REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXVIIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
A. LAHURE
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXVIIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME SOIXANTE-DIX-HUITIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1868

11.552

O54
R3274
1868 v.6

L'ALLEMAGNE

DEPUIS LA GUERRE DE 1866

VIII.

DEÁK FERENCZ [1].

Dans nos sociétés démocratiques, dit-on, il n'est plus d'homme, si éminent qu'il soit, qui exerce une influence décisive sur la marche des événemens : les peuples obéissent à certains courans d'idées qui les emportent malgré tout. Cette proposition n'est vraie qu'à moitié. Les hommes qui ne sont grands que parce qu'ils disposent d'un grand pouvoir ne sont plus autant qu'autrefois, il faut l'espérer, les maîtres de disposer à leur gré du sort de l'humanité; mais jamais ceux qui représentent un principe de justice n'ont exercé une action plus prompte, plus irrésistible, plus souveraine. Un soldat de fortune, vaincu, exilé, pauvre, sans autre bien que son épée, sort on ne sait d'où, met en fuite des armées, prend des villes au galop de son cheval, conquiert des royaumes, et, constituant l'unité de l'Italie, fonde en Europe un nouvel état de premier ordre. L'histoire, l'épopée même offre-t-elle un spectacle plus ex-

(1) Ferencz signifie François. En hongrois, le nom de baptême se met toujours après le nom de famille. J'ai emprunté les élémens de cette esquisse biographique d'abord à deux études publiées, l'une par M. Csengery sous le titre de *Ungarn's Redner und Staatsmänner*, l'autre par un anonyme très bien renseigné, sous le titre de *Ungarn's Männer der Zeit*, puis aux *blue books* du parlement anglais et aux notes manuscrites qu'a bien voulu me fournir un membre du parlement hongrois, M. Antoine Zichy.

traordinaire et un plus prodigieux changement accompli en moins de temps par un seul homme? Ailleurs, nous avons vu un simple avocat, inconnu en Europe, porté à la tête d'une nation héroïque par le seul renom de sa vertu, dicter les conditions de la reconstitution de l'empire d'Autriche, assurer au descendant de tant d'empereurs la couronne de saint Étienne, et encore aujourd'hui, disposant de la confiance de ses concitoyens, tenir dans ses mains le sort de ce puissant état et en position de jeter ainsi un poids décisif dans la balance en cas de conflagration générale. Cet homme, c'est François Deák. Depuis que l'attention se porte sur les affaires d'Allemagne, on entend sans cesse répéter son nom, et je ne vois guère en Europe de citoyen disposant d'une pareille puissance. Il ne sera donc pas sans intérêt de faire connaître sa vie et ses opinions.

I.

François Deák naquit le 13 octobre 1803 à Söjtör (1). dans le comitat de Zala. Son père y possédait une propriété rurale qu'il faisait valoir lui-même, comme tous les propriétaires hongrois, et dont les produits suffisaient à ses modestes besoins. Les Deák appartenaient à la classe moyenne de la noblesse; ils étaient cependant d'ancienne famille : la mère du fameux Verböczy, l'auteur du *corpus juris* hongrois, s'appelait Apollonia Deák, de Deákfalva. Ils portaient dans leur écusson un livre et une plume, emblèmes d'aspect peu féodal, mais qui semblaient indiquer d'avance d'où devait provenir l'illustration de ce nom, jusqu'à ce jour inconnu à l'histoire. François Deák fit ses humanités à Györ, puis étudia le droit à Raab. Il y débuta même comme avocat; mais, tout en plaidant et en s'initiant aux arcanes de la jurisprudence, il s'occupait avec passion de politique, comme tout le monde en Hongrie à cette époque.

La résistance séculaire et indomptable des Magyars contre les empiétemens de la cour de Vienne, suspendue pendant les guerres de Napoléon, venait de se réveiller plus ardente que jamais. Contrairement au texte des anciennes lois hongroises, la diète n'avait plus été convoquée depuis 1811. De 1822 à 1824, le gouver-

(1) La plupart des notices publiées en allemand portent que Deák est né à Kehida. Söjtör, Kehida et Puszta-Szent-László étaient trois domaines qui formaient l'ancienne propriété de la famille Deák. Le domaine de Söjtör et la maison où Deák est né appartiennent aujourd'hui à sa sœur, Mme d'Oszterhuber. Deák hérita de Kehida après la mort de son frère Antoine, et il y résidait habituellement jusqu'en 1849. Sa retraite favorite pendant l'été est une habitation des champs qu'il a conservée à Szent-László, près de Söjtör. Sous les ombrages des tilleuls et des ormes, il consacre ses loisirs à la sculpture sur bois, où il réussit, paraît-il, très bien. Deák a vendu en 1849 sa terre de Kehida au comte Széchenyi.

nement, pour éviter de réunir une assemblée dont il craignait les exigences, s'efforça d'obtenir directement des comitats les subsides et les recrues dont il avait besoin. Espérant que des gens dont il aurait comblé les vœux ne lui refuseraient rien, il confirma le droit de vote individuel des innombrables membres de la petite noblesse. Dans le comitat de Zala, il y en avait plus de vingt mille, cultivant la terre de leurs propres mains ou vivant dans un état voisin de l'indigence. Pauvres, mais fiers, ignorans, mais d'autant plus orgueilleux de leur sang magyare, ils formaient la partie la plus remuante de la nation, celle dont l'hostilité contre l'Autriche était la plus enracinée, la plus irréconciliable. En s'adressant directement à eux et en leur accordant ainsi un pouvoir que la constitution n'attribuait qu'à la diète, le gouvernement commit une de ces fautes auxquelles n'échappent guère les dynasties qui veulent résister aux progrès légitimes de la liberté, même aux dépens de la légalité. Il n'obtint pas ce qu'il désirait; partout des orateurs populaires enflammèrent l'esprit d'opposition. Il fallut bien finir par convoquer la diète. — Quand elle se réunit en 1825, l'Autriche vit avec effroi se redresser devant elle, sur son propre territoire, dans la ville royale de Presbourg, ces principes de la révolution, ces aspirations vers l'égalité et la liberté que la sainte-alliance et la France du droit divin venaient d'écraser en Italie et en Espagne. Les chambres rédigèrent une proclamation pleine de menaces, et proposèrent de mettre les commissaires royaux en accusation. L'orage ne fut conjuré que par l'intervention conciliante du palatin et par des concessions de la cour de Vienne. L'assemblée de 1825 fut appelée la diète de la renaissance, parce que c'est de là en effet que date en Hongrie le réveil de la vie politique, qui n'a cessé depuis d'acquérir sans cesse plus de puissance et plus d'éclat malgré les revers de 1849 et le régime de compression à outrance dont ils furent suivis.

Le jeune Deák se jeta sans hésiter dans le mouvement libéral qui emportait alors presque tous ses concitoyens. Il prit une part active aux débats ardens qui ne manquaient pas de s'ouvrir à toutes les réunions de la congrégation du comitat de Zala. Il avait droit d'y assister en sa double qualité de noble et d'avocat. Quatre fois par an se réunissait, comme on sait, au chef-lieu de tous les comitats la congrégation, à laquelle pouvaient prendre part tous les nobles, — il y en avait plus de six cent mille dans le royaume, — et les personnes remplissant une fonction libérale, comme les ministres du culte, les médecins, les instituteurs, les notaires, les hommes de loi. En temps ordinaire, le nombre des assistans était très restreint; mais dès qu'une question importante était à l'ordre

du jour, il y avait foule, la réunion devenait orageuse, les orateurs parlaient tour à tour au milieu des interruptions ou des applaudissemens, et souvent les partis opposés en venaient aux mains. Cette assemblée départementale avait à choisir les fonctionnaires de toutes les catégories, juges, sous-préfets, officiers de police, notaires, et les deux représentans que chacun des cinquante-deux comitats avait le droit d'envoyer à la diète centrale. Nulle part, sauf peut-être aux États-Unis, l'élection directe ne joue un rôle aussi prédominant qu'en Hongrie. Là véritablement on peut dire que tous les pouvoirs émanent de la nation. Comme les représentans recevaient des instructions, c'est-à-dire un mandat impératif, la congrégation discutait d'abord toutes les questions que devait aborder ensuite la diète. Elle se transformait alors en un *meeting* à la façon anglaise, ou plutôt en un *club* semblable à ceux que la révolution de 1789 et celle de 1848 ont fait surgir en France. Les chefs de parti et les tribuns populaires, les députés influens et les orateurs de cabaret y prenaient tour à tour la parole, car c'est là en définitive que se décidait la marche des affaires. Qu'un régime aussi ultra-démocratique avec un mécanisme représentatif aussi défectueux n'ait produit que de bons résultats tant que la main du despotisme ne l'a point faussé, cela fait le plus grand honneur à la nation hongroise et prouve une fois de plus l'action modératrice de la pleine liberté.

Le jeune Deák acquit bientôt dans les assemblées de son comitat une influence que justifiaient la maturité précoce de son esprit et ses profondes connaissances juridiques. Il partageait les idées de l'opposition; il voulait introduire dans l'organisation sociale de la Hongrie ces principes d'égalité et de justice qui sont devenus le patrimoine commun de l'humanité et le premier besoin des peuples civilisés; mais en même temps il était décidé à défendre les antiques libertés de son pays et à faire prévaloir sa langue, ses institutions, sa nationalité. Il apportait dans les débats une grande clarté d'exposition, une déduction serrée en même temps qu'une extrême modération dans les conclusions. Il savait toujours précisément ce qu'il voulait, et il poursuivait son but avec fermeté et persévérance, ce qui est une grande force partout, dans les réunions nombreuses et populaires plus encore qu'ailleurs. Il ne tarda point à être accepté comme le chef de son parti dans le comitat, et sa fermeté, sa sagesse, le rendaient déjà digne d'aller le représenter au sein de l'assemblée nationale. De même que la jeunesse grecque se préparait par les luttes de l'arène aux rencontres décisives des champs de bataille, ainsi c'était dans les joutes oratoires des comitats que les jeunes Hongrois, qui visaient à diriger les affaires de leur pays

s'exerçaient à l'art si difficile et si noble de la parole, et s'initiaient à la carrière parlementaire. Cette antique institution, qui remonte à plus de mille ans, est encore aujourd'hui la meilleure préparation à la vie publique que puisse posséder un pays libre. C'est à cette école que se sont formés tous les hommes d'état, tous les orateurs de la Hongrie; c'est par cet organe que l'amour de la liberté a pénétré jusque dans les derniers rangs du peuple. Un pays s'enorgueillira en vain de posséder dans sa capitale un parlement éclatant de lumières et d'éloquence : si dans les provinces il n'y a que des institutions locales privées de vie, d'action et d'indépendance, le régime parlementaire n'aura ni racines dans la nation ni garanties de durée.

Antoine Deák, le frère aîné de François, était député du comitat de Zala à la diète. Son instruction était étendue, son intelligence élevée, mais sa santé se trouvait ébranlée. Se sentant atteint du mal qui devait bientôt l'emporter, il donna sa démission. Comme ses collègues réunis à Presbourg déploraient sa retraite, il leur répondit: « Je vous enverrai à ma place un tout jeune homme qui a plus de savoir et de mérite dans son petit doigt que moi dans toute ma personne. » Il parlait de son frère François, qui fut élu, quoiqu'il n'eût que vingt-deux ans. C'était en 1825. Le jeune député fut parfaitement accueilli par les chefs de l'opposition. C'étaient dans la chambre haute Széchenyi, le grand comte, et le fameux baron Wesselényi, le géant de la Transylvanie, aussi renommé par sa force herculéenne que par l'audace et la fougue de sa parole tonnante, et dans la chambre basse Paul Nagy, l'orateur élégant qui avait fait entendre au sein de l'antique salle de Presbourg les accens de l'éloquence moderne. La première fois que Deák parla, Dionys Pázmándy, qui lui répliqua, le félicita sur son heureux début; mais ce fut seulement dans la diète de 1832 à 1836 que Deák conquit, sans y avoir visé, la position de *leader* de l'opposition. A vrai dire, celle-ci manquait de chef. Paul Nagy, par trop de condescendance envers le gouvernement, avait perdu toute influence et était même devenu suspect; Ragályi avait abandonné le parti du progrès, Kölcsei prononçait d'admirables discours, mais le tact politique lui faisait défaut; Eugène Beöthy et Moriz Szentkirályi ne s'étaient pas encore fait connaître; Bernäth et Pázmándy, malgré leur talent, manquaient d'autorité.

Les qualités qui portèrent naturellement Deák à la tête de son parti n'étaient point de celles qui frappent dès l'abord et commandent l'attention. Ses connaissances ne s'étendaient pas à des matières très variées; mais il avait étudié à fond les annales de son pays, et surtout les précédens de son histoire parlementaire. Sa

parole, dépourvue de cet éclat, de cette pompe orientale familière aux Magyars, éclairait d'une vive lumière tous les sujets, découvrait le côté faible de l'adversaire et le réfutait avec une logique impitoyable. Au sein d'une assemblée portée à l'exagération et aux écarts de la parole, l'enchaînement rigoureux de ses idées et sa modération, qui ne lui faisaient demander que ce qui était immédiatement réalisable, lui assuraient une prépondérance incontestée. Guider un parti d'opposition enclin naturellement à tout pousser à l'extrême, le discipliner, lui donner de la cohésion, la chose n'est nulle part facile; elle l'est bien moins encore en Hongrie par suite de l'ardeur du tempérament et de la susceptibilité des amours-propres. Il y parvint néanmoins sans effort, sans nulle habileté calculée, par le seul effet de sa façon de penser et d'agir. Il évitait toujours de blesser la vanité de ses amis et même celle de ses ennemis; jamais il ne faisait sentir sa supériorité ni ne se portait au premier rang; il s'efforçait de procurer à ses adhérens l'occasion d'exposer leurs idées et de faire valoir leur mérite. Enfin, quand il exprimait son opinion, il le faisait simplement, avec une sorte de défiance de lui-même et sans vouloir l'imposer aux autres; tous s'y ralliaient néanmoins, parce qu'ils comprenaient qu'elle était la meilleure à suivre.

La diète de 1832 à 1836 est une des plus importantes de ce siècle pour l'histoire de la Hongrie. D'abord vinrent les débats au sujet des *gravamina*, c'est-à-dire des griefs que l'opposition élevait à la charge d'un gouvernement qui ne pouvait s'habituer à respecter les antiques priviléges de la nation magyare, et qui à tout moment les violait ouvertement ou en méconnaissait l'esprit. La chambre aborda ensuite les projets de réforme sociale. L'opposition demandait l'égalité pour tous et l'abolition des priviléges. Les nobles ne payaient aucun impôt parce qu'ils étaient tenus seuls au service des armes. Tous devaient faire partie de « l'insurrection générale » ou levée en masse qui avait jadis combattu les Turcs, et qui durant les guerres contre Napoléon avait encore fourni 50,000 hommes. Maintenant que la conscription était introduite, il ne restait aucun prétexte à cette exemption de l'impôt, d'autant plus injuste qu'elle était invoquée par un nombre plus grand d'individus. Les paysans, affranchis du servage depuis la fin du siècle dernier, supportaient toutes les charges, et étaient tenus de cultiver par corvées les terres des seigneurs. Ce qui rendait ce régime inique moins intolérable, c'est que « l'imposition royale » était fixée par la loi à une somme d'environ 5 millions de florins, dont le recouvrement s'effectuait par les percepteurs du comitat, et dont la rentrée était loin d'être régulière. Il faut le redire à l'honneur de la haute noblesse hongroise, ce fut

elle qui demanda la première l'abolition des priviléges dont elle surtout profitait. Elle était animée de ce généreux esprit de justice qui avait entraîné l'aristocratie française la nuit du 4 août. Au lieu d'encourager ce mouvement d'émancipation, comme l'avaient fait Marie-Thérèse et Joseph II, le cabinet de Vienne y opposa une résistance acharnée, et s'efforça de le comprimer par tous les moyens. Il se présentait néanmoins une difficulté qui exigeait une solution immédiate : il s'agissait de savoir si les nobles seraient obligés de se soumettre au péage qu'il fallait établir sur le magnifique pont suspendu qui aujourd'hui fait à Pesth l'orgueil du Danube, et dont alors Széchenyi avait conçu le projet. Sur le pont de bateaux, le manant seul payait, le noble passait, fier de son inique privilége. C'est à l'occasion de ces questions que Deák prononça une série de discours qui fixèrent sur lui l'attention de tout le pays. Il éleva aussi la voix pour défendre la malheureuse Pologne et pour réclamer le droit d'asile en faveur des Polonais qui s'étaient réfugiés en Hongrie. A partir de ce moment, on vit que son vote décidait du sort d'une proposition, et que sa parole commandait la majorité.

Quand la session fut close, le gouvernement crut devoir recourir aux moyens extrêmes pour comprimer le mouvement qui emportait tout le pays. Il fit condamner Wesselényi et jeter en prison Lovassy et Kossuth, jeunes tribuns qui communiquaient au peuple l'enthousiasme qui les animait. Éternel aveuglement du pouvoir! une nation vient-elle à s'agiter pour obtenir plus de liberté ou de justice, il s'imagine qu'il arrêtera tout en frappant ceux qui paraissent conduire la foule. Il n'arrête rien et prépare l'explosion qui bientôt l'emportera, semblable à un machiniste insensé qui, pour ne pas entendre le bruit strident de la vapeur, fermerait la soupape sans songer que la force bouillonnante à laquelle il a ôté toute issue ne tardera pas à l'anéantir.

La diète de 1839 se réunit enflammée de toutes les colères qui remuaient le pays, et décidée à imposer au gouvernement le respect de ses droits séculaires. Deák était à la tête de l'opposition. Tous les députés de son parti se groupaient autour de lui et en recevaient le mot d'ordre. Il les conduisit avec tant de vigueur, d'ensemble et de sagesse que le gouvernement en fut intimidé. Le palatin alla jusqu'à consulter Deák, et tira de la conférence qu'il eut avec lui la conclusion qu'il était temps de céder. Kossuth fut remis en liberté, mais son ami Lovassy était mort en prison. Le comte Rháday, député du comitat de Pesth, qu'on empêchait d'occuper sa place en l'impliquant dans un procès de lèse-majesté, fut également amnistié. Deák avait acquis assez d'autorité pour servir d'arbitre entre la couronne et la nation, et il était parvenu à les ré-

concilier en maintenant intactes les libertés constitutionnelles qu'il considérait comme le fondement de l'existence de la Hongrie. Les hommes du pouvoir, les chefs du parti conservateur, s'inclinaient eux-mêmes devant lui, et quand il joua ce rôle extraordinaire pour lequel il semblait prédestiné, il n'avait que trente-six ans.

Un des amis de Deák, L. Töth, nous a tracé de lui à cette époque une vive esquisse. Nous sommes à Presbourg, et la diète est réunie. — Entrons dans le local de ce club, rempli d'une épaisse fumée de tabac, où les députés de l'opposition se réunissent presque chaque soir pour s'entendre sur la marche à suivre dans les débats parlementaires. Demain il y aura une séance importante, car un rescrit impérial est arrivé de Vienne, et il s'agit d'y répondre. L'animation est extrême, l'orgueil national est blessé. On en veut à notre indépendance, s'écrie-t-on de toutes parts; on prétend asservir le libre royaume de saint Étienne. Ces libertés que nous avons su conserver contre trois siècles d'attentats successifs, on veut nous les ravir aujourd'hui, pacifiquement, lentement, doucereusement; mais le sang de nos pères coule encore dans nos veines, et Rákóczi n'est point oublié. — Ainsi parlent les plus exaltés. D'autres prêchent la modération, sans parvenir à se faire écouter. La discussion est brillante, mais elle flotte au hasard. Autant de têtes, autant d'avis différens. Impossible de s'entendre. En ce moment entre dans la salle un homme jeune encore et d'apparence robuste. Sur ses larges épaules s'élève, supportée par un cou assez court, une tête ronde pleine de bonhomie et d'*humour*. D'épais sourcils ombragent des yeux gris où la malice le dispute à la bonté. Rien en lui n'indique l'orateur. Ses vêtemens sont noirs, propres, mais d'une coupe un peu ancienne. Il tient à la main une grosse canne à pommeau d'ivoire. On dirait un bon bourgeois de Presbourg venant prendre au cabaret son verre de bière quotidien. Il va s'asseoir sur un canapé; il s'y installe à son aise, sans façon, et allume un nouveau cigare à celui qu'il vient de finir. Il suit d'abord la discussion avec une attention sérieuse; puis, comme on semble attendre son avis, il parle à son tour. Il s'exprime simplement, comme s'il causait. Il expose en peu de mots l'objet du débat. Il montre les points sur lesquels tous sont d'accord et le but qu'on veut atteindre. Il indique avec précision les moyens de réussir, le côté faible par où il faudra attaquer l'adversaire, les concessions qu'on peut lui faire, les droits qu'il faut maintenir à tout prix. Il égaie cette déduction, serrée comme la démonstration d'un théorème, de plaisanteries familières, d'anecdotes, de comparaisons. A cette vive et égale clarté, les sophismes se dissipent, les fureurs se calment, les imaginations magyares se dégrisent. Le bon sens a

parlé, la cause est instruite. Le plan de bataille est tracé, on se lève et l'on va souper. Ce bon bourgeois qui gouverne ainsi la majorité de l'assemblée souveraine, c'est François Deák.

Un incident extraordinaire vint encore accroître l'estime que lui avait vouée la nation. Pendant l'agitation qui précéda les élections pour la diète de 1843, il s'était élevé avec force contre l'exemption d'impôt dont jouissait la noblesse. Dans le comitat de Zala, comme partout, deux partis se trouvaient en présence : l'un invoquant le droit acquis, les anciennes traditions, la constitution sainte, dont il ne fallait détacher aucune pierre sous peine de la voir crouler tout entière; l'autre parlant au nom de l'égalité, de la justice, de l'intérêt public, des principes de la civilisation moderne, et visant à conférer les mêmes droits « jusqu'au dernier des zigeuner. » La noblesse indigente, « les pauvres en sandales » (*bocskoros namesek*), comme on les appelle en Hongrie, étaient très nombreux dans le comitat. Le parti conservateur était parvenu en cette occasion à entraîner la plupart d'entre eux, quoique d'ordinaire ils se prononçassent pour les idées les plus démocratiques. Ni l'argent ni le vin n'avaient été épargnés pour décider les récalcitrans. Le jour de l'élection, ils se réunirent en foule au chef-lieu aux cris incessamment répétés de *nem adozünk!* pas d'impôts! Les élections en Hongrie ne se font point avec cet ordre, ce calme, qu'on apporte en France à cet acte décisif de la vie politique. Ce qui s'y passe rappelle bien plutôt les luttes animées, violentes, souvent grossières, qui éclatent sur les *hustings* en Angleterre et en Amérique. Les pays libres ne s'effraient pas de ces désordres momentanés. Ce sont les exutoires des colères populaires. Quand sur les flancs d'un volcan s'ouvrent de petits cratères par où la lave peut s'épancher, les grands bouleversemens cessent d'être à craindre. Deák ne fut pas élu. Ses adversaires allèrent même jusqu'à le menacer dans sa paisible retraite de Kehida, mais les partisans de la réforme ne se soumirent pas aussi facilement que leur candidat à l'échec qu'ils venaient de subir. Une seconde épreuve eut lieu. Cette fois ils n'hésitèrent point à suivre l'exemple des conservateurs, et comme eux ils eurent recours aux promesses, à la corruption, à l'intimidation, même aux violences. De nouveau on en vint aux mains, le sang coula, mais ils l'emportèrent. Deák s'était élevé de toute son énergie contre les manœuvres employées par ses amis. Il avait déclaré d'avance qu'il n'accepterait pas un siége conquis, enlevé d'assaut par des moyens qu'il réprouvait. On ne voulut pas le croire; on se persuada qu'une fois élu il ne pourrait refuser. Deák fut inflexible, rien ne put le faire revenir de sa résolution. « Je n'ai pas, disait-il simplement, deux poids et deux mesures; je

ne puis user à mon profit de l'illégalité que je blâme chez mes adversaires. » C'était un acte de grand courage qui dut coûter beaucoup à sa vertu, non pour la place de député qu'il perdait, mais à cause du cruel mécompte qu'il infligeait à ceux qui s'étaient dévoués pour le succès de sa candidature. Plusieurs d'entre eux avaient payé de leur personne et de leur bourse au point de s'endetter. En récompense de leurs sacrifices, ils ne recevaient qu'un blâme public d'autant plus cruel qu'il tombait de plus haut. Leur désappointement fut extrême; dans leur colère, ils n'épargnèrent pas à Deák les plus amers reproches. Il sacrifiait, disaient-ils, l'intérêt du parti à l'ambition de se poser en homme d'une probité politique exceptionnelle. Les élections en Hongrie, comme dans tous les pays libres, donnaient lieu au conflit des passions surexcitées; mais jamais nul ne s'était avisé d'en récuser le résultat. Immoler le triomphe des principes à des susceptibilités personnelles et le bien public à d'étroits scrupules, c'était un coupable égoïsme. — En politique, ce qui est le plus difficile, c'est de résister à ses amis. Deák eut ce courage, et par son refus, qu'aucune accusation ne put ébranler, il rendit à son pays un service bien plus grand qu'en allant occuper son siége au parlement. Quand il s'agit de donner à toute une nation une leçon de moralité, des discours sont peu de chose; un acte, un noble exemple, parle plus haut que la plus merveilleuse éloquence.

L'absence de cet homme de bien produisit une impression profonde. Elle fut considérée comme un malheur public, et néanmoins chacun finit par rendre justice aux nobles sentimens qui avaient guidé Deák. « En France, s'écria Eugène Beöthy au sein de la diète, après la mort de Latour d'Auvergne, on continua dans son régiment à faire l'appel de son nom, et une voix répondait : Mort au champ d'honneur. En Allemagne, le jour du couronnement de l'empereur, on demandait : Y a-t-il un Dahlberg dans l'assistance? Je propose qu'à l'ouverture de chaque diète on demande aussi : Deák est-il présent parmi nous? » Zsedényi, principal adversaire de celui qu'on avait déjà surnommé le grand député de Zala, rendit hommage, suivant l'usage anglais, à son antagoniste politique, et n'hésita point à dire que le plus pur caractère de la Hongrie manquait à la chambre. Les journaux les plus opposés aux opinions de Deák parlèrent dans le même sens. Sans avoir eu d'autre but que celui de remplir son devoir, il obtint un plus beau succès que par ses meilleurs discours : c'était le triomphe de l'honnêteté politique. Il fit autant d'honneur à ceux qui le décernèrent qu'à celui qui en fut l'objet. Nul n'osa occuper le siége que Deák avait laissé vacant. A la diète de 1843, le comitat de Zala n'eut plus qu'un seul repré-

sentant, le jeune député Chusy. Deák vécut retiré à la campagne, approfondissant les importantes questions qui se débattaient alors à la diète, et suivant d'un œil attentif le mouvement qui emportait la Hongrie vers de si tragiques destinées.

Kossuth, sorti de prison, avait remplacé les correspondances manuscrites qui lui avaient valu sa condamnation par le *Pesti Hirlap*. C'était le premier journal hongrois dans le sens moderne. Il défendait les droits de la nation avec une vigueur et un courage qui valurent à son rédacteur une popularité inouie. Széchenyi, qui avait donné le branle à cette agitation, commença dès lors à s'en inquiéter. Dans son *Kelet népe*, il s'efforça de la modérer, et attaqua Kossuth avec tant de vivacité que le chef du parti conservateur, Aurel Dessewffy, se vit forcé de l'en blâmer. Le grand comte avait cru que, comme autrefois, le mouvement n'emporterait que les classes supérieures; mais Kossuth, par son journal et par ses discours enflammés, avait soulevé le pays entier, et, ainsi que Dessewffy le disait très bien à Széchenyi, on ne conduit pas en petit comité un pays où dans cinquante-deux comitats la population a le droit de se réunir quatre fois par an pour tout discuter. Pendant les années qui précédèrent la révolution de 1848, la scission entre les deux nuances du parti réformateur s'accentua de plus en plus. De quel côté se rangeait Deák? Il continuait à vivre dans la retraite. Il ne prononçait pas de discours et ne publiait aucun écrit; mais il demeurait fidèle aux principes qu'il avait défendus. Dans toutes les questions alors débattues, liberté de la presse, égalité des confessions devant la loi, droits électoraux à donner aux villes qui n'étaient presque pas représentées au sein de la diète, suppression des priviléges, il se prononçait en faveur des réformes les plus radicales. Toutefois il voulait y arriver par un progrès régulier, par la légalité; surtout il repoussait absolument les projets de séparation d'avec l'Autriche, qui commençaient à se faire jour. « Je suis, répétait-il souvent, un réformateur, non un révolutionnaire. » L'éminent publiciste, l'ami fidèle de Deák et son collaborateur dans ses plus importans travaux, le baron Eötvös, âgé seulement de trente ans et déjà célèbre par ses romans, ses poésies, ses études de droit public, exprimait dans ses écrits les idées qui leur étaient communes. Tout en défendant Kossuth contre les attaques souvent outrées de Széchenyi, il se séparait de l'éloquent agitateur au sujet de la réorganisation politique de la Hongrie. Kossuth, dans son opposition radicale au gouvernement autrichien, voulait étendre encore les attributions déjà si larges des comitats, de façon que, l'exercice de la souveraineté passant complétement en leurs mains, la Hongrie se serait transformée en une fédération démocratique com-

posée de cinquante-deux états presque entièrement indépendans. C'était évidemment pousser la décentralisation jusqu'à la dissolution de l'état. Eötvös et Deák, s'élevant au-dessus des passions du moment, soutenaient que, quand on aurait un ministère responsable et un parlement investi des pouvoirs qui dans tout pays libre doivent lui appartenir, il ne faudrait pas que, sous prétexte d'autonomie, les assemblées provinciales pussent suspendre l'exécution des lois votées par l'assemblée nationale. Cette grave question des limites du pouvoir central, tant agitée lors de la fondation de la république des États-Unis, et qui préoccupe encore maintenant tous les esprits sérieux, fut alors en Hongrie l'objet de discussions qu'on peut placer à côté de celles de la célèbre publication américaine *le Fédéraliste*.

En 1846, Deák se sentit atteint d'un mal inconnu qui lui ôtait ses forces. Il chercha à les recouvrer en visitant les lieux de bains de son pays et de l'étranger. Il voyagea en Suisse, en Italie, en France et en Angleterre. Il revint mieux portant, mais trop faible encore pour accepter la candidature qu'on lui offrit aux élections de 1847. La situation de son pays le préoccupait vivement. Il n'y voyait d'issue que le despotisme ou la révolution. Il y avait un désaccord effrayant entre les fondemens et le couronnement de la constitution hongroise. Les rouages du régime représentatif, tel que les siècles l'avaient fait, étaient si compliqués qu'ils n'ouvraient pas de voie régulière aux idées nouvelles qui bouillonnaient dans les assemblées des comitats. Les députés avaient seuls le droit de proposer un changement aux lois en vigueur; mais ils n'arrivaient guère à faire prévaloir leurs résolutions. Le temps se perdait en discussions irritantes. Quand un projet était soumis à la chambre des magnats, ceux-ci le modifiaient d'ordinaire profondément. Les députés admettaient une partie des amendemens, puis renvoyaient le projet à la chambre haute. C'était un échange de notes et de contre-notes sans fin. Si l'on parvenait à s'entendre, il fallait encore expédier l'*elaborat* à la chancellerie hongroise de Vienne, qui le renvoyait avec de nouveaux changemens et un rescrit, ou bien qui ne répondait rien. Ainsi la chambre basse, émanée des ardentes assemblées des comitats, se trouvait réduite à l'impuissance. La cour de Vienne faisait-elle quelque promesse, celle-ci était accueillie par une explosion d'*eljen;* le représentant du souverain, le *personalis regius*, se servait-il d'une expression portant atteinte aux droits de la nation, on criait de toutes parts : *gravamen*, et quelque juriste ressassait les précédens. La diète était donc un excellent boulevard contre l'arbitraire, mais elle ne pouvait devenir un instrument de progrès et de réforme. Malgré beaucoup d'idées généreuses brillamment défendues, malgré les discours éloquens

de Klauzál et la tranchante logique de Moritz Szentkirályi, aussi acérée, disait-on, que son scalpel, la diète de 1843-1846 n'avait amené aucun résultat. L'opposition avait manqué d'un chef pour la conduire au combat. Après les élections de 1847, elle en trouva un dans Kossuth, qui avait pris pour mot d'ordre : « avec vous ou sans vous, et même contre vous; » mais tous les députés n'étaient pas disposés à le suivre. Széchenyi insista vivement auprès de Deák pour fonder un parti de la gauche modérée ayant pour devise « le progrès et la liberté sans révolution, » et se donnant pour mission de combattre à la fois Kossuth et le gouvernement. Deák s'y refusa toujours. Il ne croyait pas qu'il lui fût permis d'affaiblir le parti national par une scission déclarée, et il préférait courir les chances d'un soulèvement plutôt que de donner des armes au despotisme. Le parti libéral commença de voir clairement le lien intime qui unissait le sort de la Hongrie à celui des états héréditaires. Aussi longtemps que ceux-ci resteraient soumis à un régime despotique, les libertés hongroises seraient menacées. Le même souverain ne pouvait être à la fois maître absolu à Vienne et roi constitutionnel à Presbourg. La souveraineté du peuple et le *self-government* anglo-saxon au-delà de la Leitha et la compression à outrance de Metternich en-deçà, un pareil contraste ne pouvait durer. C'est ce que démontrèrent les deux députés du comitat de Tolna, Bezerédj, l'écrivain humanitaire, et Perczel, qui fut plus tard général des honveds. C'était la ferme conviction de Deák. Aussi a-t-il fait insérer dans *l'Ausgleich* de 1867, qui a établi le dualisme actuel, que, comme la Hongrie, l'autre moitié de l'empire serait dotée d'institutions constitutionnelles.

Il put espérer un moment que ses vœux allaient se réaliser, même pour les états héréditaires, quand le contre-coup de la révolution de février vint, comme un tremblement de terre, jeter bas l'ancien régime. On assure cependant que sa confiance en l'avenir fut vite ébranlée. Quand il vit dans tout l'empire les populations et leurs meneurs si peu préparés à jouir d'une liberté régulière, les dépositaires du pouvoir si imbus des anciennes idées autocratiques, les nationalités si aveuglées, si injustes dans leurs prétentions et leurs haines réciproques, il se sentit pris d'une grande tristesse, et il répétait souvent : « C'est le commencement de la fin. »

Le comte Louis Batthyányi, chargé de former le premier ministère hongrois, était parvenu à y faire entrer Széchenyi et Kossuth, le premier comme ministre des finances, le second comme ministre des travaux publics. Pour établir une entente entre ces deux antagonistes, la veille encore si acharnés l'un contre l'autre, il fallait un intermédiaire dont tous deux respectassent l'autorité. Le sage

de Kehida pouvait seul remplir cette mission. Batthyányi s'adressa donc à Deák; celui-ci hésita d'abord. Il n'avait aucun goût pour les fonctions publiques; mais il était habitué à mettre toujours l'intérêt du pays au-dessus de ses convenances personnelles. Il finit par accepter le portefeuille de la justice, pour lequel la pureté de son caractère et ses connaissances juridiques semblaient le prédestiner. Il entra en fonction le 17 mars 1848. Il prit pour secrétaire d'état Koloman Ghyczy, qui est actuellement le chef de la gauche. A la tête du comité chargé de préparer la codification des lois, il plaça Ladislas Szalay, que la Hongrie envoya bientôt après comme son représentant auprès du parlement de Francfort, et qui est devenu depuis l'un des premiers historiens et juristes de son pays.

Les fameuses lois de 1848, qui ont transformé la constitution politique de la Hongrie et que l'on a remises en vigueur l'an dernier, ne furent pas l'œuvre de Deák; elles étaient déjà élaborées quand il entra au ministère. Quoiqu'il en blâmât certaines dispositions, il s'appliqua à les mettre à exécution de manière à hâter l'émancipation des classes inférieures sans les soulever contre leurs anciens seigneurs. Ce fut là, assure-t-il, sa plus rude besogne. Les paysans nouvellement affranchis s'imaginaient qu'ils allaient se partager les terres de leurs maîtres. Ils accouraient en foule vers Deák pour obtenir justice. Sa porte était sans cesse assiégée par des gens appartenant aux nationalités les plus diverses, et plaçant tous en lui la même confiance. Le Magyar de Békes, le Souabe du Banat, le Slovaque d'Arva, le Valaque de Marmaros, tous s'adressaient à lui comme à un père pour régler leurs différends. En Hongrie, dans ce pays qu'on prétend dominé par une aristocratie orgueilleuse, nul n'est d'un abord plus facile que les ministres. Ils conservent l'appartement souvent très modeste qu'ils occupaient dans quelque maison particulière ou à l'hôtel, et à certaines heures ils vous y reçoivent. Le soir, ils vont comme d'ordinaire à leur club, où chacun peut les entretenir. Grâce à ces habitudes bourgeoises, ils restent en communication directe, immédiate avec l'opinion, tandis qu'ailleurs les ministres, enfermés dans leurs somptueux hôtels, entouré d'huissiers et de serviteurs, vivent dans une atmosphère factice où la vérité ne pénètre pas, et s'imaginent sauver le trône au moment où gronde déjà la révolution qui doit l'emporter. En un siècle de démocratie, les mœurs démocratiques sont utiles à tous, et plus qu'on ne le pense. Deák, en 1848, était logé à l'hôtel de l'archiduc Étienne. Le matin de bonne heure, il recevait ces paysans accourus de toutes parts vers lui. Il leur expliquait le sens des nouvelles lois qui les affranchissaient de la corvée sans leur attribuer la propriété des seigneurs. Il leur montrait que, jouissant de la pleine

liberté, de l'égalité devant la loi, ils pouvaient s'enrichir par le travail. Il les éclairait, les consolait; il leur communiquait l'amour de la justice et de la patrie qui l'animait lui-même, et ils s'en retournaient chez eux prêts à verser leur sang sous les ordres de leurs anciens maîtres pour la défense de ces mêmes lois dont ils avaient accusé l'iniquité.

Dans son administration, Deák avait pris pour mot d'ordre cette belle maxime qu'il répétait souvent à ses employés : « voulez-vous être libres, commencez par être justes. » Il disait aussi : « Soyez justes envers les petits, si vous voulez que les grands le soient envers vous. » De concert avec Szalay et Eötvös, il reprit l'élaboration d'un code criminel qui mérita la haute approbation de l'illustre Mittermayer et des principaux criminalistes allemands. Il prépara également la loi sur le jury. Au sein du ministère, il appuyait toujours avec Batthyányi, Eötvös, Mészáros et Klauzál les mesures qui permettaient une entente avec l'Autriche. Il voulait éviter la rupture complète, dont il n'avait cessé de prévoir et de prédire les funestes conséquences. La Hongrie aurait dû surtout éviter de s'aliéner la sympathie des libéraux et des capitalistes autrichiens. En instituant le régime de l'union personnelle, il aurait fallu faire immédiatement le partage de la dette. Avec moins de 200 millions de florins, la Hongrie se dégageait alors de toute solidarité financière avec l'Autriche. Depuis lors il lui a fallu accepter une charge triple. Dans les débats de l'hiver dernier, Deák s'est prononcé très nettement à ce sujet. « Nous avons commis, disait-il, une grande faute en 1848. Je dis nous parce que, moi aussi, j'y ai participé. On prétendait nous faire intervenir dans des dettes contractées sans notre assentiment. Nous n'y étions ni légalement ni équitablement tenus. La faute du ministère de Vienne fut d'exiger comme un droit ce qui de notre part ne pouvait être qu'une concession. La nôtre fut de nous arrêter à une question de forme, et de ne pas accepter aussitôt une transaction qui eût épargné bien du sang. Quels progrès nous aurions faits depuis! A quel degré de prospérité ne serions-nous pas parvenus! » Les amis de Deák prétendent que c'est à tort qu'il s'accuse d'avoir sur ce point méconnu l'intérêt véritable du pays. Il aurait vu dès lors clairement la voie à suivre, mais il aurait été impuissant à faire prévaloir son opinion.

Et en effet, entre la cour de Vienne, qui jetait les Croates et les Serbes sur les Hongrois pour leur enlever les droits qu'elle avait été forcée de leur concéder, et les patriotes exaspérés, qui ne voyaient de salut que dans l'insurrection, il n'y avait plus de place pour le parti qui voulait s'en tenir fidèlement à la légalité. En temps de révolution, les partis extrêmes restent seuls en pré-

sence. La popularité de Deák s'évanouissait rapidement. Il s'apercevait avec douleur qu'il perdait toute influence sur l'esprit d'un peuple qui se sentait trahi. Voyant le choc inévitable, il ne pouvait que gémir sur l'aveuglement du gouvernement. Le temps des transactions était passé. Il était attaqué avec acharnement par ceux qui dans tout compromis ne voyaient qu'un piége. Le journal *15 Marczius* (*le 15 Mars*) s'efforçait de lui enlever tout prestige. Il avait pris pour épigraphe permanente « plus de politique de *táblabiro.* » Presque tous les comitats avaient nommé Deák *táblabiro*, c'est-à-dire membre du tribunal provincial, comme les villes d'Angleterre accordent le droit de cité aux hommes dont elles veulent honorer le mérite. Cette distinction qui faisait de Deák l'élu de la nation entière, on lui en faisait un grief, on essayait d'en faire un ridicule. Le titre que la Hongrie avait accordé à son grand citoyen était pris comme synonyme de procureur aux idées étroites, attaché aux anciennes coutumes que la révolution devait balayer.

L'entrée du ban Jellachich avec ses Croates dans les comitats du sud et la mort du général Lamberg, assassiné sur le pont de Pesth au moment où il venait, au nom de l'empereur, négocier au sujet de l'organisation de l'armée, rendirent bientôt une lutte à main armée inévitable. La poésie elle-même entonnait le clairon des combats. Vörösmarty se taisait, mais Petöfi, ce Tyrtée hongrois, lançait au vent des Puztas ces chants guerriers, « le temps est venu, aujourd'hui ou jamais, » et, « les trompettes sonnent, le tambour bat : aux armes! » Tout le pays se soulevait en répétant ces refrains, comme la France de 93 partait pour la frontière en chantant *la Marseillaise*. Le rôle de Deák semblait terminé. Néanmoins il se dévoua jusqu'à la fin à des tentatives de conciliation qui seules, croyait-il, pouvaient épargner à sa patrie un inévitable désastre. En septembre, il se rendit à Vienne à la tête d'une députation qui avait pour mission de s'entendre avec la diète; mais la négociation ne put aboutir, on se sépara aigri de part et d'autre. Au commencement d'octobre, il sortit du ministère. Il conserva néanmoins son siége de représentant. Quand le prince Windischgrætz à la tête de l'armée autrichienne victorieuse arriva sous les murs de Bude, Batthyányi proposa de lui envoyer une députation pour négocier de la paix. Les deux chambres votèrent la motion. Par une sombre journée d'hiver, le 31 décembre 1848, la députation partit. Elle était composée d'hommes avec qui la cour de Vienne aurait pu s'entendre : l'archevêque d'Erlau, George et Antoine Mayláth, Batthyányi et Deák. L'orgueil de la force triomphante et la démence de la réaction enivrant Windischgrætz, il ne voulut point recevoir les Hongrois; il leur fit dire qu'il ne traitait pas

avec des rebelles. Ce mot a coûté cher à l'Autriche. Il lui a valu l'humiliation d'être vaincue par la Hongrie d'abord, et l'humiliation plus périlleuse encore d'être sauvée par la Russie. Ces rebelles gouvernent aujourd'hui à Pesth, et c'est en s'inclinant sous le drapeau tricolore de la révolution que l'empereur est monté sur « la colline du couronnement. » Combien la destinée de l'Autriche et de son jeune souverain eût été différente, si dès lors il avait tendu la main à cette déesse invincible qui s'avance à travers notre siècle, renversant tout ce qui fait obstacle à sa marche triomphante, la liberté! Que la poignante responsabilité de la rupture définitive et du sang versé retombe sur ceux qui l'ont provoquée! Il ne restait aux Hongrois d'autre alternative que l'humiliation complète ou l'appel aux armes. Ils préférèrent tirer du fourreau le sabre des Bethlen et des Rákóczi. Certes on ne peut leur en faire un crime, ils avaient pour eux le droit national et le droit historique; mais Deák, l'homme de la légalité, n'avait plus rien à faire sur une scène livrée désormais au hasard des batailles. La première partie de sa carrière politique prit fin avec ce triste jour de la Saint-Sylvestre où il revint du camp autrichien ayant perdu tout espoir d'un arrangement pacifique. Quand la diète se transporta à Debreczin, il ne l'y suivit pas.

II.

Pendant que les armées autrichiennes envahissaient le pays, Deák vivait dans son domaine de Kehida sans se cacher. Lorsque les Hongrois, victorieux à leur tour, réoccupèrent Pesth et Bude, il ne voulut pas quitter sa retraite. Au milieu d'une révolution, ni son caractère ni ses idées ne lui permettaient d'être utile à son pays; il préférait s'effacer. On n'a pas oublié les sanglantes exécutions qui suivirent la capitulation de Villágos, le comte Batthyányi, le comte Leiningen, Nagy Sandor, Damjanich, Torok, Aulich, Lanner, Kiss, fusillés ou pendus. Ce fut encore une grande faute. Aucun gouvernement ne s'est jamais sauvé par des vengeances politiques. Ceux qu'on tue se transforment en martyrs, et ne meurent plus. Ils ressuscitent pour le châtiment de leurs juges. L'an dernier en Hongrie, j'ai vu partout aux vitrines les portraits des victimes de 1848 rattachés ensemble par le même crêpe funéraire. Tandis que ses anciens collègues se dérobaient aux poursuites par l'exil, Deák n'était point inquiété; il n'eut pas d'interrogatoire à subir. La pureté de son caractère semblait inspirer le respect, même à ses ennemis. Il reprit peu à peu sa vie habituelle, se rendant à Pesth, ou à Vienne, quand ses affaires l'y appelaient. Il se remit avec ar-

deur à ses études favorites; mais il ne fit paraître aucun écrit pour donner son opinion sur la situation qui était faite à son pays. Tandis qu'Eötvös, Paul Somsich, Édouard Zsedényi, le comte Antoine Szécsen, publiaient d'importans ouvrages où ils revendiquaient les droits de leur patrie traitée en pays conquis, Deák se taisait. Son silence dura dix ans. Chose étrange, c'est pendant ce temps qu'il grandit aux yeux de tous, et que son influence devint souveraine. C'est alors qu'il s'éleva à cette situation unique qui le fit l'arbitre des destinées de la Hongrie. Comment? On ne saurait le dire. Jamais il ne parlait le premier des affaires publiques. Quand on l'interrogeait, il répondait en peu de mots. Il ne cachait pas sa pensée, mais il ne cherchait pas l'occasion de la faire connaître. Il comprenait que la réaction devait suivre son cours. Il assistait calme, indifférent en apparence, aux expériences de centralisation du ministère Bach. Il prévoyait qu'elles devaient misérablement échouer. C'est ce moment qu'il attendait. Jusque-là tout effort lui paraissait vain, toute plainte puérile. Il voyait peu de monde. Ayant vendu son domaine de Kehida, il habitait Pesth. Son plus grand bonheur était de faire du bien. Il consacrait chaque année une grande partie de ses modestes revenus à secourir des amis pauvres et à distribuer des aumônes aux familles nécessiteuses. Il avait même repris sa gaîté tranquille, et le soir venu, après une journée de travail, il aimait, en compagnie de quelques intimes, à raconter des anecdotes en fumant et en buvant de la bière. Cette attitude semblait inexplicable; elle irritait ceux dont l'âme plus ardente ne pouvait supporter le spectacle de la patrie asservie. Son ancien collègue au ministère, Szemere, alors exilé, écrivait à ce sujet : « Deák dans sa solitude ressemble à un oracle dans une contrée maudite que nul n'ose aller consulter. » Brutus sous les Tarquins avait agi de même, seulement Deák ne conspirait pas.

Quand le cabinet de Vienne voulut reconstituer la Hongrie, il essaya de s'entendre avec Deák. C'est alors que celui-ci adressait à M. de Schmerling, ministre de la justice en ce moment, cette lettre, reproduite par tous les journaux, où il déclarait avec autant de fermeté que de convenance qu'il ne pouvait rien, parce que la façon dont le ministère voulait régler les affaires hongroises était complétement opposée à ses principes. La résistance du « sage de la patrie » (*ország bölcse*) n'empêcha point le ministre Bach de tenter à son tour d'échanger avec lui « quelques paroles raisonnables. » Le plan des partisans de la centralisation pouvait très bien se justifier. Que voulaient-ils? Constituer tout simplement un état autrichien, comme il y a un état français, anglais, espagnol, accorder aux différentes provinces de l'empire les plus larges attributions pour le

règlement des intérêts locaux, mais investir le pouvoir central des pouvoirs qui lui sont indispensables pour assurer le maintien de l'unité nationale. Pour que l'Autriche continuât à subsister, il ne fallait pas, disaient-ils, lui refuser es conditions qui seules rendaient son existence possible. A tous les raisonnemens du ministre, reproduits pendant plusieurs entretiens, Deák répondait simplement : « Que votre excellence me pardonne, je ne connais que la constitution hongroise. Tant qu'elle n'est pas rétablie, je ne puis rien, car je ne suis rien. Je n'existe pas. » Le ministre insista, pressa en vain : il ne put le faire dévier de sa résolution.

Le cabinet viennois négociant avec Deák comme avec le représentant de la Hongrie, son autorité morale s'accrut encore. Une lettre d'un de ses compatriotes, écrite vers 1860, nous explique bien l'origine de ce prodigieux ascendant. — Pour Deák, disait-il, la vérité et la justice l'emportent sur tout intérêt politique, même sur celui de sa patrie, si celui-ci pouvait être en opposition avec le droit. On dit que les perles fines perdent leur éclat quand la personne qui les porte devient malade. Deák cesserait d'être lui-même, s'il devait prêter la main à ce qu'il considérerait comme une atteinte au droit, même pour délivrer son pays de l'oppression. Il ne ferait rien que sa conscience n'avouât pas, et nul ne sait jusqu'à quel point il porte le scrupule. Sa vue est perçante, la rectitude de son jugement est sans égale; mais il hésite à agir, tant il craint de ne pas bien agir. Il s'ensuit que beaucoup de gens, le voyant demeurer en repos au moment où, dans leur impatience, ils s'attendaient à le voir marcher en avant, l'accusent de manquer de courage; mais le peuple est frappé de la simplicité de sa vie, de la pureté de son caractère, de la logique de sa conduite politique, qui depuis quarante ans n'a pas varié. Il sait que Deák est incorruptible, que les promesses et les menaces ne l'ébranleront pas, que ni les influences de la cour, ni les murmures de la foule, ni les objurgations de ses amis, ni la crainte de la mort, ni même l'exaltation du sentiment patriotique, ne le feront sortir de la voie qu'il s'est tracée. Il lui attribue une sagesse surhumaine, une prudence, une prévoyance à déjouer tous les piéges et tous les périls. Deák est aux yeux des masses le type de la justice, l'organe de la vérité, la pierre de touche du bon droit. Il n'inspire point d'enthousiasme, car il n'a jamais cherché à entraîner personne par ses discours ou ses écrits; mais la nation entière croit que c'est de lui seul qu'elle doit recevoir le mot d'ordre. Aucun parti ne parviendrait à entraîner le peuple sans l'assentiment de Deák, car chacun pense que lui seul peut dire quand il sera prudent et juste de passer à l'action. Les exilés, quelque populaires qu'ils soient, ne trouveraient nul écho dans le pays, si Deák

se taisait; mais qu'il se lève, qu'il parle, et toute la Hongrie comme un seul homme obéira à sa voix. — L'appréciation dont nous venons de reproduire le sens explique pourquoi les Hongrois n'ont profité ni de la guerre d'Italie en 1855, ni de la guerre d'Allemagne en 1866, pour secouer un joug détesté. C'est que « le sage de la patrie, » qui ne voulait pas l'anéantissement de l'Autriche, ne leur en avait pas donné le signal. Bientôt son rôle allait devenir plus actif.

Le diplôme impérial du 20 octobre 1860 avait établi, sur le papier du moins, le système constitutionnel, car l'empereur François-Joseph y déclarait qu'à l'avenir aucune loi ne serait édictée, changée ou suspendue sans la coopération de la diète. Celle-ci devait avoir dans ses attributions les objets d'intérêt commun, comme la diplomatie, les finances, l'armée; le reste était réservé aux délibérations des assemblées provinciales. Le diplôme fut d'abord favorablement accueilli en Hongrie. Cependant se déciderait-elle à envoyer des députés au *reichsrath*, reconnaissant ainsi à cette assemblée centrale le droit de disposer de ses trésors et de ses soldats? consentirait-elle à n'être plus qu'une province de l'empire au lieu de continuer à être le royaume indépendant de saint Étienne? Là était la difficulté. Deák espéra qu'on pourrait arriver à une transaction acceptable par les deux partis, pourvu qu'on reconnût à la diète hongroise le droit de discuter les conditions de l'accord. Sur ce point-là, il n'admettait pas de transaction. Il reprenait l'ancienne et fière devise des Magyars : *nihil de nobis, sine nobis*. A Vienne, on était loin de marcher dans cette voie. Les Allemands, partisans d'une centralisation plus forte, avaient reproché au diplôme d'octobre de trop concéder au principe fédéraliste. La patente du 26 février 1861 vint étendre la compétence du pouvoir central : elle décidait que la Hongrie serait représentée au *reichsrath* par 85 députés, et elle accordait une représentation spéciale à la Transylvanie et à la Croatie, ce qui semblait admettre que ces *partes adnexæ* du royaume de saint Étienne n'auraient pas à envoyer de députés à Pesth. C'était porter atteinte à son intégrité territoriale.

Quelle fut l'attitude de Deák en présence de ces importans changemens? Quand les anciens conservateurs hongrois eurent obtenu le diplôme d'octobre, le chancelier baron Vay, qui était chargé de le promulguer en Hongrie, crut devoir s'adresser à Deák. Il lui demanda son concours, et le pria tout au moins de ne pas commencer la lutte sur le principe même de la constitution octroyée. Deák refusa de prendre des engagemens. Toutefois il ne voulut se mêler à aucune agitation hostile. Seulement, quand les journaux de Vienne le sommèrent de se prononcer, il déclara que, suivant lui, le seul terrain

sur lequel une entente était possible était celui des lois de 1848. Il disait en même temps à ses compatriotes qu'ils arriveraient plus tôt au but par des négociations conduites avec fermeté que par une rupture immédiate et violente.

En décembre, accompagné de son ami Eötvös, il eut à Vienne une longue conférence particulière avec l'empereur. Il en emporta sans doute la conviction qu'une entente était possible, car à son retour en Hongrie il changea complétement d'attitude, et après douze ans d'abstention absolue il rentra dans la vie publique avec décision et activité. Le moment d'agir lui semblait venu. On s'occupait de la réorganisation judiciaire des comitats et de la réforme de la législation hongroise. Il intervint dans cette élaboration avec sa modération et sa fermeté habituelles. D'une part, il n'admit point les exigences des radicaux, mais d'autre part il repoussa énergiquement le droit pénal et la législation sur la presse de l'Autriche comme contraire aux lois hongroises et au régime constitutionnel. La ville de Pesth répondit par une adresse au rescrit royal du 16 janvier 1861. Ce fut encore Deák qui la rédigea dans l'esprit d'opposition légale qui était le sien.

Les élections pour la diète eurent lieu conformément à la loi électorale de 1848. C'était déjà une première concession. Deák fut élu le 11 mars 1861 par la ville de Pesth. Dès les premiers jours, on put prévoir le rôle prédominant qu'il allait jouer. La méfiance pour tout ce qui émanait de Vienne, l'hostilité contre le gouvernement, étaient si grandes qu'un conflit s'éleva avant même l'ouverture de la diète. Une loi de 1848 avait décidé qu'à l'avenir cette assemblée se réunirait à Pesth. Le ministère, probablement pour marquer la prééminence de la couronne, crut devoir convoquer la diète à Bude, où se trouve le palais du souverain. Les députés se réunirent pour délibérer sur le parti à prendre. Les modérés proposèrent de se rendre d'abord à la séance solennelle d'ouverture à Bude, puis de se transporter à Pesth pour y tenir les séances ordinaires. Cette transaction ne satisfit point les députés de la gauche. Dès l'abord, ils voulaient contraindre le gouvernement à respecter l'œuvre de 1848 tout entière. Sur ce point, ils n'admettaient aucune concession, même pour une simple formalité. Ils proposaient de déclarer traître à la patrie tout député qui assisterait à la séance d'ouverture à Bude. Deák se lèva et déclara que, quoique dévoué aux lois de 1848 et peu amateur des cérémonies officielles, il se rendrait à Bude, dût-il être tout seul. L'opposition avancée avait la majorité; néanmoins ce fut la proposition du parti modéré qui fut suivie. Deák avait eu le courage de dire et la gauche le bon sens de faire ce qui était raisonnable.

A peine la diète se fut-elle réunie à Pesth que la question se présenta de savoir sous quelle forme elle allait faire connaître ses griefs et ses réclamations. La gauche, qui reconnaissait pour chef le comte Teleki, se prononçait pour une « résolution. » Elle devait blesser l'empereur et rendre impossible toute négociation ultérieure. Deák proposait de donner à l'exposé de principes que la diète voulait faire la forme d'une adresse. — Le langage, la conduite, pouvaient être fermes, mais pourquoi rendre le conflit inévitable? S'il doit avoir lieu, disait Deák, que la responsabilité en retombe sur la cour, non sur la diète. — Céder sur l'accessoire pour obtenir l'essentiel, telle a toujours été sa maxime.

Tandis que Deák travaillait avec son ami le publiciste Csengery à la rédaction du projet d'adresse qu'il comptait présenter aux chambres, le parti de l'opposition s'efforçait de grossir ses rangs. L'hostilité contre le cabinet autrichien était générale. Presque tous les députés s'étaient prononcés dans les réunions électorales contre la patente de février. A mesure qu'ils arrivaient de leur comitat, la gauche s'emparait d'eux et leur prêchait une ligne de conduite qui répondait parfaitement à la vivacité de leurs sentimens anti-autrichiens. Deák, lui, ne faisait rien pour que son opinion triomphât. Il lui répugne de se servir de son influence personnelle pour obtenir un vote. Il pousse le respect des convictions d'autrui si loin, à un tel excès peut-on dire, qu'il ne cherche pas même à conquérir des partisans ou à faire partager ses idées par l'entraînement de l'éloquence. Il veut que ce soit la seule évidence de la vérité qui subjugue ses contradicteurs. Le jour même où Deák devait donner lecture son projet d'adresse, une funèbre nouvelle se répandit dans Pesth : Ladislas Teleki, le chef de l'opposition, venait d'être trouvé mort dans sa chambre. Le dernier mot de ce drame n'est pas encore connu. Tiraillé, dit-on, entre certains engagemens pris envers empereur et la conduite que lui commandait son patriotisme, il se serait dérobé par un coup de pistolet à une position intolérable. Deák, atterré de l'événement, demanda la parole à l'ouverture de a séance pour prononcer l'éloge de son adversaire politique, mais son émotion fut si vive que es larmes lui enlevèrent la voix. Un frisson parcourut l'assemblée, et la discussion fut ajournée.

C'est le 13 mai suivant que Deák lut cette fameuse adresse qui pour la première fois appela sur son nom l'attention du monde entier. La diète hongroise vit se produire ce jour-là un fait à peu près sans exemple dans les annales parlementaires des autres pays. Quoique ayant perdu son chef, l'opposition avancée avait une maorité de quelques voix. Elle voulait que la chambre adoptât une « résolution. » Tisza et Ghyczy, qui avaient pris la place de Te-

leki, avaient déployé une ardente activité pour obtenir ce résultat, et cependant, quand le moment du vote arriva, la gauche décida que trois de ses membres quitteraient la salle afin que l'adresse de Deák fût adoptée sans qu'aucun des partisans de « la résolution » eût à voter contrairement à ses convictions.

Les dernières paroles de son discours avaient produit une impression profonde. « On prétendra peut-être, avait-il dit, que ma politique est craintive et lâche. Celui-là seul est craintif et lâche qui songe à sa propre personne là où l'intérêt de la patrie est en jeu; mais il ne mérite pas ce reproche, celui qui, sans s'inquiéter de son intérêt particulier, ne songe qu'au péril de son pays. Quand il ne s'agit que de nous, nous pouvons courir les hasards; quand il s'agit de ceux qui nous ont confié leur destinée, du sort de la patrie, alors il ne faut rien risquer, la prudence est un devoir. Il nous faut tout risquer pour la patrie, mais nous ne pouvons risquer la patrie elle-même. Je sais que nos ennemis, pendant les sombres années que nous avons traversées, ont rempli jusqu'au bord la coupe de nos amertumes. Je comprends que ce serait pour nous un âpre soulagement de laisser éclater la voix longtemps comprimée de nos colères et de nos douleurs, de donner un libre cours à notre juste indignation sans nous inquiéter des conséquences qui en pourraient résulter. Moi aussi, je partage le ressentiment qu'éprouve tout Hongrois contre ceux qui ont ruiné tant d'existences et semé tant de deuils dans notre patrie; mais je sens en moi la force d'aimer mon pays plus que je ne hais nos ennemis. Je préfère imposer silence au ressentiment dont mon âme déborde plutôt que de me laisser entraîner à un acte qui pourrait nuire à la Hongrie. Je connais toute la puissance de l'opinion publique. Je sais qu'elle élève qui la sert, et abat qui lui résiste. J'admets qu'il faut en tenir grand compte; mais j'ai un ami fidèle qui parle plus haut encore à mon cœur que l'opinion publique, un ami qui ne se laisse point fléchir, dont les injonctions sont sacrées pour moi, et dont le blâme me tuerait : cet ami incorruptible, c'est ma conscience. » L'orateur croyait parler devant une majorité hostile et jouer sa popularité; mais son triomphe fut complet. Jamais son merveilleux ascendant ne s'imposa d'une façon plus irrésistible. Ses adversaires les plus décidés furent subjugués.

Quand le projet d'adresse fut publié, il provoqua dans tout le pays un transport d'orgueil patriotique. Les journaux de Vienne eux-mêmes reconnurent que nul dans l'empire n'était capable de répondre à ce document magistral. En montrant quels étaient les droits que l'histoire et les traités donnaient à la Hongrie vis-à-vis de l'Autriche, il fournissait à un peuple fanatique de son passé un

terrain légal pour la résistance dont rien désormais ne pourrait plus l'arracher. Cette adresse était comme une nouvelle bulle d'or où étaient inscrits tous les titres de noblesse et toutes les libertés de la nation magyare, elle est insérée au trésor des archives nationales, et sans cesse on la cite avec fierté. Ainsi que le disait alors un émigré hongrois, Deák l'a déposée sur le seuil qui sépare l'Autriche de la Hongrie, et nul empereur ne montera plus sur la « colline du couronnement » sans l'avoir relevée pour s'y conformer.

Dans cette mémorable pièce, celui qu'on appelait le « sage de la patrie » dit d'abord nettement que la Hongrie ne peut accepter une constitution octroyée. Ce qu'elle veut, c'est qu'on lui rende son antique constitution, née du développement historique de la nation, garantie par des traités, consacrée par l'expérience des siècles, et que le peuple lui-même pourra modifier, si les nécessités de l'époque le réclament. Le droit et la justice, la sainteté des contrats sont pour nous, ajoutait-il; contre nous, il n'y a que la force des armes. On veut faire de la Hongrie une partie intégrante, une province d'un empire autrichien, d'un état unitaire qui n'a jamais existé : nous ne pouvons y consentir sans sacrifier l'existence indépendante, la constitution traditionnelle de la Hongrie, et c'est ce que nous n'avons pas le droit de faire. La pragmatique sanction, qui est le traité en vertu duquel l'empereur est roi de Hongrie, considère notre pays comme un état indépendant. Les successeurs de Charles III, Marie-Thérèse, Léopold II, François Ier, Ferdinand V, ont tous respecté notre indépendance et notre droit de ne payer d'autres impôts que ceux votés par la diète. Joseph II seul a refusé de se faire couronner pour ne pas devoir sanctionner nos priviléges dans son diplôme inaugural. Aussi la Hongrie ne l'a-t-elle jamais reconnu comme son souverain légitime, et ses rescrits n'ont pas été insérés dans le recueil de nos lois. Le lien que la pragmatique sanction et tous les autres traités ont établi entre la Hongrie et les états héréditaires est une sorte d'union personnelle. De véritable union réelle, il n'y a pas trace. L'intérêt le plus évident de notre pays nous défend de confier la faculté de lever chez nous des hommes et des impôts aux décisions d'une assemblée où nos représentans seraient en minorité. L'Autriche a à défendre en Allemagne des intérêts qui ne sont pas les nôtres. Elle fait partie de la confédération, la Hongrie point, et cependant celle-ci pourrait être entraînée à prendre part à une guerre qui ne la concernerait en aucune manière. — Après avoir réclamé la restitution à la couronne de saint Étienne de toutes les *partes adnexæ*, Transylvanie, Croatie, Slavonie et confins militaires, l'adresse finissait par déclarer catégoriquement que jamais la Hongrie n'enverrait de députés à un parlement central, que ja-

mais elle ne sacrifierait son indépendance et ses libertés, garanties par la constitution, par les lois, par les diplômes d'inauguration et par les traités.

Ce qui étonne dans ce document, c'est qu'il n'y est pas fait appel une seule fois, même indirectement, au droit naturel. Deák n'invoque que le droit historique. C'est le contraire qu'on fait ordinairement quand on veut résister aux souverains et fonder la liberté. « Les droits des hommes réunis en société, disait Turgot, ne sont point fondés sur leur histoire, mais sur leur nature. » Cela est vrai; un abus n'est pas respectable parce qu'il est ancien, une iniquité ne devient pas légitime parce qu'elle a duré. L'esclavage remonte aux premiers jours de l'humanité; on a cependant bien fait de l'abolir. Mais Deák, trouvant dans l'antique constitution de son pays les libertés modernes, et ayant à se défendre contre une dynastie d'ancien régime, choisissait admirablement son terrain en invoquant la tradition. Il s'appuyait sur le principe même d'où le souverain tirait sa légitimité. Celui-ci ne pouvait donc l'attaquer sans ébranler le fondement de sa puissance. M. de Schmerling, comme Joseph II et Necker, voulait brusquer les réformes et reconstruire l'état d'après un modèle plus régulier en renversant les institutions léguées par le passé. « Le premier devoir d'un ministre, disait Necker à propos des résistances de la Bretagne, est de faire rentrer cette province dans le droit commun sans tenir compte des priviléges incompatibles avec l'unité de la monarchie. » M. de Schmerling tenait exactement le même langage au sujet de la Hongrie. L'opinion en Europe était disposée à lui donner raison. L'Autriche offrait une constitution moderne, la Hongrie défendait des institutions vieillies. M. de Schmerling était un réformateur éclairé, Deák un conservateur étroit. L'adresse de Deák paraissait être l'œuvre d'un légiste, non d'un homme d'état. Et cependant j'incline à penser que Deák n'avait pas tort.

Sans doute la France, en 1789, ne trouvant que servitude dans son passé, a bien fait de rompre avec lui; mais la Hongrie, rencontrant la liberté dans le sien, devait y rester attachée. En France, les états-généraux n'étaient qu'un souvenir effacé de la mémoire du peuple, et le droit ancien que le recueil des anciennes iniquités. Aussi, depuis les légistes du moyen âge jusqu'aux économistes du XVIIIe siècle, tous les partisans de la justice et de l'égalité ont favorisé l'extension du pouvoir central; mais la royauté étant devenue plus tyrannique, plus odieuse et plus ruineuse surtout que l'aristocratie et que les administrations locales, successivement immolées à son profit, la révolution a tout balayé. En Hongrie, la noblesse, c'était en grande partie le peuple même; les institutions locales éma-

naient directement de lui; les diètes s'étaient succédé sans interruption depuis mille ans, et toujours elles avaient défendu les droits de la nation. Celle-ci était fière de ses lois, de sa constitution; elle les adorait et s'était toujours montrée prête à verser le plus pur de son sang pour les défendre. On conçoit que Deák, interprète fidèle de ses concitoyens, n'en ait rien voulu sacrifier en échange d'un régime nouveau octroyé et d'une efficacité incertaine. Ce qu'il n'a jamais consenti à abandonner, c'est « la continuité du droit. » Il savait toute la force que la tradition donne à la liberté. L'Angleterre conserve ses institutions représentatives, les États-Unis leur régime républicain, parce que ces deux pays y sont arrivés peu à peu, par un développement organique, par la tradition. La France semble ne pouvoir garder la liberté, qu'elle a si souvent et si héroïquement conquise, parce qu'elle y arrive toujours brusquement, en un jour de fureur populaire, sans que rien, ni son éducation, ni son histoire, ni son culte, ne la préparent à en jouir. En tout, la part de la tradition est grande, et qui veut s'en passer échoue. Voulez-vous réformer d'un coup l'organisation politique ou sociale d'un peuple, les mœurs, les idées, les intérêts résisteront, et vous aboutirez au despotisme après avoir traversé l'anarchie. Les yeux fixés sur la justice idéale, améliorez ce qui existe, corrigez les abus, et vous vous rapprocherez du but, quelque haut placé qu'il soit. La France, à la fin du XVIIIe siècle, a voulu rompre complétement avec l'ancien culte; après un prodigieux effort, elle est retombée aujourd'hui sous le joug d'une autorité plus intolérante que celle d'autrefois. Au XVIe siècle, l'Allemagne et l'Angleterre ont procédé en religion par voie de réforme; elles ont respecté la part de la tradition : le mouvement émancipateur a réussi. Dans les arts, c'est la tradition qui a permis aux hommes inspirés de créer des chefs-d'œuvre. Les grandes épopées nationales sont des légendes transmises, remaniées, à qui un poète est venu donner une forme définitive. Les drames des tragiques grecs, ceux de Shakspeare, de Racine, de Corneille, de Goethe, de Schiller, ont un fonds traditionnel. La peinture marche à sa perfection par une tradition ininterrompue et facile à suivre en Italie depuis Cimabue jusqu'à Raphaël. Pour la sculpture, pour l'architecture, la part de la tradition est bien plus grande encore. Remontez à l'origine des plus étonnantes inventions modernes, la locomotive, le télégraphe électrique par exemple, vous verrez qu'on n'y est arrivé que par des améliorations successives. La société, pas plus que la nature, n'aime à procéder par ces « écarts absolus, » que vantait Fourier. Les prodigieux changemens dont la surface de notre globe porte la trace se sont accomplis peu à peu, prétendent les géologues, le temps faisant l'œuvre de la force. Nos institutions,

nos lois aussi subiront de profondes transformations, mais les plus radicales et les plus durables ne seront pas brusques.

L'adresse de Deák fut très mal accueillie à Vienne. Elle énumérait d'une façon trop décidée les conditions auxquelles seulement la Hongrie consentirait à traiter. C'était le « sinon, non » des Aragonais. La chancellerie impériale y répliqua par un rescrit en date du 21 juillet. Il y était dit que l'union entre la Hongrie et les états héréditaires était tout autre que personnelle, qu'elle était plutôt réelle, que la Hongrie avait toujours été obligée de contribuer aux dépenses générales, que les lois de 1848 ne pouvaient être complétement remises en vigueur, attendu qu'elles avaient produit de graves désordres, et que dans l'intérêt de l'empire et du royaume il était urgent d'envoyer des députés au *reichsrath* de Vienne pour y discuter « les affaires communes. » En somme, c'était là le point auquel on tenait. Pourvu que les Hongrois se fissent représenter à la diète centrale, on leur aurait concédé tout le reste; mais les Hongrois sont de ces gens « à cou raide » dont parle l'Écriture. Il est impossible de les faire céder, surtout quand ils s'appuient sur leur « droit historique; » c'est un peuple de soldats et de juristes. Chacun d'eux est armé de son sabre et de son *corpus juris*. A défaut de l'un, ils se servent de l'autre. Ils invoqueront Verböczy d'abord, Rákóczi ensuite. Le rescrit impérial provoqua une explosion de mécontentement. Il n'y eut plus deux partis au sein de la chambre, il n'y en eut plus qu'un. On décida que jamais on ne céderait aux injonctions de Vienne, et on chargea Deák de faire connaître cette résolution.

La nouvelle adresse que Deák rédigea, et qui fut adoptée à l'unanimité, reproduit les mêmes argumens que la première, les développe, les fortifie par de nombreux précédens historiques. Il y réfute point par point et avec une impitoyable logique toutes les affirmations de son impérial contradicteur. Comme mémoire juridique, c'est un chef-d'œuvre qui n'aurait peut-être pas excité l'enthousiasme de tout autre peuple que des Hongrois, mais qui aurait entraîné le verdict de toute cour de justice. C'est un résumé de l'histoire politique de la Hongrie et une exposition de son droit constitutionnel. Le débat était sans issue. M. de Schmerling voulait faire du royaume de saint Étienne une province autrichienne; Deák et la nation tout entière réclamaient à Pesth une diète souveraine et un ministère responsable. L'adresse elle-même disait que toute communication ultérieure était inutile. Le 21 août 1861, la dissolution de la diète était prononcée. Celle-ci, s'appuyant sur la disposition constitutionnelle qui ne permet pas au souverain de dissoudre le parlement avant l'examen du budget, inséra au pro-

cès-verbal une protestation solennelle déclarant qu'elle ne cédait qu'à la force. Pendant cette bataille parlementaire de cinq mois, Deák, comme le commandant d'une place assiégée, n'avait pas quitté un instant la brèche attaquée par l'ennemi. La patrie s'était personnifiée en lui. Elle lui avait donné plein pouvoir. Il parlait et négociait en son nom, ou plutôt Deák, c'était la Hongrie.

Il paraît que le jour même de la dissolution de la diète il reprit sa manière de vivre habituelle, et qu'il alla avec quelques amis jouer aux quilles dans un cabaret de campagne des environs de Bude. On lui en a fait un reproche. Comment pouvait-il se livrer ainsi à de vulgaires distractions au moment où il avait donné le signal d'une lutte décisive entre son pays et l'Autriche? Comment expliquer tant d'indifférence en présence de si graves événemens? Deák, a-t-on répondu, était rentré dans la vie privée. A aucun prix, il ne voulait prendre la pose d'un martyr : il était d'ailleurs heureux du résultat de la session. Il était sûr de la victoire. Il avait donné à son pays un programme raisonnable qui avait été adopté à l'unanimité par tous les partis. Cette unanimité rendait toute révolution inutile, car elle assurait le triomphe de la résistance légale. Quand une nation tout entière est décidée à ne rien abandonner de ses droits, la compression, eût-elle à ses ordres une armée de gendarmes, n'en viendra pas à bout à moins de l'exterminer. Il savait que l'Autriche serait bientôt réduite à céder et que l'indépendance de la Hongrie triompherait. C'est pour cela que le soir du 21 août 1861 Deák buvait gaîment de l'*ofener*, et jouait aux quilles sous les tonnelles de la *Schöne Schäferin*.

Au mois de septembre, les assemblées locales de toutes les villes et de tous les comitats furent dissoutes. Des commissaires royaux reprirent le direction de l'administration. Le régime autocratique était rétabli comme au temps de Bach. En même temps, pour isoler les Hongrois, on exaltait le sentiment national en Croatie et en Transylvanie; on obtenait que des députés seraient envoyés à Vienne par les Roumains et les Saxons, en faveur de qui on avait abaissé le cens électoral. « Nous pouvons attendre, » avait dit fièrement M. de Schmerling, comptant que la Hongrie se lasserait de sa résistance. Il se faisait illusion sur la situation de l'Autriche. Menacée au sud par l'Italie, qui revendiquait Venise, au nord par la Prusse, qui aspirait à conquérir la prééminence en Allemagne, c'était une singulière imprudence de conserver sur ses flancs une Hongrie profondément ulcérée, que la main de Deák arrêtait seule sur le seuil d'une insurrection armée. Au printemps de 1865, l'empereur vit enfin le danger. C'est encore à Deák qu'on s'adressa par l'intermédiaire des magnats du parti conservateur, George Mayláth

et Sennyei. Le modeste avocat de Pesth qui tenait en ce moment dans ses mains le sort de l'empire des Habsbourg fit connaître les conditions qui rendraient possible un accord avec la Hongrie. Celle-ci ne sacrifierait rien de son autonomie. Son indépendance serait garantie, mais les objets d'intérêt commun se règleraient de commun accord. C'était l'esquisse du *dualisme* adopté depuis. L'impératrice engageait, dit-on, son époux à céder. Elle connaissait la langue et la littérature hongroises. Elle avait pour les Magyars plus de sympathie que la chancellerie viennoise. Un vague instinct lui révélait que le temps pressait. En juin, François-Joseph fut reçu avec enthousiasme à Bude. Par le manifeste de septembre, le ministère Belcredi suspendit la constitution de février 1861 afin de pouvoir élaborer une organisation acceptée par la Hongrie. Enfin en décembre l'empereur ouvrit en personne la diète à Pesth. L'accueil fut très brillant et très chaleureux. Les Hongrois se méfient de l'empereur d'Autriche, mais malgré tout ils aiment encore leur roi. De part et d'autre, on croyait pouvoir arriver à s'entendre; toutefois Deák ne voulait transiger en rien sur « la continuité du droit. » Il fallait d'abord remettre en vigueur les lois de 1848, votées par la diète et sanctionnées par le souverain. Quand un ministère responsable aurait été nommé, il pourrait proposer les modifications jugées nécessaires. C'est ce qu'une nouvelle adresse exposa. Le ministère Belcredi, qui désirait contenter la Bohême et la Croatie, ne put se décider à une concession qui devait irriter tous les Slaves. Il hésita, et répondit encore une fois par un rescrit en février 1866. L'ajournement de la diète suivit, et l'Autriche alla affronter sur les champs de bataille la Prusse et l'Italie sans avoir la Hongrie derrière elle.

Deák et son parti n'auraient point donné la main aux exilés de Klapka pour soulever la Hongrie, et après Sadowa ils n'abusèrent point de la défaite de l'Autriche pour augmenter leurs exigences, mais il n'en est pas moins certain qu'ils furent satisfaits des résultats de la guerre. Verser le sang hongrois pour garder Venise ou pour conquérir la prépondérance en Allemagne leur semblait également déplorable. Eötvös avait toujours fait voir dans ses publications que les plus grands dangers de la Hongrie provenaient de ce que l'Autriche faisait partie de la confédération germanique. Il dut donc saluer avec satisfaction le jour où elle en sortit. Qu'on désirât faire des états autrichiens un état unitaire, rien de plus naturel : l'erreur a été de croire qu'avec tant de nationalités distinctes, hostiles, ce vœu était réalisable, et en poursuivre l'accomplissement par la force était une folie qui menait à l'iniquité. Les événemens de 1866 ont mis un terme définitif à ces tentatives.

M. de Beust, arrivé au pouvoir, comprit qu'il fallait accepter sans discuter le programme de Deák, et c'est des mains du juriste hongrois que l'empire-royaume reçut l'organisation constitutionnelle qui y est maintenant en vigueur. Quand on étudie cette organisation, on ne peut se défendre d'admirer la prévoyance, la vigueur d'esprit, le génie politique qu'il a fallu pour construire un mécanisme qui répondît aussi bien aux nécessités diverses et souvent contradictoires de la situation; seulement, je l'ai dit et je le crois encore, ce mécanisme est trop compliqué pour bien marcher en temps de crise (1). C'est en dehors des délégations et d'homme à homme que M. de Beust a réglé les affaires avec le ministère hongrois, et quand il s'est agi de réorganiser l'armée, le ministre de la guerre « commun » n'a pas hésité à se rendre à Pesth pour défendre ses idées. Qu'un dissentiment sérieux se produise, que l'opposition triomphe en Hongrie, et il faudra arriver à des combinaisons plus simples et moins sujettes à se déranger. Dans son adresse de 1861, Deák a dit que le lien qui unissait le royaume à l'empire était l'union personnelle. Libre de choisir, c'est la forme qu'il eût sans doute adoptée. Il est probable qu'on y reviendra. Celle qui existe maintenant n'est que le dualisme en voie d'éclosion, *im werden;* à l'état parfait, le dualisme, c'est l'union personnelle.

C'est dans les débats d'où sortit l'*Ausgleich* qu'on peut admirer la vigueur de logique et l'extrême bon sens de Deák. En défendant son projet contre ses adversaires Tisza et Ghyczy, il ne dissimule pas les imperfections de son œuvre; tout ce qu'il veut prouver, c'est que dans la situation que les circonstances ont faite, il faut bien l'accepter. Ici encore il se montre fidèle à sa maxime favorite : ne céder à aucun prix sur le fond même du droit, mais transiger sur les détails d'exécution. Par l'adoption de l'*Ausgleich,* il était arrivé au but qu'il avait toujours poursuivi. La Hongrie avait reconquis ses libertés, son autonomie était respectée. La continuité du droit ne recevait aucune atteinte, et d'autre part les états héréditaires étaient dotés d'un régime constitutionnel, garantie indispensable du respect de la constitution hongroise. Il est certain qu'en 1867 c'est l'accord de M. de Beust et de Deák qui a sauvé l'Autriche d'une dissolution imminente.

On a voulu comparer Deák à Monk, qui, lui aussi, a restauré une dynastie; mais rien ne justifie ce parallèle, ni la nature de l'entreprise, ni les moyens employés pour la faire réussir. Monk a conspiré et conspiré contre la liberté au profit d'un régime si détestable, qu'il a fallu une seconde révolution pour en débarrasser

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril 1868.

l'Angleterre : il avait pour armes le mensonge, la dissimulation, et pour récompense de ses services il s'est fait combler de titres et de richesses. Deák n'a jamais eu d'autre moyen d'influence que son amour du droit et de la vérité, son bon sens et sa probité politique. S'il a contribué à raffermir le trône impérial ébranlé, ce n'est pas dans un intérêt dynastique, c'est pour permettre à la Hongrie de s'appuyer sur une Autriche régénérée. Et quant au prix de ses services, jamais il n'en voulut recevoir aucun, pas même des mains d'une nation reconnaissante. Il n'est guère d'exemple d'un désintéressement aussi absolu. Qu'il ait toujours refusé les honneurs et les richesses, on songe à peine à lui en faire un mérite, tant son âme paraît naturellement supérieure à ces avantages que les hommes de notre temps poursuivent avec âpreté. L'antiquité, l'âge moderne, nous offrent d'autres grands citoyens chez qui l'amour de la patrie avait étouffé toute vanité et toute cupidité; mais ce qui, même sur les cœurs les plus détachés des biens grossiers, exerce un grand attrait, c'est la popularité, l'applaudissement de la foule, la branche de laurier qu'offre la gratitude de tout un peuple. A cela même Deák paraît indifférent; son seul mobile est l'amour de son pays, la seule récompense qu'il cherche, la conscience du devoir rempli.

D'après un usage qui remonte à l'époque où les rois de Hongrie étaient électifs, le palatin devait demander au peuple rassemblé s'il acceptait le souverain élu, et après la réponse affirmative il lui posait la couronne sur la tête. La dignité de palatin n'était pas occupée, et on était décidé à la supprimer : qui donc allait remplir cet office le jour du couronnement? Il n'y eut qu'une voix : c'est Deák, c'est lui qui a rendu l'auguste cérémonie possible, c'est donc lui aussi qui doit poser la couronne sur la tête de l'empereur. A la diète, un vote unanime proclama son nom. Il s'excusa d'abord avec douceur, puis, comme on insistait et qu'on voulait presque le contraindre à accepter, il s'emporta; le visage empourpré, furieux, il déclara qu'il donnerait sa démission plutôt que de consentir. C'est ainsi qu'il se déroba au plus grand honneur que le parlement pût lui décerner. L'empereur de son côté aurait désiré lui offrir quelque marque de sa gratitude. Deák ne voulut même point en entendre parler. Il n'y eut pas jusqu'au portrait de sa majesté impériale qu'il ne crût pouvoir refuser, non par manque de déférence, mais parce que, d'après lui, l'homme qui a fait son devoir n'a pas besoin d'en être récompensé. A la diète aussi on parla de lui voter une récompense nationale, comme le parlement anglais le fait d'ordinaire en faveur des hommes qui ont rendu au pays quelque service signalé; mais le projet fut abandonné : on savait trop bien que Deák refuserait avec indignation. L'empereur ayant demandé au

chef du cabinet s'il ne pouvait donc rien faire qui pût être agréable au « sage de la patrie, » le comte Andrássy lui répondit : « Sire, vous avez à votre disposition trésors, places, honneurs. Pour tout autre vous pouvez beaucoup, pour Deák vous ne pouvez rien. » Le jour du couronnement, je cherchai, parmi les groupes brillans qui défilaient sur le pont de Pesth ou qui se pressaient dans les tribunes réservées l'homme éminent dont chacun répétait le nom, et dont la prudence avait amené le triomphe de la Hongrie constitutionnelle. Je ne l'aperçus nulle part. J'appris plus tard que, fuyant la foule, il s'était retiré dans l'appartement qu'il occupait à l'hôtel de la reine d'Angleterre. Est-ce misanthropie, dédain ou affectation d'originalité? Aucunement. En bon bourgeois, il a ses habitudes, et, sa besogne faite, il aime à ne pas y être infidèle. Qu'il donne le signal de la lutte contre l'empereur ou qu'il lui rende la couronne que Kossuth lui avait enlevée, il ne faut point que cela l'empêche de faire sa partie de quilles ou sa promenade champêtre.

Le nouveau ministère hongrois aurait voulu qu'il se mît à sa tête. Il s'y est refusé, soit par une antipathie instinctive contre toute position élevée, soit plutôt parce qu'il croit pouvoir rendre plus de services en qualité de simple député. En Hongrie, les défenseurs de la liberté sont tellement habitués à se trouver dans l'opposition, le Magyar est si avide d'indépendance, que nul ne se range volontiers dans un parti ministériel. Aussi ceux qui soutiennent le ministère actuel s'appellent-ils le parti Deák. La situation est quelquefois difficile pour les membres du cabinet. Ils ont la responsabilité du pouvoir, et cependant le pouvoir réel n'est pas en leurs mains. Deák n'approuve pas toujours les projets ministériels dans tous leurs détails; il les amende d'ordinaire dans le sens de la liberté et de façon à donner satisfaction aux minorités. Récemment encore, à propos des lois confessionnelles, il a réclamé en faveur des dissidens. Dans le compromis avec la Croatie, élaboré de commun accord avec Eötvös, il a donné une preuve nouvelle de cet esprit de tolérance et d'équité qui le distingue. En 1862, sous le joug de la plus dure oppression, il avait adressé aux Croates un éloquent appel. Aujourd'hui que la Hongrie triomphante peut dicter ses conditions, il n'en a profité que pour les rendre si favorables à la Croatie qu'elles ont été accueillies à Agram par une illumination générale. Cette hostilité furieuse des Slaves du sud qui a perdu la Hongrie en 1849 est aujourd'hui apaisée, et si jamais les Magyars avaient encore à défendre leurs libertés, les Croates, loin d'être contre eux les instrumens aveugles de la réaction, seraient à leurs côtés pour protéger avec eux la patrie commune et leur antique constitution. L'effet produit par cette habile convention a été

tel qu'une partie des populations cisleithanes aspire à s'annexer à la Hongrie.

En fait de politique étrangère, Deák est partisan décidé de la paix. Il sait que c'est par la paix seulement que son pays acquerra plus de richesse, de stabilité, d'influence, et il n'ignore aucun des dangers auxquels la guerre peut l'exposer. Il est bon qu'on le sache à Vienne et ailleurs, jamais la Hongrie ne donnera ses armées et ses trésors pour soutenir les projets que la dynastie pourrait nourrir de reconquérir sa position en Allemagne. Le discours si habile que M. de Beust a prononcé récemment à la fête des tireurs, à Vienne, a semblé déjà trop allemand à Pesth, et le journal du parti Deák, le *Pesti Napló*, s'est fait l'organe des susceptibilités hongroises et a fait entendre des menaces de séparation. Le lien qui retient le royaume à l'empire est si fragile, qu'il ne faut pas l'exposer à une épreuve où les intérêts évidens des deux moitiés de l'état les entraîneraient en des directions opposées.

Au sein de la diète actuelle, il y a trois partis bien tranchés. C'est d'abord le parti Deák, qui veut réaliser tous les progrès, mais en respectant les formes du dualisme établi par l'accord de 1867, c'est-à-dire le système des délégations; c'est ensuite la gauche modérée, dirigée par Ghyczy et Tisza, et qu'on nomme le parti des *tigres* parce qu'il se réunit dans un hôtel qui porte cette enseigne. Son but est l'établissement de l'union personnelle, mais par les voies légales et sans révolution. Les *tigres*, malgré leur nom effrayant, révèrent le sage Deák, et souvent écoutent sa voix. Enfin il y a la gauche extrême, que guident Bözsörmenyi et Madarász. Ceux-ci défendent les idées de Kossuth. Ils veulent la séparation complète d'avec l'empire, et la république fédérative du Danube. L'Autriche se désagrégera inévitablement, disent-ils. Les Allemands autrichiens entreront dans la grande unité germanique. Si nous ne coupons pas à temps le lien qui nous rattache à eux, nous n'échapperons pas à la main de la grande Allemagne, tandis qu'unis aux Slaves et aux Roumains nous sortirons de sa sphère d'attraction, et notre indépendance n'aura plus rien à craindre.

Ce qui fait la force de ces partis, c'est leur discipline. Chacun d'eux a son local, son club, où se réunissent ses adhérens pour discuter les questions qui se présentent, pour prendre des résolutions, pour se distribuer les rôles à la veille des grandes batailles parlementaires. De cette façon, les sujets sont examinés au point de vue du parti et de l'intérêt général. Les diverses nuances se font des concessions, et on arrive à une entente indispensable au succès. La pratique régulière du régime constitutionnel exige des partis bien organisés, fermes dans leurs vues, soumis à une certaine discipline.

Quand de petits groupes mobiles et sans cesse en voie de formation veulent faire triompher chacun quelque dessein particulier, le ministère manque d'appui, le gouvernement flotte au hasard, la besogne législative ne se fait pas, tout reste en suspens et en souffrance. En Hongrie maintenant, c'est le parti Deák qui, ayant la majorité, gouverne, et c'est dans le club Deák que se préparent les résolutions de cette majorité. C'est donc là réellement qu'est le siége du pouvoir. Deák exerce une véritable dictature, mais c'est la dictature du bon sens et de la vertu. Ceux qui le suivent sont loin de partager toutes ses opinions, seulement ils ont une si grande confiance dans sa sagesse et dans son expérience qu'ils en viennent à dire : Il voit plus clair que nous, il faut marcher avec lui. On reconnaît l'intelligence politique d'un parti au tact qu'il met à se choisir un chef digne de le guider et à la constance qu'il déploie pour le soutenir. Cette qualité, les Hongrois la possèdent à un haut degré malgré la vivacité de leur imagination et la fougue de leur tempérament. C'est par là qu'ils ont triomphé de toutes les résistances. Le régime parlementaire fonctionne parfaitement à Pesth. La liberté est grande, et la main de l'état ne se fait sentir nulle part. A la fête du couronnement, une foule immense circulait dans les rues de la capitale tout le jour et toute la nuit. Je n'ai aperçu ni un gendarme, ni un agent de police, et il n'y a pas eu le plus petit désordre. La Hongrie offre un des exemples les plus instructifs de l'influence que les institutions exercent sur les mœurs. Voilà un peuple d'origine tartare, de sang méridional, plein de passion et de fougue, qui use de la liberté aussi correctement que les Anglais. Pourquoi? Parce que, ne se l'étant jamais laissé ravir, il la pratique depuis longtemps.

Je ne sais rien qui fasse plus d'honneur à la Hongrie que l'influence extraordinaire, souveraine, exercée par Deák, même sur ses adversaires, car il n'a rien de ce qui d'ordinaire charme, séduit, entraîne un peuple. Il n'a ni l'éloquence irrésistible de Kossuth, ni les mots brillans de Széchenyi, ni les vues générales d'Eötvös, ni les éclats de tonnerre de Wesselényi. Sa voix, claire et agréable, manque de ce timbre particulier qui remue les nerfs et fait vibrer les cœurs. Son débit est facile, mais uniforme. Quand il parle il fait peu de gestes. Il a d'ordinaire une main dans la poche, et de l'autre il tient quelques bouts de papier où sont notés les principaux argumens qu'il compte faire valoir. Ses discours sont préparés avec soin, non pour la forme, qu'il abandonne complétement au hasard de l'improvisation, mais pour les idées, qui sont toujours mûries, pesées et nettement conçues. On n'y retrouve pas ces métaphores hardies, ces couleurs éclatantes, cette pompe orientale

qu'aiment les Magyars. Le style en est simple, sans aucune recherche et presque sans éclat. Ce qui en fait la force, c'est la justesse, l'enchaînement logique, la déduction rigoureuse des considérations. Il parle à la raison, non à l'imagination; il veut convaincre, non éblouir et entraîner. Quand il riposte à ses adversaires, il a parfois recours à la plaisanterie ou à une douce ironie, jamais il ne les blesse par son dédain ou ses sarcasmes; il les réfute sans les humilier. En quelques mots, il dépouille leurs raisonnemens des voiles dont ils ont su les envelopper; il en tire le fond, qu'il expose aux regards, et qu'il combat en invoquant des principes admis par tous. Il porte ses scrupules d'honnêteté jusque dans le choix de ses argumens, et il ne voudrait pas l'emporter, s'il devait en employer un dont la valeur lui fût suspecte. Il n'excite pas d'enthousiasme, mais il commande le respect. Ce n'est pas un orateur, c'est plutôt un sage.

On lui a reproché d'avoir manqué de courage en 1848; la phrase stéréotypée était « *nem bátor, hanem bölcs,* il est plus sage que brave. » Le reproche était injuste. Il n'a fait que rester fidèle à ses convictions. Il a toujours voulu l'autonomie et la liberté pour la Hongrie, mais sans la séparer de l'Autriche. Dès qu'on eut rompu une union qui, d'après lui, était indispensable au salut de son pays, il se retira dans la vie privée. Il ne pouvait combattre pour des principes absolument contraires aux siens. Il manque peut-être de passion; mais n'est-ce pas pour cela qu'il est si clairvoyant et si prudent, et qu'il exerce sur ses ardens compatriotes une si salutaire influence? Il forme avec eux un contraste complet. Au milieu de cette nation brillante, avide de mouvement, de beaux costumes, de combats, de jeux, éprise de poésie romanesque et de belles paroles, il offre le type d'un bon bourgeois allemand. Son extérieur, ses allures, sa mise, sa façon de vivre, manquent complétement d'élégance aristocratique. Malgré ses soixante-cinq ans, il a conservé toute sa vigueur; ses larges épaules n'ont point fléchi, sa taille épaisse et même un peu lourde ne s'est point courbée, ses cheveux seulement commencent à grisonner, et sous ses épais sourcils en désordre brillent ses petits yeux pleins comme autrefois de malice et de bonté. Le menton fortement marqué et la figure carrée expriment la persistance d'une volonté forte. On devine l'homme qui en tout s'attache au réel, au solide, au vrai, et qui ne sacrifie rien aux illusions ni aux chimères. D'orgueil et de vanité, il n'en a point de traces. Sa vie est si simple que ses besoins ne dépassent pas ceux d'un artisan. Pour un homme politique, c'est une force; il ne sacrifiera à l'argent ni son indépendance ni son temps, il n'en aura même pas la tentation. Les folles dépenses de Mirabeau l'ont

conduit à tuer son corps et à souiller son nom. Deák n'a pas l'éloquence du puissant orateur français, mais il n'a point ses vices, et son suprême bon sens équivaut à du génie. La vie du grand citoyen hongrois n'a pas une tache, pas une faiblesse, pas une contradiction. Il est toujours resté semblable à lui-même. C'est un inestimable bonheur pour un peuple quand le grand homme qu'il apprend à vénérer est en même temps un homme pur. Son exemple, sans cesse présenté aux yeux de tous, ennoblit le caractère national. Chacun emprunte quelque chose de ses vertus, et s'élève rien qu'en apprenant à le connaître.

Dans le cœur du Hongrois, l'amour de la patrie l'emporte sur tous les autres sentimens. Les poètes eux-mêmes, chose rare, prétend Proudhon, mettent le patriotisme au-dessus de l'amour. « La liberté et l'amour, voilà mes seules affections, chante Petöfi. A l'amour je sacrifie volontiers ma pauvre vie, mais à la liberté je sacrifie l'amour. » Deák, lui, n'a vécu que pour son pays. Depuis qu'il est apparu pour la première fois dans l'assemblée de son comitat, on ne lui voit pas d'autre mobile; rendre la Hongrie heureuse et libre, tel est son but unique. Ses adversaires lui ont reproché l'étroitesse de ses vues, jamais ils n'ont mis en doute son désintéressement absolu. Qu'un intérêt personnel quelconque ait déterminé le moindre de ses actes, c'est ce que nul n'a pensé ni dit. Jamais il ne s'occupe de lui-même; il ne vit et n'agit que pour le bien public. Qu'on l'en loue, et il se fâche, tant se dévouer lui paraît naturel. Il a prouvé en maintes circonstances que, pour conserver sa popularité, il ne dévierait pas d'une ligne de la voie qu'il s'est tracée. C'est la rare marque d'une grande âme. Quand je cherche à qui le comparer, je ne trouve personne, tant chez lui la grandeur antique se mêle à la simplicité bourgeoise. Sans qu'il y ait nul parallèle à établir, on songe à Washington ou aux grands parlementaires de la révolution anglaise; nul simple bourgeois n'a exercé sur son pays un empire aussi absolu, aussi durable et obtenu par des moyens aussi purs. Il n'y a qu'une chose que Deák place au-dessus de sa patrie, c'est la justice, et, s'il a consacré toute son existence à la cause de son pays, c'est parce qu'elle était aussi la cause du bon droit.

ÉMILE DE LAVELEYE.

L'ÉGLISE ROMAINE

ET

LE PREMIER EMPIRE

— 1800 — 1814 —

XVI.

PRÉLIMINAIRES DU CONCILE NATIONAL.

I. Mémoires du cardinal Consalvi. — II. Œuvres complètes du cardinal Pacca. — III. Correspondance du cardinal Caprara. — IV. Correspondance de Napoléon Ier. — V. Dépêches diplomatiques et documens inédits français et étrangers, etc.

I.

Peut-être nos lecteurs n'ont-ils pas tout à fait oublié la scène singulière faite par Napoléon à l'abbé d'Astros le 1er janvier 1811 en pleine cour des Tuileries, sa violente sortie contre M. Portalis devant tous les membres de son conseil d'état et les mesures prescrites à M. de Chabrol pour rendre plus étroite et plus dure la captivité de Pie VII (1). Aucun de ces actes qui causèrent une si vive émotion n'avait été arraché à l'empereur par un mouvement de colère irréfléchie. Il les avait tous calculés pour produire autour de lui un effet d'épouvante qu'il jugeait alors nécessaire au succès de ses nouvelles préoccupations politiques.

Depuis la paix signée à Vienne et qui avait si glorieusement mis fin à la campagne un instant compromise de 1809, depuis surtout

(1) Voyez la *Revue* du 1er août 1868.

l'étonnant mariage contracté avec une archiduchesse autrichienne, la pensée de Napoléon n'était plus exclusivement tendue vers la guerre. Celle qu'il soutenait de loin par l'intermédiaire de ses lieutenans contre les patriotes espagnols n'obtenait de sa part qu'une attention assez distraite. Quant à la lutte engagée de longue date avec l'Angleterre, la force même des choses lui avait imprimé un caractère beaucoup plus maritime et commercial que militaire. Pour le moment, elle n'inspirait à l'empereur aucune sérieuse inquiétude, et le public français en avait lui-même pris son parti comme d'un état de choses désormais habituel. Des redoutables difficultés avec la Russie que la perspicacité de Cambacarès avait entrevues dans un trop prochain avenir, il n'en était encore nullement question. Repliée sur elle-même, la dévorante activité du fondateur de la dynastie impériale s'était donc presque entièrement tournée vers les affaires intérieures de son immense empire. Maintenant qu'il avait réussi à imposer ses volontés à tous les souverains du continent et qu'il régnait seul, pour ainsi dire, des bords de la Néva jusqu'au détroit de Gibraltar, il était plus que jamais décidé à ne souffrir chez lui aucune résistance.

Jusqu'alors, il est vrai, il n'en avait guère rencontré. Le sénat, composé de ses plus dévouées créatures, n'avait pas un instant songé à lui causer le plus petit embarras. Il avait eu facilement raison des velléités d'indépendance qui s'étaient d'abord produites parmi les membres de son corps législatif. Dans tout ce qui touchait aux matières politiques, nul obstacle n'était à redouter pour lui. Son ombrageuse défiance n'en prévoyait aucun; mais dans les affaires religieuses il en pouvait être autrement, et sa merveilleuse sagacité de despote lui faisait d'avance pressentir que les nouveautés considérables qu'il se proposait d'introduire au sein de l'église catholique risquaient, en froissant la conscience de beaucoup de ses sujets, d'être plus difficilement acceptées que les changemens extraordinaires qu'il venait d'imposer l'épée à la main aux vieilles monarchies de l'Europe. Pousser à toute extrémité et jusqu'à complet développement ses conceptions politiques, telle était la pente fatale de cet aventureux génie. Il avait présentement résolu de réduire le pape à un véritable servage, de le contraindre à se fixer en France, à Paris même, s'il se pouvait, et d'en faire, comme l'annonçait clairement le sénatus-consulte du 17 novembre 1810, un simple fonctionnaire du grand empire avec un traitement de 2 millions de francs par an. Cependant, s'il était assez enivré d'orgueil pour caresser une aussi extravagante pensée, Napoléon n'avait pas l'esprit assez chimérique pour s'imaginer qu'elle pût être facilement mise à exécution. C'était pour intimider les opposans, pour se débarrasser à l'avance des objections trop fondées auxquelles il

s'attendait de la part de ses plus fidèles et plus sensés partisans, qu'il avait si cruellement traité le conseiller d'état Portalis. C'était surtout afin de réduire le clergé au silence en lui donnant bien à comprendre que toute résistance lui serait imputée à crime, qu'il avait hautement parlé de faire fusiller le malheureux abbé d'Astros, grand-vicaire de Notre-Dame.

S'entretenant plus tard à Sainte-Hélène avec ses compagnons de captivité, il a pu convenir à Napoléon de représenter les scènes que nous avons racontées comme autant de mouvemens de vivacité qui lui étaient involontairement échappés, et qu'il avait été dans le moment même le premier à regretter. Rien de moins fondé; son désappointement eût au contraire été fort grand, si le public du temps les avait ainsi interprétées. Loin de chercher à en atténuer l'effet, il fit alors tout ce qui dépendait de lui pour en prolonger autant que possible le terrible retentissement. Les preuves abondent à cet égard. Courageux jusqu'au bout, M. Pasquier n'avait pas craint, au sortir de la séance où M. Portalis avait été chassé du conseil d'état, de prendre la plume pour défendre par écrit, comme déjà il l'avait fait de vive voix, la cause de son ami, s'accusant derechef de n'avoir pas su tirer plus de parti de la confidence qu'il en avait reçue. M. Portalis, un peu remis de son premier trouble, avait tâché de son côté de se disculper lui-même, et le duc de Bassano s'était généreusement chargé de remettre de sa propre main à l'empereur la défense de son serviteur disgracié. Napoléon, irrité, ne daigna pas ouvrir la lettre de son préfet de police ni celle du fils de son ancien ministre des cultes. Elles étaient toutes deux encore cachetées sur son bureau lorsqu'il donna tranquillement au duc de Rovigo l'ordre de faire partir M. Portalis dans la nuit même pour le lieu de son exil. Le lendemain, quand il rencontra M. Pasquier à son lever, il ne trouva que des reproches à lui adresser au sujet d'une démarche qui avait rencontré l'approbation des personnes les plus attachées elles-mêmes au régime impérial. « J'ai peur, monsieur le préfet de police, lui dit l'empereur, que vous n'ayez pas une assez juste idée des devoirs d'un conseiller d'état. » Quarante-huit heures après, il prenait la peine d'écrire au vice-roi d'Italie uniquement pour lui faire part de ce qui venait de se passer. « J'ai, disait-il, chassé M. Portalis de mon conseil; je lui ai ôté toutes ses places, et l'ai exilé à quarante lieues de Paris. Je vous mande ceci afin que l'on soit bien convaincu de mon intention prononcée de faire cesser cette lutte scandaleuse de *la prêtraille* contre mon autorité (1). »

(1) L'empereur au vice-roi d'Italie, 5 janvier 1811. — Même lettre au prince Borghèse et à la grande-duchesse de Toscane. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXI,

Afin de produire une impression d'effroi plus directe encore sur ce qu'il appelait *la prêtraille*, Napoléon, qui avait déjà fait conduire à Vincennes les cardinaux di Pietro, Oppizzoni et Gabrielli, fit en même temps mettre la main sur le prélat Gregori et le père Fontana, général des barnabites. M. de la Calprade et l'abbé Guairard, qui avaient reçu les compromettantes confidences du chanoine d'Astros, partagèrent sa détention. Un grand-vicaire de Metz et plusieurs ecclésiastiques de Marseille furent aussi arrêtés par la seule raison qu'on les accusait de porter trop d'intérêt aux cardinaux romains récemment enfermés à Vincennes. C'était là un crime irrémissible, et les femmes qui s'en rendirent coupables ne furent pas davantage épargnées. Au grand effroi de la société parisienne, qui les connaissait toutes deux pour leur mérite et leur piété, Mmes de Quinsonnas et de Soyecourt, violemment arrachées de chez elles, se virent à la même époque menacées d'être jetées pour le reste de leurs jours dans une prison d'état. On les considérait déjà comme perdues, car sous le premier empire il était rare de sortir d'un lieu si redouté. Le crédit de quelques amis, aidé de l'obligeance de M. Pasquier, les sauva. Il ne leur épargna pas toutefois l'ennui d'aller apprendre par une détention de quelque temps à l'hôtel de la préfecture de police de Paris combien il était dangereux aux personnes les plus inoffensives de donner prise, pour quelque motif que ce fût, aux soupçons du maître de la France.

Est-il besoin d'ajouter que de pareilles sévérités déployées coup sur coup au sein même de la capitale y avaient répandu la consternation. Une sorte de terreur planait sur le clergé de Paris. Les chanoines du chapitre métropolitain de Notre-Dame étaient particulièrement éperdus. Non-seulement le châtiment qui avait frappé l'abbé d'Astros les désolait, mais ils n'étaient pas sans inquiétude sur leur propre sort, car ils avaient jusque-là marché toujours d'accord avec leur infortuné collègue. Témoin de leur indicible épouvante, le cardinal Maury eut l'art de leur persuader qu'il dépendait d'eux de préserver les jours compromis de l'abbé d'Astros et de rendre la sécurité au diocèse si profondément troublé de Paris. « Il suffirait, leur dit-il, de révoquer sans délai les pouvoirs de vi-

p. 353. — La colère de Napoléon contre M. Portalis s'amortit toutefois avec le temps. En 1812, M. le comte Molé, alors grand-juge, l'ayant proposé pour la place de premier président à la cour impériale d'Angers, l'empereur signa sa nomination sans difficulté. Quant à l'abbé d'Astros, il paraît qu'il en coûtait davantage à l'empereur de lui pardonner, car il demeura prisonnier à Vincennes jusqu'au 9 février 1814. Quand les cosaques approchèrent de Paris, on le transporta, en compagnie de trois autres détenus ecclésiastiques, dans les prisons civiles d'Angers. Par une étrange coïncidence, ce fut son parent et son ami, le premier président Portalis, qui fut chargé d'aller peu de jours après lui annoncer à la fois sa délivrance, la chute de Napoléon et la restauration des Bourbons.

caire capitulaire donnés précédemment à leur collègue, de voter une adresse qui protestât en termes formels de la fidélité du clergé de la capitale à l'égard de son glorieux souverain, et qui témoignât hautement de la résolution où ils étaient tous d'observer scrupuleusement les lois de l'empire. » Ces sentimens animaient très sincèrement tous les membres du chapitre entier; ils n'élevèrent donc aucune difficulté, ils firent mieux encore. Afin que leur adresse, conçue d'un bout à l'autre dans le sens que l'empereur pouvait désirer, eût plus de chance d'en être favorablement accueillie, ils chargèrent Maury de la rédiger. Celui-ci, qui s'y attendait, l'avait préparée d'avance et même concertée avec Napoléon. Les termes en avaient été soigneusement calculés de façon à compromettre autant que possible le chapitre de Paris dans la querelle maintenant pendante entre l'empereur et le pape au sujet de l'institution des évêques. Le nouvel archevêque de Paris, si fort intéressé dans cette affaire, plaidant, à vrai dire, pour sa propre cause, y avait introduit nombre de thèses historiques et dogmatiques qu'avec son assurance accoutumée il n'avait pas hésité à placer sous l'autorité du grand nom de Bossuet, mais sur lesquelles les canonistes les plus célèbres et les plus attachés aux opinions gallicanes sont depuis, comme alors, difficilement tombés d'accord (1). C'est ainsi qu'il avait prétendu établir : 1° « que l'usage constant de toutes les églises de France était et avait toujours été depuis plusieurs siècles que les chapitres déférassent aux évêques nommés par le souverain tous les pouvoirs capitulaires, c'est-à-dire toute la juridiction épiscopale; 2° qu'en conséquence de ce droit ecclésiastique ce fut par le sage conseil de Bossuet à Louis XIV que tous les archevêques et évêques nommés depuis l'année 1682 jusqu'à l'année 1693 allèrent gouverner paisiblement, en vertu des pouvoirs qui leur furent donnés par les chapitres, les églises métropolitaines ou les cathédrales dont ils étaient appelés à remplir les siéges vacans, sans qu'on leur eût opposé alors ni le moindre empêchement ni la moindre réclamation. »

Un autre passage du projet d'adresse rédigé par Maury contenait une négation, voilée, il est vrai, mais positive, des droits reconnus de tout temps au saint-père. « D'après les principes du clergé de France, disait le projet d'adresse, n'y ayant dans l'église aucune puissance indépendante des canons, il n'en existe par conséquent aucune qui, par des voies contraires aux dispositions canoniques, ait le droit de mettre obstacle à cette prérogative ou plutôt à ce devoir du chapitre. »

Quand ces assertions furent produites devant le chapitre de Notre-

(1) Voyez *le Moniteur* du 7 janvier 1811.

Dame, elles étonnèrent un peu tous ses membres, qui toutefois restèrent complétement silencieux. Devant le cardinal-archevêque nommé de Paris, qui sortait de conférer avec l'empereur et qui s'en vantait très haut, aucun d'eux n'osait ouvrir la bouche. Seul l'abbé Émery eut la témérité de contredire énergiquement Maury ou plutôt le maître caché, mais trop visible, au nom de qui Maury venait de parler. Parmi les ecclésiastiques de France, aucun ne professait plus que l'ancien directeur de la confrérie des sulpiciens, récemment supprimée par l'empereur, le culte admiratif de Bossuet, et nul ne possédait, avec la véritable tradition des anciennes doctrines gallicanes, une science aussi approfondie du détail des affaires religieuses pendant le siècle de Louis XIV. C'est pourquoi, appelé ainsi sur son terrain, l'abbé Émery s'appliqua tout d'abord à soutenir avec beaucoup de chaleur qu'il n'y avait pas trace dans l'histoire du prétendu conseil donné par Bossuet à Louis XIV. Mis en demeure de fournir la preuve du fait qu'il avait allégué, le cardinal ne trouva rien à répondre, sinon *que Bossuet, consulté d'ordinaire par le roi sur toutes les affaires ecclésiastiques de son temps, avait dû l'être aussi sur celle-là* (1). Semblable argument laissait beaucoup à désirer. Il satisfit si peu l'abbé Émery, qu'il ne voulut jamais signer l'adresse en discussion, quoique sur ses observations et sur celles de quelques autres membres du chapitre le projet primitif eût dû subir quelques légers changemens. L'idée d'attacher son nom à cette manifestation, à tout le moins intempestive, contre l'autorité spirituelle du prisonnier de Savone était trop insupportable au généreux abbé. Pour se délivrer des importunités du cardinal Maury, il préféra quitter un peu brusquement la salle du chapitre.

L'adresse, délibérée le 3 janvier 1811 par le chapitre métropolitain de Paris, fut remise le 6 à Napoléon. L'empereur avait choisi ce jour parce que c'était un dimanche, et qu'il y avait après la messe réception officielle aux Tuileries (2). Il convenait à la politique de Napoléon de rendre aussi solennelle que possible la démarche faite auprès de lui par le chapitre de Paris et de donner un très grand retentissement à sa réponse. Le chanoine Jalabert était chargé de porter la parole au nom de ses collègues, qui n'avaient été comme lui prévenus que le matin même de l'audience. Soit calcul de la part du cardinal Maury, soit pure inadvertance, soit par suite de l'ahurissement où était chacun, il se trouva que la copie

(1) Lettres de l'abbé Émery à l'évêque d'Alais, des 12, 22 janvier, 4 et 21 février 1811. — Papiers manuscrits gardés au séminaire de Saint-Sulpice pour écrire la vie de M. Émery.

(2) Lettre de l'empereur à M. le comte Bigot de Préameneu, 6 janvier 1811. — (Cette lettre n'est pas insérée dans la *Correspondance de Napoléon Ier.*)

de l'adresse fut remise à l'orateur du chapitre aux Tuileries mêmes, quand déjà il était en présence de l'empereur, du grand aumônier et du ministre des cultes. Quelle ne fut pas la surprise de l'abbé Jalabert lorsque, se mettant à lire à haute voix la pièce qu'il avait entre les mains, il s'aperçut qu'on y avait modifié pour les affaiblir les témoignages d'affectueuse estime que le chapitre avait tenu à y insérer en faveur du pauvre abbé d'Astros, tandis qu'on avait au contraire rétabli le texte primitif de tous les passages changés sur les observations de l'abbé Émery. Intimidé par l'appareil si nouveau pour lui de la cour impériale, M. Jalabert ne fut pas assez maître de lui pour rétablir le texte effectivement voté par le chapitre, et l'adresse fut lue sous l'œil attentif de l'empereur telle que le cardinal Maury l'avait d'abord rédigée, et telle qu'on la trouve exactement reproduite dans *le Moniteur* (1) du 7 janvier 1811.

S'il ne nous appartient en aucune façon de prononcer sur l'orthodoxie des doctrines émises par le chapitre métropolitain de Paris, si nous ne sommes pas davantage en mesure d'indiquer la teneur précise des altérations imposées à l'œuvre des chanoines de Notre-Dame, nous pouvons en revanche donner pour la première fois au public le résumé authentique de la réponse du chef de l'état. Cette réponse avait été longuement méditée. Napoléon savait très bien que ses sujets catholiques, malgré toutes les précautions qu'il avait prises, ne laissaient pas de se préoccuper beaucoup plus qu'il n'aurait souhaité de ses démêlés avec le saint-père. Il devinait aussi parfaitement, quoiqu'il affichât à cet égard la plus su-

(1) Voir *la Vie de l'abbé Émery*, t. II, p. 293. — L'impartialité, qui est notre loi, nous oblige à dire que M. Poujoulat, dans la vie qu'il a écrite du cardinal Maury, rapporte qu'il a été amené à douter un peu de cette substitution d'une adresse à une autre. Ce doute lui est venu, dit-il, à la suite de la connaissance qu'il a eue de quelques papiers laissés par M. Picot, qui avait tenu lui-même entre les mains une note écrite par l'abbé Jalabert, laquelle ne justifierait pas ce soupçon. Nous croyons qu'il y a ici une simple confusion de mots. Jamais il n'a été question parmi les personnes bien informées de la substitution intégrale d'une adresse à une autre. Si c'est là l'erreur qu'a voulu redresser M. Picot, il a eu parfaitement raison. Il s'agit uniquement de savoir si, grâce à un procédé peu scrupuleux dont nous avons déjà rencontré trop d'exemples dans le cours de cette histoire, le texte d'un document public a été irrégulièrement modifié dans quelques-unes de ses parties, parce qu'il gênait les convenances impériales. Le cardinal Maury, par amour-propre d'auteur ou par ordre de l'empereur, a-t-il eu recours à une ruse vulgaire afin de procurer une satisfaction plus complète aux passions qui lui étaient communes avec son maître? Voilà tout le débat. Il nous paraît, quant à nous, tranché par l'affirmation du respectable M. Garnier, qui tenait tous les détails de cette audience de son intime ami l'abbé Émery. M. Jalabert l'aurait d'ailleurs raconté lui-même à l'auteur de la vie du directeur de Saint-Sulpice. Les témoignages de M. l'abbé Garnier, de M. Émery, la parole de M. Jalabert encore vivant, ne sont-ils pas plus dignes de créance que cette note si vague trouvée après sa mort, et qui n'a d'ailleurs jamais été produite?

perbe assurance, que les hommes modérés, les politiques, les indifférens et jusqu'aux adversaires habituels du saint-siége n'avaient pas vu d'un bon œil l'enlèvement violent du pape de Rome et sa rigoureuse détention à Savone. Il jugea donc le moment opportun, tandis que Pie VII était plus sévèrement séquestré que jamais et privé de toute espèce de communication avec les fidèles de sa communion, pour dresser contre lui un véritable acte d'accusation, pour tracer de ses relations antérieures avec la cour de Rome un historique que le prisonnier de Savone serait dans les circonstances présentes hors d'état de démentir, et qu'après les récentes sévérités dont Paris frémissait encore aucun de ses partisans les plus zélés n'oserait seulement contester. L'occasion était à ses yeux d'autant meilleure qu'en prenant soin de ne paraître que paraphraser l'adresse remise par le chapitre métropolitain de Paris, il allait trouver moyen de placer ainsi ses appréciations personnelles sous l'égide des ecclésiastiques recommandables qui en faisaient partie.

« Messieurs, leur dit l'empereur, je suis satisfait de l'exposition des principes du chapitre de Paris. Il est dans les miens de maintenir les droits de ma couronne. Je veux que la dignité de mon trône et l'indépendance de la nation ne puissent être compromises dans mes relations avec le pape. Après la cérémonie du sacre, Pie VII s'en est allé avec un vif ressentiment contre moi; j'en connais les motifs. Le premier était relatif aux propositions du clergé en 1682. Le pape, se trouvant seul avec moi, me montra une lettre de Louis XIV qui promettait de ne point ordonner l'exécution de sa déclaration sur les quatre articles. Le pape voulait que je lui en donnasse une semblable, promettant qu'elle resterait secrète... Je consultai le cardinal Fesch et d'autres prélats, qui me découvrirent l'espèce de piége qui m'était tendu... La seconde cause du ressentiment du pape vient de ce qu'il n'a pu obtenir la concession de la Romagne... Depuis ce temps, le pape n'a pas cessé d'être dans un tel état d'irritation qu'il a tout fait en sens contraire de ce qu'auraient exigé ses intérêts temporels et ceux de la religion (1). »

L'empereur se mit alors, avec sa verve accoutumée, à expliquer devant l'assistance émerveillée et devant les chanoines ébahis d'être ainsi mis au fait de ses grands desseins politiques comment l'unité de l'Italie, puissamment concentrée dans sa main, était nécessaire au succès de la lutte qu'il avait entreprise contre l'hérétique Angleterre. Il lui fallait pour vaincre cette nation, tout entière adonnée

(1) Sommaire de l'entretien de sa majesté avec le chapitre de Paris à l'audience du dimanche 6 janvier 1811. (Le texte de cette allocution, conservé parmi les papiers d'état du premier empire, n'a pas été inséré, comme l'ont été tant d'autres documens de cette nature, dans la *Correspondance de Napoléon Ier*.)

au commerce maritime, être le maître absolu de l'Adriatique et pouvoir lui fermer tous les ports de la péninsule italique.

« Mais d'aussi grandes considérations, poursuivit l'empereur, n'ont eu aucune influence sur l'esprit du pape. Il s'est borné à répondre qu'il n'avait aucun motif de se déclarer contre les Anglais, qu'il était le père commun des fidèles, qu'il ne devait pas se priver de ses moyens de correspondance avec les chrétiens des pays d'outre-mer. Je ne pouvais pourtant pas le laisser à la merci des Anglais... Une longue négociation a eu lieu;... mais le pape a mieux aimé voir anéantir sa souveraineté temporelle. C'est encore avec le même esprit qu'il s'est conduit dans les affaires spirituelles. Des évêchés sont devenus vacans; j'ai usé dans la forme ordinaire de mon droit de nomination... Il refuse obstinément de donner l'institution canonique. En Allemagne, la religion est perdue par sa faute... Il ne s'est pas borné à des injures, il m'a excommunié, moi, mes ministres, toutes les personnes employées dans mon gouvernement. Ce sont toutes ces entreprises de la cour de Rome, ce sont les troubles qu'elle parvenait à susciter en France, qui sont cause que depuis le règne de Louis XIV on a toléré le cours des ouvrages qui, en affaiblissant l'empire de la religion, tendaient encore plus à détruire toute prépondérance du pape. Ce ne fut d'abord que quelques pièces de théâtre, telles que le *Tartufe*, etc., et ensuite des productions de tout genre qui ont fait le plus grand mal... »

Après avoir révélé à ses auditeurs comment Louis XIV avait jadis commandé le *Tartufe* à Molière ainsi qu'il venait de son côté de commander à M. Daunou son livre sur l'ambition des pontifes romains, afin de se préserver lui-même contre les usurpations menaçantes de Pie VII, après leur avoir si ingénieusement expliqué qu'en bonne logique c'étaient les anciens papes qu'il fallait rendre responsables de la publication de tant d'ouvrages anti-religieux parus dans les années antérieures à la révolution de 89, Napoléon se mit à entamer une longue thèse de sa façon sur l'institution canonique des évêques. Il parla ensuite avec une violente colère des lettres de Pie VII, qui circulaient dans tout l'empire.

« Ces lettres coupables avaient été transmises de Savone à Lyon par un valet de chambre de Pie VII, et c'était une femme qui, de Lyon, les avait ensuite portées jusqu'à Paris. L'abbé d'Astros, le prélat Gregori et le P. Fontana avaient trempé dans ces intrigues; c'est pourquoi il avait sévi contre eux... Cependant un tel état des choses ne saurait durer. Le pape me prend-il donc pour un des rois fainéans ou imbéciles que subjugua Grégoire VII? Je veux savoir où j'en suis, où l'on prétend me mener, et à quel point au juste on veut s'arrêter. Si le pape fait la

promesse solennelle de ne rien faire contre les quatre articles de 1682, qu'il retourne à Rome, qu'il vienne à Paris, qu'il choisisse un autre point de l'empire; cette liberté lui est donnée par le sénatus-consulte. Si saint Pierre revenait au monde, ce ne serait pas à Rome qu'il irait. Il a quitté Antioche, il a préféré Rome à Jérusalem parce que Rome était la première des capitales et le séjour des empereurs, comme l'est aujourd'hui Paris. Qu'il fasse d'ailleurs ce qu'il voudra avec les puissances étrangères, je ne m'en mêle pas. Il trouvera en Autriche les mêmes principes de liberté ou même de plus étendus; mais chaque puissance fait ce qui paraît mieux lui convenir... Ainsi, à l'égard des institutions canoniques, puisque le pape s'est obstiné à ne pas exécuter le concordat, je peux et je dois dans les circonstances actuelles y renoncer. Voilà, messieurs du chapitre, quels sont mes principes; faites-les connaître à vos curés. Ils sont tous à l'avantage de la religion, et je ne m'en écarterai jamais. »

En recevant cette réponse à leurs protestations de dévoûment, ces messieurs du chapitre durent comprendre un peu tardivement à quelle démarche inconsidérée ils s'étaient laissé entraîner, et quel parti l'empereur se proposait d'en tirer. L'adresse inspirée par le cardinal Maury n'avait pas en effet d'autre but que d'engager les personnages les plus considérables du clergé de Paris dans la querelle du chef de l'empire avec le chef de la religion catholique, et de donner à entendre au pape que tous les ecclésiastiques de l'empire français professaient les mêmes maximes. Afin d'en convaincre plus sûrement Pie VII, l'empereur, parfaitement satisfait des paroles que Maury avait su mettre dans la bouche des chanoines de sa cathédrale, n'eut rien de si pressé que de faire surgir de partout les plus chaleureuses adhésions aux doctrines émises par le chapitre métropolitain de Notre-Dame. Rien ne fut, à ce qu'il paraît, plus facile, et, le signal une fois donné, les adresses abondèrent à Paris. L'empereur trouva sans doute une satisfaction particulière et comme un régal de prince à mettre de préférence en évidence les manifestations gallicanes arrachées aux chapitres d'Italie, car tandis que les adresses françaises, froidement sollicitées, demeuraient obscurément ensevelies dans les cartons du ministère des cultes, toutes celles qui arrivaient de l'autre côté des Alpes recevaient au contraire la plus grande publicité. Les colonnes du *Moniteur* en furent littéralement encombrées presque chaque jour pendant des mois entiers. Au grand étonnement des lecteurs parisiens, ces documens ecclésiastiques usurpaient tout à coup la place de faveur autrefois réservée aux bulletins de la grande armée. En réalité, ce n'était pas aux oisifs de la capitale qu'ils étaient destinés. L'empereur se souciait beaucoup moins de l'effet qu'ils produiraient à Paris

que de celui qu'ils feraient à Savone. Pie VII, privé, on s'en souvient, de la société de ses plus intimes serviteurs, s'était vu retirer depuis peu tous ses livres. On lui avait enlevé papiers et plumes, et sans doute aussi, puisqu'elle lui était maintenant si complétement inutile, cette belle écritoire en or ciselé que le comte Salmatoris avait aux premiers jours de sa captivité fait avec tant d'apparat transporter dans son cabinet. La lecture du *Moniteur*, la promenade dans le petit jardin de l'évêché, étaient maintenant les seules distractions permises à Pie VII. M. de Chabrol avait grand soin que *le Moniteur* ne lui manquât jamais, et quand les numéros de la feuille officielle de l'empire contenaient quelques nouvelles propres à agir sur l'esprit de son prisonnier, il s'arrangeait de façon qu'ils fussent plus particulièrement mis sous ses yeux. S'il prêta une suffisante attention aux adresses insérées dans *le Moniteur* de janvier, février et mars 1811, Pie VII put reconnaître qu'à l'exception de cinq chapitres qui gardèrent un silence significatif, tous les chanoines des évêchés maintenus en Italie s'étaient empressés de se conformer au mot d'ordre envoyé de Paris. En parcourant le libellé de ces innombrables manifestations, il ne tint non plus qu'à lui de constater à quel point elles étaient semblables les unes aux autres et toutes calquées sur le même modèle. C'est qu'en effet un certain abbé Forloni, théologien du prince Eugène, tenait bureau ouvert d'adresses à Milan, et en fournissait tous ceux qui lui en demandaient. Parfois aussi les préfets nommés par Napoléon ne dédaignaient pas d'y mettre eux-mêmes la main afin d'être plus assurés qu'elles fussent tout à fait conformes à ce qu'on attendait d'eux à Paris. Parmi ces pièces d'origine italienne les plus propres à lui causer une douloureuse surprise, comment Pie VII n'aurait-il pas remarqué avec une tristesse amère les adresses votées par les chanoines de son ancien diocèse d'Imola et par ceux de Savone, sa résidence actuelle (1)? Pour nous qui avons sous les yeux les lettres quotidiennes de M. de Chabrol, nous sommes porté à croire que cet actif fonctionnaire aura voulu, pour tirer d'embarras le chapitre de son département, prendre lui-même la plume en cette délicate circonstance, tant on retrouve dans le factum soi-disant ecclésiastique du chapitre de Savone les expressions habituellement employées par le préfet de Montenotte, et que lui-même, pour plus de sûreté, avait le plus souvent le soin d'emprunter aux dépêches de son impérial correspondant. Quoi qu'il en soit, la teneur de ce document, empreint du plus fanatique enthousiasme, fut si agréable à l'empereur que cinq jours après qu'il eut paru au *Moniteur* Na-

(1) Voyez *le Moniteur* du 4 et du 5 mars 1811.

poléon ordonnait à son ministre des cultes de compter à l'évêque de Savone une gratification assez ronde (1).

Hors quelques faveurs insignifiantes ainsi dédaigneusement accordées soit pour leurs églises, soit pour eux-mêmes, les actes de singulière docilité que nous venons de raconter ne rapportèrent pas grand profit aux ecclésiastiques qui les commirent. Il est au contraire évident pour quiconque a étudié d'un peu près les actes et les paroles de l'empereur à cette époque de sa vie que l'obséquieuse démarche du chapitre de Notre-Dame et les nombreuses adhésions si facilement accordées aux complaisantes doctrines du cardinal-archevêque de Paris ne contribuèrent pas seulement à diminuer beaucoup la considération déjà quelque peu entamée que Napoléon avait jadis professée pour le clergé catholique; elles le poussèrent encore à demander davantage. A partir de ce moment, on le vit en effet proclamer en toute occasion et plus haut que jamais cette maxime d'état, qu'évêques, chanoines et curés lui devaient tous une obéissance égale à celle des autres fonctionnaires de son empire. Et, de bonne foi, quoi d'étonnant? Quand au sein d'une église, dont l'autorité doit être toute morale, les grands caractères ont graduellement disparu, quand le soin de sa dignité préoccupe si peu chacun de ses membres qu'au lieu d'en ressentir la perte comme une honte irréparable les plus considérables ne regardent pas à s'en prévaloir comme d'un mérite, il est rare que celui qui a exigé ces désastreux sacrifices en demeure longtemps reconnaissant. En exaltant son orgueil, ils en ont fait pour leur malheur et pour le sien un despote dont un jour ou l'autre ils se sentiront eux-mêmes incapables de satisfaire les croissantes exigences.

Tel était déjà, au commencement de 1811, l'étrange état d'esprit où était tombé l'ancien auteur du concordat qu'un instant il ne songea à rien moins qu'à régler par voie législative, avec le seul concours de son sénat et de ses députés, la question de l'institution canonique des évêques. Le jour même où il avait reçu aux Tuileries la députation des chanoines de Paris, frappé sans doute de l'humilité de leur attitude, qui ne faisait prévoir aucun obstacle, comptant pour l'aider dans cette œuvre sur le cordial appui de plusieurs membres de son conseil qu'il savait être mal disposés pour le saint-siége, Napoléon donna l'ordre à son ministre des cultes de réunir dans une même commission l'archi-chancelier Cambacérès, le ministre d'état Regnauld de Saint-Jean-d'Angely et les conseillers

(1) « Donnez 6,000 livres de gratification à l'évêque de Savone, qui est fort pauvre. » — Lettre de l'empereur à M. le comte Bigot de Préameneu, 10 mars 1811. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXI, p. 459.

d'état Boulay de la Meurthe et Merlin (1). Quelles que fussent en ces matières leurs tendances personnelles, il se trouva que ces serviteurs zélés de l'empereur, d'un mérite si éminent, quoique si inférieurs à leur maître, se montrèrent en cette circonstance beaucoup plus sages politiques que lui. Ils réussirent à lui faire peu à peu reconnaître qu'aux yeux du clergé français et de tous ses sujets attachés à la foi catholique un projet de loi délibéré par les membres laïques du sénat et du corps législatif n'aurait pas une suffisante autorité, et qu'il risquerait, malgré la sévérité des sanctions pénales dont il serait entouré, de ne rencontrer jamais qu'une très incomplète obéissance. Déjà quarante-huit heures auparavant M. Bigot de Préameneu avait eu le courage fort méritoire de soumettre quelques représentations à l'empereur sur les inconvéniens qu'il y aurait à interdire solennellement, comme dans un premier mouvement de colère il l'avait voulu faire, toute demande quelconque adressée au saint-père. « Je ne pense pas, avait dit M. Bigot dans son rapport, qu'il soit nécessaire de notifier cette volonté tant aux évêques qu'au peuple par des formes législatives. Ce qui n'est qu'une suspension provisoire prendrait aux yeux des malveillans la couleur d'un schisme (2). »

De même qu'il s'était rendu aux remontrances de son ministre des cultes, de même l'empereur accepta sans trop d'impatience l'ouverture faite par les meilleures têtes de son conseil d'état et particulièrement par l'archi-chancelier. D'après l'avis plusieurs fois répété du prudent Cambacérès, il finit par se décider à consulter de nouveau le comité ecclésiastique qu'il avait appelé l'année précédente à délibérer sur les affaires de l'église de France. L'archi-chancelier n'était pas seul d'ailleurs à s'effrayer alors de la propension chaque jour plus marquée du chef de l'empire à se mêler des affaires de la religion et à s'immiscer violemment dans les questions de foi et de conscience. Bizarre interversion des rôles! tandis que des prélats désertaient par faiblesse la cause de leur église, d'anciens révolutionnaires, la plupart adversaires avérés des croyances catholiques ou pour le moins parfaitement indifférens, prenaient sous main sa défense par simple bon sens et par pure modération de caractère. « Ne vous compromettez pas inutilement, disait tout bas M. Regnauld de Saint-Jean-d'Angely de la part de ses collègues aux évêques de Tours et de Nantes; l'empereur ne vous écouterait pas. Laissez-nous faire; nous élèverons des objections à la commission du conseil d'état, nous ferons naître des obstacles, nous oppo-

(1) Lettre de l'empereur à M. le comte Bigot de Préameneu, 6 janvier 1811. (Cette lettre n'est pas insérée dans la *Correspondance de Napoléon Ier.*)

(2) Rapport de M. Bigot à l'empereur sur les conséquences résultant de la défense qui serait faite d'adresser aucune demande au pape, 4 janvier 1811.

serons des lenteurs, et le projet tombera de lui-même à l'eau. » Il en fut effectivement ainsi. Napoléon, qui ne se défiait point en matière religieuse des opinions de Cambacérès, de MM. Regnauld de Saint-Jean-d'Angely, Boulay et Merlin, découvrit, en les discutant avec eux, les inextricables difficultés de la mise à exécution de la loi qu'il avait d'abord songé à faire porter au corps législatif. S'il y renonça, si le schisme dont fut un instant menacée la France fut évité, voilà pourtant, en toute vérité, à quels docteurs l'église en fut principalement redevable.

Au reste l'hésitation, hâtons-nous de le dire, ne régnait pas alors seulement dans le sein des conseils du gouvernement. A cette époque de sa vie, l'empereur lui-même était tour à tour en proie sur ce sujet aux sentimens les plus opposés; sa conduite et son langage changeaient continuellement et présentaient du jour au lendemain les plus étranges contrastes. Certes l'impression qui semblerait à première vue résulter le plus clairement des scènes que nous avons mises sous les yeux de nos lecteurs, des paroles arrogantes dictées à M. de Chabrol pour qu'il les fît entendre au saint-père à Savone, de l'orgueilleuse allocution directement adressée au chapitre de Paris, c'est que non-seulement l'empereur était plein de confiance dans la rectitude de sa conduite à l'égard du chef de l'église catholique et dans l'excellence de sa thèse au sujet de l'institution canonique des évêques, mais aussi qu'il se tenait pour certain d'avoir de son côté dans cette querelle l'opinion des hommes éclairés, la sympathie des honnêtes gens et le sentiment des masses. Au fond, il s'en fallait de beaucoup qu'il en fût ainsi. Tant d'assurance servait uniquement à recouvrir de sérieuses inquiétudes; Napoléon, attentif à faire naître chez les autres de trompeuses illusions, se rendait bien compte pour lui-même de l'état véritable des esprits, et démêlait parfaitement qu'entre le pape et lui l'opinion publique, bien que si mal informée et si sévèrement contenue, était plutôt favorable à son adversaire. Le bref récemment adressé de Savone par Pie VII au cardinal Maury avait excité chez lui le même mélange de colère réelle et de dédain affecté qu'avait naguère produit la bulle d'excommunication. Dans les deux occasions, son attitude fut semblable. Devant les familiers dont il était sûr, il parlait de l'acte d'omnipotence religieuse que le pape venait de se permettre comme d'une très dangereuse mesure ourdie par le saint-père avec la plus perfide noirceur. En présence des membres du clergé, il avait soin de n'y faire que des allusions vagues et détournées, comme à une vaine manifestation à laquelle il n'attachait aucune importance. Dans ses actes publics et dans ses harangues officielles, jamais il n'en fut seulement question. L'inconsistance de cette conduite démontre à quel point, malgré son mépris affiché

pour la juridiction spirituelle du souverain pontife, l'empereur aurait souhaité que le public de France et surtout le clergé de Paris ignorassent absolument que le choix du cardinal Maury avait été canoniquement blâmé et annulé par le chef de l'église catholique. Avec quelle instructive évidence ne voit-on pas s'étaler ici les flagrantes et misérables contradictions auxquelles sont parfois réduits les gouvernemens absolus, même les plus forts! La réception du bref du pape par l'abbé d'Astros avait déterminé l'arrestation en pleine cour des Tuileries du vicaire apostolique de Notre-Dame. Tout le monde savait que trois cardinaux et plusieurs prélats italiens avaient été envoyés au donjon de Vincennes, parce qu'ils étaient accusés d'avoir pris part à cet envoi. Il n'y avait si petit fonctionnaire de l'empire qui n'eût appris que M. Portalis avait été honteusement chassé du conseil d'état pour avoir eu seulement connaissance du bref, ni si humble curé de village qui en fût à ignorer que l'adresse du chapitre capitulaire de Paris et les adresses italiennes insérées au *Moniteur* n'avaient été si ardemment sollicitées qu'afin de protester contre la teneur dudit bref. Tout cela s'était passé au vu et au su de la France entière, du monde catholique et comme à la face du ciel. N'importe, le bref de Pie VII ayant déplu à l'empereur, personne dans son empire ne devait être censé savoir qu'il eût seulement existé. Afin que nul n'en parlât, il ne s'agissait, lui semblait-il, que de n'en point parler lui-même. Dans le cours de son allocution aux chanoines de Paris, Napoléon, quoiqu'il y eût continuellement pensé, s'était bien gardé d'en souffler mot. Même omission avait eu lieu au sujet des affaires de l'église quand Napoléon avait ouvert en décembre 1809 la session du corps législatif. Avec les représentans de la nation, sa réserve est plus grande encore, car il oublie entièrement, en rendant compte des faits survenus depuis leur dernière réunion, de mentionner l'enlèvement du pape à Rome et sa détention à Savone. Ce sont là des détails qui ne les regardent à aucun degré. En 1810, le corps législatif n'est pas convoqué. On n'a donc à lui parler de rien. Étrange aberration de ce grand génie dévoyé! comment l'empereur pouvait-il se figurer qu'en s'interdisant à lui-même de relater publiquement des événemens qui lui étaient désagréables, il imposerait par cela seul silence à tout le monde? Et quel moment choisissait alors Napoléon? Juste celui où il venait de confier à une réunion d'ecclésiastiques renommés par leur science le soin de résoudre les mêmes questions qui étaient alors secrètement, mais passionnément débattues dans tous les salons et dans toutes les sacristies de son empire.

Cependant ce silence, ridicule à commander parce qu'il était impossible à obtenir, ne suffisait plus à l'empereur. Il lui fallait, avant tout, donner le change à l'opinion. L'un des moyens em-

ployés fut d'insérer tout au long au *Moniteur* la délibération du conseil d'état qui déclarait nul et non avenu pour cause d'abus le bref du pape relatif à la nomination de M. d'Osmond à Florence. Puisque le conseil d'état n'avait pas songé à casser le bref tout semblable qu'on disait avoir été rendu contre la nomination du cardinal Maury, le public devait être conduit à conclure que ce bref n'avait jamais existé, et qu'il était une pure invention des ennemis du régime impérial. Malheureusement de pareils subterfuges n'étaient pas de mise auprès des personnes tant soit peu instruites de ce qui s'était passé. Il était par exemple bien difficile que le ministre des cultes, dans le rapport qu'il avait mission de rédiger pour les membres de la commission ecclésiastique, ne leur touchât pas au moins un mot des faits considérables dont on avait soigneusement dérobé la connaissance au corps législatif. S'il était pourtant une réunion d'hommes auxquels l'empereur n'eût aucun intérêt à rien cacher, parce qu'ils connaissaient parfaitement les faits et parce qu'ils étaient entièrement dévoués au régime impérial, c'étaient ceux auxquels M. Bigot allait avoir à s'adresser; mais l'habitude de toujours déguiser la vérité était la plus forte, et voici quelles singulières instructions l'empereur prit soin dans cette occasion de faire lui-même parvenir à son ministre des cultes. « Je vous renvoie votre exposé sur les affaires avec le pape. J'y trouve des inexactitudes. Par exemple, la réunion des états romains à l'empire a eu lieu lorsque le pape était à Savone, et non lorsqu'il était à Rome (1). Il ne faut pas parler de l'abbé d'Astros ni de son pamphlet, et moins encore du mariage et de la légitimité de l'enfant; cela est trop absurde. Il faut dire qu'aussitôt qu'un courrier m'eut instruit qu'on avait été obligé d'éloigner le pape de Rome, *parce qu'il voulait exciter un soulèvement dans le peuple*, j'ai ordonné qu'il fût conduit à Savone. *On peut ne pas parler de Grenoble* (2). »

II.

Nous avons eu déjà l'occasion d'indiquer quelles étaient au fond les secrètes dispositions des hommes politiques que M. Bigot de Préameneu avait reçu l'ordre de réunir vers la fin de l'année 1809 pour discuter dans un conseil particulièrement sûr et intime les

(1) C'est l'assertion de Napoléon qui est erronée. Ainsi que s'en souviennent peut-être nos lecteurs, la prise de possession de Rome et la substitution au château Saint-Ange des couleurs françaises au drapeau pontifical avaient eu lieu le 9 juin 1811, pendant que Pie VII séjournait encore au palais du Quirinal. L'empereur veut probablement parler du sénatus-consulte, qui ne fut en effet publié que plus tard.

(2) L'empereur Napoléon au comte Bigot de Préameneu, 29 janvier 1811. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXI, p. 372.

affaires religieuses, devenues peu à peu si considérables, et qui allaient pendant quelque temps encore fixer d'une façon à peu près exclusive l'attention du chef de l'empire. Nous avons également tâché d'expliquer comment, de plus en plus effrayés de la folie croissante des desseins dont ils avaient reçu la confidence, les membres du comité, ceux-là mêmes que Napoléon nommait en plaisantant « les philosophes de son conseil d'état, » s'étaient, par des motifs de pure sagesse humaine, entendus à l'insu du maître et fort à la dérobée avec les trois principaux dignitaires de l'église catholique, c'est-à-dire avec les adversaires que dans la pensée de Napoléon ils étaient destinés à combattre. Le premier effet de l'heureuse action « des philosophes de son conseil d'état » avait été de faire admettre leur incompétence par l'empereur, et conséquemment la sienne propre, dans une affaire aussi foncièrement religieuse que l'était celle de l'institution canonique à donner aux évêques; mais, si la question des bulles épiscopales ne relevait pas de l'autorité civile, si le droit d'en connaître appartenait exclusivement à l'autorité ecclésiastique dans l'état présent des choses, et par suite de la situation personnelle du pape, il devenait évident qu'un concile pouvait seul être mis en demeure de se prononcer. Cette idée de faire tenir un concile sous son règne, de donner à l'Europe un spectacle qu'elle n'avait pas vu depuis des siècles, était loin de déplaire à Napoléon. Elle flattait à la fois son imagination et son orgueil, car il y entrevoyait pour lui-même ce que l'événement ne justifia guère, un rôle extraordinaire, pareil à ceux qu'avaient joué jadis, aux temps de la primitive église, ces empereurs d'Orient et d'Occident qu'il se plaisait à prendre maintenant pour modèles. De même qu'il avait fait appel aux meilleures têtes politiques de son empire quand il avait songé à régler par voie législative les questions controversées avec le saint-père, de même Napoléon, aujourd'hui qu'il reconnaissait la nécessité de recourir pour les résoudre à l'autorité spirituelle, avait décidé de prendre l'avis préalable des membres les plus haut placés de son clergé de France. « Les embarras dans lesquels il se sentait enfoncer tous les jours davantage donnèrent naissance, comme le dit fort justement l'auteur des *Quatre Concordats*, à la formation de la première et de la seconde commission ecclésiastique. Ne sachant plus comment avancer, ne voulant pas reculer, Napoléon finit par où il aurait dû commencer, c'est-à-dire par chercher des guides qui le dirigeassent sur cette terre dont il se fatiguait à parcourir les profondeurs vagues et pour lui si complétement inconnues (1). » Où l'ancien archevêque de Malines se trompe un peu, croyons-nous, c'est quand il suppose que l'empereur désirait en

(1) M. de Pradt, *les Quatre Concordats*, t. II, p. 447-448.

cette occasion trouver des guides. Cela n'était ni dans ses habitudes ni dans ses goûts. Il souhaitait des auxiliaires et des aides, au besoin des complices, ce qui est bien différent. Nous ne sommes pas davantage porté à convenir avec l'auteur des *Quatre Concordats* que, du jour où il consentit à s'éclairer sur quelques détails de l'avis des membres de sa commission ecclésiastique, Napoléon cessa tout à coup d'obéir à sa fougue accoutumée, que tout fut par cela même aussitôt redressé dans sa conduite, remis comme par enchantement dans la ligne de la raison et des vrais intérêts de la religion et de l'état (1). Ce sont là de pures illusions. Il est vrai d'ailleurs que les conseils dont les pouvoirs sont le plus limités ont encore par eux-mêmes une certaine autorité, et servent forcément de point d'arrêt. Il est non moins certain qu'après s'être donné ce frein à lui-même, ce qui avait été jusque-là sans exemple de sa part, Napoléon fut parfois obligé d'en supporter la contrainte et de modifier quelque peu pour y obéir l'impétuosité naturelle de ses allures. C'est pourquoi, sans en exagérer l'importance, nous croyons bon d'entrer dans quelques détails sur les deux commissions ecclésiastiques, réunies la première à la fin de novembre 1809, la seconde vers le milieu de janvier 1811.

L'origine de la première commission remontait au moment où le débat sur les investitures était devenu des plus vifs entre Napoléon et le saint-père, et quand ce dernier était déjà retenu captif à Savone. Cette commission, présidée par le cardinal Fesch, avait alors été composée du cardinal Maury, de l'archevêque de Tours, des évêques de Verceil, d'Évreux, de Nantes, de Trèves, du père Fontana et de l'abbé Émery. La plupart de ces noms ne sont pas nouveaux pour nos lecteurs, et nous avons eu maintes occasions de leur faire faire particulièrement connaissance avec l'oncle de l'empereur par le récit détaillé que nous avons donné de son orageuse ambassade à Rome. Rien n'était changé en lui depuis son retour en France, et son caractère était toujours resté le même. Relevé par les événemens eux-mêmes du rôle d'agent diplomatique et de représentant de son neveu à la cour papale, le cardinal Fesch avait profité de sa haute position ecclésiastique et des liens de parenté qui l'unissaient étroitement au souverain de la France pour afficher assez librement ses opinions, de longue date assez ultramontaines et devenues, depuis les mauvais traitemens auxquels il avait été en butte de la part de son neveu, de plus en plus favorables à la cause du captif de Savone. Cette singulière attitude avait acquis à Fesch une véritable popularité parmi les membres du clergé, comme dans le beau monde du faubourg Saint-Germain, tandis qu'elle lui avait

(1) M. de Pradt, *les Quatre Concordats*, t. II, p. 227 et p. 457.

par contre attiré de terribles coups de boutoir de la part de Napoléon, qui se plaignait parfois amèrement, et non sans quelque apparence de raison, de rencontrer ainsi sur son chemin la résistance opiniâtre du dignitaire de l'église de France sur lequel il aurait eu le plus de droits de compter, et qu'il n'avait d'ailleurs élevé à de si hautes fonctions qu'avec la pensée d'en faire le docile instrument de ses desseins. Plus ces reproches, que l'empereur ne lui épargnait guère dans l'intérieur de la famille et même parfois devant le public, devenaient vifs et injurieux, plus le cardinal, d'ordinaire assez emporté lui-même, savait demeurer calme et impassible. En vain Napoléon recourait, pour le forcer à se départir de cette attitude, aux plaisanteries les plus dures à propos des mœurs de sa jeunesse et de sa conduite dans les années qui avaient précédé sa rentrée dans le giron de l'église; Fesch, nous a raconté souvent l'un des témoins de ces scènes étranges, repoussait froidement les raisonnemens et les sarcasmes de son neveu, se retranchant derrière la profondeur des convictions auxquelles il était enfin revenu. C'est qu'en effet, depuis le jour ou il était allé se mettre sous la direction de l'abbé Émery, la tenue ecclésiastique de l'ancien chanoine d'Ajaccio n'avait plus donné prise à la moindre critique. Il avait repris avec une rare fermeté les habitudes, les mœurs et le langage de son état. Des anciens goûts de l'ex-fournisseur des vivres, il ne lui était resté que l'amour plus dispendieux qu'entendu des tableaux et un certain penchant à vivre dans le luxe; mais ce luxe lui-même avait revêtu une apparence parfaitement convenable et tout à fait en rapport avec le rang du primat des Gaules et du grand aumônier de l'empire. Il se complaisait d'ailleurs à faire principalement les honneurs de son splendide établissement aux hommes d'église qui composaient sa société ordinaire.

Dans cette situation pour ainsi dire inexpugnable, l'influence du cardinal Fesch aurait été prépondérante au sein de la commission ecclésiastique, si ses lumières avaient été à la hauteur de sa fortune, ou s'il avait seulement su faire un emploi quelque peu raisonnable de tant d'heureuses circonstances et d'un zèle que personne ne mettait en doute. Malheureusement pour Fesch, ses collègues, qui se rendaient parfaitement compte des avantages que leur président aurait pu procurer à la cause de l'église en raison de ses liens de famille avec l'empereur, savaient encore mieux à quel poin il était capable de la compromettre auprès de lui par son ardeur intempestive, par ses maladresses ordinaires et, comme le dit cruellement M. de Pradt, « par sa naturelle *lourdise*. » Le rôle qui dans le sein de la commission ecclésiastique échappait ainsi au cardinal Fesch aurait dû hiérarchiquement revenir au cardinal Maury; mais depuis sa rentrée en France, depuis surtout sa récente nomi-

nation à l'archevêché de Paris, Maury avait entièrement ruiné de ses propres mains le prestige qui avait jusque-là entouré comme d'une auréole l'éloquent défenseur du clergé à l'ancienne assemblée constituante. Maury avait en effet eu le tort de conserver au milieu d'une société maintenant tout à fait rassise et plutôt démesurément réglée les habitudes de conduite et de langage contractées par lui aux époques les plus troublées de la révolution. La désinvolture de ses façons trop mondaines et la liberté de ses propos trop peu châtiés choquaient les gens de la cour impériale, tandis que dans leurs réunions particulières ses collègues ecclésiastiques, fatigués de sa faconde oratoire, étaient étonnés de trouver sa science de théologien aussi courte. Si la pureté de caractère, l'étendue des connaissances dans les matières spéciales et la finesse des vues en toutes choses avaient suffi, nul doute que la direction supérieure du comité n'eût tout de suite appartenu à celui de ses membres qui occupait dans la hiérarchie sacrée le rang le plus modeste. Elle serait venue s'offrir comme d'elle-même à l'abbé Émery; mais l'abbé Émery n'était entré que malgré lui dans la commission (1). Dès les premières séances, il avait combattu avec sa modération accoutumée, mais avec une rare énergie, les sentimens exprimés par la majorité de ses collègues; il ne leur avait pas dissimulé qu'il lui serait probablement impossible d'adhérer aux conclusions vers lesquelles la plupart semblaient déjà incliner, et par le fait il ne voulut jamais les signer.

A défaut de l'abbé Émery, qui se dérobait, l'influence à exercer sur la commission se trouva passer principalement aux mains de l'archevêque de Tours, M. de Barral, et de l'évêque de Nantes, M. Duvoisin. Les rôles joués par ces deux prélats sont, à partir de ce moment, devenus si considérables dans toutes les affaires subséquentes de l'église de France qu'il nous faut absolument, avant de passer outre, toucher un mot de leurs personnes. M. de Barral et M. Duvoisin appartenaient tous deux au clergé de l'ancien régime; ils s'y étaient même créé par leur mérite une position assez considérable avant 1789. Ils avaient l'un et l'autre émigré pendant la terreur, puis étaient rentrés en France presqu'à la même époque, peu de temps après la signature et avant la publication du concordat. Le premier consul avait rencontré tout de suite chez eux les dispositions communes alors à tous les ecclésiastiques auxquels il venait de rouvrir les portes si longtemps fermées de la patrie, c'est-à-dire une sincère reconnaissance de l'intérêt qu'il prenait alors aux choses de la religion et pour sa personne une admiration très

(1) Lettre de l'abbé Émery à l'évêque d'Alais, 20 janvier 1809. — Papiers manuscrits conservés au séminaire de Saint-Sulpice pour servir à écrire la vie de l'abbé Émery.

vive. Par leurs mœurs exemplaires, par la nature de leurs doctrines, s'il faut tout dire, par la partialité complaisante qu'ils professaient à l'égard du pouvoir qui venait de s'établir sur la ruine de nos libertés, MM. de Barral et Duvoisin se trouvaient naturellement désignés à la bienveillance de Napoléon. Pour mettre à la tête du clergé qu'il était en train de recruter, le nouvel organisateur de la France voulait avant tout des pasteurs recommandables et dignes, et recherchait chez eux les qualités privées de préférence aux vertus publiques. Son instinct, qui d'ordinaire le trompait rarement, cette fois encore le servit à souhait. Cependant, au moment de leur retour en France, en 1801, la situation de M. de Barral et celle de M. Duvoisin n'étaient pas tout à fait égales. M. de Barral, ancien conclaviste du cardinal de Luynes, ancien agent du clergé français à Rome, ce qui était un poste considérable, avait été nommé évêque *in partibus* d'Isaure dès l'année 1788. Il avait en 1790 succédé à l'un de ses oncles, évêque de Troyes, dont il était coadjuteur. A peine rentré en France, l'habile et docte évêque, qui appartenait à une noble famille du Dauphiné et que cette circonstance n'avait pas desservi sous l'ancien régime, sut parfaitement se réclamer d'une parenté assez éloignée avec la veuve de M. de Beauharnais. Joséphine, faisant honneur à cette alliance, se déclara sa protectrice; elle obtint pour lui d'abord l'évêché de Meaux, puis le siége archiépiscopal de Tours, et en fit plus tard, quand elle devint impératrice, un sénateur et son premier aumônier. Prêtre convaincu et respectable, il ne faudrait pas s'y tromper, théologien renommé pour sa science, homme du monde par sa naissance et par ses relations sociales, M. de Barral posséda bientôt la confiance entière de Napoléon, qui avait tant de raisons de compter sur son absolu dévoûment. Le crédit fort naturel de l'archevêque de Tours aurait peut-être été plus grand encore, s'il n'avait pas fatigué quelquefois celui auquel il s'efforçait de complaire en prodiguant dans ses factums ecclésiastiques, d'ailleurs habiles et nourris de faits, une quantité de termes techniques et de figures imagées sentant un peu trop le séminaire. Napoléon, qui s'était fait de tout temps la loi absolue de tout lire, qui parcourait maintenant les mémoires des évêques de sa commission avec la même scrupuleuse attention que naguère les rapports des généraux de son armée, ne se démêlait qu'avec peine au milieu d'une phraséologie qui lui était encore assez peu familière. Quelque vif que fût devenu son goût inattendu pour les controverses théologiques, « on comprend, dit plaisamment l'abbé de Pradt, que l'*ange de l'école, le maître des sentences, le grand Yves de Chartres*, si vénérables qu'ils fussent, ne pouvaient pas être fort à l'usage d'un jeune conquérant que tout portait à trouver ces noms singulièrement nouveaux. »

L'empereur n'avait à redouter aucun ennui de ce genre de la part de M. Duvoisin. Élevé par les jésuites, successivement écolier, puis professeur très distingué à l'ancienne Sorbonne, nommé grand-vicaire à Laon avant la révolution, indiqué au choix de l'empereur par l'abbé Bernier pour remplir le siége épiscopal de Nantes, M. Duvoisin n'était pas seulement un canoniste émérite dont les écrits sur les matières religieuses étaient devenus promptement classiques, c'était aussi un maître dans l'art de persuader et de plaire, et cet art, il le portait partout avec lui. « Judicieux et clair, nous dit l'un de ses collègues, calme et méthodique, il savait donner à toutes les choses qu'il soutenait l'air de la raison; modéré par caractère comme par réflexion, il usait des hommes comme ils sont, sans s'irriter de leurs défauts ni se prévaloir de leurs faiblesses. Aussi bien placé dans le monde que sur sa chaire épiscopale, il avait tellement plu à Napoléon, que celui-ci affectait de redouter presque son ascendant. M. Duvoisin est un de ces évêques, disait-il parfois, qui me ferait faire tout ce qu'il voudrait et peut-être plus que je ne devrais. » Volontiers familier avec les ecclésiastiques, mais connaissant bien son monde, comme le prouvait sa constante réserve à l'égard de l'abbé Émery, jamais l'empereur ne se hasarda non plus à s'émanciper si peu que ce fût avec l'évêque de Nantes. « Souvent même, nous raconte M. de Pradt, au milieu des paroles peu mesurées qui suivaient ses emportemens, il lui est arrivé, s'adressant à M. Duvoisin, de lui dire : Ne croyez pas, monsieur, que ce soit pour vous que je parle (1). » M. Duvoisin était, comme son collègue M. de Barral, un de ces dignitaires de l'église de France sur lesquels l'empereur savait pouvoir sûrement compter, mais qu'il sentait aussi l'obligation de traiter avec de certains ménagemens qu'il n'accordait pas à tous les autres. Nous en aurons fini avec le personnel de la première commission ecclésiastique nommée en 1809 par l'empereur quand nous aurons ajouté que les évêques de Trèves, de Verceil et d'Évreux reproduisaient à un degré légèrement inférieur, quoique fort honorables et distingués eux-mêmes, et avec quelque variété dans leurs physionomies et leurs aptitudes individuelles, les traits principaux que nous venons de noter chez MM. de Barral et Duvoisin. L'abbé Fontana, général des barnabites et théologien très renommé en Italie, assista peu, à vrai dire, aux séances du conseil, et, partageant toutes les opinions de l'abbé Émery, ne tarda même pas sous prétexte de maladie à n'y plus paraître du tout. L'importance des questions soumises par l'empereur aux deux commissions ecclésiastiques, la gravité des réponses qu'il en obtint, l'influence qu'ont eue sur le cours des évé-

(1) M. de Pradt, *les Quatre Concordats*, t. II, chap. XXI.

nemens les décisions auxquelles se sont arrêtés des personnages si haut placés dans l'église de France, les controverses mêmes auxquelles elles ont depuis donné lieu, nous imposent l'obligation d'entrer un peu plus avant dans le détail de ces délibérations d'une nature tout ecclésiastique et spéciale, mais qui n'en constituent pas moins le seul mouvement de politique intérieure un peu actif qui ait agité les esprits pendant toute la durée de l'empire.

III.

Ainsi que nous venons de le dire, la première commission ecclésiastique, si soigneusement composée, avait eu surtout pour mission, au mois de novembre 1809, de résoudre des questions relatives au gouvernement de l'église. Bien que posées déjà par les événemens eux-mêmes, ces questions gardaient encore à cette époque un caractère plutôt hypothétique que pratique, car, si la dissidence au sujet des institutions canoniques était déjà très vive entre le pape et l'empereur, elle n'avait pas encore été poussée jusqu'à la dernière extrémité, comme elle le fut plus tard, en janvier 1811, par le bref adressé au cardinal Maury. Trois séries distinctes de questions avaient été alors soumises à l'examen de la commission. La première concernait le gouvernement de l'église catholique en général, la seconde l'église de France en particulier, la troisième les églises d'Allemagne, celles de Toscane, et la bulle d'excommunication. Voici, emprunté au mémoire remis par ordre de l'empereur au conseil ecclésiastique, le texte de ces questions :

« Première série. — *Questions qui intéressent toute la chrétienté.* Le gouvernement de l'église est-il arbitraire? Le pape peut-il, par des motifs d'affaires temporelles, refuser son intervention dans les affaires spirituelles?

« Il est hors de doute que depuis un certain temps la cour de Rome est resserrée dans un petit nombre de familles, que les affaires de l'église y sont examinées et traitées par un petit nombre de prélats et de théologiens pris dans de petites localités des environs, et qui ne sont pas à portée de bien voir les grands intérêts de l'église universelle ni d'en bien juger.

« Dans cet état de choses, convient-il de réunir un concile?

« Ne faudrait-il pas que le consistoire ou le conseil particulier du pape fût composé de prélats de toutes les nations pour éclairer sa sainteté?

« En supposant qu'il soit reconnu qu'il n'y a pas de nécessité de faire des changemens dans l'organisation actuelle, l'empereur ne réunit-il pas sur sa tête les droits qui étaient sur celles des rois de France, des ducs de Brabant et autres souverains des Pays-Bas, des rois de Sardaigne,

des ducs de Toscane, etc., soit pour la nomination des cardinaux, soit pour toute autre prérogative?

« Deuxième série. — *Questions particulières à la France.* Sa majesté l'empereur ou ses ministres ont-ils porté atteinte au concordat? L'état du clergé de France est-il en général amélioré ou empiré depuis que le concordat est en vigueur?

« Si le gouvernement français n'a pas violé le concordat, le pape peut-il arbitrairement refuser l'institution aux archevêques et évêques nommés, et perdre la religion en France, comme il l'a perdue en Allemagne, qui depuis dix ans est sans évêques?

« Le gouvernement français n'ayant pas violé le concordat, si de son côté le pape refuse de l'exécuter, l'intention de sa majesté est de regarder ce concordat comme abrogé; mais dans ce cas que convient-il de faire pour le bien de la religion? Sa majesté adresse cette demande à des prélats distingués par leur savoir dans les matières ecclésiastiques comme par leur attachement à sa personne.

« Troisième série. — *Questions sur la position actuelle.* Sa majesté, qui peut à juste titre se considérer comme le chrétien le plus puissant dans le rang suprême auquel la Providence l'a élevé, sentirait sa conscience troublée, s'il ne portait aucune attention aux plaintes des églises d'Allemagne, sur l'abandon dans lequel le pape les laisse depuis dix ans. Sa majesté le conjure d'y rétablir l'ordre. L'archevêque prince-primat vient encore de lui adresser ses représentations à cet égard. Si le pape continue, par des raisons temporelles ou par des sentimens haineux, à laisser ces églises dans l'état de perdition et d'abandon, sa majesté désire, comme suzerain de l'Allemagne, comme héritier de Charlemagne, comme véritable empereur d'Occident, comme fils aîné de l'église, savoir quelle conduite elle doit tenir pour rétablir le bienfait de la religion chez les peuples d'Allemagne.

« Il est besoin qu'il y ait une nouvelle circonscription d'évêchés dans la Toscane et dans d'autres contrées : si le pape refuse de coopérer à ces arrangemens, quelle marche sa majesté devra-t-elle suivre pour les régulariser?

« La bulle d'excommunication ci-jointe a été affichée, elle a été imprimée et répandue clandestinement dans toute l'Europe. Quel parti prendre pour que dans des temps de trouble et de calamité les papes ne se portent pas à des excès de pouvoir aussi contraires à la charité chrétienne qu'à l'indépendance et à l'honneur du trône? »

Le bruit était alors généralement accrédité dans le clergé de Paris que la rédaction des réponses avait été confiée, pour la première série, à l'évêque de Trèves, pour la seconde à l'évêque de Nantes, et pour la troisième à l'archevêque de Tours. Le travail de la commission fut assez expéditif, car dès le 11 janvier 1811

une partie du rapport, celle qui était la plus favorable aux vues de Napoléon, parut, non pas dans *le Moniteur*, jamais l'empereur ne le voulut permettre, mais dans les journaux non officiels, qui alors, eux aussi, on le sait, ne publiaient rien sans l'aveu du gouvernement. Nous ne donnerons pas la teneur intégrale des réponses de la commission; cela nous entraînerait trop loin. L'archevêque de Tours, M. de Barral, les a insérées dans ses *Fragmens ecclésiastiques*, qui virent le jour en 1815, et son ouvrage fait foi, quoiqu'on lui ait, non sans raison, reproché d'avoir opéré quelques suppressions et peut-être aussi des changemens qu'expliquent d'ailleurs assez naturellement les circonstances du moment (1). Au lieu d'analyser la teneur même de ces réponses que nos lecteurs curieux de ces matières pourront trouver *in extenso* dans le livre de M. de Barral, nous préférons donner une rapide esquisse des fluctuations intérieures qui se produisirent au sein de la malheureuse commission, si péniblement courbée sous le poids de la responsabilité qui pesait sur elle. Le point capital et comme le nœud de toute l'affaire était, à vrai dire, l'institution canonique à donner aux évêques. C'était afin de trouver le moyen de se passer de l'intervention spirituelle du saint-père dans la consécration des nouveaux pasteurs qu'il avait déjà choisis ou de ceux qu'il se proposait de mettre bientôt à la tête des diocèses vacans de l'église de France que Napoléon consultait le comité ecclésiastique. Il n'y avait pas un de ses membres

(1) Il résulte de plusieurs documens authentiques qui sont présentement sous nos yeux que M. de Barral ou ses éditeurs ont positivement supprimé le préambule des réponses faites par les évêques du comité, probablement parce que ce préambule contenait des protestations de dévoûment *à la personne sacrée* de l'empereur qui ne paraissaient plus de mise alors que Napoléon était à son tour prisonnier à l'île d'Elbe, en face et presqu'en vue de la petite ville de Savone. M. de Barral s'est-il permis de plus graves changemens? Nous ne saurions le dire. Il n'y a jamais eu de texte officiellement publié des réponses faites à l'empereur par les commissions ecclésiastiques de 1809 et de 1811. M. de Barral, comme l'indique le titre de son ouvrage, n'en a publié lui-même que des fragmens. On possède, il est vrai, au séminaire d'Orléans et à celui de Paris des copies complètes de ces réponses, qui ne sont pas entièrement conformes au texte publié par M. de Barral; mais cela même ne prouve rien, et l'on aurait peut-être tort de s'en rapporter à ces copies, car il peut, il doit même y avoir eu de notables différences entre la version primitive telle qu'elle avait été rédigée d'abord par les évêques et la version qu'ils ont ensuite officiellement remise après y avoir introduit les modifications exigées par le chef de l'état. Le texte présenté à l'empereur se conserve aujourd'hui aux archives impériales dans deux cartons $\frac{3178}{1028}$ et $\frac{3177}{1027}$, que tout le monde peut demander. Plusieurs personnes ont été, à notre connaissance, admises à les consulter. Nous aurions aimé à pouvoir, comme tant d'autres, comparer nous-même ces versions différentes; mais M. le maréchal Vaillant, ministre de la maison de l'empereur, nous ayant fait l'honneur de nous dire qu'il avait donné les ordres les plus positifs pour qu'il ne nous fût rien communiqué aux archives impériales, nous avons dû forcément renoncer au plaisir de nous livrer à cette très innocente enquête.

qui n'aperçût clairement le but du chef de l'empire et qui ne fût à peu près également épouvanté à la pensée soit de lui accorder nettement, soit de lui contester absolument la solution qu'il attendait de leur complaisance. Ils auraient bien voulu rester dans le vague, ou du moins s'arrêter à mi-chemin. C'est pourquoi ils se bornèrent d'abord à établir que, si le concordat venait décidément à n'être plus exécuté par l'une des parties contractantes, et s'il était par conséquent nécessaire d'adopter un nouveau mode d'institution pour les évêques, il faudrait avant tout le faire approuver par l'église elle-même, mais toujours dans la supposition qu'il ne s'agirait que de revenir à l'une des méthodes précédemment pratiquées. La commission faisait à ce sujet remarquer avec beaucoup de raison qu'une loi abrogée n'est plus une loi, et n'en peut recevoir à nouveau le caractère que par l'autorité qui l'a précédemment établie. Si la constitution civile du clergé de 1790 avait rencontré dans l'exécution tant de difficultés, il le fallait surtout attribuer à ce que les auteurs avaient méconnu un principe aussi incontestable. Partant de cette donnée, les membres de la commission ne pensaient pas qu'on pût songer à rétablir la pragmatique sanction, à moins que l'autorité ecclésiastique n'intervînt dans ce rétablissement; mais comment faire intervenir cette autorité? Sur ce point, les membres de la commission reconnaissaient formellement leur incompétence. Ils se hasardaient seulement à déclarer qu'en des conjonctures aussi délicates on ne pouvait rien faire de plus sage, de plus conforme aux règles, que de convoquer un concile national où le clergé de l'empire examinerait la question proposée, et indiquerait les moyens propres à prévenir les inconvéniens qu'entraînait le refus des bulles pontificales; la convocation d'un concile national n'aurait rien qui ne fût légitime et normal, car telle avait été dans une circonstance analogue la mesure proposée à Louis XIV, en 1688, par le parlement de Paris. Ces doctrines, habilement émises, ne donnaient point à l'empereur une suffisante satisfaction. Il exprima, par l'intermédiaire de MM. de Barral et Duvoisin, la volonté de savoir positivement si le concile national, aux yeux de la commission, aurait l'autorité nécessaire pour suppléer aux bulles canoniques, ou s'il faudrait encore recourir à cette autorité supérieure que la commission avait nommée sans la désigner expressément. Ainsi poussés dans leurs derniers retranchemens, les membres de la commission ecclésiastique furent amenés à dire qu'il ne leur appartenait en aucune façon de prévoir ce que le concile national jugerait à propos de faire dans l'étendue de ses pouvoirs. Il était pourtant probable que le concile adresserait au saint-père de respectueuses remontrances, et pourrait amener sa sainteté à un

arrangement. Si cette espérance se trouvait trompée, le concile se croirait peut-être autorisé à faire un règlement provisoire en déclarant toutefois que l'église de France ne cesserait de demander l'exécution du concordat, et qu'elle serait toujours prête à y revenir aussitôt que le souverain pontife ou ses successeurs consentiraient à l'exécuter. Dans le cas contraire, on aurait la ressource d'un concile général ou œcuménique, la seule autorité qui fût dans l'église au-dessus du pape; mais ce concile pourrait devenir lui-même impossible à rassembler, soit par le refus que ferait sa sainteté de le reconnaître, soit en raison d'une foule de circonstances faciles à prévoir. C'était encore là une impasse; Napoléon voulait absolument que la commission le mît en mesure de s'en tirer, et il exigea qu'elle prît sur elle de trancher la question. Alors, de guerre lasse, et n'osant pas se maintenir sur le terrain qu'elle avait d'abord choisi et qui était inattaquable, la commission finit par répondre « qu'après avoir protesté de son attachement inviolable au saint-siége et à la personne du souverain pontife, après avoir réclamé l'observation de la discipline en vigueur, le concile national pourrait déclarer qu'attendu l'impossibilité de recourir à un concile œcuménique et l'immense danger dont l'église de France était menacée, l'institution donnée *conciliairement* par le métropolitain à l'égard de ses suffragans, ou par le plus ancien d'entre eux à l'égard du métropolitain, tiendrait lieu des bulles pontificales jusqu'à ce que le pape ou ses successeurs eussent consenti à l'exécution du concordat. » Ce retour provisoire à une partie de l'ancien droit ecclésiastique paraissait à la commission suffisamment justifié par la première de toutes les lois, la loi de la nécessité. Cette loi, disait-elle, le pape l'avait reconnue lorsque, pour rétablir l'unité dans l'église de France, il s'était mis au-dessus des règles ordinaires en supprimant par un acte d'autorité sans exemple les anciennes circonscriptions diocésaines de France pour en créer de nouvelles. Cette dernière concession, arrachée non sans beaucoup de peine aux membres de la commission, fournissait enfin à l'empereur l'expédient auquel il avait tant de hâte d'arriver. Il aurait souhaité mieux, mais il se tint pour satisfait de ce qu'il avait obtenu.

A propos de la bulle d'excommunication, la commission, malgré les efforts réitérés de M. l'abbé Émery, arrêta une rédaction qui était calculée de manière à contenter absolument l'empereur. Elle déclara que « les excommunications et censures portées dans la bulle du 10 juin étaient nulles tant en la forme qu'au fond, et qu'elles ne pouvaient lier ni obliger les consciences. » Comme la bulle avait été lancée à l'occasion de l'envahissement de la souveraineté temporelle du pape, ils s'attachèrent à prouver que, la discipline et la foi ne reposant pas essentiellement sur cette souve-

raineté, les fulminations pontificales n'avaient point été dans la présente occasion justement mises en usage. Ils n'hésitèrent point à rappeler à ce sujet que sous Louis XIV et sous Louis XV « Avignon avait été occupé par les troupes françaises, et que les papes alors existans s'étaient abstenus de lancer les foudres de l'excommunication. »

Il ne nous appartient à aucun degré d'émettre une opinion quelconque sur les doctrines professées par des ecclésiastiques de grand renom sur des matières qui nous sont si parfaitement étrangères. En fait, il est difficile de ne pas remarquer combien l'occupation momentanée d'Avignon, que ni Louis XIV ni Louis XV n'avaient assurément l'intention de garder, avait peu de rapport avec l'occupation complète et la confiscation définitive de la totalité des états du saint-père. Quant à cette loi suprême de la nécessité qui faisait la base même de l'argumentation des membres de la commission, ne provenait-elle pas de la seule volonté de l'empereur, et comment pouvait-elle dès lors créer un droit en sa faveur? N'était-ce pas Napoléon qui tenait le pape captif, n'était-ce pas lui qui lui interdisait, par mesure de police, toute communication avec les prêtres et les fidèles de son église? Pie VII ne prétendait nullement refuser les bulles d'institution canonique aux évêques nommés aux siéges vacans de l'empire par la seule raison qu'on lui avait confisqué ses états; il se bornait à dire que, retenu prisonnier, privé de ses conseillers naturels, les membres du sacré-collége, dépourvu de tout moyen d'informations sur les sujets à lui désignés par le choix impérial, il était hors d'état de remplir avec une suffisante sûreté de conscience cette partie essentielle de ses attributions pontificales qui regardait le recrutement de l'épiscopat; remis en possession de sa liberté, entouré des conseils et des lumières qui lui étaient indispensables, il agirait suivant les inspirations de la volonté divine. Les souffrances trop réelles de l'église de France ne lui étaient donc pas imputables. Elles devaient en bonne logique être portées tout entières au compte de celui qui avait mis sa main violente sur le chef de la religion, et qui, le maintenant encore contre toute justice en état de séquestration absolue, avait jeté les affaires religieuses non-seulement de la France, mais de tous les pays catholiques, dans la plus inextricable confusion.

Aucun des membres de la commission ecclésiastique n'entretenait à ce sujet la moindre illusion, et les plus dévoués à l'empereur, son oncle en particulier, savaient parfaitement à quoi s'en tenir sur le fond des choses. Sans prétendre excuser ces dignitaires de l'église de France de n'avoir jamais osé ni parler ni agir dans le sens de leurs intimes convictions, nous croyons juste d'expliquer combien leur situation était difficile, et quels efforts plus ou moins heu-

reux ils firent pour tâcher de s'en tirer sans trop de déshonneur. En réalité, il faut le dire, la commission n'avait aucun pouvoir. Napoléon avait eu grand soin d'établir que ses attributions se bornaient à celles d'un simple conseil dont il consentait bien à prendre les avis, mais pour lui seul. Il n'était pas question de rien accepter ni de rien publier qui vînt d'elle. Le chef de l'empire avait désiré s'éclairer; il n'entendait pas se lier, ni surtout s'exposer à recevoir, sous quelque forme que ce fût, d'incommodes remontrances. Ainsi avertis de la modestie du rôle qui leur était assigné, les membres de la commission prirent grand soin d'y conformer scrupuleusement leurs démarches et leur langage. Ce serait se tromper beaucoup et leur faire une injure imméritée que de se représenter des prélats aussi religieux et aussi honorables que MM. de Barral et Duvoisin comme indifférens à la captivité et aux souffrances de Pie VII. Ils en étaient profondément affligés, ils souhaitaient ardemment sa délivrance; mais comment l'obtenir? Là était l'embarras. La demander personnellement et directement, comme un préliminaire indispensable de tout arrangement sérieux, au détenteur du pape, cela était trop compromettant. Ils savaient au surplus, comme nous dit l'un d'eux, que celui-ci aimait à rendre sa proie à peu près autant que l'enfer avare. S'ingérer dans une question aussi délicate, n'était-ce pas le vrai moyen de tout perdre (1)? A leur sens, la cessation des maux du saint-père ne pouvait s'attendre que de la fin de ses contestations avec Napoléon. C'était donc sur ce dernier qu'avant tout il fallait agir. Pour y réussir, il importait de bannir de son esprit tout préjugé défavorable à l'ordre religieux et lui représenter le clergé français non-seulement comme fidèle à sa personne, ce qui était exact, mais comme lui étant encore dévoué, ce qui était un peu exagéré, et comme entièrement rassuré et satisfait, ce qui avait tout à fait cessé d'être vrai. Telles étaient les préoccupations honnêtes sans aucun doute, mais, suivant nous, mal fondées, qui avaient dicté les réponses du comité ecclésiastique et inspiré surtout les protestations enthousiastes et les louanges hyperboliques dont son rapport était rempli. Il avait paru habile à l'archevêque de Tours et aux évêques de Trèves et de Nantes d'énumérer tous les titres du chef de l'empire à la reconnaissance de ses sujets catholiques, de s'identifier absolument, non sans se compromettre beaucoup plus qu'il n'était utile et surtout convenable, avec une politique qu'au fond de leur cœur ils étaient bien loin d'approuver. En cela, les prélats distingués que nous venons de nommer servaient très bien les desseins de l'empereur, mais assez mal les intérêts de leur église. Nous ne sommes pas de ceux qui sont disposés

(1) M. de Pradt, *les Quatre Concordats*, t. II, p. 459-460.

à s'étonner de rencontrer habituellement dans la bouche des prêtres un langage plein de déférence à l'égard des autorités existantes. Le clergé a toujours parlé au pouvoir et du pouvoir avec infiniment de respect, non pas à cause du pouvoir lui-même, comme le remarque judicieusement M. de Pradt, mais à cause de l'origine de ce pouvoir, dans lequel il s'est toujours complu à voir une émanation du droit divin. Cette habitude est ancienne chez le clergé de France. Qu'on parcoure les anciens procès-verbaux de nos assemblées ecclésiastiques, qu'on lise l'*Histoire universelle* de Bossuet ou ses admirables sermons prêchés à Versailles, on y rencontrera plus d'une louange singulière directement adressée par le grand évêque à Louis XIV. Sous le règne scandaleux de Louis XV, les habitudes adulatrices du sacerdoce français à l'égard du souverain ne furent nullement changées; elles se continuèrent jusqu'en 1789, car elles étaient de tradition. Il y a toutefois une différence importante à noter. Louis XIV, Louis XV malgré ses mœurs et Louis XVI étaient, au plus profond de leur cœur, des princes convaincus et chrétiens; à la connaissance de tous, Napoléon était philosophe. Il y a, il y aura toujours, quoi qu'on dise, quelque chose de choquant en soi et de particulièrement dégradant pour ceux qui s'y prêtent dans les protestations enthousiastes, dans les flatteries excessives décernées par les ministres d'une religion aux hommes puissans dont ils dépendent et qui n'admettent aucune de leurs croyances. C'est une triste condition en pareille circonstance de n'avoir à choisir aux yeux d'un public clairvoyant et le plus souvent frondeur qu'entre le métier de dupes ou le rôle de complices. Dans laquelle de ces deux catégories l'histoire doit-elle placer les membres des commissions ecclésiastiques de 1809 et 1811? Nous ne savons. Voici le jugement que portait sur eux dans le moment même un simple prêtre, leur collègue, qui ne se piquait, lui, d'aucun savoir-faire en politique, mais qui les éclipsait tous par la sainteté de sa vie, par la rectitude de son intelligence et par sa tranquille, mais inébranlable fermeté. « Comment nos évêques ne voient-ils pas, écrit l'abbé Émery à l'un de ses amis, que ces moyens de conciliation que l'empereur leur demande ne sont qu'un jeu de sa part pour en imposer aux simples et un masque pour couvrir sa tyrannie? Qu'il laisse l'église tranquille; qu'il rende à leurs fonctions le pape, les cardinaux, les évêques; qu'il renonce à des prétentions extravagantes : tout le reste sera bientôt arrangé. Et ces prélats qui regardent comme des améliorations, comme des bienfaits pour l'église les décorations ou les titres qu'ils ont obtenus! Où allons-nous donc, mon Dieu (1)? » Ces derniers mots de l'abbé Émery faisaient allusion à un passage des ré-

(1) *Vie de l'abbé Coustou*, par l'abbé Coste, p. 232.

ponses de la commission, qui mettait au nombre des faveurs accordées par l'empereur à la religion « la décoration de la Légion d'honneur donnée à un grand nombre de prélats, les titres de comte et de baron affectés aux archevêques et évêques de l'empire, l'admission de plusieurs d'entre eux dans le corps législatif et dans le sénat (1). »

Le pieux chagrin inspiré à M. Émery par l'attitude de ses collègues de la commission de 1810 n'était rien encore en comparaison du désespoir que ce même comité, légèrement modifié comme composition, devait lui causer lorsqu'il fut de nouveau réuni aux premiers jours de l'année 1811. Les événemens avaient marché pendant ce court espace de temps, et la querelle s'était prodigieusement envenimée entre Pie VII et Napoléon. Le choix des nouveaux membres adjoints à la commission de 1810 indiquait suffisamment ce que désormais l'empereur attendait d'elle. Le père Fontana, retenu prisonnier à Vincennes pour la part qu'il était soupçonné d'avoir prise à l'expédition de la bulle adressée au cardinal Maury, avait été remplacé par le cardinal Caselli, ce membre du sacré-collége à l'égard duquel le pape avait témoigné tant de défiance lorsqu'il avait été envoyé en mission à Savone, et M. de Pradt, archevêque nommé de Malines, avait succédé à l'évêque de Verceil, mort pendant le cours de l'année. Quels motifs avaient décidé l'empereur à désigner ce dernier personnage, si plein d'esprit, mais si complétement décrié, dont il venait de faire coup sur coup son chambellan et son premier aumônier? Ce n'était pas l'estime qu'il lui inspirait, car il l'avait toujours jugé plus sévèrement que personne, et jusqu'en ces derniers temps, croyons-nous, avec une malveillance passablement exagérée. « Je ne sais, écrivait-il de Schœnbrunn le 5 septembre 1809 à Fouché, si je vous ai dit de vous méfier de cet homme (l'abbé de Pradt) comme du plus grand ennemi qu'on puisse avoir. Cependant, comme je ne suis pas certain de vous l'avoir dit, je vous l'écris pour votre gouverne. Cet homme est un profond hypocrite, n'ayant ni les mœurs ni l'esprit de son état, et livré à un genre d'intrigues qui d'un jour à l'autre le conduira à l'échafaud (2)... » Depuis cette époque, M. de Pradt, qui avait à revenir de si loin dans l'esprit de Napoléon, s'était jeté à corps perdu dans la querelle soulevée à propos de l'institution canonique. Naturellement il avait embrassé avec son audace accoutumée d'allures et de langage la cause de l'empereur, et dès lors ses défauts n'avaient plus compté. C'était même sur lui que désormais Napoléon allait se

(1) Cette partie de la réponse des évêques n'est pas insérée dans les *Fragmens historiques de M. de Barral.*

(2) Lettre de l'empereur au comte Fouché, Schœnbrunn, 5 septembre 1809. — *Correspondance de l'empereur Napoléon Ier*, t. XIX, p. 428.

reposer principalement du soin d'agir sur le clergé et de seconder en secret ses plus fâcheux desseins. En vain l'abbé Émery, effrayé d'une pareille association, écrivit au ministre des cultes pour se défendre de faire partie du second comité ecclésiastique (1). Sa lettre demeura sans réponse, et de nouveau il lui fallut se résigner à assister de sa personne à des délibérations dont il n'approuvait ni l'esprit ni le but.

Les instructions remises par le ministre des cultes à la seconde commission ecclésiastique ne laissaient planer aucun doute sur les intentions de Napoléon. L'empereur prenait bien soin de prévenir encore une fois ses conseillers ecclésiastiques que c'était uniquement comme attachés à sa personne et aux intérêts de ses peuples, dont ils étaient les premiers pasteurs, qu'il les avait réunis dans sa capitale, afin qu'ils lui indiquassent la marche la plus conforme aux conciles et aux usages de l'église (2). Suivait un résumé assez long et comme d'habitude fort partial des relations de Napoléon avec Pie VII.

« ... Le pape ayant violé le concordat synallagmatique, disait-on à la fin du rapport, l'empereur a bien voulu imiter Louis XIV dans sa longanimité, mais le pape, s'y étant opposé, ce que n'a pas fait Innocent XII, a rendu vain et inutile ce moyen. Dès lors il n'est plus suffisant pour assurer la paix de l'église. C'est ce qui a déterminé l'empereur à déclarer qu'il ne souffrirait plus que dans l'empire l'institution des évêques fût donnée par le pape... Ainsi donc deux déterminations ont été prises par sa majesté : 1° aucune communication n'aura lieu entre ses sujets et le pape que celui-ci n'ait posé les limites de son autorité en reconnaissant celles qui ont été posées par Jésus-Christ lui-même, c'est-à-dire qu'aux termes du sénatus-consulte il n'ait juré de ne rien faire en France contre les quatre propositions de l'église gallicane arrêtées dans l'assemblée du clergé de 1682; 2° de ne plus faire dépendre l'existence de l'épiscopat en France de l'institution canonique du pape, qui serait ainsi le maître de l'épiscopat. Quant aux mesures à prendre pour que l'église ne souffre pas de cette interruption de communication, et pour que les évêques ayant le caractère requis puissent exercer leur juridiction épiscopale, l'empereur s'en rapporte au comité pour lui faire connaître ce qui convient le mieux, soit qu'on revienne à la pragmatique de saint Louis tant regrettée, soit à tout autre usage.

(1) Lettre de M. l'abbé Émery à M. Bigot de Préameneu, ministre des cultes, 3 février 1811. — Papiers manuscrits conservés au séminaire de Saint-Sulpice pour écrire la vie de M. Émery.

(2) Instructions remises par M. Bigot de Préameneu au conseil ecclésiastique de 1811, 8 février 1811. — Ces instructions ne sont pas relatées dans les *Fragmens historiques* de M. de Barral.

Les questions posées au concile national étaient les suivantes :

« 1° Toute communication entre le pape et les sujets de l'empereur étant interrompue quant à présent, à qui faut-il s'adresser pour obtenir les dispenses qu'accordait le saint-siége? 2° Quand le pape refuse persévéramment d'accorder des bulles aux évêques nommés par l'empereur pour remplir les siéges vacans, quel est le moyen canonique de leur donner l'institution? »

Le but de l'empereur était évident. Il consistait à mettre la commission en présence de résolutions arrêtées et de faits à peu près accomplis auxquels on la pressait simplement de donner une sorte de consécration spirituelle. « On pourrait difficilement, raconte un écrivain ecclésiastique dont les informations sont toujours exactes, exprimer les sentimens de tristesse qu'éprouvèrent les membres de la commission en entendant la lecture de ces instructions. M. l'abbé Émery surtout sortit de cette séance navré de douleur et tellement agité des plus sombres pressentimens, qu'il crut devoir écrire au cardinal Fesch pour lui faire comprendre l'impossibilité d'entrer dans les vues de l'empereur et la nécessité de l'en avertir au plus tôt. Il ajoutait que les évêques ne pourraient admettre là-dessus aucun tempérament, que, pour le cardinal lui-même, dans sa position personnelle, jamais la fermeté n'avait été plus indispensable, et que c'était l'occasion de résister jusqu'à l'effusion du sang. Cette lettre produisit son effet. Le cardinal se rendit chez l'empereur, et lui représenta que les évêques ne pourraient consentir aux propositions de son ministre des cultes, et qu'il devait s'attendre à faire des martyrs. Un instant Napoléon comprit qu'il y aurait quelque danger à pousser les choses à toute extrémité; cependant il voulut que la commission donnât son avis sur les questions qui lui avaient été posées (1). »

L'abbé Émery avait beaucoup trop présumé du courage de ses collègues, et leurs réponses furent telles à peu près que l'empereur pouvait le souhaiter. Les premières phrases de leur rapport témoignaient de cette respectueuse sympathie pour le pape dont aucune réunion d'ecclésiastiques n'aurait pu se dispenser en de semblables circonstances sans s'exposer à la plus fâcheuse déconsidération. Les termes en étaient habilement choisis.

« La franchise et la sainte véracité de notre ministère ne nous permettent pas de déguiser la profonde douleur dont nous avons été pénétrés en apprenant que toute communication entre le pape et les sujets de

(1) Notice de M. Garnier, composée d'après les papiers conservés au séminaire de Saint-Sulpice pour écrire la vie de l'abbé Émery.

l'empereur venait d'être rompue. Sujets fidèles et respectueux, nous oserons néanmoins dire à votre majesté que, le saint-siége étant le lien le plus fort, le lien nécessaire à l'unité ecclésiastique dont il est le centre, nous ne pouvons plus prévoir que des jours de deuil et d'affliction pour l'église, si les communications et les rapports demeurent longtemps suspendus entre les fidèles et le père commun que Dieu leur a donné dans la personne de notre saint-père le pape (1). »

Après ce préambule qui était de nature à déplaire quelque peu à l'empereur, les évêques de la commission, reprenant le système de ménagement et de flatterie déjà employé l'année précédente, se hâtaient, pour réparer cette hardiesse, d'ajouter immédiatement :

« Des circonstances impérieuses peuvent quelquefois obliger d'apporter certaines modifications à la juridiction du chef de l'église sans en altérer la substance. Seulement ces changemens, même dans la discipline, s'ils étaient annoncés trop précipitamment, seraient suspects au peuple, toujours léger et inconsidéré dans ses jugemens. Il leur semblait donc que les esprits devaient être préparés à toute variation, et qu'il fallait qu'ils y fussent doucement amenés. Quant aux questions qui leur avaient été posées, les évêques répondaient, pour la première question, que, si des circonstances malheureuses empêchaient temporairement de recourir au pape pour les dispenses, c'était aux évêques eux-mêmes qu'il faudrait s'adresser. La réponse à la deuxième question portait en substance que, le pape refusant les bulles sans alléguer aucune raison canonique de son refus, le moyen le plus sage à prendre serait de faire ajouter au concordat une clause par laquelle il serait établi que le pape devrait donner l'institution dans un temps déterminé, faute de quoi le droit d'instituer serait dévolu au concile de la province. Si le pape refusait d'acquiescer à cette modification du concordat, il n'y aurait rien de mieux à faire que de rétablir, pour ce qui concernait les évêques, les règlemens de la pragmatique sanction... Pour les rétablir légalement, la commission renouvelait la proposition déjà faite l'année précédente de convoquer un concile national ou une assemblée du clergé composée d'un certain nombre d'évêques pour chaque métropole. La commission souhaitait toutefois qu'avant de recourir à cette mesure on envoyât au pape une députation pour lui exposer les besoins de l'église de France et l'éclairer sur le véritable état des choses. Toutes les difficultés s'aplaniraient, disaient en terminant les évêques, si cette députation avait le succès dont nous osons nous flatter; mais si, contre toute espérance, ce dernier effort était inutile, les peuples, qui portent un œil inquiet sur nos délibérations, reconnaîtraient que nous n'avons rien négligé de ce

(1) *Fragmens historiques* de M. de Barral, p. 182.

qu'exige de nous le profond respect dû par les évêques au chef de l'église universelle. Leur confiance et l'autorité de notre ministère ne seraient point affaiblies, et ils montreraient moins de répugnance pour un nouvel ordre de choses que des circonstances impérieuses et la nécessité de pourvoir à leurs besoins spirituels nous auraient forcés d'adopter (1). »

La commission avait fini son travail le 4 mars 1811. Elle le remit aussitôt au ministre des cultes, et celui-ci le présenta à l'empereur, qui en parut très satisfait. Néanmoins, avant d'arrêter aucune détermination, Napoléon prit le parti de réunir en sa présence tous les membres de la commission ecclésiastique, ceux de ses conseillers d'état qu'il avait jadis invités à délibérer en comité secret sur les affaires ecclésiastiques et tous les grands dignitaires de l'empire, parmi lesquels figuraient non seulement l'archi-chancelier Cambacérès, mais aussi le grand vice-électeur, le prince de Talleyrand. Cette séance extraordinaire eut lieu aux Tuileries le 16 mars. Napoléon savait parfaitement à quel point les décisions qu'il avait pour ainsi dire arrachées aux évêques de la commission leur avaient coûté à prendre, et qu'ils ne les avaient adoptées qu'à contre-cœur. Il n'ignorait pas davantage que l'abbé Émery, après les avoir combattues de toutes ses forces, n'avait jamais voulu les signer. Tout l'intérêt de la réunion solennelle qu'il venait de provoquer consistait pour l'empereur à se trouver face à face avec l'ancien directeur du séminaire de Saint-Sulpice et à essayer enfin la puissance de sa dialectique religieuse et les forces de son éloquence théologique contre cet adversaire modeste, mais obstiné, dont il connaissait déjà la science et l'esprit, et qu'il ne pouvait s'empêcher d'estimer à cause de son honorable fermeté. Peu d'instans avant l'ouverture de la séance, deux prélats, M. Jauffret, évêque de Metz, et M. de Boulogne, évêque de Troyes, arrivèrent chez M. Émery, chargés par le cardinal Fesch de l'amener avec eux et dans sa propre voiture jusqu'aux Tuileries. M. Émery, qui n'avait pas reçu avis de la réunion, répondit que, n'ayant jamais eu voix délibérative dans la commission, l'ordre donné par l'empereur d'en rassembler tous les membres ne le regardait point. D'ailleurs il partait pour la campagne. Ces messieurs pourraient donc sans mentir affirmer qu'il n'était pas à Paris, ce qui serait très vrai quand ils le diraient, car il allait monter en voiture. Sa vraie raison était, comme il le fit sentir aux deux évêques, que son embarras serait extrême dans le cas où l'empereur l'obligerait à donner son avis sur les questions agitées dans la commission. L'un des prélats admettait cette défaite; l'autre lui objecta que son refus pouvait irriter l'empereur et attirer de

(1) *Fragmens historiques* de M. de Barral, p. 182.

nouveaux orages sur sa compagnie, déjà si mal vue du gouvernement impérial. Pour se tirer d'incertitude, le pieux abbé entra un instant dans son oratoire et sollicita à genoux les lumières dont il avait besoin afin de diriger sa conduite dans une circonstance si critique. Peu de minutes après, il en sortait, calme et résigné, déclarant à MM. Jauffret et de Boulogne qu'ils pouvaient l'emmener avec eux. C'est ainsi que fut conduit aux Tuileries à la dernière minute, avec une répugnance extrême et presque malgré lui, le héros à coup sûr fort involontaire de la scène qui nous reste à raconter.

M. Émery n'arriva point trop tard à la réunion. L'empereur s'était fait attendre pendant deux grandes heures. C'était son habitude de dire que les gens qui avaient longuement attendu étaient plus hébétés. Il parut enfin, environné de ses grands officiers et de cet appareil solennel qui lui était si parfaitement indifférent au camp en temps de guerre, mais dont il aimait à s'entourer dans les circonstances importantes de sa vie civile afin d'en imposer davantage aux gens, et qui là même se trouvait encore si parfaitement inutile, car sa personne seule produisait plus d'effet que toute cette magnificence de parade. Jusqu'en ces derniers temps, on avait répété que l'empereur avait ouvert cette pompeuse séance par une diatribe contre le pape dont les termes violens dépassaient toute vraisemblance. Toutefois ces récits ne semblaient pas mériter une entière confiance. Le doute n'est plus possible aujourd'hui, car les éditeurs de la *Correspondance de Napoléon Ier* ont bien voulu prendre la peine de nous donner eux-mêmes le résumé authentique des paroles qu'il prononça. En voici les principaux passages :

« ..... Messieurs les cardinaux, archevêques et évêques composant le comité ecclésiastique,..... vous me dites que le clergé de France, imbu de la doctrine sacrée de l'Évangile, s'indignerait de toute entreprise contre l'autorité du souverain.

« Le pape a entrepris contre mon autorité en excommuniant mes ministres, mes armées, presque tout l'empire, et ce pour soutenir des prétentions temporelles; cependant, dans l'état actuel de la religion catholique, où la doctrine de ceux qui ont subordonné les évêques aux volontés et aux intérêts de la cour de Rome a prévalu, quel moyen ai-je pour mettre mon trône à l'abri de pareilles attaques? Y a-t-il un moyen canonique de punir un pape qui prêcherait la révolte et la guerre civile?

« Le pape a entrepris non-seulement contre mon autorité, il a aussi entrepris contre l'autorité et le bien des églises de l'empire, soit en *laissant perdre* l'église d'Allemagne, soit en refusant d'instituer mes évêques, et depuis en défendant aux chapitres de remettre les pouvoirs de

vicaire capitulaire aux individus que j'aurais nommés... Des bulles, des correspondances, ont été imprimées par ordre du pape et répandues dans toute la chrétienté. *Il n'a pas dépendu de lui que les scènes des Clément, des Ravaillac, des Damien, ne se renouvelassent.* Il n'a pas dépendu de lui que je sois abandonné de mes peuples, de mes armées, comme Philippe le Long... Je sais qu'il faut rendre à Dieu ce qui est à Dieu; mais le pape n'est pas Dieu. Lorsqu'on voit les papes constamment s'agiter et bouleverser la chrétienté pour les intérêts temporels du petit état de Rome, c'est-à-dire d'une souveraineté qui équivaut à un duché, on déplore l'état de la société catholique, compromise pour de si chétifs intérêts.

« ..... Je ne saurais plus regarder le concordat comme existant, et je ne puis accepter la modification que vous me présentez. Un contrat synallagmatique est nul quand une des parties l'a violé. Le pape a violé le concordat depuis quatre ans. Il a violé précédemment celui qu'il avait fait avec mon royaume d'Italie, ce qui a pénétré d'indignation toute mon église italienne. Dans cette situation des choses, la clause que l'institution serait donnée par les métropolitains, si le pape ne la donnait pas, ne garantirait pas mes successeurs des querelles qu'ils pourront avoir avec les papes (1). »

Après ce discours, « qui ne fut, dit Consalvi, qu'un tissu de principes erronés, de faussetés, de calomnies atroces, de maximes anticatholiques, pas un cardinal, pas un évêque n'eut le courage de défendre la vérité en présence de la force et de la puissance. Oubliant leurs devoirs, ils gardèrent tous un scandaleux silence (2). » Les ecclésiastiques présens à cette scène n'étaient pas les seuls à être terrifiés. L'étonnement et l'épouvante jetés dans l'assemblée entière par de telles invectives avaient fermé toutes les bouches. On se regardait les uns les autres sans souffler mot. Alors l'empereur, un peu embarrassé lui-même, et comme pour opérer une sorte de diversion, s'adressant à M. Émery, lui demanda ce qu'il pensait de tout cela. M. Émery, directement interpellé, jeta d'abord les yeux sur les évêques de la commission, comme pour obtenir d'eux la permission de dire son avis en leur présence, puis, se tournant vers l'empereur : « Sire, dit-il, je ne puis avoir sur ce point d'autre sentiment que celui qui est contenu dans le catéchisme enseigné par vos ordres dans toutes les églises de l'empire. Je lis dans ce catéchisme que *le pape est le chef visible de l'église.* Or un corps peut-il se passer de son chef, de celui à qui, de droit divin, il doit l'obéissance? » La simplicité de cette réponse et la citation de son propre

(1) L'empereur au comité ecclésiastique à Paris, 16 mars 1811. — *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XXI, p. 481.

(2) Le cardinal Consalvi, cité dans les mémoires du cardinal Pacca, t. II, p. 297.

catéchisme parurent surprendre l'empereur, et comme il affectait d'attendre que M. Émery continuât de parler, celui-ci reprit : « On nous oblige en France à soutenir les quatre articles de la déclaration de 1682; mais il faut en recevoir la doctrine tout entière. Dans le préambule de cette déclaration, on lit que la primauté de saint Pierre et des pontifes romains est instituée par Jésus-Christ, et que tous les chrétiens lui doivent obéissance. De plus on ajoute que les quatre articles ont été décrétés pour empêcher que, sous prétexte des libertés de l'église gallicane, on ne pût porter atteinte à cette primauté. » M. Émery entra ensuite dans quelques développemens pour montrer que les quatre articles, quoiqu'ils limitassent la puissance du pape sur quelques points, lui conservaient une autorité si grande et si éminente qu'on ne pouvait régler sans sa participation aucune affaire importante en matière de dogme ou de discipline : d'où il conclut que, « si l'on assemblait un concile, comme on parlait de le faire, ce concile n'aurait aucune valeur, s'il se tenait sans l'aveu du pape. » La citation du catéchisme impérial avait quelque peu surpris l'empereur, car ce n'était probablement point sa lecture habituelle. Les citations de la déclaration de 1682 au contraire ne l'étonnèrent pas beaucoup, car il en avait fait une étude particulière. Plus d'une fois il avait même dit à son premier aumônier et à son confident, M. de Pradt, qu'il n'y avait rien du tout dans ces quatre propositions dont on faisait tant de bruit. Il n'avait pas été beaucoup plus satisfait, à son point de vue, du discours prononcé par Bossuet à l'ouverture de l'assemblée de 1682 et de la façon dont le grand évêque avait tenu d'un bout à l'autre la balance si parfaitement égale entre le pouvoir des souverains et celui des papes. Au grand ébahissement des assistans, Napoléon ne témoigna aucune colère. On eût presque dit, nous raconte l'un d'eux, qu'il prenait un certain plaisir « à provoquer, à agacer même M. Émery (1). » « Eh bien! reprit l'empereur, je ne conteste pas la puissance spirituelle du pape, puisqu'il l'a reçue de Jésus-Christ; mais Jésus-Christ ne lui a pas donné la puissance temporelle. C'est Charlemagne qui la lui a donnée, et moi, comme successeur de Charlemagne, je veux la lui ôter, parce qu'il ne sait pas en user et qu'elle l'empêche d'exercer ses fonctions spirituelles. Monsieur Émery, qu'avez-vous à dire à cela? — Sire, répondit M. Émery, je ne puis encore avoir là-dessus d'autre sentiment que celui de Bossuet, dont votre majesté respecte avec raison la grande autorité, et qu'elle se plaît à citer souvent. Or ce grand prélat, dans sa *Défense de la déclaration du clergé*, soutient expressément que l'indépendance et la pleine liberté du souverain pontife sont nécessaires pour le libre exercice de son auto-

(1) M. de Pradt, *les Quatre Concordats*, t. II, p. 453.

rité spirituelle dans tout l'univers et dans une si grande multiplicité de royaumes et d'empires. » Et tout de suite, sans hésitation, car il l'avait très présent à l'esprit, parce qu'il l'avait souvent cité à la commission elle-même, M. Émery se mit à rapporter textuellement le passage de Bossuet, faisant en particulier ressortir ces paroles de l'évêque de Meaux : « nous félicitons de sa souveraineté temporelle non-seulement le siége apostolique, mais encore l'église universelle, et nous souhaitons de toute l'ardeur de notre cœur que cette principauté sacrée demeure saine et sauve en toutes manières. »

Napoléon avait écouté patiemment, comme il lui arrivait d'ordinaire lorsqu'il rencontrait quelqu'un qui savait parler avec poids des choses qu'il connaissait parfaitement. « Eh bien! dit-il, je ne récuse pas l'autorité de Bossuet. Tout cela était vrai de son temps, où l'Europe reconnaissait plusieurs maîtres. Il n'était pas convenable que le pape fût alors assujetti à un souverain particulier; mais quel inconvénient y a-t-il que le pape me soit assujetti, à moi, maintenant que l'Europe ne connaît d'autre maître que moi seul? » L'embarras de M. Émery n'était pas médiocre en présence de cet incommensurable orgueil de l'empereur, car il aurait souhaité le convaincre, et ne voulait pas le blesser. « Votre majesté connaît mieux que moi, reprit-il, l'histoire des révolutions. Ce qui existe maintenant peut ne pas toujours exister, et dans ce cas tous les inconvéniens prévus par Bossuet pourraient reparaître. Il ne faut donc pas changer un ordre si sagement établi. » L'empereur ne répondit pas; mais, passant à la clause que les évêques avaient proposé de faire ajouter au concordat et portant que sa sainteté donnerait l'institution canonique dans un délai déterminé, faute de quoi le droit d'instituer serait dévolu au concile de la province, il interpella derechef M. Émery, lui demandant s'il croyait que le pape ferait cette concession. M. Émery répondit sans hésiter qu'il croyait que le pape ne la ferait pas, parce que ce serait anéantir son droit d'institution. L'empereur fit un mouvement, et, se tournant vers les évêques de la commission, il leur dit : « Ah! ah! messieurs, vous vouliez me faire faire un *pas de clerc* en m'engageant à demander au pape une chose qu'il ne doit pas m'accorder. » Les évêques furent très mortifiés de l'apostrophe que leur avait attirée la réponse de M. Émery. En se levant pour se retirer, l'empereur salua gracieusement de la tête l'ancien supérieur de Saint-Sulpice sans paraître faire beaucoup d'attention aux autres membres de la commission. Il demanda en sortant à l'un des évêques si ce que M. Émery avait dit de l'enseignement du catéchisme sur l'autorité du pape s'y trouvait effectivement. L'évêque ne put s'empêcher de le reconnaître. Il s'ensuivit un moment de conversation générale, et, se

groupant autour de l'empereur, les collègues de M. Émery, qui appréhendaient que sa franchise ne lui eût déplu, le supplièrent de l'excuser à cause de son grand âge. « Vous vous trompez, messieurs, répondit-il, je ne suis aucunement fâché contre M. Émery. Il a parlé en homme qui sait son affaire, et c'est ainsi que j'aime qu'on me parle. Il est vrai qu'il ne pense pas comme moi; mais ici chacun doit avoir son opinion libre. »

Tout le monde était sorti de cette séance frappé de la façon à la fois ferme et mesurée dont un simple prêtre avait su tenir tête à l'homme que personne n'osait plus contredire, mais étonné surtout de la patience avec laquelle l'empereur avait supporté cette contradiction. « Je savais bien que l'abbé Émery avait beaucoup d'esprit, dit tout haut M. de Talleyrand en s'adressant à ses voisins, mais je ne croyais pas qu'il en eût autant. Il a l'adresse de dire la vérité à l'empereur sans lui déplaire. » Napoléon avait gardé une telle impression de la sagesse de l'ancien directeur de Saint-Sulpice que le cardinal Fesch, voulant quelques jours après lui parler d'affaires ecclésiastiques, en reçut cette brusque réponse : « Taisez-vous, vous êtes un ignorant. Où avez-vous appris la théologie? C'est avec M. Émery, qui la sait, que je dois m'en entretenir (1). » Toutefois ces dispositions favorables de Napoléon pour l'abbé Émery n'allèrent pas si loin que de vouloir lui permettre de rentrer dans son séminaire. Au cardinal Fesch, toujours imprudent, mais non moins généreux, qui lui demandait cette grâce avec passion pour son ancien directeur de conscience, il se contenta de répondre : « C'est bon, nous verrons plus tard. » Cependant les jours de l'abbé Émery étaient comptés. L'effort qu'il avait fait pour soutenir devant le chef de l'empire une cause sacrée à ses yeux, et qui trouvait alors si peu de défenseurs, avait épuisé ses dernières forces. Il avait trop de perspicacité et de bon sens pour se flatter que l'impression qu'il avait un moment produite sur le chef de l'état pût durer longtemps et détourner les maux qu'il prévoyait pour l'église de France. Son courage personnel n'était pas abattu; mais il avait perdu toute confiance dans le dénoûment que les prétentions de plus en plus exorbitantes de l'empereur et les complaisances toujours croissantes de ses collègues de la commission ecclésiastique lui faisaient entrevoir. Comme nous l'avons déjà raconté, il ne songeait plus qu'à prendre les mesures nécessaires pour transporter le principal établissement des sulpiciens hors de France, à Baltimore, dans les états libres de l'Amérique du Nord; mais l'annonce de la prochaine réunion du concile national que l'empereur avait définitivement convoqué pour les premiers jours de juin parut lui por-

(1) *Vie de l'abbé Émery*, p. 311.

ter un nouveau coup. Il mourut avant qu'il ne fût assemblé, le 28 avril 1811.

Les paroles prononcées par l'abbé Émery dans la séance du 16 mars ne furent pas toutefois sans produire quelque effet sur les déterminations ultérieures de Napoléon. Il en avait remporté cette impression, que ses conseillers ecclésiastiques avec leur trop facile complaisance avaient été au moment de lui faire faire ce que lui-même avait appelé *un pas de clerc* en le compromettant dans une négociation dont il n'était point assuré de se tirer à son honneur. Il avait aussi retenu des citations de Bossuet commentées avec tant d'autorité par M. Émery, qu'un arrangement préalable avec le pape était nécessaire, s'il voulait éviter un schisme. Cela lui donna beaucoup à réfléchir. Si emporté qu'il fût par la passion, Napoléon aimait à calculer tous ses actes et à mettre en toute occasion, même quand il cédait aux plus extravagantes fantaisies, les meilleures chances de son côté.

Qu'on veuille bien se rappeler un instant les phases par lesquelles au sujet de ces matières ecclésiastiques avait successivement passé l'esprit de l'empereur, phases diverses et contradictoires que nous avons tâché d'exposer aussi exactement que possible dans cette étude. Au début, il avait songé à régler ces incommodes questions à lui seul et par la voie législative. Ses conseillers laïques les plus autorisés l'en avaient détourné; ils l'avaient renvoyé à la commission ecclésiastique de 1809; celle-ci ne lui avait donné que de vagues avis entremêlés de force complimens, mais sans lui apporter aucune solution satisfaisante. Réunie une seconde fois et mise au pied du mur en 1811, elle avait fini de guerre lasse par proposer un expédient qui à première vue avait semblé à l'empereur devoir le tirer enfin d'embarras; mais voici qu'un modeste prêtre lui avait tout à coup fait sentir pour ainsi dire au doigt et à l'œil, en présence de tous les hommes politiques de son empire, ce qu'un pareil expédient avait de futile et de dérisoire. Après tant d'efforts accumulés et tant de détours essayés apparaissaient plus que jamais la vanité des coups de force qu'il avait tentés et la nécessité pour lui de traiter à l'amiable, sur le pied de l'égalité, avec le pontife désarmé qu'il tenait depuis deux ans captif à Savone. Malgré tout ce que cette démarche allait coûter à son orgueil, l'empereur résolut de la tenter. Au moins ne fallait-il pas qu'elle fût inutile. Il nous reste maintenant l'obligation d'entrer, au sujet de cette tardive négociation, dans de singuliers et tristes détails qui n'ont jamais été révélés au public.

D'HAUSSONVILLE.

LA SERBIE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

PREMIÈRE PARTIE.

ORIGINES DE LA GUERRE DE L'INDÉPENDANCE.

Il y a juste trente ans, un écrivain slave, racontant l'héroïque période où la Serbie avait enfin brisé le joug des Turcs, s'adressait en ces termes à l'Allemagne, et par l'Allemagne aux nations de l'Occident : « Que vous êtes injustes ! De tous les peuples chrétiens de l'Europe orientale, les Serbes les premiers se sont levés contre la domination ottomane, et sans autre secours que les sympathies de leurs frères moscovites, par leurs seules ressources, par leurs seules forces, ils ont vaincu de grandes armées. Bien plus, après une lutte de vingt ans entremêlée de chances contraires, ils ont purifié leur terre de la présence de l'ennemi et jeté partout dans le sol des germes durables de liberté, d'ordre, de prospérité pour l'avenir. Et vous, de ces luttes gigantesques vous êtes demeurés les spectateurs indifférens, tandis que vous n'avez pas eu assez de louanges pour exalter l'héroïsme de nos voisins, les peuples de langue hellénique, lesquels cependant, bien des années après nous, et soutenus par les acclamations, par l'or, par les armées de la chrétienté tout entière, n'ont réussi qu'avec peine à briser leurs fers dans une partie de leur contrée natale. » Ainsi parlait M. Possart, en 1838, dans ses études sur les héros serbes, et un critique allemand du plus rare mérite, un voyageur qui connaissait mieux que personne ce

monde si compliqué de l'Europe orientale, Jacques-Philippe Fallmerayer, lui faisait aussitôt cette singulière réponse : « Vous qui vous plaignez ainsi de l'indifférence des Allemands, je vois bien que vous ne nous connaissez point. Consolez-vous, historien de Kara-George et de Milosch, l'avenir vous dédommagera du passé. Quand les Slaves auront accompli leur mission, quand ils auront renouvelé l'Orient et peut-être tenu l'Occident en échec, les Allemands ne vous dédaigneront plus. Ils construiront des systèmes pour vous glorifier. Ces philosophies de l'histoire qui vous suppriment aujourd'hui seront toutes pleines de vous. Hegel, il y a vingt ans, à l'heure où vous souteniez cette lutte prodigieuse, affirmait que les Slaves ne comptaient pas dans le travail de l'humanité; les Hegel du XXe siècle trouveront aisément de nouvelles formules où resplendira votre génie. Attendez que la Russie domine l'Europe, l'Allemagne sera la première à s'incliner devant la mission historique des Slaves. Alors, héros de la Serbie, pâtres devenus chefs de peuples, vous aurez votre place dans les théories de ces Allemands que vous accusez d'indifférence. Les Allemands sont des érudits et des contemplatifs, le présent ne les touche guère, l'avenir les inquiète peu; mais qu'ils sont admirables pour expliquer philosophiquement le passé (1) ! »

On reconnaît à ces paroles le publiciste clairvoyant et amer qui n'a cessé pendant trente ans de stimuler le tempérament rêveur des nations germaniques et de les prémunir à sa façon contre les dangers du panslavisme. Si les Serbes se glorifient à juste titre de s'être levés les premiers contre l'oppression musulmane, à Fallmerayer appartient l'honneur de s'être levé le premier dans la presse libérale d'Europe contre la politique russe en Orient; c'est lui qui a poussé le cri d'alarme à l'heure où le libéralisme européen, dans son enthousiasme pour les Grecs, ne s'inquiétait guère d'aplanir la route qui peut conduire les Russes à Constantinople; le premier aussi, c'est lui qui, s'attachant à une cause bien ingrate en apparence, combattait pour le maintien de l'empire ottoman sans sacrifier les intérêts des populations chrétiennes. Au moment où nous venons résumer à notre tour et à l'aide de documens nouveaux (2) les transformations de la Serbie au XIXe siècle, nous éprouvons l'impérieux besoin d'inscrire au début de ces études cet étrange dialogue du premier historien des Serbes et du premier adversaire

(1) *Gesammelte Werke von Jacob-Philipp Fallmerayer;* Leipzig 1861. Voyez dans le deuxième volume l'article intitulé *Blick auf die untern Donauländer,* à la date de 1839. Voyez aussi sur Fallmerayer la *Revue* du 1er novembre 1862.

(2) *Serbien. Historisch-ethnographische Reisestudien aus den Jahren 1859-1868,* von F. Kanitz, 1 vol. in-4°. Leipzig 1868.

du panslavisme. Pourquoi? On le comprend sans peine. La philosophie même du sujet que nous allons traiter est exprimée ici par ces deux voix si différentes; avec l'historien national de Kara-George et de Milosch, il faut s'intéresser aux efforts de ce peuple héroïque; avec Fallmerayer, il faut se défier de la politique russe.

Le double souvenir que nous venons d'évoquer offre encore un autre intérêt; il sert à marquer les progrès accomplis depuis trente ans. Ni la plainte de l'historien serbe ni l'amertume du critique allemand ne seraient justifiées désormais. Déjà en 1838 M. Possart n'était pas tout à fait juste envers l'Allemagne lorsqu'il lui reprochait d'avoir assisté avec indifférence aux événemens de Serbie; il oubliait que, neuf années auparavant, un des plus célèbres historiens du pays de Schiller, un des rénovateurs de la science historique au XIXe siècle, M. Léopold Ranke, avait raconté d'après les chroniques locales et les témoignages des acteurs eux-mêmes les guerres de 1804 à 1817. Depuis M. Léopold Ranke, combien de voyageurs et de publicistes, en Allemagne, en France, en Angleterre, ont étudié avec sympathie les destinées de ce petit peuple! Dans une histoire des huit dernières années publiée récemment par M. Édouard Arndt, on trouve un chapitre intitulé *la Serbie depuis le traité de Paris*, et on y peut lire ces paroles significatives. « Parmi les peuples chrétiens autrefois les sujets, aujourd'hui les vassaux de la Porte, le plus énergique est le peuple serbe; des divers états formés du démembrement de l'empire turc, la Serbie occupe la première place au point de vue militaire. Les Serbes ont commencé leur guerre de délivrance en 1804, onze années avant les Grecs, et cette guerre, ils l'ont soutenue seuls, tandis que les Grecs ont attiré les regards et obtenu des secours de toute l'Europe. A la tête de l'insurrection hellénique étaient des princes et des hommes d'état, les Ypsilanti, les Mavrocordato; des écrivains, des savans illustres, prêtaient à ce mouvement l'appui de leur enthousiasme. Chez les Serbes au contraire, la guerre de délivrance est sortie des derniers rangs du peuple, et elle a eu pour chefs des hommes qui ne savaient pas même lire, un George Petrovitch, un Milosch Obrenovitch. L'origine de la révolution serbe a été absolument populaire; aussi toutes les institutions qui en sont nées portent-elles cette empreinte. Les Serbes n'ont pas fait venir leurs princes de l'étranger, ce n'est pas à l'étranger qu'ils ont demandé leurs institutions; tout est sorti chez eux de leur caractère et de leurs traditions nationales. Tandis que des Grecs, des Bosniaques même, frères des Serbes, pour se soustraire aux violences des oppresseurs musulmans, embrassaient l'islam en si grand nombre, la Serbie est restée invinciblement attachée à la foi chrétienne. » Cette

page est comme le résumé des études que l'Allemagne depuis une vingtaine d'années a consacrées aux affaires de Serbie, études qui se trouvent un peu partout, dans les journaux, dans les revues, dans les récits de voyages. Nous citerons, entre bien d'autres, les pages charmantes de M. Siegfried Kapper intitulées *Pérégrinations chez les Slaves du sud* (1). C'est en 1850, sous le règne du prince Alexandre Karageorgevitch, que M. Siegfried Kapper a visité Belgrade. La Serbie traversait alors une crise de langueur, résultat des secousses de 1848; les luttes secrètes de la diplomatie avaient remplacé les émotions de la guerre et les orages de la cité; l'influence autrichienne et l'influence russe se disputaient l'état naissant; M. Kapper, sans nulle prétention, et en se bornant à peindre les mœurs, a tracé des tableaux auxquels les événemens des années suivantes ont attaché le plus vif intérêt. Ce ne sont que des notes de touriste, des impressions toutes personnelles; mais de ces impressions et de ces notes l'histoire peut tirer son profit, tant l'esprit de l'observateur est animé d'une intelligente sympathie pour les Serbes.

La même sympathie éclate chez les voyageurs anglais ou français qui ont exposé à des points de vue divers les transformations de la principauté slave. Interrogez le *Voyage en Orient* de M. de Lamartine, le *Voyage en Hongrie* de M. Thouvenel, le *Voyage en Bulgarie* de M. Blanqui, parcourez les rapports de M. Ubicini sur la Serbie et le Montenegro, consultez les traductions des chants nationaux des Serbes par M. Auguste Dozon, chancelier du consulat de France à Belgrade, rappelez-vous surtout les pages ardentes où notre collaborateur M. Cyprien Robert a si vivement reproduit les passions des partis à l'heure la plus passionnée de cette histoire; ajoutez à tant d'informations les poétiques études récemment publiées ici même par Mme Dora d'Istria; enfin, si vous voulez prendre connaissance des travaux anglais, n'oubliez pas les enquêtes du Dr Denton sur l'église serbe (2). Dans ces œuvres si diverses, vous trouverez toujours la même sympathie pour les Serbes, la même sollicitude pour ce petit peuple à qui l'avenir réserve peut-être un grand rôle en Orient.

Il n'y a donc plus lieu d'accuser l'indifférence de la presse occidentale. Ce serait une égale injustice de répéter aujourd'hui les amères paroles de Fallmerayer. Non certes, pas plus en Allemagne qu'en Angleterre ou en France, les écrivains qui s'occupent de la Serbie ne sont disposés à tourner au bénéfice des Russes l'héroïque

(1) *Südslavische Wanderungen*, von Siegfried Kapper, 2 vol.; Leipzig 1853.
(2) *Servia and the Servians*, by rev. W. Denton, in-8°.; Londres 1862.

histoire des compagnons de Kara-George et de Milosch. Contester l'appui moral que la Russie, par le fait seul de son existence, a prêté au premier soulèvement des Serbes, assurément ce serait chose insensée. Fallmerayer l'a déclaré lui-même. « Nous tenons, dit-il, pour une entreprise puérile de prétendre dissimuler le service rendu par la Russie à la révolution serbe. Eh! sans doute, les Serbes ont fait le coup à eux seuls, d'abord avec audace et violence sous l'impétueux Kara-George, puis sous Milosch avec autant de courage et plus d'esprit de conduite; mais ce qui donnait de la force à leurs bras, c'était la pensée qu'ils avaient derrière eux un peuple de même sang, de même foi, qui avait enlevé aux Osmanlis le prestige de la victoire. » Il n'y a ici que la reconnaissance d'une vérité incontestable; ce point mis à part, je n'ai rien vu chez les écrivains cités plus haut qui attestât des dispositions favorables à la politique moscovite. Presque tous au contraire prennent plaisir à signaler le sens pratique, le mélange de souplesse et de fermeté avec lesquels ce petit peuple a su déjouer les intrigues du cabinet de Saint-Pétersbourg, utilisant ou déclinant son appui suivant les occurrences, sans jamais rompre ni s'enchaîner jamais. Cette direction si remarquable de l'esprit public en Serbie ne peut qu'être encouragée par les travaux des publicistes européens. Ce n'est pas au profit des Russes qu'ils s'intéressent aux Serbes. Une idée qu'on a souvent développée ici même commence à se faire jour dans le monde politique, c'est que le meilleur moyen de combattre les prétentions du panslavisme est de prêter une juste attention aux intérêts des chrétiens de l'Orient. Les Hongrois eux-mêmes, il y a vingt ans, n'étaient-ils pas disposés à se donner aux Russes plutôt que de subir le joug des Habsbourg? Comment s'étonner que des populations slaves, si elles désespéraient de leur avenir, fussent tentées de suivre la même voie? Nous l'avons dit bien des fois, nous le répéterons encore : venez en aide aux chrétiens de l'Orient, vous brisez aux mains de la Russie l'arme la plus redoutable de sa politique. C'est à Belgrade, à Prague, à Agram, aussi bien qu'à Pesth et à Vienne, qu'est la solution des deux questions les plus urgentes, l'apaisement de l'Europe orientale et la juste reconstruction de l'Autriche.

Il appartient donc principalement à l'Autriche nouvelle de se montrer sympathique aux intérêts des chrétiens d'Orient. L'Autriche de M. de Metternich ne songeait qu'à entretenir la division parmi les peuples soumis à la maison de Habsbourg; on sait quel châtiment a renversé pour jamais cette politique odieuse. Ramenée par des événemens terribles dans la voie de la civilisation, l'Autriche de M. de Beust n'a d'autres moyens de salut que le respect de tous

les droits, la protection de tous les intérêts. L'ancienne Autriche croyait se soutenir par la compression et la haine; l'Autriche nouvelle ne se relèvera que par un esprit de généreuse équité. Le dualisme d'aujourd'hui, c'est-à-dire le partage de la vie politique entre les Allemands et les Magyars, ne peut être approuvé des esprits clairvoyans que comme un premier pas dans cette carrière; s'il devenait la loi définitive de l'empire, il serait bientôt aussi intolérable que l'ancien système, et fournirait le même aliment aux intrigues panslavistes. Au contraire, le jour où les peuples de l'est, Bohême, Hongrie, Pologne, formeraient une fédération sous le sceptre tutélaire des Habsbourg, ce jour-là rétablirait enfin la véritable Autriche, celle à qui son nom même indique ses destinées (1). Qui donc alors, dans l'Occident, ne consentirait pas à voir les tronçons épars du peuple serbe se réunir à leur tour et prendre place dans cette fédération inoffensive? Échappant ainsi et au despotisme turc et à l'ambition russe, les Serbes contribueraient pour une grande part à écarter le danger qui menace sur le Bosphore l'équilibre de l'Europe.

On dira que ce sont là des chimères, on dira que le parti des *Grands-Serbes*, celui qui veut la réunion des Serbes de la principauté avec les Serbes de Turquie et d'Autriche, est en réalité un parti russe. Appuyé sur l'histoire des cinquante dernières années, nous répondons que ce parti ne deviendrait un parti russe qu'à la dernière extrémité. Les Serbes ont trop vaillamment conquis leur indépendance, les Serbes sont demeurés trop fidèles à leur caractère propre en organisant leur nouvel état, les Serbes enfin ont montré un esprit politique trop sûr dans les circonstances les plus graves, pour se livrer au tsar à moins d'y être contraints par le désespoir. Un écrivain que nous avons cité déjà, et que nous citerons encore plus d'une fois, car on le rencontre à chaque pas dans ces questions, Fallmerayer, avait été frappé de cet esprit politique, de cette prudence et de cette ténacité chez les Serbes. Or, tout attaché qu'il fût, en haine de la Russie, au maintien de l'empire ottoman, un jour que la dissolution de cet empire lui apparaissait comme une catastrophe inévitable, il eut comme la vision prophétique d'une *Grande-Serbie* qui pourrait bien prendre la place des sultans. Il écrivait en 1838, à une époque où la Serbie s'organisait à peine sous la rude main de Milosch, et quand personne ne pouvait songer à ce qu'on appelle aujourd'hui le parti des *Grands-Serbes* : « Si les Serbes de Bosnie étaient chrétiens, si ceux du Montenegro n'étaient pas dirigés par des intérêts locaux et des influences étran-

(1) *OEst-Reich*, empire de l'est.

gères, peut-être, de la dissolution du sultanat de Constantinople, dissolution que la sagesse humaine aura grand'peine à empêcher, verrait-on se former sur le bas Danube une puissance intermédiaire chrétiennement organisée et suffisamment forte au point de vue militaire, laquelle, par son seul poids, épargnerait bien des soucis aux grands juges de paix européens. Si l'on considère quelles idées sont répandues depuis cent ans dans l'immense triangle illyrien, quelles espérances et quelles sympathies s'y sont formées, comme les intérêts particuliers s'y subordonnent d'eux-mêmes aux intérêts généraux, comme les choses finissent toujours par y triompher des phrases, il n'est pas besoin d'être prophète pour apercevoir les germes des complications politiques les plus sérieuses dans le sol de la Serbie et des pays qui lui tiennent par les liens du sang, après que les décombres turcs auront été entièrement balayés. » Voilà des vues hardies; ajoutons à notre tour qu'il n'est pas nécessaire de concevoir de telles pensées pour suivre avec intérêt les développemens de la principauté slave; c'est assez que les Serbes puissent être appelés par les événemens de l'avenir à figurer dans une fédération qui mettrait fin aux embarras de l'Orient. Or, bien que ces questions intéressent toute l'Europe, il faut reconnaître que la nouvelle Autriche y est particulièrement engagée. Qu'on l'entende comme on voudra, ce n'est point là une chimère.

Aussi ressentons-nous un vrai plaisir à voir de sérieux esprits de l'Autriche allemande entrer dans cette voie. C'est l'impression que nous avons éprouvée en lisant les *Études sur la Bosnie et l'Herzegovine* par M. Jean Roskiewicz, officier d'état-major dans l'armée autrichienne, et surtout le beau travail que M. F. Kanitz vient de publier sur la Serbie. Je me garde bien de mettre ces deux livres sur le même rang; je dis seulement que, malgré l'inégalité de mérite, ils appartiennent tous deux à un même ordre de recherches, et que ces recherches sont un heureux symptôme. M. Roskiewicz a séjourné quinze mois dans la Bosnie et l'Herzegovine, il les a parcourues dans tous les sens, il a vu de près les Serbes musulmans, les Serbes orthodoxes, les Serbes catholiques; il a observé les mœurs, les institutions, et ses notes de chaque jour sont devenues un livre. Quel sentiment l'a soutenu? L'idée que ces contrées si peu connues joueraient tôt ou tard un rôle important. Voilà pourquoi, tout en marquant d'un trait rapide le caractère et les habitudes du peuple, il s'attache surtout à décrire les lieux, les routes, les passages, à faire connaître les ressources militaires. Cet observateur est un officier d'état-major, et ce tableau d'un pays est surtout un rapport stratégique.

Tout autre est l'ouvrage de M. Kanitz; on peut l'appeler un mo-

nument élevé à la Serbie du XIXe siècle. M. Kanitz a passé neuf ans dans la principauté, de 1859 à 1868. Il a vu mourir le vieux Milosch, et ses notes s'arrêtent quelques mois avant l'assassinat du prince Michel. Nous avons ici la peinture la plus complète de la Serbie des dernières années, nous pouvons mesurer le point où est parvenu ce peuple viril depuis l'époque où il conquit son indépendance après une servitude de cinq siècles. De la barbarie héroïque de 1804 à l'organisation sociale et politique de l'heure présente, un cycle entier est parcouru. M. Kanitz était parfaitement préparé à ces études; il connaît la Serbie des anciens jours aussi bien que la Serbie du XIXe siècle, on a de lui des recherches très savantes sur les antiquités byzantines; c'est un historien, un archéologue, un ethnographe, c'est surtout un ami intelligent du peuple qu'il étudie. Il sait que les Serbes joueront nécessairement un grand rôle dans les transformations de l'Orient, et il se demande, non sans inquiétude, quel sera le dernier mot de la crise. « A côté de l'osmanli fataliste résigné d'avance à son destin inévitable, les raïas essaient déjà leurs forces pour le combat suprême. Grecs, Albanais, Roumains, Serbes, Bulgares, après une mort politique de bien des siècles, appelés à une vie nouvelle par la marche de l'histoire, se pressent de plus en plus au premier rang. Une mosaïque confuse de nationalités, de religions, de traditions politiques, d'ambitions contraires, apparaît aux regards étonnés. Comment les apprécier, les unir, les organiser politiquement? Ah! quelle tâche gigantesque pour les forces chargées de fonder les états, je veux dire la diplomatie et l'épée! » Voilà pourquoi il a consacré sa vie à l'étude des Serbes, persuadé que les descendans des hommes de 1804 sont le plus en mesure de fonder quelque chose de durable au milieu de ces ruines et de cette poussière. Quel autre peuple a la fibre nationale plus forte? Quel autre opposera mieux son génie propre aux intrigues moscovites? Que l'Europe libérale les seconde, tout marchera bien; mais, pour connaître à la fois l'état présent et les ressources possibles de la Serbie, il ne faut pas s'en tenir à la principauté. M. Kanitz, avant de composer son tableau, a visité les Serbes du Banat, du Montenegro, de l'Herzegovine, de l'Albanie. Renseigné de la sorte, pourvu d'observations qui lui permettaient des rapprochemens instructifs, le voyageur n'a reculé devant aucune fatigue pour achever son enquête. « Des dix-sept districts qui composent la principauté, il n'en est pas un seul, dit-il, où je n'aie fait de longs séjours; chez quelques-uns, j'ai réitéré mes visites pendant plusieurs années consécutives. Sur les bords du Danube, le long de la Save et de la Morava, dans les épaisses forêts de la Drina et de la Schoumadia, depuis la pyramide du Rtanj jusqu'au sommet

du Kopaonik, habité par les aigles, j'ai cherché le peuple serbe dans ses retraites les plus cachées, observant son caractère, ses mœurs, ses usages, écoutant ses légendes et ses chants, étudiant son état politique et social. » Il ajoute que dans ces comparaisons des Serbes de la principauté avec les Serbes de Turquie et d'Autriche, dans ces voyages, dans ces investigations de toute sorte, il avait pour but de mesurer impartialement les progrès accomplis par la Serbie des Obrenovitch, afin de calculer en même temps les chances de son avenir. Sur les questions présentes et celles qui s'y rattachent, nous ne saurions avoir un guide mieux informé.

Ainsi de 1829 à 1868, du dramatique récit de M. Ranke à l'enquête si détaillée de M. Kanitz, en y joignant les travaux publiés dans l'intervalle, nous pouvons étudier à l'aise toutes les périodes de cette histoire. Par un singulier privilége, ces soixante années de la révolution serbe, qui commencent à 1804, ont de quoi intéresser les esprits les plus divers. A ceux qui aiment les âmes exaltées, les passions violentes, les horreurs mêmes de la barbarie mêlée à l'enthousiasme, quel sujet signalerait-on qui vaille les aventures de Kara-George et de Milosch? Les politiques, on l'a vu par ce qui précède, seraient bien malavisés, s'ils négligeaient de surveiller le peuple serbe, de seconder et de régler sa marche, de savoir enfin par une étude continuelle quelles chances de péril ou de secours l'état des Obrenovitch peut apporter à la diplomatie de l'Occident. Voilà de grands motifs d'étude, ce ne sont pas les seuls. Il en est un autre, non pas plus élevé, mais plus désintéressé, d'un ordre plus calme et plus philosophique. L'érudition créatrice de nos jours, en plus d'une œuvre excellente, s'est appliquée à retrouver les élémens des cités primitives, à reconstruire pierre à pierre ces édifices vénérables, à évoquer cette série de transformations d'où naissaient la grande famille et la grande amitié, la patrie. Eh bien! ce tableau que la science est obligée d'arracher à des textes mutilés, le voici vivant sous nos yeux.

Un peuple semblait s'être perdu pendant cinq siècles d'une servitude écrasante. Tous ses chefs avaient péri, non-seulement les rois et les princes, mais les chefs de tribus. Soutenu cependant par ses antiques souvenirs, défendu par ses mœurs, par sa religion, par des coutumes originales et fortes qui entretiennent de famille en famille, de village en village, le sentiment de la communauté, il se lève un jour à l'appel de quelques hommes, au moment où on le croyait à jamais rayé du livre de vie. Il s'ignorait lui-même, la lutte lui révèle sa force. Tour à tour vainqueur et vaincu, il sait que le triomphe suprême lui est assuré. Bien plus, une fois maître de ce sol doublement sacré désormais, il trouve dans son propre génie

les assises d'un établissement régulier, il se donne des lois appropriées aux phases diverses de cette évolution tumultueuse, il passe d'une sorte de féodalité patriarcale à la dictature militaire, de cette dictature à une monarchie constitutionnelle. La cité s'élève, l'état s'organise; les politiques ont succédé aux hardis chefs de bandes. Tout cela est l'affaire d'un demi-siècle. Tel est le tableau que nous allons essayer de reproduire. Quand l'occasion se présente d'étudier à la clarté du soleil des choses qui d'ordinaire se cachent dans la nuit des âges, n'est-ce pas une bonne fortune pour la philosophie de l'histoire? Prenons garde d'encourir le reproche adressé par Tacite aux érudits de son temps : *vetera extollimus, recentiorum incuriosi.*

I.

On comprendrait peu l'héroïque élan d'où est sortie la régénération des Serbes, si on ne se rappelait d'abord ce qu'était sous le joug ottoman le peuple des Douschan et des Lazare. Une longue période de gloire suivie d'une période plus longue encore de misères, de souffrances et de honte, voilà, du IXe siècle au XIXe, l'histoire de la Serbie. Mille années divisées en deux parts, l'une éclatante et heureuse, l'autre sombre et horrible! Même aux jours où les pachas semblaient avoir tout étouffé dans la nation vaincue, ce contraste lui est toujours resté présent. En vain la vieille cité des rois serbes n'était plus qu'un monceau de ruines, en vain les Turcs régnaient à Belgrade, remplissaient toutes les villes, occupaient toutes les forteresses; dans les forêts, sur les montagnes, au fond des vallées inaccessibles, bien plus, à l'ombre des monastères déchus, sous les haillons de l'ignorance et de la superstition, un sentiment opiniâtre entretenait le souvenir des anciens chefs et des années glorieuses.

L'histoire de cette ancienne Serbie est encore à faire. Les érudits qui la connaissent le mieux y signalent d'immenses lacunes. Avant qu'on puisse l'écrire avec quelque certitude, dit M. Léopold Ranke, il faut que les documens ecclésiastiques du moyen âge, la vie de saint Siméon, la vie de saint Sava, les chroniques de l'archevêque Daniel et de ses successeurs, soient publiés dans un texte authentique. La période où les Serbes, à peine convertis au christianisme par Cyrille et Méthode, se trouvent obligés de faire leur choix entre l'église latine et l'église grecque est assurément une période décisive dans leur destinée. C'est au IXe siècle, on le sait, que les deux apôtres des Slaves ont accompli leur mission; presque en même temps éclate le schisme qui sépare l'église d'Orient de l'église occidentale. De quel côté se tourneront les Serbes, surtout quels

11.552

sentimens décideront leurs préférences? Ces grands apôtres des Slaves, saint Cyrille, saint Méthode, aujourd'hui encore objet d'une si profonde vénération dans l'église grecque, avaient été consacrés à Rome et défendus par le saint-siége contre les évêques allemands, fauteurs intéressés de l'hérésie des Trilingues (1). C'est à Rome que le plus illustre des deux frères, saint Cyrille, avait rendu le dernier soupir. De tels souvenirs étaient un engagement; quelles idées ou quels instincts ont donc entraîné les Serbes vers l'église orientale au moment même où ils avaient à défendre leur indépendance contre les empiétemens continuels des empereurs byzantins? L'histoire qui pourrait suivre dans les documens contemporains ce travail politique de la Serbie aux IXe et Xe siècles aurait des renseignemens précieux sur son caractère et son esprit. Ce n'est pas tout; on sait que dans l'immense famille slave les uns (Polonais, Tchèques, Croates) se sont attachés à l'église latine, et par là ont été plus ou moins mêlés au mouvement de la civilisation occidentale, tandis que les autres, en bien plus grand nombre, ayant suivi naturellement l'église grecque, restèrent associés aux destinées de l'Orient. C'est surtout la Serbie primitive qui s'est trouvée morcelée par cette division des églises. Dès le IXe siècle, il y a des Serbes catholiques et des Serbes orthodoxes; on dirait un partage des eaux à la cime des Balkans, les tribus de l'ouest se dirigeant vers Rome, celles de l'est gravitant vers Byzance. Eh bien! par une singularité plus frappante encore, le partage ne se fit pas seulement en orthodoxes et catholiques; le mahométisme, qui à cette époque disputait à la prédication chrétienne les peuplades établies au nord de l'empire d'Orient, détacha aussi certaines parties de la famille serbe. Je ne parle pas des Bosniaques, les Serbes musulmans d'aujourd'hui, lesquels ne sont devenus musulmans qu'après la conquête et pour se soustraire aux violences des vainqueurs. Si les Serbes nous offrent une vaste famille coupée en trois parts, l'une soumise à Mahomet, les deux autres suivant la loi du Christ, mais dans des communions opposées, les origines de leur histoire nous prépareraient peut-être à ce singulier spectacle. Ce qui est certain, c'est que dès le Xe siècle un missionnaire musulman, étant allé convertir les Bulgares au mahométisme sur la demande du roi de ce pays, traversa une des contrées slaves évangélisées par Cyrille et Méthode, et y trouva beaucoup de mahométans (2). Quoi qu'il en soit, c'est une situation bien

(1) Voyez sur ce point d'intéressans détails dans la thèse que M. Louis Léger a soutenue récemment devant la faculté des lettres de Paris, *Saint Cyrille et saint Méthode.*

(2) Ce rapport, traduit en allemand, a été publié à Saint-Pétersbourg par M. Fraehn: *Ibn-Fosslan's und anderer Araber Berichte über die Russen älterer Zeit,* 1823. — Le

digne d'étude que celle de ce peuple pressé ainsi par tant d'influences contraires à une époque décisive de l'histoire; à le voir plus tard si ferme et si habile, si audacieux et si prudent, on est disposé à croire que les mêmes qualités se déclarèrent chez lui dès le début, et l'on voudrait pouvoir l'apprécier sur pièces authentiques au moment où il subit cette périlleuse épreuve.

A défaut de ces documens, à défaut de cette histoire des anciens Serbes rétablie de siècle en siècle et de génération en génération, il y a du moins certaines périodes bien connues qui suffisent à mettre en relief les principaux traits du caractère national. Le premier, c'est un sentiment d'indépendance jalouse et une rare habileté à tirer parti des circonstances critiques. Au XIe siècle, il n'y avait entre les Serbes et l'empire d'Orient qu'un simple lien de vassalité; les Byzantins ayant voulu resserrer ce lien, introduire leur administration dans les vallées du Danube, lancer parmi les montagnards leurs collecteurs d'impôts, les Serbes, sans hésiter, chassent de leur territoire tous les agens de l'empire, les anciens comme les nouveaux. L'empereur envoie une armée pour les soumettre; ils l'attirent dans les montagnes et l'écrasent (1043). A dater de ce moment, les Serbes se constituent en souveraineté libre. Leurs chefs ne portaient pas encore le titre de rois : Grégoire VII fut le premier qui les salua de ce nom, espérant les détacher de l'église grecque; mais les Serbes se servaient de l'Occident contre l'Orient et de l'Orient contre l'Occident. Quand Manuel Comnène eut la prétention de restaurer l'empire de Constantin et de réunir les deux couronnes, les Serbes furent l'avant-garde de l'Europe romano-germanique contre les projets de Byzance. A ce moment, et quand Grégoire VII, non content de décerner au chef slave le titre de majesté, l'appelait du nom de fils, qui n'aurait cru que les Serbes se dégageraient bientôt de l'église byzantine, laquelle semblait impliquer pour eux la tutelle des empereurs d'Orient? Il n'en fut rien. Les Serbes voulaient avoir une église nationale. Soit que la puissance de la papauté romaine les inquiétât, soit que cette puissance fût trop éloignée pour qu'ils en pussent tirer profit, ils préférèrent l'église d'Orient, sauf à s'en approprier l'influence religieuse. Les avances des pontifes romains leur servirent à obtenir de précieuses concessions des patriarches de Constantinople. C'est ainsi qu'ils acquirent le droit de choisir toujours leur archevêque dans leur propre clergé; jusque-là, c'était le plus souvent un Grec délégué par le patriarche.

même fait est attesté par des voyageurs arabes du xe siècle, Ibn Haukhal et Massudi; Klaproth a traduit ces textes dans sa description des provinces russes situées entre la mer Caspienne et la Mer-Noire : *Beschreibung der Russischen Provinzen zwischen dem Kaspichen und Schwarzen Meere;* Berlin 1814.

Le premier archevêque serbe couronna le premier roi serbe. Cet archevêque et ce roi, saint Sava et Stéfan Ier, étaient fils tous deux de Stéfan Nemanja, chef de la dynastie qui a le plus fait pour la grandeur du pays (1). Dès ce jour, l'église nationale et la dynastie nationale grandissant ensemble, la Serbie, grâce à une succession de chefs glorieux, présente pendant trois siècles un spectacle de force et de cohésion bien rare au milieu du bouleversement de l'Europe orientale. Il suffit de rappeler ce qu'elle était au moment des irruptions asiatiques. Les Russes étaient soumis aux Mongols, les Polonais se rapprochaient des nations de l'Occident pour échapper à ce terrible ennemi, les Tchèques faisaient de même, et bientôt, sous leurs empereurs de la maison de Luxembourg, ils allaient prendre place au sein de la société romano-germanique; seuls alors parmi tous les Slaves, les Serbes avaient maintenu leur indépendance et leurs traditions. Quand les Mongols pénétrèrent sur leur territoire, l'archevêque, c'est-à-dire le chef de la religion, on pourrait dire le patriarche ou primat de Serbie, appela toute la nation aux armes, invoquant ses prédécesseurs saint Sava et saint Arsène ; la Serbie se leva, et les barbares s'enfuirent.

Le XIIe siècle avait vu grandir la dynastie de Nemanja et s'accroître le royaume de Serbie; pendant tout le XIIIe siècle, les luttes des Grecs et des Latins profitèrent à sa fortune. L'empire latin de Constantinople, en disparaissant, avait laissé de nouveaux germes de division dans ce pays déjà si tourmenté. La politique serbe ne négligea aucune occasion de s'affermir aux dépens de l'empire grec. On peut voir dans l'ouvrage de M. Kanitz tous les noms de ces princes qui, d'un côté s'unissant aux Bulgares, de l'autre établissant des relations avec Venise, préparaient le glorieux règne de Douschan (2). C'est Radoslaw, c'est Wratislaw, ce sont les trois Ourosch. Au milieu des vicissitudes de la guerre et des tragédies de famille, la politique serbe marche à son but. On est encore en

(1) Un siècle avant Stéfan Ier, un autre prince des Serbes, Michel (1050-1080), avait porté le titre de roi; c'est celui que le pape Grégoire VII avait salué de ce nom. Toutefois il ne paraît pas que ce titre se soit maintenu alors, sans doute parce qu'il était d'origine étrangère. Il est certain du moins que Stéfan, fils de Stéfan Nemanja, consacré roi des Serbes par son frère saint Sava, s'appelle dans l'histoire de Serbie *Stéfan Prvovjencani, Stéfan le premier couronné* (1195-1224). C'est ce même Stéfan *le premier couronné* qui se fit moine avant de mourir, et qui aujourd'hui encore est invoqué par l'église serbe sous le nom de saint Siméon. Les deux frères, le premier archevêque et le premier roi, sont les deux grands saints de la Serbie.

(2) M. Kanitz, plus complet ici que M. Ranke, ne s'appuie pas seulement sur l'estimable histoire de l'Allemand Engel et les recherches profondes des deux créateurs de l'érudition slave, Dobrowski et Schafarik; il résume les découvertes plus récentes des Allemands et des Russes, Hilferding, Dümmler, Zachariœ, Pichler.

pleine barbarie, et déjà se dessine un singulier esprit de conduite. Quel que fût l'adversaire de la cour de Byzance, les Serbes le soutenaient. Les vaincus, les prétendans, trouvaient toujours un refuge assuré dans leurs montagnes. Au commencement du XIVe siècle, il n'y avait pas dans toute la péninsule illyrique un état plus solidement constitué que la Serbie. En 1341, Jean Cantacuzène, qui venait de prendre la pourpre, désespérant de réussir avec ses partisans et les troupes latines qu'il avait appelées à son aide, s'engagea dans les montagnes et alla trouver le roi Stéfan Douschan à Pristina, sa résidence de fête. Ils formèrent une singulière alliance, dit l'historien Nicephorus Gregoras, cité par M. Ranke; ils s'étaient juré d'associer leurs intérêts, de faire absolument cause commune, et, pour éviter tout conflit dans le partage des conquêtes, il était stipulé que les villes prises à l'ennemi décideraient elles-mêmes auquel des deux elles appartiendraient. M. Ranke reconnaît là une coutume particulière aux Serbes, l'institution des fraternités électives (*probratimstvo*). On vit alors que les premiers chefs de la Serbie n'avaient pas eu tort, au point de vue politique, de préférer la communion grecque à la communion romaine; en haine des Latins, à qui le prétendant avait fait des avances, d'importantes cités, Mélénik, Edessa, prises par Cantacuzène, aimèrent mieux se donner à Douschan. Jean Cantacuzène commença dès lors à regretter ses engagemens, et, croyant réparer sa faute, il eut la détestable idée de susciter à son allié un adversaire inattendu, les Turcs osmanlis, qui grandissaient dans l'Asie-Mineure. Ce fut pour Douschan la source d'une puissance nouvelle. Les populations indécises entre les Grecs et les Serbes furent acquises désormais au héros qui défendait le sol chrétien contre les infidèles. Douschan d'ailleurs, tout en battant les Turcs, eut l'habileté de ne pas rompre tout d'abord avec Cantacuzène; il affectait de se dire attaché à son *frère* par des liens indissolubles. C'était en vertu de leur alliance qu'il agrandissait chaque année ses états, prenant la Macédoine, la Bosnie, l'Albanie, la Bulgarie, formant peu à peu un vaste royaume qui allait de Belgrade à Janina et de la Mer-Ionienne à la Mer-Noire. En 1347, on le trouve à Raguse, accueilli avec enthousiasme comme un protecteur de l'Europe. Le nom de roi des Serbes ne pouvait plus lui suffire. Pour s'assurer l'obéissance des provinces où il avait planté la bannière des Slaves, il osa prendre un titre que l'Orient et l'Occident, dit très bien M. Ranke, se disputaient encore, et qui en réalité n'appartenait plus à personne : il se fit appeler l'*empereur des Romains, le tsar de Macédoine aimant le Christ*. Ses monnaies nous le montrent couvert de la tiare et tenant en main le globe terrestre surmonté d'une croix. Il lui restait à faire une conquête d'un autre ordre. Si la distinction du spirituel et du temporel, — et c'est encore

là une remarque de l'éminent historien que nous venons de citer, — si cette distinction des deux pouvoirs est une idée propre au libéral génie de l'Occident, l'idée contraire est un principe tout oriental. Douschan ne pouvait admettre plus longtemps que le chef, même nominal, de la religion serbe fût un pontife de Constantinople. Ce n'était pas assez d'avoir assuré au clergé serbe, dès le XIe siècle, le droit d'élire son archevêque; tout le clergé de l'empire de Douschan, réuni à Phéra au nom de l'empereur des Romains, du tsar de Macédoine *aimant le Christ*, donna un patriarche à la Grande-Serbie.

Ce règne de Douschan est la période glorieuse de l'histoire des Serbes. Douschan est plus qu'un gagneur de batailles, c'est un pasteur de peuples. L'historien du droit slave, M. Maciejowski, affirme que, de toutes les législations slaves, la plus conforme au caractère national est la législation serbe; à Douschan appartient l'honneur d'en avoir établi les bases. On l'avait surnommé Douschan le Fort (*silni*); on aurait pu l'appeler aussi Douschan le Juste. Il s'appliquait à corriger les mœurs barbares de ses sujets; pour cela, il faisait des emprunts à la civilisation byzantine et à la culture meilleure des Vénitiens, continuant ainsi la tradition instinctive qui de tout temps avait poussé les Serbes à prendre une place intermédiaire entre l'Occident et l'Orient. Il s'était fait recevoir citoyen de Venise avec tous les droits d'indigénat et la promesse formelle de n'être livré à aucune puissance étrangère, car il prévoyait les catastrophes où pouvaient l'entraîner la situation de Byzance et les propres nécessités de sa politique. L'invasion des Turcs, appelés par Cantacuzène, la faiblesse de l'empire byzantin, déchiré par les compétitions adverses, tous ces dangers, encore plus que ses désirs de gloire, le poussaient à convoiter pour lui-même le trône de Constantinople. Les Turcs étaient décidément les alliés de celui qu'il nommait jadis son *frère*. Cantacuzène avait donné sa fille Théodora au sultan Soliman avec la ville de Gallipoli pour dot. Les Grecs de Cantacuzène et les Turcs de Soliman avaient déjà battu l'empereur serbe (1351); cette nouvelle invasion, cet établissement des Turcs aux frontières de la Serbie, devaient pousser Douschan à des résolutions décisives. Qu'allait devenir le grand travail de civilisation commencé avec tant d'ardeur? Il fallait écarter ce danger ou périr. Douschan ramassa toutes ses forces pour une entreprise gigantesque; il voulait balayer les Turcs des bords de la Mer-Noire, puis, renversant à la fois les deux prétendans, Cantacuzène et Paléologue, transporter à Constantinople le centre de l'empire serbe. Il s'avançait plein d'ardeur, plein d'espoir, à la tête de sa formidable armée, quand la mort l'arrêta brusquement dans une ville d'Albanie (1356).

Si l'introduction des Turcs en Europe par le lâche Cantacuzène

devait être cent ans plus tard pour toute la chrétienté orientale la cause d'effroyables malheurs, la mort de Douschan a été pour la Serbie le commencement immédiat de la ruine. La Serbie va lutter encore pendant un demi-siècle, elle aura encore de grands noms, de glorieuses figures, mais tout cela en vain; chaque année lui enlèvera un morceau de cet empire établi par Douschan, et qui pouvait aspirer à de si hautes destinées. Son fils, Ourosch V, était trop faible pour un tel fardeau. Après des tragédies domestiques dont le détail n'est point de notre sujet, les chefs de la féodalité serbe mettent à mort l'indigne héritier de Douschan, le dernier rejeton de Nemanja, et l'on voit paraître sur plusieurs points des chefs nouveaux, les uns appelés simplement voïvodes, les autres prenant le titre de rois, un Voukachine, un Marko Kralievitch, Lazare surtout, le knèze Lazare, dont le souvenir enflammait, il y a cinquante ans, les compagnons de Kara-George. Nous retrouverons tous ces noms dans les chants des montagnes. Pourquoi Marko et Lazare sont-ils les préférés de la légende épique? Parce qu'ils sont consacrés par l'infortune, parce qu'ils représentent la nation à l'heure des luttes suprêmes, dans ces luttes où, enveloppée par l'invasion ottomane, entamée sans cesse, mutilée, blessée à mort, jamais elle ne désespéra.

Les jours funestes approchaient. Lazare voulut tenter un grand coup : il appela aux armes tous les princes chrétiens de la péninsule illyrique, tous les voïvodes qui défendaient encore çà et là quelques lambeaux de l'empire de Douschan, et résolut de faire décider par les armes à qui devait rester l'Europe orientale, aux soldats du Christ ou aux soldats de Mahomet. La bataille eut lieu à Kossovo le 15 juin 1389, bataille terrible, acharnée, où tombèrent les deux chefs, le sultan Murad et le knèze Lazare. Les Serbes furent vaincus. On voit encore à Krouschevatz, vieille résidence des rois de Serbie, les restes de la mosquée où la fille de Lazare, Méléva, fut contrainte d'épouser Bajazet, fils de Murad. Une autre tradition serbe rapporte que les Turcs ne durent la victoire qu'à la trahison d'un knèze, Vouk Brankovitch, jaloux du succès de son frère d'armes, Milosch Obilitch. Vouk Brankovitch aurait été enseveli dans cette même mosquée, et tous les vendredis, pendant quatre siècles, les Turcs auraient allumé des feux sur sa tombe. Ce monument de honte n'existe plus. Lorsque Kara-George, dans les premières années de la guerre de l'indépendance, entra vainqueur à Krouschevatz, il fit briser la pierre, creuser la fosse et jeter au vent les ossemens du traître.

La journée de Kossovo marque la fin de l'ancienne Serbie. Bajazet n'a exigé que deux choses des héritiers de Lazare, la jeune

princesse Méléva et un tribut annuel; à ces conditions, il peut laisser subsister la royauté des vaincus, cette royauté n'est qu'une ombre. La veuve de Lazare, Milica, après avoir partagé un instant le trône déchu avec son fils Stéfan Lazarevitch, va s'enfermer dans un couvent. La vie monastique était le refuge des Serbes. On a remarqué le caractère religieux des rois de la dynastie de Nemanja, les liens qui les unissent au clergé national, ce goût qui les porte vers le cloître, même aux jours de prospérité, le prix qu'ils attachent à compter dans leur famille des archevêques, des patriarches, l'ambition qu'ils ont tous, même les plus violens, d'être inscrits plus tard sur la liste des saints. Était-ce instinct politique ou sentiment religieux? Je crois que les deux choses marchent ici d'accord. Il est certain que l'union de la royauté et de l'église, cette union sans ombrage, sans effort, sans besoin de concessions réciproques, cette union naturelle et naïve telle qu'on la voit chez les Serbes d'autrefois, est une chose unique dans l'histoire. Les rois serbes obéissaient au génie de leur race en favorisant cette union; il est clair pourtant qu'ils savaient très bien ce qu'ils faisaient quand ils voulaient avoir une église à eux et prendre place après leur mort parmi les saints nationaux. Princes politiques, princes doux et rêveurs, tous ont suivi la même voie. On ne s'étonnera donc pas que le premier roi de la Serbie déchue, le pieux Stéfan Lazarevitch, n'ait plus songé qu'à devenir un saint. Sa cour ressemblait à un cloître. Il vivait dans la prière et la contemplation, indifférent aux événemens du dehors, désintéressé de ces luttes où la Serbie n'avait plus de rôle à jouer, attentif seulement à remplir ses devoirs de vassal tantôt envers le sultan des Turcs, tantôt envers l'empereur d'Allemagne. Après lui, d'autres souverains apparaîtront encore, pâles ombres, figures plaintives dans le crépuscule de la nuit qui descend. Quelques-uns essaieront de s'unir aux Hongrois, de prêter main-forte à Jean Hunyade. Inutiles efforts! la religion même, leur dernière ressource, la religion, qui faisait leur force, les condamne à l'inaction; ils craignent le prosélytisme catholique des Magyars. A quoi bon d'ailleurs s'occuper de ces hommes qui n'ont des rois que le titre? Les derniers souverains de la vieille Serbie, c'est la reine Milica, devenue religieuse, c'est le doux Lazarevitch, perdu dans ses contemplations. La véritable oraison funèbre de cette dynastie morte, ce sont les pages où un moine célèbre, Constantin le Philosophe, trace l'éloge enthousiaste du moine couronné. « Honorons Stéfan Lazarevitch, répète sur tous les tons le panégyriste convaincu : il est grand, il est sage, il est le digne fils du glorieux Lazare, il est le protégé de Dieu, il est le gardien de la foi! » Curieux exemple de cette alliance obstinée de l'église

nationale et des dynasties nationales au moment même où ces dynasties viennent de s'éteindre!

En étudiant cette histoire de la Serbie primitive, de sérieux esprits se sont demandé si ce n'a pas été un malheur pour l'empire de Douschan d'avoir été attaché à la religion orthodoxe, s'il n'eût pas mieux valu pour les Serbes suivre la communion latine et prendre part avec elle aux destinées de la société romano-germanique, de cette société à qui appartient la civilisation du monde. Pendant deux siècles, du IXe au XIe, de saint Cyrille, apôtre catholique des Slaves, à saint Sava, fondateur de l'église nationale des Serbes, la Serbie paraît hésiter entre les Latins et les Grecs. Si elle eût marché avec les Latins, n'eût-elle pas été mieux défendue aux jours des suprêmes périls? Et quand les Grecs se montraient si peu dignes de l'empire d'Orient, les Serbes, soutenus par la société occidentale, n'auraient-ils pu recueillir ce grand héritage au profit de la chrétienté européenne? L'histoire alors eût changé de face. Que de hontes, que d'horreurs épargnées aux contrées du Bosphore, si Stéfan Douschan, l'empereur puissant et juste, le tsar de Macédoine *aimant le Christ*, muni des secours du pontife de Rome, eût transporté son trône à Constantinople? M. Ranke, qui pose la question au seul point de vue politique, n'a pas de peine à répondre que ces arrangemens rétrospectifs sont presque toujours des chimères. Les Hongrois étaient restés fidèles à la communion latine; on les a même vus en des heures funestes se faire les exécuteurs des vengeances romaines, on les a vus porter une guerre d'extermination chez l'héroïque George de Podiebrad, accusé d'hérésie; à quoi leur a servi cette fidélité, complice d'odieuses violences, lorsqu'ils sont devenus à leur tour le rempart de la chrétienté contre l'invasion ottomane? Ils ont succombé aussi; ni l'église romaine ni l'Europe occidentale n'ont pu préserver de la conquête une grande part de leur territoire. Il y avait dès cette époque trop de rivalités, trop d'intérêts complexes dans l'Orient chrétien pour que l'unité religieuse elle-même pût le défendre. A supposer d'ailleurs que les Serbes, de saint Cyrille à saint Sava, en cette période d'irrésolution apparente, se fussent décidés pour l'église latine, est-ce que leurs affinités naturelles avec l'église d'Orient ne les auraient pas ramenés de ce côté à l'heure où la primitive unité du moyen âge se disloquait de toutes parts?

Un des vieux chants serbes parvenus jusqu'à nous raconte une singulière aventure. La guerre ayant éclaté entre les Hongrois et les Turcs, un des derniers défenseurs de la Serbie expirante, George Brankovitch, alla trouver Jean Hunyade. — « Si tu es vainqueur, lui dit-il, que feras-tu de notre église? » Hunyade répondit : —

« J'établirai la religion catholique romaine. » — Alors Brankovitch va trouver le sultan. — « Si tu es vainqueur, que feras-tu de notre église? — Auprès de chaque mosquée, dit le sultan, il y aura une église, et tout habitant sera libre de se prosterner dans l'une ou de faire ses signes de croix dans l'autre. » On voit ici l'opinion répandue alors dans tout l'Orient qu'il valait mieux conserver sa foi sous les Turcs que de la perdre sous les Latins. La même idée reparaît en toute occasion, dans l'histoire comme dans la légende. La belle-fille de George Brankovitch, Hélène Paléologue, veuve de Lazare Georgevitch, avait cru pouvoir sauver ce qui restait encore de l'ancienne Serbie en offrant au pape la soumission religieuse de ses sujets; le peuple s'indigna de cette trahison, et fit appel aux Turcs. C'est là un exemple entre mille. Qu'elle était profonde, solide, tenace, l'aversion des chrétiens orientaux pour les chrétiens de l'église latine! Et pour expliquer cette haine suffit-il de rappeler la croisade de 1204, la prise de Constantinople, les dévastations des vainqueurs, l'établissement des Latins en Morée? Des historiens affirment que les Byzantins s'en souvenaient encore deux siècles plus tard, lorsqu'ils aimaient mieux voir dans Sainte-Sophie un turban de muphti qu'un chapeau de cardinal; on peut croire pourtant que ce ne fut pas là une impression unanime, et il semble que ces tristes souvenirs auraient dû s'effacer en présence des hordes asiatiques. La vraie cause de cette haine poussée ici jusqu'à l'aveuglement, c'est l'opposition fondamentale des deux esprits, de l'esprit de l'Orient et de l'esprit de l'Occident, éclatant au sein du christianisme.

De tous les écrivains qui ont traité ces questions, Fallmerayer est celui qui me paraît le plus voisin de la vérité. Quand nous apprécions l'église grecque, nous nous rappelons surtout les subtilités byzantines, les chicanes des Grecs dégénérés; il y a autre chose dans l'église d'Orient, je dirai volontiers dans l'église des peuples slaves, et l'élément que nous oublions, c'est le caractère même de ces peuples enfans, peuples naïvement et paisiblement religieux, peuples qui aiment l'immobilité comme l'Occident aime l'agitation et la vie. A considérer ces choses d'un peu haut, on s'aperçoit bien vite que catholiques et protestans de l'Europe occidentale représentent deux aspects divers d'un même esprit; le catholicisme du moyen âge avec sa scolastique hardie, ses systèmes innombrables, ses transformations continuelles, a enfanté le protestantisme du XVIe siècle, car le protestantisme n'a pas été seulement une révolte fortuite contre le paganisme italien de la renaissance, il a été surtout une évolution de la pensée chrétienne dans cet Occident toujours en travail. Les deux communions, si divisées qu'elles

soient, tiennent donc l'une à l'autre, relèvent l'une de l'autre, agissent l'une sur l'autre à travers les âges, elles sont enfin toutes les deux l'expression de la société romano-germanique, tandis que l'église orthodoxe, au milieu des misères qui la dégradent, emprunte sa force à son immobilité, c'est-à-dire au génie même de l'Orient. Les moines d'Occident étaient des pionniers infatigables; les moines d'Orient n'ont jamais été que des contemplatifs. Les couvens, aujourd'hui que tout est changé, sont des exceptions dans l'Europe occidentale, et tout au plus les ambulances d'une armée en campagne; l'Orient sera toujours le pays des cloîtres. Fallmerayer a tiré de là toute une philosophie de l'histoire; il a montré la société slave, qui grandit en face de la société romano-germanique, et il a essayé de prouver que c'était là non-seulement un drame politique, mais un drame religieux. On verra par la suite de ce récit que la Serbie du XIXe siècle a pris du moins une place distincte dans le drame religieux annoncé par Fallmerayer, puisque le prince Milosch y a établi la liberté des cultes, et que protestans ou catholiques y sont assurés des mêmes droits que les orthodoxes. Pour qui cherche dans le passé les indications de l'avenir, il est permis d'espérer que le souple génie des Serbes saura se préserver religieusement et politiquement des dangers où pourrait l'entraîner l'influence moscovite.

Ainsi écartons le problème soulevé par certains publicistes, ne cherchons plus si la Serbie des premiers temps eût mieux fait de s'attacher à l'église latine, et par l'église latine à la société occidentale. Ce qui a été devait être. La Serbie a suivi sa pente; nation orientale et destinée à jouer un rôle en Orient, c'est le christianisme de l'Orient qui est devenu le sien. Pour apprécier son esprit, il nous suffit de savoir que, par ses rapports avec l'Italie et l'Allemagne, elle a été dès le moyen âge une sorte d'intermédiaire entre l'Occident et l'Orient. Qui pourrait d'ailleurs regretter l'attachement des Serbes à l'église orthodoxe en voyant ce que cette église a fait pour les fils de Douschan et de Lazare? Pendant cinq cents ans de servitude, c'est elle qui a empêché la vie nationale de s'éteindre. Ni la barbarie ottomane ni ses propres misères n'ont pu altérer sa foi. Au fond de ses ignorances et de ses superstitions, l'étincelle sacrée vivait toujours. La vieille église avait consacré les vieux rois, elle était prête à saluer les dynasties nouvelles. Sans cette tradition invincible, sans cette foi et cet espoir, les deux pâtres, les deux gardeurs de pourceaux, Kara-George et Milosch, auraient pu être d'héroïques chefs de bandes; ils n'auraient pas rassemblé les tronçons de ce peuple et ressuscité les morts.

II.

On vient de voir la formation, la grandeur, la chute soudaine de l'empire serbe; on l'a vu frappé au cœur en pleine vie, en plein essor, au moment où il allait toucher le but. Quel contraste entre ces années d'activité glorieuse et la période qui va suivre! Un voyageur du XVIe siècle rapporte que les Serbes des environs de Belgrade lui apparurent comme de misérables captifs portant toujours la tête basse. De nos jours même, il y a vingt-cinq ans, M. Blanqui écrivait ces mots : « J'avais fait connaissance en Afrique avec la barbarie musulmane, et je la reconnus à ses œuvres dans Belgrade. Je retrouvais dans le faubourg de cette ville habitée par les Turcs la même hideuse physionomie que j'avais déjà observée à Koleah, à Blidah et à Constantine. Les costumes de l'Orient ne m'apparaissaient plus que comme la livrée de la misère et du fanatisme (1). » Si cela est vrai de tous les sujets de la Porte, même après un Selim, un Mahmoud, après ces souverains qui voulurent être, non pas les sultans des Turcs, mais les empereurs d'Orient, qu'était-ce donc pour les Serbes vaincus au lendemain de la conquête?

On ne saurait imaginer un tableau plus navrant que celui-là. Certes les orthodoxes ne soupçonnaient point ce qui les attendait quand ils préféraient les Turcs aux Latins. L'église catholique du moyen âge, dit M. Ranke, même aux époques de ténèbres et de barbarie, n'opprimait les dissidens que pour les convertir à ses dogmes; l'islamisme est fondé sur la distinction des croyans et des infidèles, les uns qui doivent régner, les autres qui doivent servir. L'islamisme ne cherche pas à convertir, même par le sabre; il croit posséder la vérité, cela lui suffit. Bien plus, s'il n'y avait pas d'infidèles, comment vivrait-il? C'est le Coran qui a dit : « Celui que Dieu abandonne à l'erreur, tu essaierais en vain de l'éclairer. » C'est aussi le Coran qui assure aux soldats de Mahomet la jouissance de la terre. Un peuple croyant et dominateur, un peuple infidèle et condamné à nourrir son maître, tel est l'idéal de l'état d'après la foi de l'islam. L'église chrétienne, avec ses trésors de vie, a enfanté les grandes nations de l'Occident; l'islamisme ne pouvait que détruire celles d'Orient.

La tolérance des Turcs reposait donc sur l'intérêt politique autant que sur le mépris de l'infidèle. C'est ainsi que les Serbes, aux premiers temps de la servitude, conservèrent leur organisation ecclésiastique, leur patriarche et leurs évêques. Des événemens dont

(1) *Voyage en Bulgarie pendant l'année 1841*, par M. Blanqui, membre de l'Institut de France; Paris, 1843, p. 66.

le détail est étranger à notre récit vinrent bouleverser tout cela. La Hongrie et l'Allemagne ayant lutté contre les Turcs et arrêté leur invasion, il arriva que de nombreuses familles serbes émigrèrent soit chez les Magyars soit dans les états des Habsbourg; les empereurs d'Allemagne mirent à profit cette circonstance, et au nom de leurs sujets serbes établirent des relations avec le patriarche de Serbie. Les sultans, avisés du péril, ne tardèrent point à supprimer ce patriarcat, rendant ainsi l'autorité au patriarche de Constantinople, qu'ils avaient sous la main; est-il besoin d'ajouter que celui-ci, servant sa politique en même temps que celle de son maître, n'envoya désormais à l'église de saint Sava et de saint Siméon que des évêques choisis parmi les Grecs? Ces évêques même, espèces de phanariotes, étaient plutôt des fonctionnaires turcs que les chefs d'une église chrétienne. Trois sortes de personnages représentaient l'administration ottomane chez les Serbes, le pacha, le cadi, l'évêque venu de Constantinople. Au pacha était dévolu le gouvernement, au cadi la justice, à l'évêque le culte, à tous les trois le devoir de faire payer les impôts. Il y avait d'autres collecteurs plus exigeans encore et plus redoutables, les spahis et les janissaires, qui avaient droit à des tributs directs, présens, dîmes, corvées. C'est pour eux que les pauvres Serbes labouraient les vallées et menaient paître les troupeaux de porcs dans les forêts de la montagne. A ces conditions, ils avaient conservé leur église, je veux dire leurs popes, leurs moines, condamnés comme eux à la misère et à la servitude.

Que pouvait être l'action de cette église décapitée? Fort grande, on va le voir; mais d'abord, car tout cela se tient, il faut achever en quelques traits la peinture du joug qui écrasait les Serbes. Obligés par la dîme, par le tribut, par la corvée, à nourrir leurs maîtres, ils ressemblaient à des bêtes de somme plutôt qu'à des créatures humaines. Sur ce sol qui leur rappelait tant de glorieux souvenirs et qu'ils arrosaient de leurs sueurs, aucun d'eux ne pouvait rien posséder, si ce n'est par la tolérance ou le caprice du pacha. Étaient-ils bien sûrs de se posséder eux-mêmes? Les plus forts, les plus habiles, sans parler des autres contributions, devaient cent jours de corvée par an, presque le tiers de l'année. Qu'ils ne pussent avoir en propre ni un cheval ni une arme dans un pareil état de choses, cette défiance se comprend; une mesure plus humiliante, c'était l'interdiction de tout travail relatif au métier de la guerre. Forger et ciseler les métaux, préparer le cuir, fabriquer les selles, disposer les harnais, pourvoir à l'équipage du spahi ou du janissaire, c'était l'affaire des Turcs; aux Serbes les durs labeurs et les métiers infimes, ce qui procurait le pain et l'or, fouiller le sol, couper le bois, garder les troupeaux de porcs. Tout était combiné de manière

à leur rappeler sans cesse leur servitude et leur néant. Certes, malgré ces prescriptions outrageantes, il pouvait bien leur arriver de monter un cheval dans la campagne, ne fût-ce qu'un cheval de labour. S'ils entrent dans une ville, il faut aussitôt mettre pied à terre. Un Turc, le premier venu, les appelle, leur donne des ordres; il faut obéir. On les insulte, on les frappe; il faut souffrir en silence. La moindre résistance est punie des peines les plus dures. Dans les champs même, sur les routes, aux environs de la ville, si un Serbe rencontre un Turc, il doit s'arrêter aussitôt ou s'écarter la tête basse. Il avait peut-être, le malheureux, une arme légère à sa ceinture, un poignard, un couteau, quelques pouces de fer, de quoi tailler une branche d'arbre ou se défendre contre les malfaiteurs; qu'il la cache au plus vite, sinon il pourrait bien être traité en rebelle et conduit au pal.

Le peuple serbe, comme tous les Slaves, a des trésors de résignation. Sa foi le soutient, son espérance lui parle de jours meilleurs; il souffre, et il attend. Comment s'étonner toutefois que de telles indignités exaspèrent des milliers d'hommes? Dans cette race si douce, il y a des cœurs indomptables, et les montagnes sont là qui les appellent. Quiconque est cité devant le cadi, quiconque se sent menacé par le pacha trouve là un refuge assuré; les forêts sont si épaisses, les montagnes si hautes! et que de défilés, que d'abris, que de remparts! Ce sont des forteresses que ces blocs de rochers, les forteresses natales, dont l'étranger ne connaît pas les abords. L'opprimé s'enfuit donc, gagne la forêt prochaine, s'élance vers les cimes, et va se joindre aux haïdouks. Les haïdouks sont les brigands serbes. Sans doute, bien avant la conquête, les montagnes de Serbie avaient pu être infestées par des gens qui vivaient de brigandage; c'est l'histoire de tous les pays de montagne aux temps de barbarie. S'il reste encore des traces de ces désordres dans des contrées comme l'Italie et l'Espagne, il est tout simple que l'ancienne Serbie n'en fût pas délivrée, même après les règnes de Douschan et de Lazare. Une fois les Serbes courbés sous le sabre ottoman, les choses prennent un autre caractère. Du XVe siècle au commencement du XIXe, les haïdouks ne sont plus des bandits ordinaires. Ne les comparez ni aux *fuorusciti* de l'Apennin, ni aux *bandolieri* des sierras; les derniers défenseurs de l'indépendance nationale viennent chaque jour grossir leurs rangs. Les héros mêlés aux brigands finissent par les élever jusqu'à eux. Une guerre de montagne s'organise sur mille points à la fois, guerre funeste aux Turcs, funeste aussi, on doit l'avouer, aux paisibles populations des villages serbes, car ce sont elles qui paieront pour les coupables, si quelque riche convoi des pachas est tombé aux mains des haï-

douks. N'importe, le récit de ces aventures entretient l'esprit guerrier dans la nation. Un reflet des vieux héros illumine le front des bandits. Leur légende se mêle à la légende de Marko *le fils de roi*. Quelles mâles figures dans les chants populaires que celles de Starina Novak et de son fils Grouïtza, tous deux invincibles, tous deux rois de la verte montagne! C'est à eux que les gens de la vallée demandent secours quand la tyrannie est trop odieuse, et jamais ils ne demandent en vain. Écoutez l'histoire de Grouïtza et du pacha de Zagorié, c'est le vivant tableau de la période que nous résumons.

« Le pacha de Zagorié écrit une lettre, et il l'expédie vers la plaine de Grahovo pour être remise aux mains du knèze Miloutine. « Miloutine, knèze de Grahovo, lui dit-il, prépare-moi un logement splendide, fais nettoyer trente chambres pour mes trente braves, et procure-moi trente jeunes filles dans les trente chambres pour mes trente braves. Pour moi, fais décorer la blanche tour, et que là soit ta chère fille, la belle Ikonia, afin qu'elle reçoive les caresses du pacha de Zagorié. »

« La lettre va de main en main jusqu'à ce qu'elle arrive à la plaine de Grahovo, aux mains du knèze Miloutine. En la lisant, les larmes lui tombent des yeux, et sa fille Ikonia, qui le voit, lui demande humblement : « O mon père, knèze Miloutine, d'où vient cette lettre (que le feu consume!) pour qu'en la lisant tu verses des larmes? Quelles nouvelles si tristes t'apporte-t-elle? — Ma fille, belle Ikonia, répond le knèze, la lettre vient de la plaine de Zagorié, du pacha maudit. Le pacha veut venir loger chez nous, il me demande trente chambres, avec trente jeunes filles pour ses trente braves; pour toi, il te veut avoir dans la blanche tour, afin de t'y donner ses caresses, moi vivant! Voilà pourquoi je gémis et je verse des pleurs. » Mais la belle Ikonia lui dit : « O mon père, knèze Miloutine, fais nettoyer les trente chambres et préparer un souper splendide; ne t'inquiète point des jeunes filles, je me trouverai trente compagnes, et pour moi je serai dans la blanche tour (1). »

Que fait Ikonia? —Cette institution des *probratimes*, c'est-à-dire des frères d'élection, qui joue un rôle si original et si touchant dans la vie des peuples serbes, ne s'applique pas seulement aux jeunes hommes, aux compagnons de guerre et d'aventures; les femmes n'en sont pas exclues. Ikonia, la fille du knèze, a un frère d'élection parmi les haïdouks, c'est Grouïtza Novakovitch. Elle lui écrit : « Frère, choisis dans ta bande trente jeunes compagnons qui soient beaux comme des vierges, et viens avec eux vers la plaine de Gra-

(1) J'emprunte ici la traduction faite directement sur le texte serbe par M. Auguste Dozon, *Poésies populaires serbes, traduites sur les originaux* par M. Auguste Dozon, chancelier du consulat-général de France à Belgrade; 1 vol. Paris 1859.

hovo, dans notre blanche maison. » Grouïtza répond à l'appel de sa sœur; les trente haïdouks, aussi beaux que des vierges, vêtus de fines chemises sous leurs tuniques de soie et d'or, vont être conduits dans les trente chambres. Grouïtza aussi ressemble à la fille d'un knèze, c'est Ikonia qui lui a donné son costume. « Frères, dit le jeune haïdouk, quand mon fusil retentira dans la tour, c'est que j'aurai tué le pacha; que chacun de vous alors tue son homme. » On entend résonner le pavé de marbre, c'est le pacha de Zagorié qui arrive. Grouïtza le reçoit dans la tour, baise sa main, son habit, lui verse le vin et l'eau-de-vie comme une esclave empressée; puis, quand le pacha étendu sur les coussins l'appelle à ses côtés, le jeune haïdouk, saisissant sa barbe blanche : « Tyran débauché, dit-il, je ne suis pas la belle Ikonia, je suis Grouïtza Novakovitch. » En même temps il le poignarde, et, courant à la fenêtre de la tour, tire deux coups de fusil pour avertir ses compagnons. C'était le signal de l'exécution terrible : dans les trente chambres du knèze, trente têtes tombèrent à la fois.

« ..... Les haïdouks ôtèrent leurs vêtemens de filles et remirent leurs habits, puis s'assirent à une table servie et mangèrent un souper splendide; mais voici venir le knèze Miloutine portant six cents ducats qu'il remet à maître Grouïtza : « Prends, mon fils, il y en a moitié pour toi et moitié pour tes compagnons, vous qui m'avez assisté dans l'extrémité où j'étais. » Après lui vient la belle Ikonia, portant trente chemises, dont elle fait présent aux trente haïdouks; quant à Grouïtza, son frère, elle lui donne des habits dorés et une aigrette toute d'or. Ensuite elle les congédie et les renvoie vers son père d'affection, Starina Novak, pour lequel elle avait préparé un cadeau de cent ducats, envoyant en outre à son oncle Radivoï le sabre du knèze son père. « Voici, frère, dit-elle, des cadeaux pour m'avoir assistée dans cette calamité. » Ensuite elle échange avec Grouïtza un baiser au visage. Grouïtza part vers le mont Romania, et la vierge rentre dans la blanche tour. »

Voilà une image de la Serbie sous les Turcs; çà et là, dans les villages, des knèzes, d'anciens seigneurs, ayant conservé un certain prestige de fortune, mais soumis aux mêmes outrages que le pauvre peuple, et là-haut, dans les Balkans, les généreux bandits protecteurs de tous les opprimés. Que Grouïtza Novakovitch soit uni à la belle Ikonia par les liens de la fraternité adoptive, ce fait seul prouve le caractère religieux qui rachetait chez les haïdouks les désordres d'une vie barbare. Cette fraternité, union tout idéale, formait empêchement au mariage comme la fraternité du sang. Et ce n'était pas seulement dans les familles des knèzes que les haïdouks

avaient des frères et des sœurs; on voit dans un des chants populaires que Grouïtza, frère adoptif de la belle Ikonia, avait aussi pour sœur d'adoption Mara la tavernière. L'homme qui a tant fait pour conserver les chants et les traditions de son pays, M. Vouk Stefanovitch, écrivait en 1818 dans le *Dictionnaire serbe :* « Les haïdouks se regardent tous comme des héros. Aussi ne se fait guère haïdouk que celui qui peut compter sur lui-même. Ils ont de la religion, ils jeûnent et prient Dieu comme tout le monde. Quand ils sont condamnés au supplice, si on leur promet la vie sauve à condition de se faire musulmans, pour toute réponse ils injurient Mahomet. « Est-ce qu'après tout il ne faut pas mourir? » ajoutent-ils, et pendant qu'on les conduit au pal, ils chantent à pleine tête. »

Eh bien! ces haïdouks, tant qu'a duré la conquête ottomane, ont été à certains égards l'expression et le symbole du peuple serbe. On a vu plus haut à quelles humiliations étaient soumis les Serbes des villes; qu'est-il résulté de là? Que les Serbes ont quitté les villes pour les villages. A la fin du XVIIIe siècle, la première chose qui frappait les voyageurs d'un bout de la Serbie à l'autre, c'était l'étrange répartition des habitants : dans les villes et les forteresses, rien que des Turcs ; dans les campagnes, au fond des vallées, partout où s'étaient formés des villages, rien que des Serbes. Combien de vieillards, interrogés par les voyageurs, déclaraient n'avoir jamais mis le pied dans une ville ! Ainsi, comme les haïdouks, dans les gorges des montagnes, entretenaient l'ardeur guerrière et les héroïques souvenirs, les tribus résignées, au fond de leurs solitudes, gardaient avec la même fidélité opiniâtre les mœurs, les croyances, les institutions des anciens jours, l'âme et la vie de leur race.

De ces institutions, les unes remontent aux origines les plus lointaines des peuples slaves, les autres sont le fruit d'un christianisme ingénu; il y en a de singulières, toutes sont poétiques et touchantes. D'abord quel sentiment des liens de nature! chaque famille est une tribu, et cette tribu n'a qu'une demeure. A mesure que le nombre des habitans s'accroît, la maison s'agrandit. Les maisons des villages serbes, sans doute en prévision de ces agrandissemens, sont séparées les unes des autres par des espaces considérables. Des murailles d'argile avec des toitures de chaume, voilà la construction. Au centre est la chambre principale, habitée par le père et la mère, la seule pièce où s'allume le foyer; autour, à droite et à gauche, s'ouvrent les chambres destinées aux enfans. Quand les enfans deviennent des hommes, quand un des fils se marie, on construit une nouvelle chambre. La maison s'allonge, s'allonge; on en voit qui forment toute une rue. L'autorité du père est sacrée dans ce monde patriarcal; c'est lui qui est le lien du faisceau. S'il meurt,

le fils aîné le remplace jusqu'au moment où la communauté trop nombreuse est contrainte de se partager. Le sentiment de la famille est si fort que le rôle de l'individu en bien des cas s'efface et disparaît. Chez ces peuples qui aiment tant à se mettre sous la tutelle de leurs patrons, jamais un des habitans de la maison, pas plus le père que le fils, ne songerait à sa propre fête; on célèbre le saint de la famille, le patron de la tribu. Ne croyez pas cependant que cette amitié générale s'oppose aux amitiés particulières; au sein de la communauté, et comme pour l'empêcher de se dissoudre, le sentiment de la fraternité se déploie avec une généreuse vigueur. Le frère est orgueilleux de sa sœur, la sœur jure par le nom de son frère. De deux frères, si l'un vient à mourir, l'autre est attaché par ses parens à la tombe où repose le mort jusqu'à ce qu'il ait fait choix d'un jeune homme du pays à qui l'enchaîneront ces mêmes liens que le trépas a rompus. Point de jeune Serbe sans un frère, c'est la vieille loi. Il leur faut à tous un soutien et une occasion d'être utile. De là aussi l'institution des *probratimes*, frères et sœurs d'adoption. Deux jeunes hommes qui se sont unis de la sorte s'appellent désormais *frères en Dieu;* entre un jeune homme et une jeune fille, c'est aussi une amitié religieuse, une alliance plus sainte encore que l'affection des enfans nés de la même mère. Ces fiançailles spirituelles écartent absolument toute idée de mariage. On ne s'engage pas ainsi à la légère; avant que la fraternité idéale avec ses devoirs et ses conditions soit irrévocablement conclue, il faut s'y préparer par une épreuve, j'allais dire par un noviciat d'une année.

Les alliances des *probratimes* ne regardent que les intéressés; toute la famille au contraire prend part aux cérémonies du mariage. Les deux pères arrêtent les conventions. La jeune fille n'a pas besoin de dot; introduire dans une maison une jeune femme qui aura de si sérieux devoirs à remplir, qui pourra faire tant de bien, dont la présence sera une bénédiction, quel profit pour la communauté! C'est le père du jeune homme qui offre des présens, et parfois des présens de haut prix, au père de la jeune fille. Le jour des noces, son frère la confie au cortége d'honneur envoyé par la famille où elle va prendre place. Elle arrive, des cérémonies patriarcales accompagnent les rites religieux. On lui met un enfant dans les bras; elle lui fait sa toilette. On lui donne une quenouille; elle en touche les murailles, ces murailles qui la verront si souvent occupée à son fuseau. On lui remet un pain, une cruche d'eau, une bouteille de vin; elle les dispose sur la table, promettant ainsi à la maison une ménagère attentive. On place entre ses lèvres un morceau de sucre qui lui ferme la bouche; ce signe veut dire que la

bouche sera discrète et qu'il n'en sortira que de douces paroles. La voilà mariée; pendant une année encore, la jeune femme sera considérée par les parens comme une jeune fille. Elle garde son titre de fiancée. Avec celui-là même qu'elle peut appeler son maître, la pudeur orientale lui inspire une réserve presque farouche. En lisant ces détails, on se rappelle certaines figures de la Bible, certains traits de la poésie hellénique. Au bout de quelques années seulement, quand ses enfans auront grandi autour d'elle, la *fiancée* sera décidément admise parmi les membres de la communauté.

Le même sentiment qui unit chaque famille unit les habitans de chaque village. Le village est une famille composée de plusieurs branches. C'est le village qui choisit ses deux chefs, l'ancien et le seigneur, le *kmète* et le *knèze*. Chaque famille fête son saint, chaque village aussi fête son patron. Ce jour-là, les habitans se réunissent sur une hauteur voisine, les popes arrivent avec des croix, des bannières, et la procession se déroule à travers les champs, appelant les bénédictions de Dieu sur les travaux de la terre. Les Turcs ayant interdit de bâtir des églises dans les villages, ces cérémonies en plein air sont des moyens d'entretenir le culte national. Bien des souvenirs de l'ancienne religion slave s'y mêlent aux traditions et aux croyances chrétiennes. Cette vieille religion n'offrait pas de mythes profonds, de rêveries grandioses, comme celles de l'Inde; elle reposait avant tout sur un sentiment vif et poétique des choses de la nature. Les alternatives des saisons, l'engourdissement et le réveil de la terre, la fête des morts, la fête de la vie et de l'amour, et tout cela sous des noms qui rappellent les divinités primitives, voilà ce qui se retrouvait dans les coutumes religieuses des Serbes. On comprend que le pope, même sans église, associé à ces fêtes, à ces cérémonies dont la nature est le temple, contribue à maintenir les traditions du pays. Il est pauvre, il est ignorant, il a plutôt l'air d'un paysan réduit à mendier que d'un représentant d'une grande doctrine; il vit du moins avec les malheureux opprimés, et, baptisant les nouveau-nés, bénissant les époux, ensevelissant les morts, il récite pour la communauté les prières qui entretiennent l'espérance. M. Ranke, tout en insistant beaucoup sur les fêtes poétiquement païennes où les Serbes invoquent le dieu de la pluie, le dieu du soleil, mêlés aux prophètes et aux saints, est obligé de reconnaître chez les disciples des popes un sentiment profond du Dieu annoncé par l'Évangile.

Et cependant, il faut le dire, les popes étaient trop ignorans, trop misérables pour avoir pu exercer parmi les Serbes l'action libératrice que signalent les historiens. Quand on parle de cette influence qui a tant contribué à entretenir la flamme du patriotisme, ce n'est

pas le pope qu'on désigne, c'est le moine. Enfermé dans son couvent, livré à la méditation, le moine inspire plus de respect que le pope, obligé souvent de gagner sa vie en cultivant les terres ou en gardant les troupeaux de ses fidèles. On se fie plus volontiers au moine : c'est à lui que le pénitent va confesser ses fautes, c'est de ses mains qu'on aime à recevoir la communion. Si les fêtes patronales sont pour les habitans de chaque village une occasion de resserrer les liens fraternels, les visites aux couvens sont une occasion semblable pour tous les villages d'une même contrée. L'ancienne Serbie s'était couverte de monastères élevés par la munificence et la piété des rois: pendant les siècles de servitude, c'est là qu'est le refuge de la vie nationale. A de certains jours, toute la région environnante y envoie ses enfans. Le couvent est caché derrière les forêts sombres, dans les plis de la montagne, retraite propice aux traditions comme aux espérances. On y arrive de toutes parts, on s'y installe souvent dès la veille au soir, puis après les cérémonies de la matinée, après la confession et la communion, la fête populaire commence. La grande famille a réuni quelques-uns de ses tronçons; on pense qu'à la même heure les autres monastères rassemblent des milliers de frères dispersés. On danse, on chante, surtout on écoute les moines racontant les légendes des vieux rois, on écoute le rapsode aveugle célébrant sur la guzla les malheurs de Douschan ou les prouesses de Marko.

Ainsi, tandis que les évêques grecs venus de Constantinople parcourent de loin en loin la contrée avec un appareil solennel, escortés et armés à la turque pour se défendre des haïdouks, c'est aux pauvres couvens des solitudes qu'appartient l'empire des âmes. « Se moquera-t-on encore, dit très bien M. Ranke, de cette manie qu'avaient les vieux rois serbes de construire partout des monastères et de s'y enfermer aux approches de la mort, pour y recevoir l'auréole des saints? » Leurs tombeaux sont là, et c'est de là que sortira la vie. Jamais religion nationale n'a mieux accompli sa mission; nulle part on n'a vu dépôt plus fidèlement gardé, nulle part vigilance plus naïve, plus sereine, plus confiante, entre la mort et la résurrection d'un peuple. « On l'a remarqué fort justement, dit encore le savant historien, si les Serbes de Bosnie ont passé à l'islamisme, c'est qu'il n'y avait pas chez eux d'aussi nombreux monastères pour protéger les vieux souvenirs. »

La poésie aussi, comme la religion, comme l'esprit de famille et de communauté, a entretenu la vie pendant cinq cents ans chez un peuple qui semblait condamné à mort, ou plutôt cette race saine, cordiale, religieuse, est une race naturellement poétique. On peut dire que le peuple serbe est le peuple poète par excellence au mi-

lieu des poétiques populations de l'Orient. Miçkiewicz l'a proclamé, lui qui se connaissait en poésie, et qui avait bien quelque droit d'être jaloux d'une telle louange pour ses frères de Pologne. Savez-vous comment il définit les Serbes? « Un peuple destiné à être le musicien et le poète de toute la race slave, » et cela naïvement, sans y prétendre, sans se douter seulement qu'il serait un jour, Miçkiewicz l'affirme, « la plus grande gloire littéraire » de cette famille immense (1). Cette poésie en effet est toute spontanée et absolument anonyme. Elle éclate partout, aussi drue que les herbes des vallées, aussi vivace que les chênes des montagnes. Et je ne parle pas ici de leur foi au monde des fantômes. Que les Serbes, peuple agricole, avec un sentiment si vif de la nature et une imagination si prompte, personnifient les puissances bienfaisantes ou terribles, que les hommes du sillon croient aux vampires et aux sorcières, qu'ils aient des rapports avec les *vilas*, ces belles jeunes filles aux robes blanches, aux longs cheveux flottans, habitantes des eaux solitaires, occupées à chercher les simples qui guérissent et toujours secourables aux malheureux, ce sont là des hallucinations qui se retrouvent plus ou moins chez tous les peuples enfans. Un phénomène bien autrement original, c'est le besoin unanime de chanter toutes les actions de la vie individuelle, tous les événemens de l'existence commune, et d'écouter religieusement ceux qui les chantent.

La grande collection de chants, de *pesmas*, publiée de nos jours par M. Vouk Stefanovitch Karadjitch, et si connue des lettrés de l'Europe, est le plus complet résumé de la vie nationale des Serbes. Il y a les *pesmas héroïques* et les *pesmas domestiques*, les poésies que l'on déclame et celles que l'on chante, celles qui peuvent se dire en tout lieu, à toute heure, et celles qui supposent un auditoire attentif. Ici les sentimens individuels, les strophes joyeuses ou attristées, là les souvenirs et les émotions de la patrie, les légendes qui font battre tous les cœurs. Une plume très compétente a retracé ici même d'après ces chants le caractère du peuple serbe (2). Nous n'avons pas à refaire ce tableau, notre sujet est tout autre; il suffit d'emprunter aux *pesmas héroïques* un petit nombre de traits qui se rapportent directement à cette étude. Nous voulons montrer comment la poésie, complétant l'œuvre de la religion et l'influence de l'esprit de famille, a maintenu du XVe siècle au XIXe cette vitalité nationale que le joug ottoman n'a pu briser. Dans cette série de chants épiques où apparaissent Douschan, Lazare,

(1) Miçkiewicz, *les Slaves*, t. Ier, p. 334.

(2) Voyez, dans la *Revue* du 15 janvier 1865, *la Nationalité serbe d'après les chants populaires*, par Mme Dora d'Istria.

Marko, les haïdouks, deux faits surtout frappent singulièrement, d'abord l'explication de cette défaite de Kossovo qui mit fin à l'indépendance de la vieille Serbie, ensuite le rôle attribué à Marko Kralievitch, c'est-à-dire à un personnage fort équivoque dans l'histoire réelle, grand batailleur, mais grand traître, qui tour à tour servit ou combattit les Turcs, tour à tour trahit et consola sa patrie.

Quel est donc, selon les héroïques rapsodes, la cause de la défaite de Kossovo? Une cause toute religieuse. Un faucon à tire-d'aile est arrivé de Jérusalem à Kossovo, tenant dans ses serres une hirondelle légère. Ce n'est pas un faucon, c'est le grand saint Élie, et ce que saint Élie apporte au prince des Serbes, ce n'est pas une hirondelle, c'est une lettre de la Vierge. « Lazare, illustre chef, veux-tu l'empire du ciel ou l'empire de la terre? Si tu choisis l'empire terrestre, fais seller les chevaux, fais serrer les sangles, et lance tes guerriers, sabre en main, sur l'armée des Turcs; tous les Turcs périront. Si tu choisis l'empire céleste, construis une église à Kossovo, non pas une église de marbre, mais une église de soie et d'écarlate, la vaste église des tentes guerrières; puis fais communier l'armée et range-la en bataille. L'armée succombera tout entière, et toi, prince, avec elle tu périras. » Lazare médite longuement, le roi et le saint se livrent un combat dans son cœur, il se décide enfin. « L'empire de ce monde est pour peu de temps, l'empire du ciel dure dans les siècles des siècles. » Il érige donc à Kossovo le mystique temple dont lui parle le message divin, le patriarche de Serbie vient d'arriver avez douze évêques, l'armée communie, la bataille s'engage; mêlée terrible! Les Turcs paient cher leur victoire, mais Lazare avec tous les siens, Lazare avec son immense armée est couché sur le flanc dans le temple de Kossovo. La vieille Serbie n'est plus qu'un souvenir.

Ainsi c'est librement que la Serbie est tombée; elle a préféré le ciel à la terre. Vous comprenez l'intention du rapsode inspiré par les moines, qui sait? du moine peut-être, du moine enthousiaste et pieux qui dans la défaite même de son pays veut trouver un motif d'orgueil et d'espérance. Elle est vraiment belle, cette explication de la journée fatale. Ne croyez pas qu'il y ait là un sentiment de résignation inerte. Ce poète, quel qu'il soit, n'est pas de ceux qui psalmodient quand il faut agir. Lazare sait qu'il succombera, qu'importe? il se bat comme un lion, et le sultan des Osmanlis mordra la poussière à ses côtés. Avec quelle émotion le chantre populaire glorifie les héros tombés dans la bataille! avec quelle indignation il flétrit les traîtres qui ont donné la victoire aux Turcs! Il oublie que cela devait être, que Lazare avait librement consenti à son héroïque défaite; il oublie la religieuse consolation qu'il pro-

pose à son pays. Quand le serviteur de Lazare revient tout sanglant de Kossovo, la reine Militza l'interroge en pleurant :

« Où est tombé le glorieux prince Lazare? Où est tombé le vieux Youg-Bogdan? Où sont tombés les neuf Yougovitch? Où est tombé Milosch le voïvode? Où est tombé Vouk Brankovitch? Où est tombé Strahinia Banovitch?

— Tous sont restés, maîtresse, à Kossovo, où le glorieux prince Lazare a succombé. Là beaucoup de lances ont été brisées, des lances turques, des lances serbes, mais plus de serbes que de turques, pour la défense de ton seigneur, maîtresse, de ton seigneur le glorieux prince Lazare. Youg, ton père, a péri en exemple au premier choc. Tombés aussi sont huit des Yougovitch, le frère ne voulant point abandonner le frère tant qu'un seul survivrait. Restait encore Bochko Yougovitch faisant flotter sa bannière sur Kossovo, dispersant les Turcs par troupes comme un faucon de légères tourterelles. Où le sang baignait jusqu'aux genoux, c'est là qu'a péri Strahinia Banovitch. Milosch, maîtresse, est tombé au bord de la Stinitza à l'eau glacée, et là bien des Turcs ont péri; Milosch a immolé le tsar turc Murad, et des Turcs douze mille soldats; Dieu ait en sa miséricorde qui l'a engendré! Il restera en souvenir au peuple des Serbes pour être raconté et chanté tant qu'il y aura des hommes et qu'il y aura un Kossovo. Et pour ce que tu demandes de Vouk le Maudit, maudit soit-il et qui l'a engendré! Maudite soit sa race et sa postérité! Il a trahi le tsar à Kossovo et détaché douze mille, ô maîtresse! de nos hardis guerriers (1). »

Pourquoi ces clameurs, si les Serbes du prince Lazare devaient gagner l'empire céleste au prix de leur terre natale? N'est-ce pas en toute liberté que le noble chef avait fait son choix? Touchantes contradictions du poète, vive image des sentimens qui l'agitent! Il invente pour ses frères une consolation surhumaine, et au moment où il la décrit en ses vers, il a besoin lui-même d'être consolé. Que de choses d'ailleurs dans ce tableau épique! Celui qui, ayant consenti devant Dieu à être vaincu par les Turcs, s'est battu si vaillamment jusqu'au bout, Dieu le bénira dans sa race. Il a gagné l'empire du ciel; l'empire d'ici-bas n'est point perdu pour ses enfans.

Et Marko Kralievitch (2), que représente-t-il dans les chants populaires? En réalité, son histoire n'est pas belle; hardi soldat, homme de coups de main, il a plus d'une fois appelé les Turcs en Serbie pour la satisfaction de ses vengeances. Seulement, une fois

(1) Traduction de M. Auguste Dozon.

(2) Marko *Kralievitch*, c'est-à-dire Marko *fils de roi*. *Kral* est le mot serbe qui répond à roi.

les Turcs vainqueurs à Kossovo et la Serbie sous le joug, ce terrible batailleur a fait trembler ses alliés de la veille. Voilà ce que la légende a retenu, oubliant tout le reste, et de là sont nés ces poèmes où Marko représente ce qu'il y a de plus pur au monde, l'héroïsme national et religieux. C'est exactement l'histoire du Cid Campéador telle que l'a retrouvée l'érudition de nos jours. Ce Marko transfiguré est le type du peuple serbe sous la domination ottomane, comme le Cid transfiguré est le type du peuple espagnol sous la domination des Maures. Marko ne craint rien, excepté Dieu. Le premier acte de sa vie est un acte de loyauté sublime. Son père, Voukachine, un des petits rois serbes vassaux de l'empereur Douschan, était le tuteur d'Ourosch, le dernier héritier de l'illustre race des Nemanja; quand Voukachine veut détrôner son pupille, Marko n'hésite point. « Mon père a tort, dit-il, l'empire est à cet enfant. » A ces mots, Voukachine le maudit : « Marko, mon fils, que Dieu t'extermine! Puisses-tu n'avoir ni tombeau ni postérité! Et puisse la vie ne pas te quitter que tu n'aies servi le tsar des Turcs! » En revanche, Ourosch le bénit : « Marko, mon parrain, Dieu t'assiste! Que ton visage brille dans le conseil! Que ton épée tranche dans le combat! Qu'il ne se trouve point de preux qui l'emporte sur toi, et que ton nom partout soit célébré, tant qu'il y aura un soleil et tant qu'il y aura une lune! » Cette malédiction et cette bénédiction, voilà d'avance la destinée de Marko. Il est esclave des Turcs, mais Dieu l'assiste, et partout où paraît Marko, le Turc est saisi d'épouvante. Un jour, Marko entre dans le divan, sa masse d'armes à la main, et le sultan recule jusqu'au mur. Une autre fois, il tue un vizir qui l'a insulté à la chasse, et afin de prévenir les faux rapports il va lui-même raconter la chose au sultan dans son palais d'Andrinople. Le sultan écoute, puis, éclatant de rire : « Bravo! dit-il, si tu n'avais pas agi de la sorte, je ne t'aurais plus appelé mon fils. Tout Turc peut être vizir, mais de brave pareil à Marko, il n'y en a point. » En même temps il lui donne mille ducats pour se réjouir et aller boire du vin frais. « Mais, ajoute le poète, ce n'était pas pour qu'il bût du vin que le sultan lui donnait ces ducats, c'était pour qu'il s'ôtât de ses yeux, car *la colère de Marko était terrible.* »

Dans cette longue série de poèmes consacrés à Marko, le fils de roi, bien des personnages serbes ont un rôle significatif; les plus touchans sont la mère de Marko, Euphrosine, et Milosch Obilitch, son frère d'armes. Ce que Marko fait de plus grand, c'est Euphrosine la pieuse reine qui le lui inspire. Lorsque Marko, appelé en arbitre au sujet de la couronne, se trouve placé entre son père et le jeune Ourosch, Euphrosine lui dit : « Marko, mon seul fils, que

maudit soit le lait dont je t'ai nourri, si tu témoignes faussement! » Quant à Milosch, guerrier et poète, c'est une sorte de héros idéal qui exprime les sentimens les plus élevés de sa race, comme Marko en représente la force et les colères formidables. Aussi, quel dévouement que celui de Marko pour Milosch Obilitch! Il le protége non-seulement contre les Turcs, mais contre les puissances mystérieuses, contre les *vilas* de la montagne. Sentimens de famille, tendre et virile amitié, comme tout cela est bien l'image du peuple serbe! Enfin, et c'est là surtout ce que signifie cette légende extraordinaire, Marko jusqu'à son dernier souffle est l'espoir des Serbes et l'épouvante des Turcs. Quand il s'éteint âgé de trois cents ans, quand la *vila* de la montagne l'avertit que son heure est venue, et que, ne pouvant tomber sous les coups du sabre ou de la lance, il va mourir de la main de Dieu, « l'antique tueur, » sa première pensée est de ne rien laisser derrière lui qui puisse profiter aux ennemis et nuire à ses frères. Quelle honte si Scharatz, son vaillant cheval, qui le porte depuis cent cinquante ans, allait tomber aux mains des Turcs! Il faut que Scharatz et Marko meurent ensemble. Il lui abat la tête d'un coup de sabre, et pieusement il lui creuse sa fosse. Ensuite il brise son sabre, il brise sa lance, et de sa main droite saisissant sa masse noueuse il la précipite « du haut de l'Ourvina dans la mer grise et profonde. » Comme il meurt sans blessure, sans fatigue même, et uniquement parce que son heure est venue, les gens qui passeraient par la montagne pourraient le croire endormi; lui-même il écrit une lettre pour annoncer qu'il est mort et demander qu'on l'ensevelisse. Il a sur lui tout un trésor de jaunes ducats qu'il divise en trois parts; l'une sera pour le passant qui lui rendra les derniers devoirs, l'autre sera consacrée à l'ornement des églises, la troisième sera donnée aux manchots et aux aveugles, afin que les aveugles aillent par le monde chantant Marko Kralievitch (1). Il place la lettre sur une branche du pin au pied duquel il va mourir; puis, ôtant son dolman vert, il l'étend sur l'herbe, se signe, s'assied, rabat son bonnet de martre sur ses yeux, se couche et ne se relève plus. Pendant une semaine entière, tous ceux qui passent sont persuadés qu'il dort, et s'écartent sans bruit, respectant son sommeil. Un vieux moine, l'igoumène Vaço (2), de la blanche église de Vilindar, traversant la montagne avec son diacre Isaïe, aperçoit la lettre sur la branche du pin, il s'approche, il l'ouvre... Ah! comme il pleure, le religieux à barbe blanche, en apprenant que Marko a cessé de vivre! Il met le corps

(1) Dès cette époque en Serbie, les *pesmas* héroïques étaient chantés par les mendians aveugles, qui les portaient de village en village.

(2) L'*igoumène*, le supérieur du couvent, mot que les Serbes ont emprunté aux Grecs.

sur son cheval, le porte jusqu'à la mer, puis, installé dans sa barque, se dirige vers le mont Athos. C'est là, sur la sainte montagne, dans le couvent serbe de Vilindar, que le moine ensevelit le héros. « Il ne lui éleva, dit le poète, aucun monument, afin qu'on ne reconnût point sa tombe, et que ses ennemis ne pussent y exercer de vengeance. » Sa tombe est donc un secret; qui sait même, à part le moine et son diacre, qui sait vraiment si Marko est mort? Bien des légendes contredisent la fin des poèmes populaires que nous venons de résumer; Marko n'est qu'endormi dans une caverne des Balkans, il se réveillera un jour et affranchira les Serbes. Vieilles mœurs, religion, poésie, tout est d'accord pour maintenir la séve chez le peuple des Douschan et des Lazare. Voilà comment les pâtres du XIXe siècle ont pu renouer la chaîne des princes et des héros du XIVe; voilà comment ces raïas méprisés du Turc se sont levés d'un seul bond à la voix de Kara-George et de Milosch Obrenovitch.

III.

Avoir conservé de tels élémens de vie, c'était beaucoup sans doute; il fallait pourtant quelque chose de plus. Sans un concours de circonstances extraordinaires, combien de temps encore les Serbes auraient pu ignorer leur force! Rien de plus intéressant à ce point de vue que la dernière période du XVIIIe siècle. Il y a là une quinzaine d'années qui ont exercé sur la Serbie une action décisive. Fallmerayer a raison de dire que l'empire de Pierre le Grand, par le fait seul de son existence, ouvrait une ère nouvelle à tous les chrétiens opprimés de l'Europe orientale. Il faut ajouter que l'Autriche, en ce qui touche les Serbes, a joué dans cette histoire un rôle plus direct et bien autrement salutaire. L'apparition de la première flotte russe dans la mer Égée en 1770 avait soulevé les Grecs; quand l'Autriche en 1788 se joignit à la Russie pour attaquer les Turcs et, comme disait Joseph II, « venger l'humanité sur ces barbares, » on vit les Serbes, sous le drapeau des Habsbourg, reconquérir les armes à la main toute une partie de leur pays. C'était vraiment la résurrection de Marko Kralievitch. A l'appel de l'empereur Joseph, des bandes étaient accourues de tous les points de la Serbie; à côté des laboureurs de la plaine et des pâtres de la montagne, on pense bien que les haïdouks ne manquaient pas. Ces corps-francs firent merveille en 1789, au siége et à la prise de Belgrade. Leur chef, le colonel Mihaljevitch, pénètre bientôt dans l'intérieur du pays; à la fin de 89, conduisant ses hardis montagnards par des chemins où jamais n'avait passé un canon, il paraît

devant la forteresse de Karanovatz et en chasse la garnison turque. Au mois de janvier 90, il prend d'assaut la ville dont le nom fait battre les cœurs serbes, Krouschevatz, la résidence des vieux rois, le sanctuaire des dynasties nationales. Les églises des Nemanja, si longtemps profanées par les Turcs et converties en écuries, retentissent d'actions de grâce à la louange du Christ.

Que de promesses dans ce premier élan! La politique européenne vint tout arrêter. Ce n'est pas seulement de nos jours qu'on se préoccupe de sauver l'empire ottoman pour faire obstacle à l'ambition moscovite. La diplomatie du XIXe siècle, en poursuivant ce but, est bien obligée de compter avec les plaintes des populations chrétiennes, et de là les difficultés de sa tâche. D'une part soutenir les opprimés, de l'autre empêcher que cette juste cause ne soit exploitée par des intérêts égoïstes, l'entreprise est périlleuse. Le dernier siècle avait moins de scrupules. D'ailleurs qui connaissait les Serbes, qui pouvait s'intéresser à la patrie des Douschan, des Lazare, si vaillamment reconquise par les corps-francs? Les puissances maritimes de l'Occident, l'Angleterre et la Hollande, virent avec effroi cette marche de la Russie vers le Bosphore. Est-il vrai que la Prusse, visant dès cette époque à pousser l'Autriche vers le Danube et l'Orient, ait essayé de la soutenir contre les réclamations de l'Angleterre? M. Ranke l'affirme, et, si le fait est prouvé, ce serait là, pour le dire en passant, un curieux indice des conceptions qui dirigent depuis Frédéric le Grand la politique prussienne. Quoi qu'il en soit, les négociations diplomatiques arrêtèrent la marche victorieuse de la Russie et de l'Autriche. Le *statu quo* serait-il maintenu? obligerait-on la Turquie à faire des concessions? Tel était le fond du débat. Ces concessions étaient nécessaires, il est évident que l'humanité les exigeait; comment, dans quelle mesure, avec quelles garanties les imposer? Tout cela demandait une longue étude, et pendant ce temps les événemens prodigieux qui agitaient la France et l'Europe réclamaient l'attention des cabinets. On résolut de couper court au règlement des affaires de Turquie; le traité qui terminait la lutte et rétablissait le *statu quo ante bellum* fut signé à Sistova le 4 août 1791. N'importe, cette campagne manquée n'avait pas été infructueuse pour les Serbes, puisqu'ils s'étaient mesurés avec leurs tyrans, et qu'à leur naturelle bravoure ils avaient ajouté les ressources de la discipline militaire. On raconte qu'un des commissaires turcs auxquels les impériaux remettaient les forteresses prises pendant la guerre, voyant sortir une compagnie serbe en bon ordre, ne put retenir une exclamation de surprise où se mêlait un sentiment d'effroi : « Voisins, voisins, ah! qu'avez-vous fait de nos raïas? »

Malgré cette brusque interruption d'une entreprise si favorable aux chrétiens d'Orient, le traité de Sistova ne mettait fin ni aux alarmes des oppresseurs ni aux espérances des opprimés. Des événemens d'un autre ordre, compliquant et aggravant la servitude des Serbes, précipitèrent bientôt le dénoûment inévitable. Le sultan Sélim III, qui venait de monter sur le trône, était un de ces princes réformateurs comme en a suscité l'esprit du XVIIIe siècle. Avant lui déjà, bien des rapports s'étaient établis entre la Turquie et l'Occident, surtout depuis que la diplomatie française commençait à s'inquiéter des projets moscovites. En 1785, un ambassadeur de Venise auprès de la Porte, Agostino Garzoni, dans une de ses *relations*, signalait la présence d'un grand nombre d'officiers français envoyés en Turquie aux frais de leur gouvernement et occupés à y introduire des réformes militaires. A l'avénement de Sélim, en 1789, ce travail de rénovation prit un caractère bien autrement hardi. Changer l'armement des troupes, relever la marine, fortifier les ports, ce n'était pour lui qu'une faible partie de sa tâche. Avec les ingénieurs français, les idées françaises avaient pénétré à Constantinople. On traduisait en turc les ouvrages de Vauban, on traduisait aussi l'*Encyclopédie*. Sélim conçut le projet de détruire le vieux système ottoman, cette féodalité militaire qui paralysait l'empire, et d'y substituer la puissante organisation des états modernes. D'après le plan de Sélim, plus de pachas héréditaires gouvernant les provinces en maîtres et obligés seulement de payer au sultan le tribut annuel; on ne les nommerait que pour trois ans, et, ce terme passé, si leur administration soulevait des plaintes, on les remplacerait. Plus de ces janissaires établis dans les villes, y pratiquant toute sorte de métiers, imposant des corvées aux raïas, ne faisant le service qu'aux jours de solde, espèce d'aristocratie guerrière dégénérée et n'employant ses priviléges qu'à la satisfaction de ses intérêts; il s'agissait de les reconstituer en armée régulière et de soumettre cette armée à la discipline occidentale. Plus de ces despotes sans nombre autorisés à pressurer les raïas, pourvu qu'une grande part de ces rapines enrichît le trésor des sultans; l'état, comme chez les nations chrétiennes, formerait une vaste régie, et la dette de chacun serait légitimement perçue par des employés responsables. C'est toute une révolution; Sélim y succombera. Il fallait bien des années, bien des luttes, bien des tragédies horribles, avant que l'empire des sultans pût réaliser quelque chose d'un tel programme.

Quel va être pour les Serbes le résultat de ces révolutions? Un résultat singulier et bien inattendu. Tantôt un pacha favorable aux réformes de Sélim appellera les Serbes à son secours contre les

janissaires révoltés, et les Serbes ne laisseront pas échapper l'occasion de se jeter sur l'ennemi; tantôt, au milieu de complications inextricables, trompé par de faux rapports, dominé par les scrupules des gardiens du Coran, le sultan abandonnera les Serbes, et les malheureux raïas retomberont sous un joug plus effroyable. En quelques mots, voilà de 1793 à 1803 le sort de la Serbie. On peut lire dans l'ouvrage de M. Ranke tous les détails de cette histoire; qu'il me suffise de les résumer, le dénoûment nous appelle.

Il y avait déjà une dizaine d'années que duraient ces alternatives ou plutôt ces soubresauts de la servitude à la guerre et de la guerre à la servitude. Les janissaires avaient fini par l'emporter. Ce n'étaient même plus les janissaires d'autrefois, défendant leurs priviléges et voulant perpétuer les abus; la lutte en avait fait de véritables tribus armées qui, sous la conduite de leurs chefs, prétendaient se rendre indépendantes des sultans, afin de piller à loisir les villes et les campagnes. Ce pouvoir que les deys avaient conquis sur les côtes d'Afrique, les *dahis* (c'est le même nom) se l'attribuaient déjà dans les contrées du Danube. Vainqueurs des pachas, qui représentaient du moins pour les raïas une certaine liberté relative, les dahis avaient fait main basse sur le territoire serbe. Rien de plus affreux que cette prise de possession. Qu'on se représente à toute heure et sous toutes les formes un immense brigandage. Piller, incendier, c'étaient les moindres cruautés de ces êtres féroces. L'homme de la glèbe était littéralement leur jouet. Que de fois une bande de cavaliers entrait au galop dans un village, forçait toutes les femmes à danser sur la place, puis emmenait les plus belles! Séparés les uns des autres, égorgés au moindre signe de résistance, les Serbes étaient paralysés par la terreur. Un jour pourtant quelques-uns des knèzes de la montagne se réunissent dans un cloître et rédigent une supplique au sultan; l'un d'entre eux se chargera de la porter à Constantinople. « O toi, notre tsar, lui disent-ils, sache que les dahis nous ont tout arraché, jusqu'à nos vêtemens, et que nous en sommes réduits à nous couvrir d'écorces d'arbre. Et les brigands ne sont point satisfaits; il faut que notre âme aussi devienne leur proie, il faut qu'ils nous prennent notre religion et notre honneur. Pas un mari n'est assuré de garder sa femme, pas un père sa fille, pas un frère sa sœur. Couvens, églises, nos moines et nos popes, rien de sacré n'est à l'abri de leurs outrages. Si tu es encore notre tsar, lève-toi et délivre-nous des méchans. Si telle n'est point ta volonté, fais-nous-le savoir; alors il ne nous restera plus qu'à nous enfuir tous dans les montagnes, ou à nous jeter la tête la première dans nos fleuves et nos torrens. » Ces clameurs furent entendues; quelques-uns des pachas adversaires des dahis se trouvaient à Constantinople et purent appuyer les plaintes des raïas. Malheureuse-

ment le sultan n'opposa que des menaces aux violences des bandits, et des menaces irritantes qui aggravèrent le mal. « Si vous ne changez de conduite, écrivait-il aux dahis, j'enverrai une armée contre vous; non pas une armée turque, puisqu'il est défendu aux croyans de combattre les croyans, mais une armée d'une autre race, d'une autre religion, et il vous arrivera ce qui jamais n'est arrivé aux Osmanlis. » Les dahis eurent peur. Ils se disaient entre eux : « De qui donc parle-t-il? une armée d'une autre race et d'une autre religion? Point de doute, ce sont les raïas. Nous les avons vaincus, alors que le pacha de Belgrade se servait d'eux en hésitant. Cette fois, armés, enrégimentés, avec l'autorisation et l'appui du sultan, ils vont se lever en masse pour nous exterminer. Prenons les devans nous-mêmes, exterminons les Serbes. »

C'était au mois de février 1804. La razzia meurtrière fut bien vite combinée. On n'extermine pas un peuple de plusieurs millions d'âmes, mais on peut le réduire à rien pour longtemps en lui tuant ses chefs, ses soldats, tous ceux qui sont de taille à donner des ordres ou des exemples. Ce fut le plan des dahis, et ils l'exécutèrent avec une rapidité foudroyante. D'un bout à l'autre de la Schoumadia (c'est la plus grande province de l'ancienne Serbie), sur tous les points, dans tous les villages, knèzes, chefs de famille, chefs de communauté, tous ceux qui avaient action sur leurs frères, furent égorgés le même jour. On verra par la suite de cette histoire que deux dynasties princières sont sorties des derniers rangs de ce peuple; combien d'humbles chefs eussent été dignes dn même honneur parmi ceux qui furent assassinés en 1804! Humbles chefs, héros inconnus, leur gloire est d'avoir été désignés à la rage des dahis. Les chroniques serbes ont conservé leurs noms. Le premier tué fut Stanoje, knèze de Begalitza, puis Stéfan, knèze de Seoke, Théophan, knèze d'Oraschje, Pierre, knèze de Ressava, Raiza, knèze de Sabridge, et Elias Birtschanin, et Mark Tschaparapitch, et Alexa Nenadovitch... La liste est longue, et le clergé y tient noblement sa place : Hadschi Gero, supérieur du monastère de Moravtzi, Ruvim, archimandrite du cloître de Bogavadja, méritèrent d'être égorgés avec les knèzes.

Parmi les hommes dont les dahis craignaient le plus la force et la colère, il y avait dans la Schoumadia un certain George, fils de Pierre, George Petrovitch, que les Turcs appelaient Kara-George, c'est-à-dire George le Noir (1). Il s'était battu contre les oppresseurs de son pays dans les corps-francs de l'Autriche; après le traité de Sistova, il avait continué sa vie de guerre parmi les haïdouks de la

(1) En serbe, *Tserni-George*. On l'a désigné longtemps sous les deux noms, mais la forme turque a prévalu.

montagne, puis il était redescendu dans la plaine, et faisait paître les porcs qu'il vendait aux Allemands de la frontière. Il était taillé en colosse; taciturne, impétueux, soumis aux Turcs, puisqu'il le fallait, mais ayant parfois des éclats de fureur qui faisaient trembler ses maîtres, on eût dit une rustique image de Marko Kralievitch. On pense bien qu'un tel homme devait être une des premières victimes des dahis. Il habitait le village de Topola, lieu consacré désormais dans l'histoire de la Serbie nouvelle. Au moment où les meurtriers y pénétrèrent, Kara-George, aidé de ses pâtres, rassemblait ses troupeaux de porcs pour les vendre sur la frontière autrichienne. A la vue de l'ennemi qui accourait sur lui au galop, il laisse les troupeaux se débander, réunit ses hommes et s'élance dans la montagne. Il y trouve deux compagnons dignes de lui, Janko Katitsch, Vasso Tschaparatitch, tous deux du bourg de Sibnitza dans le district de Belgrade, tous deux désignés au poignard des assassins et qui avaient pu s'échapper à temps. Janko était renommé pour sa sagesse et son éloquence autant que pour sa bravoure; Vasso, frère de Mark, tombé l'un des premiers sous le fer des égorgeurs, était impatient de venger la chère victime. Les haïdouks des cimes voisines, deux surtout, deux chefs célèbres, Glavasch et Véliko, viennent grossir cette petite troupe qui sera bientôt tout un peuple. C'est de là que part le signal. Des émissaires s'en vont sur tous les points, portant cet ordre de Kara-George : « Que tout homme capable de manier un fusil se hâte de se joindre à nous. Emmenez les femmes, les vieillards, les enfans. Si quelqu'un s'y refuse, qu'on l'entraîne! »

Du haut de ces montagnes et dans un pays préparé de la sorte, les échos portent loin. Tous obéirent, tous marchèrent, les popes comme les autres. Il y avait des armes chez les haïdouks. En quelques jours, la Serbie entière était debout, la faux ou le fusil à la main, à l'abri des grandes forêts et des rochers inaccessibles. Ainsi, sans que l'Europe le sache, occupée qu'elle est de ses guerres où le destin du monde est en jeu, voilà un petit peuple qui engage une lutte à mort contre un puissant empire. Il ne s'agit plus seulement des dahis; l'ennemi, c'est le Turc : la Serbie sera libre ou elle périra écrasée. N'admirez-vous pas comme les poèmes populaires, chantés depuis cinq cents ans, se traduisent ici en actes héroïques? Enfin les jours annoncés sont venus!... Pour Kara-George et ses compagnons, ce sera la revanche décisive ou la conséquence suprême de Kossovo. Que Douschan et Lazare, que Marko et Milosch leur soient en aide!

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

UNE RUPTURE

SCÈNE DE LA VIE MONDAINE

HENRI DE ROUVRAY, trente-cinq ans.
DIANE DE CAPRY, vingt-huit ans.
UN DOMESTIQUE.

(Le théâtre représente un boudoir élégant et d'un goût parfait. — Ameublement assorti par la fantaisie, comme on en voit beaucoup aujourd'hui, mais confortable et riche. — Deux ou trois portraits de famille, un tortil de baron brodé çà et là, quelques fleurs de lis semées sur les tentures, le buste d'un prince absent, placent la scène au faubourg Saint-Germain. — Diane est assise auprès de la cheminée, une tapisserie à la main.)

UN DOMESTIQUE, annonçant.

Monsieur de Rouvray.

DIANE.

Comment! c'est vous?

HENRI.

Rien que moi! Me pardonnerez-vous de n'être pas un autre?

DIANE.

Je n'attendais personne.

HENRI.

On le voit bien. Ces fleurs, cette toilette, ce demi-jour mystérieux, ce parfum qui m'enivre à distance, voilà les attributs d'une veuve inconsolée qui aime sa solitude et qui ne veut recevoir âme qui vive.

DIANE.

Toujours méchant!

HENRI.

Baronne, j'ai fait vœu d'être méchant tant que les femmes seront cruelles. Comment vont nos amis communs?

DIANE.

Mais... je ne sais. Le monde n'est pas encore rentré, je suppose. Et vous-même, d'où venez-vous ainsi?

HENRI.

Je fus en déplacement de chasse durant cette saison d'automne chez quelques gentilshommes de mon intimité, s'il m'est permis d'emprunter le beau style des journaux de mode à la mode.

DIANE.

Vous avez laissé votre sœur en Touraine?

HENRI.

Avec ses huit enfans et mon patriarche de beau-frère, tous dans la Loire jusqu'aux oreilles; mais patience, ça monte encore.

DIANE.

Vous ne prendrez donc jamais rien au sérieux?

HENRI.

Tout dépend de la place où vous mettez le sérieux, chère amie.

DIANE.

Nulle part... avec vous.

HENRI.

Faut-il vous avouer un soupçon?

DIANE.

Si vous y tenez énormément...

HENRI.

Eh bien! baronne, malgré votre futilité apparente...

DIANE.

Grand merci!

HENRI.

Je vous tiens pour une femme de la plus haute intelligence et du cœur, passez-moi le mot, le plus vaillant et le plus droit.

DIANE.

Quelques personnes veulent bien m'honorer d'une certaine estime.

HENRI.

Vous méritez cela d'abord, et de plus l'homme qui vous aimerait tout de bon ne ferait pas une mauvaise affaire.

DIANE.

Quand ces messieurs reviennent de la chasse, ils sont d'une indulgence sans égale pour les défauts du sexe féminin.

HENRI.

Me prenez-vous pour un officier de marine? Je suis à Paris depuis trois jours, madame, et je n'ai pas gardé plus d'illusions qu'il n'en faut.

DIANE.

Mon bon ami, vous allez dire des sottises. Ce n'est pas ce qui m'effarouche; mais vous vous vanteriez ce soir au club de me les avoir dites, et voilà ce qui ne me plairait point. Je suis charmée de vous avoir vu, j'espère que vous ne resterez plus six mois sans m'honorer d'un bout de visite, et, si vous avez quelque affaire hors d'ici...

HENRI.

Je suis ennuyeux, n'est-ce pas?...

DIANE.

Non!

HENRI.

Si! Je suis au moins gênant. Il y a de l'indiscrétion à relancer une femme qui à tort ou à raison, mais à tort selon moi, prétend s'isoler comme vous faites.

DIANE.

En quoi donc isolée? On me trouve chez moi; vous en êtes la preuve vivante.

HENRI.

Et agaçante, pas vrai? Mais on ne vous rencontre que par hasard, et vous n'allez plus voir personne. C'est un péché, c'est même le moins pardonné de tous. Notre monde a ses lois, qui ne sont pas d'une sévérité par trop draconienne. Il excuse toutes les choses excusables, c'est-à-dire qui partent du cœur; mais il ne faut ni rompre ni dénouer avec lui.

DIANE.

Ai-je rompu?

HENRI.

A Dieu ne plaise! mais vous vous détachez quelque peu par cette réclusion obstinée. Montrez-vous, revenez, ne vous concentrez pas dans votre intérieur, si animé et si charmant qu'il vous puisse paraître. Tôt ou tard le jour vient où l'on n'est pas fâché de revoir les indifférens, qui sont le fonds de toute société humaine. Il faut donc éviter, quoi que le cœur nous conseille, de les tourner en ennemis.

DIANE.

Mille fois obligée. Il paraît que vous aviez un sermon à placer, mon bon Henri.

HENRI.

On a fait toute sorte d'économies! Adieu, baronne.

DIANE.

A bientôt.

HENRI.

Je vous y prends! Un soupir de satisfaction... Vous attendez quelqu'un?

DIANE, froidement.

Vous vous trompez. J'attends quelque chose.

HENRI.

Je crois que l'un ou l'autre se peut dire également dans l'affaire dont il s'agit. Que l'homme nous apporte la solution, ou que la solution nous...

DIANE.

Qu'est-ce à dire?

HENRI.

Eh! pourquoi voulez-vous m'obliger à le dire? On revient de Touraine et non du Congo. On sait le train ordinaire des choses de la vie. Il y a d'un côté des familles austères, impitoyables pour les faiblesses les plus légitimes du cœur, qui persécutent une innocente veuve sous prétexte qu'elle aura donné à celui-ci un peu plus d'audiences que l'usage ne le comporte. On la somme de se mettre en règle avec les lois divines et humaines; ce n'est pourtant pas un chef-d'œuvre que ces lois-là. Dans cette extrémité, une femme de bien ne voit guère qu'un parti à prendre. Elle pousse le jeune homme au pied du mur, et lui dit : Si vous m'aimez, mon cher, prouvez-le-moi dans la quinzaine en mettant une couronne de comte partout où j'ai brodé jadis un tortil de baron...

DIANE.

Je ne vous comprends pas. Que pensez-vous? Qu'avez-vous entendu dire? Est-ce Anatole qui?...

HENRI, continuant.

Mais d'un autre côté Anatole, s'il vous plaît de l'appeler ainsi, est un jeune homme horriblement timide.

DIANE.

Lui?

HENRI.

Pas toujours. Il a eu son moment de décision; mais la nature, l'éducation, les férules de l'abbé Ploche, une déplorable habitude d'obéir à papa, de céder à maman, de trembler devant les sourcils au pastel de sa vénérable tante,... en un mot pas de volonté, pas même le courage de dire au vieux marquis : « Mon cher père, j'ai vingt-cinq ans, et je me marie. » C'est votre faute aussi!

DIANE.

Ma faute à moi! ma faute!

HENRI.

Dame! un poltron, poussé dans ses derniers retranchemens, devient féroce. Si vous aviez suivi nos chasses de l'automne, vous auriez vu un cerf, c'est-à-dire le plus timide des animaux, charger la meute comme un tigre. J'avoue que votre situation n'était pas absolument satisfaisante; mais enfin, telle quelle, on la pouvait prolonger un certain temps. Il est jeune, la vie est pleine d'accidens heureux qui raccommodent bien des choses. Au lieu de laisser faire au hasard, ce vieil ami des amoureux, vous mettez le marché à la main d'un enfant qui prend peur, qui renonce à tout, qui s'abandonne, et qui m'envoie ici pour vous dire : « On aime mieux se priver de vous voir que de demander grâce à la famille. »

DIANE.

Ah! c'est ainsi?

HENRI.

Exactement.

DIANE.

Vous avez lu ma lettre?

HENRI.

Oui. Délicieuse, mais trop carrée, comme on dit depuis quelque temps.

DIANE.

Et il me prend au mot?

HENRI.

Que voulez-vous qu'il fasse?

DIANE.

Tout, excepté cela. Je ne vous pardonnerai jamais cette conduite.

HENRI.

La sienne, madame?

DIANE.

La vôtre. Si vous aviez une mauvaise nouvelle à m'annoncer, pourquoi prolonger mon supplice? On dirait que vous avez pris plaisir à mes angoisses, vous qui êtes pourtant un homme fort. Ce n'est pas généreux, monsieur. La mode de brûler les gens à petit feu est passée depuis un certain temps, même chez les sauvages.

HENRI.

Que vous vous méprenez! Personne au monde ne vous considère et, permettez-le, ne vous aime plus que moi.

DIANE.

Il s'agit bien de vous, en vérité! Écoutez, monsieur de Rouvray, vous ne connaissez pas ma vie.

HENRI.

Mon Dieu, je la connais strictement dans les limites du possible et du permis, et le peu que j'en sais n'est pas fait pour éteindre ma sympathie bien naturelle.

DIANE.

On m'a jugée horriblement chez nous. Et pourtant, si nous ne nous soutenons pas les uns les autres, qui est-ce qui prendra notre défense?

HENRI.

Je ne conseillerais à personne de vous accuser devant moi.

DIANE.

Non! parce que vous avez l'esprit fier et l'âme haute; mais vous m'accusez en vous-même, et c'est ce qui me révolte au dernier point.

HENRI.

Si vous daignez attacher quelque valeur à mon respect, j'en suis heureux, madame, car il est sincèrement tout à vous.

DIANE.

Ne me parlez donc pas comme une fin de lettre! Je vaux que l'on s'explique avec moi sur moi-même. Vous avez connu le baron; c'était un galant homme, comme on en voit encore quelques-uns, pas beaucoup. Son âge autorisait dans une certaine mesure la liberté de mes sentimens. J'ai mis mon point d'honneur à maintenir mes engagemens à la lettre, et je me suis entourée de barrières si hautes que vos amis les plus entreprenans n'ont pas même essayé de me faire déchoir.

HENRI.

C'est chose sue, et je vous jure que l'on vous a rendu pleine justice.

DIANE.

Sa mort m'a laissée seule et libre, car enfin ni mon père, ni mes sœurs, ni leurs maris, n'avaient le droit de contrôler les affections d'une veuve de vingt-six ans.

HENRI.

Ni moi non plus, d'accord.

DIANE.

M. de Sanlaville, qui n'avait pas mon âge, et qui sortait, je crois, de son collége ou de son séminaire, s'est épris d'une de ces passions enfantines dont l'exagération est sans danger pour vous, messieurs, mais où la sincérité d'une femme se laisse prendre quelquefois.

HENRI.

Souvent.

DIANE.

Je sais que l'on encourt un certain ridicule lorsque l'on donne créance aux sermens, aux menaces, au désespoir, au suicide d'un petit monsieur qui s'amuse et qui nous récite à huis clos les pages les plus brûlantes de la *Nouvelle Héloïse* ou de *Werther*. Oui, c'est folie que d'y croire; mais celles qui n'y croient pas risquent un

crime. Les malheurs sont vite arrivés. On est femme, on est faible; on s'immole, et le monde, qui n'entre pas dans ces détails de conscience, nous jette la pierre à coup sûr, soit que nous laissions courir un jeune homme à sa perte, soit que nous le sauvions à nos risques et périls. Qu'en dites-vous, monsieur de Rouvray? J'ai été faible, j'en conviens. Convenez à votre tour que je n'ai pas été coquette...

HENRI.

Vous avez été la meilleure et la plus adorable des femmes, et celui qui dirait autrement serait le dernier des belîtres.

DIANE.

L'avant-dernier.

HENRI.

C'est vrai!

DIANE.

Car enfin je me suis engagée, moi, sans demander ni garanties, ni réciprocité, ni reconnaissance même. J'ai tout donné à un jeune homme qui ne me promettait rien, qui n'avait le droit de rien promettre. Je n'ai rien stipulé, rien calculé, rien prévu.

HENRI.

Il n'y a que les braves cœurs pour s'aventurer ainsi, et moi-même...

DIANE.

Laissez-moi dire... Votre ami...

HENRI.

Je ne suis pas tellement son ami. Et sans la parenté lointaine qui nous lie...

DIANE.

Votre cousin, soit. Anatole m'a compromise autant qu'il l'a voulu. Je n'ai pas marchandé ma perte. Du jour où mon honneur est devenu le sien, je n'ai pas cru devoir en prendre plus de soin que lui-même. Ma porte lui a été toujours ouverte. Ma famille, mes gens, mes amis, les siens, le monde, ont su de notre amour tout ce qu'il a trouvé bon d'en laisser voir.

HENRI.

L'héroïsme de l'imprudence!

DIANE.

En vraie morale, je ne risquais rien. Libre, je m'unissais à un homme libre, qui tôt ou tard, s'il avait eu du cœur, devait se mettre en règle avec l'usage et la loi.

HENRI.

Les parens...

DIANE.

Leurs droits cessent à l'âge où l'homme peut se gouverner lui-

même. C'est justement parce que cette heure a sonné que ma famille m'a fait des remontrances, et que moi-même j'ai mis Anatole en demeure de prendre un parti.

HENRI.

Eh parbleu! j'entends bien; mais il est toujours imprudent de jouer tout son bien sur une carte.

DIANE.

A votre compte, la prudence me commandait de le croire infâme.

HENRI.

Non, mais faible. C'est un enfant qui ne deviendra jamais homme. Quand je pense à tout ceci, je ne sais si je dois vous plaindre ou vous féliciter.

DIANE.

Pensez-vous donc que je le pleure? Non, da! Grand bien lui fasse! Il reste encore des couvents, Dieu merci!

HENRI, avec enthousiasme.

Ah! baronne, que j'avais raison!

DIANE.

Quand? Comment? A quel propos?

HENRI.

Oui, je vous connaissais, je vous comprenais mieux que lui, lorsque je lui disais : Cette femme a réuni la tendresse de La Vallière au noble orgueil de Montespan.

DIANE.

En vérité, monsieur de Rouvray, vous m'avez fait l'honneur de plaider ma cause?

HENRI.

Avec tout ce que j'ai de force et de conviction. Je lui ai dit...

DIANE.

Laissons le plaidoyer, puisque le procès est perdu; mais je vous remercie de m'avoir gardé quelque estime, vous qui savez tout.

HENRI.

Où pouvais-je la mieux placer, mon estime? Faut-il la réserver pour les prudes qui fuient devant le danger ou pour les coquettes qui se jouent de la faiblesse humaine? Le véritable héroïsme, entendez-vous, consiste à tomber noblement, à sacrifier tout au bonheur de celui qu'on aime. C'est le martyre dans l'amour, et je ne connais pas de plus piètre sire au monde que celui qui méprise une femme parce qu'elle a eu la générosité de se donner à lui. Ah! madame, si vous saviez!

DIANE.

Je sais, monsieur, que vous vous êtes chargé du message, et j'ai quelque droit d'en conclure que vous ne blâmiez pas la trahison.

HENRI.

Eh bien! apprenez tout. Ce matin, quand je l'ai vu tremblant comme la feuille à l'idée d'implorer le consentement de son père, je me suis révolté, je l'ai flétri; non-seulement je lui ai reproché son ingratitude et sa mauvaise foi, mais je l'ai traité de lâche! Et il m'a laissé dire.

DIANE.

C'est impossible! Un homme que j'ai aimé!

HENRI.

Je vous le jure!

DIANE.

Qu'a-t-il fait?

HENRI.

Pas grand'chose, il a pleuré.

DIANE.

Et vous?

HENRI.

Moi?

DIANE.

Oui. Vous avez dû rire.

HENRI.

Pourquoi?

DIANE.

Parce que telle est votre humeur, et que vous semblez homme à prendre gaîment toute chose.

HENRI.

Ne parlons pas de moi, je vous en prie. Si je m'y mets, j'en dirai trop. Mieux vaut me taire, ici surtout.

DIANE.

Vous m'intriguez terriblement. Je pensais vous connaître un peu. Y aurait-il par hasard un autre M. de Rouvray sous celui que le monde admire?

HENRI.

Et vous aussi, vous me croyez tout en surface?

DIANE.

Non, mais je sais de vous ce que vous en avez fait paraître.

HENRI.

Soit, à votre aise. Ne cherchez point au-delà. Je suis un étourdi, un viveur, un homme de club et d'avant-scène, tout aux plaisirs faciles, qui, grâce à Dieu, ne chôment jamais à Paris, incapable d'aimer, n'est-ce pas? c'est convenu; je m'amuse.

DIANE.

Je ne dis pas cela.

HENRI.

Dites-le, croyez-le comme eux tous, vous, la seule à qui j'aurais voulu persuader le contraire!

DIANE.

Moi?

HENRI.

Vieille histoire! amour absurde, étouffé dans son germe, il y a plus de cinq ans, vous savez où; c'était en Normandie, votre mari vivait. Vous ne m'avez pas remarqué, vous êtes devenue veuve; Anatole a paru... Parlons de vous, ma belle, et pauvre et noble amie. Il ne faut pas que vous vous jetiez au couvent. Vous êtes jeune. La vie, que vous avez à peine commencée, vous garde une ample provision de bonheurs inconnus. Après avoir épuisé les joies amères du sacrifice, il vous reste à jouir de l'amour triomphant, dominateur et despotique. J'en connais plus de mille, sans me compter, qui s'enorgueilliront de ramper à vos genoux. Vivez, régnez, vengez sur quelques fous de mon espèce l'injure qu'un enfant sans conscience et sans remords fait subir à votre fierté.

DIANE.

Merci! je m'en tiens à mon plan. Le cloître me vengera mieux que toutes les vanités du monde. Je veux souffrir, mourir pour celui qui me laisse, sous ses yeux, à deux pas de lui, avec un obstacle infranchissable entre nous deux. Les remords lui viendront quand il sera vraiment un homme. Il voudra réparer son crime. Et même peut-être un jour se reprendra-t-il à m'aimer. Je le saurai, car les murs du couvent laissent passer les bruits du monde; mais, implacable comme la justice, je meurtrirai mon front sur les dalles du sanctuaire, j'enivrerai mon cœur d'un renoncement obstiné, et désespérée, mais contente, je jouirai de son malheur et du mien.

HENRI.

C'est joli, malheureusement c'est long. Moi, je vous vengerai en un tour de main, si vous me laissez faire.

DIANE.

Vous seriez homme à le tuer?

HENRI.

Comme un loup, pour vous faire hommage de sa patte.

DIANE.

A défaut de sa main? Merci. Vous êtes un brave garçon, je le savais; mais je ne mérite pas, je ne veux pas que vous exposiez votre vie.

HENRI.

Eh! que diable voulez-vous que j'en fasse? Elle n'est plus à moi.

DIANE.

A qui donc est-elle?

HENRI.

A vous, à vous seule. Je vous aime depuis notre première rencontre. Ce que j'ai souffert de votre unique et déplorable faiblesse, personne ne le saura, pas même vous.

DIANE.

Mon ami...

HENRI.

Vous ne me supposez pas capable d'un sentiment vulgaire?

DIANE.

Oh non!

HENRI.

Je serais le dernier des hommes, si j'abusais de ce trouble et de ce désespoir pour tomber à vos pieds et vous dire qu'en tout temps, en tout lieu, dans mes plus scandaleuses folies, je n'ai jamais pensé qu'à vous.

DIANE.

Vous ne le direz pas, j'en suis sûre.

HENRI.

Jamais! Si j'ai parlé, c'est pour vous faire entendre que ce malheureux petit roman, interrompu par la sottise d'un écolier, n'est pas même la première page de votre vie.

DIANE.

C'est la dernière.

HENRI.

Enfant!.. Mais les meilleurs, les plus loyaux et les plus braves mourraient avec délice pour un sourire de vous.

DIANE.

On pourrait encore m'aimer?

HENRI.

Si l'on peut!

DIANE.

Je vous crois; mais assez... Je vous en prie, ne me regardez pas ainsi. Je ne me possède pas bien. Cette nouvelle,... ces émotions,... vous-même qui m'apparaissez sous un jour favorable sans doute, mais absolument imprévu,... ce feu qui brille dans vos yeux... Laissez-moi, cher Henri.

HENRI.

Dans un pareil moment! quand vous êtes trahie par celui qui devrait s'immoler mille fois pour vous!...

DIANE.

Je ne veux la mort de personne. Je ne demande rien... Je suis heureuse,... oui, vraiment bien heureuse... de rencontrer dans mon

malheur un dévoûment... Adieu!... Merci... Adieu!... (Elle fait un mouvement pour sortir.)

HENRI, la retenant.

Ange!

DIANE.

Un pauvre ange terriblement déchu. Mes ailes sont brisées, et je ne sais plus où j'en suis.

HENRI.

Appuyez-vous sur moi. Disposez de mon bras, de mon sang, de ma vie, de mon salut éternel; commandez-moi des choses héroïques, effroyables, impossibles!

DIANE.

Je ne vous commande rien,... pas même de m'adorer.

HENRI.

Auriez-vous donc le cœur de me le défendre?

DIANE.

Oui!... Non!... Je ne sais pas...

HENRI.

Diane, vous m'aimez!... Dieu nous a créés l'un pour l'autre. Jusqu'à ce jour tout a été méprise dans votre vie et dans la mienne; mais nous devions nous rencontrer enfin.

DIANE.

Vous croyez?

HENRI.

Je le jure par vos grands yeux effarés, par votre cœur qui bat,... par ces lèvres...

DIANE.

Henri!

HENRI.

Ah! l'univers est à moi!... (Il la presse sur son cœur et l'embrasse. Silence.)

DIANE.

C'est pour la vie, n'est-ce pas?

HENRI.

Certes ce n'est pas moi qui ferai la sottise de rompre avec un petit être aussi délicieux.

DIANE.

Vous sentez-vous capable de m'aimer sans arrière-pensée?

HENRI.

Assurément, comment l'entendez-vous?

DIANE.

Le souvenir?...

HENRI.

Moi, jaloux du passé? Vous me faites injure.

DIANE.

Ce jeune homme n'était rien pour moi. Je l'ai plus oublié en une minute que si je ne l'avais jamais connu. Vous aviez raison, cher Henri, je commence une vie nouvelle. Vous m'avez ouvert tout un monde.

HENRI.

N'est-ce pas?

DIANE.

Le ciel a eu pitié de moi.

HENRI.

Méchante, qui voulait entrer au couvent! Y pensez-vous encore?

DIANE.

Oh! jamais, tant que vous m'aimerez.

HENRI.

Autant dire : jamais de la vie!

DIANE.

Vous êtes bon. Je ne méritais pas...

HENRI.

Je vous aime! Ah! si l'on m'avait dit ce matin qu'une si sotte ambassade aurait un si beau dénoûment. (Le domestique entre et apporte une lettre sur un plateau.)

DIANE, prenant la lettre.

De lui? Voilà qui est particulier. Comprenez-vous qu'il ose m'écrire?

HENRI.

Je le croyais mieux élevé. Sa lettre et ma visite font double emploi.

DIANE.

Quelque nouvelle impertinence sans doute.

HENRI.

C'est à moi qu'il manque surtout.

DIANE jette l'enveloppe, déplie la lettre, s'arrête au moment de la lire, et la tend à Henri.

Tenez, mon cher Henri. Voilà le cas que je fais de sa prose. Vous pouvez lire ou déchirer, à votre choix.

HENRI, après avoir jeté un coup d'œil sur la lettre.

Ah!... c'est nouveau.

DIANE.

Quoi donc?

HENRI.

Rien...

DIANE.

Mais encore?

HENRI.

Voyez vous-même. (Il lui rend la lettre.) Ces irrésolus sont capables de tout.

DIANE.

Ciel! (Lisant.) « Mon cher amour... »

HENRI.

Impertinent!

DIANE.

Pourquoi donc?... (Elle continue.) « Oubliez tout ce qu'Henri vous a pu dire... »

HENRI, à part.

C'est commode.

DIANE.

« ... Il est trop vrai que ce matin le respect filial, la peur d'exaspérer un digne homme que je vénère autant que je l'aime, m'avaient poussé aux dernières limites du désespoir. Je renonçais à vous, au bonheur, à la vie; mais Henri m'a traité de lâche... »

HENRI, à part.

Oui, j'ai bien travaillé.

DIANE, continuant.

« ... Et cette injure m'a jeté hors des gonds. A peine m'avait-il quitté que j'ai couru me précipiter aux genoux de mon père. Il est bon, chère Diane; il est clément et généreux. Il consent à bénir notre union... » — C'est un vrai gentilhomme. — « Il nous pardonne de nous être aimés sans son aveu. »

HENRI, à part.

L'aimable jeune fille que monsieur mon cousin!

DIANE.

« ... Attendez-moi, j'accours, j'ai besoin de tomber à vos pieds et de vous répéter pour la millième fois que je vous aime. »

HENRI.

Y serons-nous pour lui?

DIANE.

Vous n'êtes pas hospitalier pour les gens de votre famille.

HENRI.

Je suis avant tout de la vôtre, désormais.

DIANE.

Il ne vous manque plus que de vous impatroniser chez moi! N'est-ce donc pas assez, monsieur, d'avoir calomnié votre ami, votre parent, devant celle qu'il aime?

HENRI.

J'ai calomnié, moi?

DIANE.

Mais je ne vous ai pas cru. Mon cœur, ma conscience, tout mon être, protestaient contre une affirmation gratuite et monstrueuse.

HENRI.

Je n'ai pas entendu la protestation. Pardonnez-moi, madame.

DIANE.

Comment avez-vous eu le front?...

HENRI.

Le front?

DIANE.

Eh! oui, le front de me dire à moi-même qu'il m'abandonnait pour toujours.

HENRI.

J'ai rempli mon mandat en conscience, parole d'honneur.

DIANE.

Vous avez donc bien peu d'esprit, si vous n'avez pas deviné qu'après votre départ il irait implorer son père?

HENRI.

Je l'aurais deviné, s'il me l'avait dit.

DIANE.

Beau mérite! Que voulez-vous que je devienne à présent?

HENRI.

Tout ce qu'il vous plaira. Vous avez du choix, ce me semble.

DIANE.

Mais je n'aime et je ne connais qu'un seul homme!

HENRI.

Moi?

DIANE.

Lui!

HENRI.

Il paraît que les premiers ne sont pas les derniers, contrairement au mot de l'Évangile.

DIANE.

Blasphémez maintenant! Il ne vous manquait plus que cela! Que faire? que devenir? Vous ne voyez donc pas que je suis perdue?

HENRI.

Raisonnons.

DIANE.

Pas un mot! (Pleurant.) Ah! malheureuse que je suis!

HENRI.

Ne pleurez pas, Diane!

DIANE.

Trêve de familiarités, je vous prie.

HENRI.

Pardon! Mon tort le plus impardonnable est de n'avoir pas deviné qu'un timide deviendrait hardi par hasard.

DIANE.

Par amour.

HENRI.

Soit!

DIANE.

Vous le connaissiez, vous aviez reçu ses confidences, vous saviez à quel point il m'adorait! Il faut que vous soyez le plus aveugle des hommes pour avoir un seul instant douté de lui!

HENRI.

Et vous?

DIANE.

Eh! savais-je ce que je faisais? Vous avez abusé du fol entraînement d'une âme désespérée!

HENRI.

J'en conviens, si tel est votre bon plaisir; mais je suis prêt à réparer le mal que j'ai pu faire dans l'innocence de mon cœur.

DIANE.

Bien! J'accepte. Rentrez chez vous, fermez la porte, n'écrivez rien, ne dites rien à personne, et brûlez-vous la cervelle. A ce signe, je verrai que vous êtes un homme de cœur.

HENRI, à part.

Jusqu'à présent, je n'avais pas compris Marguerite de Bourgogne; mais ce rôle, qui paraît entaché d'exagération, commence à devenir vraisemblable.

DIANE.

Hésiteriez-vous par hasard?

HENRI.

Par hasard? non! mais par instinct de conservation. (On entend le roulement d'une voiture.)

DIANE.

Dieu! le voici! fuyez, disparaissez, sortez de ma maison, de ma mémoire. Il va vous rencontrer. Que croira-t-il? que direz-vous?

HENRI.

Moi? pas un mot, madame. Je reste son cousin fidèle... et votre serviteur discret. Rien ne s'est passé entre nous, car en somme erreur n'est pas compte.

* * *

LES

FRANÇAIS DANS L'INDE

History of the French in India, by major G. B. Malleson; London 1868.

Dire que les Français ne savent pas créer une colonie, c'est aujourd'hui énoncer une opinion que peu de gens sont disposés à contredire. De fait, les gouvernemens issus de la révolution de 1789 ne nous ont rien laissé qui soit comparable aux grandes colonies de la Hollande, de l'Espagne ou de l'Angleterre. Ces gouvernemens, doués de plus de cohésion que de force expansive, n'ont eu ni le loisir d'agir au loin ni l'insouciance de permettre à des aventuriers d'agir à leur place. D'un autre côté, les événemens contemporains tiennent une telle place dans notre histoire nationale, que nous regardons rarement ce qui s'est passé avant 1789. Habitués à tout dater du XIXe siècle ou à considérer avec dédain ce qui l'a précédé, nous oublions que nos aïeux ont accompli des actes qui maintenant seraient peut-être au-dessus de nos forces. Il est incontestable que la France avant la révolution ne le cédait comme nation colonisatrice à aucune puissance européenne. Le Canada, la Louisiane et Saint-Domingue en sont la preuve en Amérique; les établissemens de l'Inde le témoignent vers l'extrême Orient. On s'est surpris à regretter plus d'une fois que l'histoire de ces anciennes colonies ne fût pas écrite avec autant de soin que celle de la France continentale. Il y eut là des actions d'éclat dignes d'être rappelées à la mémoire, des hommes de génie dont le sou-

venir doit être honoré. Les archives coloniales peuvent fournir non-seulement des récits pleins d'intérêt, mais encore les leçons que le passé a coutume de donner à ceux qui le consultent avec conscience et scrupule. C'est une étude à faire tout entière avec les ressources de l'érudition moderne. Un officier anglais de l'armée des Indes, le major Malleson, vient de l'entreprendre en partie. Avec l'aide des mémoires du temps et des archives locales, il a refait l'histoire de nos succès et de nos revers dans l'Hindoustan depuis les premières expéditions des marins français dans ces parages jusqu'à la prise de Pondichéry par les Anglais en 1761. Que le récit des événemens qui remplissent cette période n'ait pas été exposé d'une façon impartiale par les écrivains du siècle dernier, on ne s'en étonnera guère. Les contemporains, prévenus ou mal informés, se laissent entraîner aisément à juger les faits d'un point de vue trop exclusif. Aussi M. Malleson a-t-il trouvé moyen de rectifier, chemin faisant, plus d'une opinion erronée. Il a rendu aux personnages leur vrai caractère. Disons tout de suite que nos compatriotes sortent de cette épreuve à leur honneur. A voir en quelle estime l'auteur du livre que nous allons analyser tient les fondateurs des colonies rivales de celles de l'Angleterre, avec quelles couleurs il peint les grandes figures de Martin, de Dupleix et de Bussy, on ne dirait pas que cet ouvrage a été écrit par un étranger.

I.

De nos jours, on va de Paris à Madras en vingt-huit ou trente jours, et cette année même les journaux du 22 août nous donnaient, grâce au télégraphe électrique, des nouvelles de l'éclipse observée trois jours auparavant à Masulipatam. Il y a deux cents ans, un voyage dans l'Inde n'exigeait pas moins de six ou huit mois pour l'aller et autant pour le retour. Il ne se rencontrait guère de gens assez audacieux pour braver les hasards d'une si longue traversée. Aussi les Portugais, après avoir découvert la route du cap de Bonne-Espérance, conservèrent-ils longtemps le monopole du commerce avec les contrées de l'extrême Orient, qui avait alors la réputation de recéler des richesses merveilleuses. Ils en tiraient des aromates, des épices, des cotonnades, des tissus et bien des marchandises précieuses que l'on achetait à vil prix aux Indes pour les revendre en Europe avec un bénéfice considérable. Lisbonne resta longtemps l'entrepôt de ce grand trafic; mais les Portugais furent toujours maladroits dans leurs relations avec les populations natives. Ils avaient établi leurs comptoirs par la force des armes, ils les conservaient par la terreur, et ne songeaient qu'à exploiter les malheu-

reux indigènes. Les Hollandais surent à leur tour se frayer un chemin vers l'Inde. Le peuple hindou les accueillit en libérateurs; toutefois ces nouveau-venus ne se montrèrent pas moins âpres au gain que leurs devanciers. Après avoir chassé les Portugais, auxquels il ne resta bientôt que Goa, ils se firent donner toute sorte de priviléges dans les places dont ils s'étaient emparés, et ils affichèrent la prétention d'exclure des rivages de l'Asie les autres nations européennes. Ces procédés égoïstes leur réussirent quelque temps.

En France, on n'était pas indifférent aux merveilleux récits qui avaient cours sur ces pays lointains. Dès les premiers temps de son arrivée au pouvoir, Colbert comprit quels avantages l'Angleterre, la Hollande et le Portugal, seules puissances alors établies dans l'Inde, retiraient de leurs échanges avec cette contrée. Il résolut de faire naître un commerce régulier entre la France et l'Orient, et ne vit pas de meilleur moyen d'y parvenir que de créer, suivant l'usage du temps, une grande compagnie à privilége exclusif. La compagnie française des Indes orientales se constitua en 1664 au capital de 15 millions de livres tournois avec une concession de cinquante années. L'état lui faisait la part belle : il accordait une avance de 3 millions, et prenait à sa charge toutes les pertes que la compagnie subirait pendant les dix premières années de son exercice. Afin que toutes les classes de la société pussent s'y intéresser, Louis XIV déclara par un édit assez naïf que la noblesse ne dérogeait pas en prenant part au commerce avec les Indes. Une première expédition qui se composait de 4 gros navires armés en guerre, avec 520 hommes d'équipage, partit de Brest le 7 mars 1665, et atteignit Madagascar le 10 juillet suivant. Les directeurs de la compagnie voulaient installer d'abord un établissement dans cette île, première étape entre l'Europe et l'Inde. Cette colonie ne prospéra point. Les indigènes étaient hostiles, le terrain médiocrement fertile. Après quelques années de misères et de luttes contre les natifs, les colons survivans se retirèrent dans les îles de France et de Bourbon, qui étaient restées désertes jusqu'alors, bien qu'elles fussent découvertes depuis fort longtemps.

Toutefois l'expédition de Madagascar n'avait pas épuisé les ressources de la compagnie française. Colbert avait alors sous la main François Caron, qui, né en Hollande de parens français, avait été embarqué pour le Japon dès l'âge le plus tendre, s'était fait remarquer par son intelligence, son application au travail, et, les circonstances aidant, était devenu l'un des gros personnages de la compagnie hollandaise des Indes orientales. S'étant brouillé avec les directeurs de cette compagnie, qui le trouvèrent à la longue

trop ambitieux, il revint en Europe et se produisit en France avec la réputation d'un homme habitué aux entreprises lointaines. On le nomma directeur-général du commerce français en Orient. Il partit avec une nouvelle expédition au commencement de 1667. En passant à Madagascar, il reconnut le mauvais état de la colonie qui y avait été fondée deux ans auparavant; il ne voulut pas s'arrêter sur un terrain si défavorable, et se dirigea vers Surate, où il établit le premier comptoir que les Français aient eu dans l'Inde. Cette ville était déjà fréquentée par des navires hollandais et portugais. Caron y conduisit si bien les premières opérations commerciales que la compagnie lui conseilla d'étendre ses entreprises. La côte de Coromandel était alors le but de toutes les ambitions. Grâce aux progrès de la navigation, les navires d'Europe y allaient chercher les marchandises précieuses, dont les ports de Surate et de Cambaye avaient eu le monopole au temps reculé où le trafic des Indes se faisait par la Mer-Rouge. Le Coromandel possédait d'excellens ports qui servaient de débouchés aux fameux royaumes de Golconde et de Visapour. Il en partait de nombreux vaisseaux non-seulement pour l'Europe, mais aussi pour les îles aux épices, la Chine et le Japon. C'est là que les Français avaient hâte de s'établir.

Caron avait emmené un Persan, Marcara, homme d'un esprit insinuant, habitué par son origine et par des voyages antérieurs aux façons des monarques asiatiques. Marcara fut envoyé à la cour du roi de Golconde pour demander à ce souverain l'autorisation de créer un comptoir dans ses états, à Masulipatam. La négociation eut un plein succès : la compagnie obtint de pouvoir faire le commerce dans le royaume de Golconde sans être assujettie à aucun droit de douane à l'entrée ou à la sortie; mais cet avantage ne parut pas suffisant au chef de l'expédition française. Caron ne cessait de représenter à Colbert l'absolue nécessité d'avoir quelque part dans ces parages des forteresses, des ports de relâche, des lieux de ravitaillement, où les vaisseaux de la compagnie fussent indépendans des indigènes. Les Hollandais occupaient ainsi Trincomalé, sur la côte orientale de Ceylan; les Portugais s'étaient de même fortifiés à Saint-Thomé, sur la côte de Coromandel, et en avaient ensuite été chassés par les Hollandais. Les Français, renforcés par une escadre nouvellement arrivée d'Europe, s'emparèrent sans scrupule de ces deux établissemens. Ils furent incapables de se maintenir à Trincomalé, en sorte que d'une expédition fort coûteuse ils ne tirèrent qu'un assez mince résultat. Au reste Caron était, paraît-il, d'un caractère difficile. Il n'avait pu vivre en bon accord avec Marcara, dont les services avaient été très utiles à la compagnie au début de l'entreprise; celui-ci était parti pour

Java, emmenant une partie des colons venus de France. Les directeurs prétendirent que Caron avait abusé de sa position pour amasser, au détriment de ses commettans, une fortune considérable. Il fut rappelé en Europe, et, comme il se doutait des persécutions qu'on lui réservait à son retour, il eut la prudence de se diriger sur Lisbonne; mais en entrant dans le Tage son navire s'entr'ouvrit sur un rocher, il y périt avec tous ses compagnons.

C'était en 1673. Les Hollandais, furieux de s'être laissé surprendre, avaient déjà reconquis Trincomalé, qui ne leur avait guère été disputé; puis ils vinrent mettre le siége devant Saint-Thomé avec le concours du roi de Golconde, sur le territoire de qui ce poste se trouvait. Ils annonçaient très haut l'intention de ne pas tolérer sur le continent de l'Inde des rivaux trop remuans et trop ambitieux. Après quelques mois de blocus, les Français, n'ayant plus de vivres, furent obligés de se rendre. La capitulation leur laissait la liberté de se retirer où bon leur plairait. Or peu de temps auparavant ils avaient acquis d'un chef indigène un assez vaste emplacement au bord de la mer, à l'embouchure de la rivière Coleroun, vers le 12e degré de latitude. A l'évacuation de Saint-Thomé, tandis que le gros de la troupe repartait pour Surate sur les navires de la compagnie, 60 hommes sous la conduite de François Martin vinrent se fixer sur le lieu de cette nouvelle acquisition. La petite colonie conservait un vaisseau, un matériel de quelque importance et une assez grosse somme d'argent. Ce François Martin qui la commandait avait commencé sa carrière au service de la compagnie hollandaise. On suppose qu'il y avait connu Caron, qui l'enrôla sous les drapeaux de la compagnie française. C'était un homme énergique, entreprenant et discret, qui avait le talent de plaire aux monarques indigènes et à ses supérieurs hiérarchiques.

Il allait prouver aussi qu'il avait le talent plus rare de savoir commander. La jeune colonie avait été baptisée du nom de Pondichéry. Les débuts en furent difficiles; lorsque Martin vint s'y réfugier au mois d'avril 1674, les Hollandais étaient maîtres de la mer, on ne recevait rien de la métropole; le lieu était désert, il y fallait tout créer. Par compensation, le site était facile à défendre, bien abrité contre les vents terribles de la mousson d'hiver, salubre et en relation commode avec les marchés de l'intérieur. A cette époque, l'Inde fournissait à l'Europe d'énormes quantités de tissus. Dès que Martin put écrire en France que Pondichéry était en mesure d'expédier d'amples approvisionnemens de marchandises, les directeurs de la compagnie s'applaudirent de posséder ce nouveau comptoir, et reprirent confiance en l'avenir de la petite colonie. Il est à propos de dire quel était alors l'état politique de l'Inde. Des conquérans

tartares convertis à la religion musulmane s'étaient emparés de la péninsule presque entière. Leur empereur régnait à Delhi sous le titre de Grand-Mogol. Les négocians qui s'étaient aventurés dans l'intérieur du pays faisaient des récits merveilleux du faste de ce souverain et des splendeurs de sa cour. Les provinces éloignées obéissaient à des *soubhadars*, vassaux du Grand-Mogol. Le Deccan, vaste espace au centre de la péninsule, entre le Godaveri et la Cristnah, était l'une de ces provinces. Le Carnatic, qui s'étend le long de la côte de Coromandel entre les montagnes et la mer, était considéré comme une dépendance du Deccan; mais à mesure que l'on s'éloignait de Delhi, l'autorité de l'empereur devenait de plus en plus faible, en sorte que le pouvoir impérial était assez mal assis dans le Deccan, et que le Carnatic appartenait en réalité à de petits potentats à peu près indépendans, les nababs d'Arcot, de Golconde, de Tanjore. Plus à l'ouest, au nord du Malabar, les confédérés mahrattes faisaient revivre les vestiges presque éteints de la nationalité hindoue. Sous la conduite d'un chef fameux, Sivadji, ils avaient créé un grand royaume aux dépens de l'empire du Grand-Mogol; mais ils traitaient leurs conquêtes plutôt en brigands qu'en libérateurs. Au fond, il n'y avait nulle stabilité dans ces souverainetés éphémères, hindoues ou musulmanes, qui se disputaient le terrain avec acharnement.

Le seul moyen pour les colons de se faire respecter dans ce conflit de prétentions diverses consistait à être bien armés. Aussi, quoique la paix eût été conclue entre la France et la Hollande, Martin ne trouvait pas que sa petite garnison d'Européens suffît à protéger la ville naissante de Pondichéry. Il enrôla 300 indigènes qu'il instruisit et disciplina à l'européenne; ce fut le germe des régimens de cipayes que les gouverneurs eurent plus tard à leur solde. En même temps, il leur faisait défricher le sol et construire des maisons, il entourait les établissemens français de fortifications improvisées, et il y attirait bon nombre de natifs autant par de bons traitemens que par l'appât du gain. Cet homme possédait toute la finesse nécessaire pour se maintenir en paix sur un terrain si menacé. Il avait réussi à se faire bien venir des petits souverains du Carnatic. Quand Sivadji envahit la province à la tête d'une nombreuse armée de ses irrésistibles Mahrattes, qui ravageaient tout sur leur passage, il sut encore s'arranger avec ce redoutable conquérant. Quinze ans après sa fondation, Pondichéry était une colonie prospère, quoiqu'un peu négligée par la compagnie, qui voulait bien en recevoir des marchandises, mais qui se souciait peu d'y envoyer de nouvelles recrues. Cependant la guerre éclata de nouveau entre la France et la Hollande. Il n'y avait à ce moment que 30 ou 40 Européens dans les murs de Pondichéry.

Les Hollandais, qui avaient toujours des forces importantes dans l'Océan indien, résolurent d'en profiter pour détruire les colonies rivales qui leur faisaient ombrage. Au mois d'août 1693, une flotte de 19 vaisseaux montée par 1,500 soldats et 2,000 matelots parut sur la rade. L'amiral hollandais avait acquis à prix d'argent le concours du Grand-Mogol, dont les troupes vinrent bloquer la ville du côté de la terre. Martin n'était pas en état de résister à tant d'adversaires à la fois; après douze jours de siége, il dut capituler. L'ennemi prit possession de Pondichéry, et, ayant apprécié les avantages de cette situation, il en améliora les fortifications, tandis que Martin et ses compagnons étaient reconduits en Europe avec les honneurs de la guerre. Quoique vaincu, il fut bien reçu par le ministre et par les directeurs de la compagnie. On avait confiance en ses talens d'administrateur, en son aptitude à coloniser. Aussi, lorsque la paix de Ryswick rendit Pondichéry à la France, il reprit le commandement de la place. Une escadre chargée de troupes, de munitions et d'approvisionnemens de toute sorte l'accompagna sur la côte de Coromandel. Après avoir reconnu l'utilité de cette colonie, on voulait l'armer de telle façon qu'elle fût dorénavant à l'abri d'un coup de main.

Toutefois les affaires de la compagnie, mal dirigées sans doute en Europe, étaient dans une situation précaire; quinze années après son début, cette association avait perdu la moitié de son capital, et trente ans plus tard elle était à peu près ruinée. Si quelques-uns de ses comptoirs prospéraient, d'autres, et c'étaient les plus importans, n'étaient d'aucun profit. Elle avait mis d'abord à Madagascar le principal de ses établissemens, puis, lorsque les colons abandonnèrent cette île, le centre de ses opérations fut transféré à Surate; mais le commerce y était si languissant que cette place fut abandonnée à son tour au commencement du XVIIIe siècle. Pondichéry devint alors la capitale des possessions françaises dans l'Inde, et Martin en fut nommé directeur-général par lettres patentes de Louis XIV en date de février 1701. C'était un honneur bien acquis et bien mérité. On lui donnait par là autorité sur divers autres comptoirs plus ou moins éloignés : la factorerie de Masulipatam, fondée par le Persan Marcara, était un des meilleurs de ces postes secondaires. Au Bengale, les Français s'étaient montrés dans l'Hougly vers 1676. L'empereur Aureng-Zeb leur avait concédé le village de Chandernagor, ainsi que deux ou trois autres points, Balasore, Kassimbazar, où il y avait un peu de trafic; mais sous la ferme et habile direction de Martin Pondichéry conservait la suprématie. Lorsque cet excellent administrateur mourut le 30 décembre 1706, il y avait 40,000 indigènes groupés autour de la ville qu'il avait fondée; l'influence française était reconnue et aimée par les souverains du

voisinage. Ce qui n'est pas moins louable, Martin mourait pauvre; il avait enrichi ses compatriotes sans s'enrichir lui-même. Ceux qui lui succédèrent ne montrèrent pas toujours le même désintéressement.

Il serait superflu de parler des gouverneurs fort insignifians qui se succédèrent à Pondichéry pendant vingt ans après la mort de François Martin. Il ne serait pas moins inutile de rappeler l'incroyable agiotage qui de 1716 à 1720 se fit dans la rue Quincampoix sur les actions de la compagnie des Indes. Law avait fait entrer la Louisiane et le Canada, les Indes orientales et la Mer-Rouge, la Chine et le royaume de Siam, dans une compagnie unique qui monopolisait le commerce du monde entier. Cette monstrueuse association fondait en France le port de Lorient, battait monnaie, faisait la banque, et finalement disparaissait, comme chacun sait, dans une banqueroute gigantesque. Des débris de ce grand désastre financier sortit une compagnie perpétuelle des Indes avec un capital d'environ 100 millions, dont la presque totalité était dévorée d'avance. A peine les directeurs pouvaient-ils armer chaque année trois ou quatre navires. En même temps les gouverneurs de la colonie manquaient de cet esprit d'initiative qui pousse aux grandes entreprises. Les factoreries françaises languissaient. Par bonheur, elles eurent alors une longue période de paix pour se consolider. Leur splendeur date de l'époque où nous allons voir les gouverneurs se mêler aux affaires intérieures du Carnatic, faire alliance avec les souverains natifs, passer par degrés du rôle de vassaux à celui de protecteurs des royaumes indigènes.

Benoît Dumas, qui prenait en main le gouvernement de Pondichéry au mois de septembre 1735, était arrivé dans l'Inde à l'âge de dix-sept ans pour tenir l'un des emplois secondaires de l'ancienne compagnie. Appelé peu d'années après à siéger dans le conseil suprême, puis chargé d'administrer les îles de France et de Bourbon, Dumas revenait à Pondichéry avec la réputation d'un homme plein d'expérience, prudent et néanmoins résolu. Par caractère, il inclinait vers une politique de paix et de tranquillité; les circonstances lui dictèrent une conduite bien différente. Dès les premiers temps de son séjour, il obtenait du souverain de Tanjore la ville de Karikal, dix villages situés aux alentours de cette ville et les terrains en dépendant. Cela mettait les Français en face de l'ancienne et importante colonie hollandaise de Négapatam et de Tranquebar, possession danoise. Aucune nation d'Europe ne possédait sur la côte de Coromandel un établissement aussi considérable ni aussi étendu. Ce qui valait mieux encore qu'une extension de territoire, cela donnait aux monarques indigènes l'habitude de recourir

à l'autorité française lorsqu'un appui extérieur leur devenait nécessaire. Dumas allait avoir une occasion sérieuse de montrer aux natifs ce que valait la protection du drapeau français. Les Mogols avaient beaucoup étendu leurs conquêtes vers le sud sous le règne d'Aureng-Zeb; toutefois ils avaient laissé subsister à Trichinopoly, à Tanjore, à Madura, à Mysore, divers petits royaumes indigènes gouvernés par des princes hindous qui payaient tribut à l'empereur. Les tributs étant en retard, Dost-Ali-Khan, vice-roi ou nabab du Carnatic, voulut en réclamer le paiement par la force. Une nombreuse armée sous le commandement de Sabder-Ali, fils du nabab, et de Chunder-Sahib, son gendre, emporta d'assaut Trichinopoly, qui devint la capitale d'une principauté au profit de Chunder-Sahib; puis l'état de Tanjore succombait à son tour. Les autres princes hindous, que les progrès des mahométans effrayaient, firent appel au maharajah des Mahrattes en lui représentant qu'ils allaient être tous écrasés, s'ils n'étaient promptement secourus. Ce monarque était capable de mettre sur pied une force considérable. On l'avait déjà vu envahir les états du Grand-Mogol avec 150,000 cavaliers et autant de fantassins. Au reste, ses sujets aimaient la guerre à cause du butin qu'ils avaient coutume d'en rapporter. Les plaintes des petits souverains hindous furent écoutées avec complaisance. Ragodji-Bousla, fils du maharajah, se mit donc en route pour le Carnatic avec une troupe de 50,000 de ces fameux guerriers dont le nom faisait trembler tous les peuples de la péninsule. Dost-Ali rassembla tout ce qu'il avait de troupes, et, se portant au-devant de cette invasion, il essaya de lui fermer les passes des montagnes qui bordent le Carnatic à l'ouest. Peut-être y eût-il réussi; mais, en sa qualité de mahométan, il avait contre lui une partie de ses propres sujets qui faisait cause commune avec les Mahrattes. Un de ses généraux ouvrit par trahison un défilé à l'armée ennemie; une grande bataille s'ensuivit, Dost-Ali fut tué dans la mêlée, ainsi que l'un de ses fils, et ses troupes furent taillées en pièces. En un jour, Ragodji se trouva maître du Carnatic, sauf les places fortes où les débris de l'armée vaincue s'étaient réfugiés (mai 1740).

Les Français avaient sur les autres nations européennes établies à la côte de Coromandel l'avantage d'avoir acquis le territoire qu'ils possédaient par une concession gracieuse et volontaire du prince à qui ce territoire appartenait jadis, tandis que les Portugais, les Hollandais et les Anglais s'étaient emparés de leurs comptoirs par la ruse et la violence; en outre les indigènes avaient pu apprécier depuis quelques années l'énergie et la sagesse du gouverneur de Pondichéry. Aussi, à la suite de cette grande déroute de l'armée de Dost-Ali, les natifs accoururent-ils en foule vers la ville

française avec les richesses et les récoltes qu'ils voulaient mettre en sûreté. La veuve de Dost-Ali vint en grand appareil demander asile à Dumas, qui lui ouvrit les portes de la place et la reçut avec honneur. La femme de Chunder-Sahib prit le même chemin, et fut aussi bien accueillie. Dès que Ragodji eut appris que la colonie française recélait tant de butin, il bloqua Pondichéry en même temps qu'il faisait le siége de Trichinopoly et qu'il pillait toutes les villes sans défense. Trichinopoly ne tint pas longtemps : Chunder-Sahib, qui s'était enfermé dans cette forteresse, fut fait prisonnier et emmené par les Mahrattes à Sattara, leur capitale, en attendant une rançon; Sabder-Ali, fils du malheureux Dost-Ali, fit la paix avec les vainqueurs moyennant le paiement de grosses sommes d'argent. Les Mahrattes, après avoir occupé le Carnatic pendant plus d'un an, retournèrent enfin dans leur pays. Pondichéry avait été tout ce temps le refuge des vaincus. Aussi Sabder-Ali se crut obligé à une marque spéciale de reconnaissance. Dès qu'il se revit en possession paisible du royaume paternel, il agrandit d'une façon notable le territoire de la compagnie française; en même temps l'empereur mogol conférait à Dumas et à ses successeurs le titre de nabab, et lui donnait le commandement de 4,500 cavaliers équipés et entretenus aux frais de la cour de Delhi. Aucun Européen n'avait encore obtenu une telle faveur. Avec le rang de nabab, le gouverneur de la colonie française acquérait les prérogatives d'un souverain indigène vassal du Grand-Mogol. Dumas quittait Pondichéry au moment où ces honneurs venaient de lui être conférés. Il avait singulièrement accru la puissance de la colonie qu'il administrait depuis six ans. Il eut de plus la bonne fortune d'avoir pour successeur Dupleix, l'homme le plus capable de développer ces germes de prospérité.

II.

A qui étudie l'histoire du XVIIe siècle d'un point de vue général, Dupleix se présente comme un aventurier d'une hardiesse remarquable, mais parfois peu scrupuleux. Lorsqu'on examine ses actes de plus près, on trouve en lui l'étoffe d'un général, d'un diplomate, d'un administrateur. Doué de grands talens, placé sur un théâtre assez vaste pour user les forces du plus puissant génie, il ne lui a manqué que d'être soutenu par son pays et d'avoir des successeurs qui fussent dignes de lui. Né à Landrecies en 1697, il était fils d'un fermier-général et fut destiné dès l'enfance au commerce. Une campagne dans l'Atlantique et l'Océan indien lui inspira de bonne heure un ardent désir d'entrer au service de la

compagnie des Indes. A vingt-trois ans, il tenait déjà un haut rang à Pondichéry. Les officiers de la compagnie avaient à cette époque la licence de faire le commerce en leur propre nom. Quoique les affaires fussent alors dans un déplorable état de stagnation, Dupleix se lança audacieusement dans les spéculations commerciales et y réussit. En 1730, il était intendant de Chandernagor; cette colonie, trop négligée dès l'origine par les directeurs de la compagnie, était sans ressources; le nouvel intendant y introduisit des habitudes d'activité et d'énergie, si bien que quelques années plus tard le port de Chandernagor envoyait des navires sur toutes les côtes de l'Asie, depuis Bassorah jusqu'en Chine. Dès le début de son installation à Pondichéry, il montra la même ardeur; il ne perdit pas non plus une occasion de se concilier l'amitié des princes indigènes du voisinage. Arborant les insignes du grade de nabab, dont son prédécesseur avait été doté, il se posait aux yeux des habitans du Carnatic moins comme le représentant d'une puissance étrangère que comme l'un des lieutenans de l'empereur de Delhi.

Cette politique prévoyante ne fut pas longue à porter des fruits. En 1744, la guerre de la succession d'Autriche mit aux prises la France et l'Angleterre. Pour la première fois, ces deux nations rivales se disputèrent l'empire de l'Inde. Madras, à 30 lieues au nord de Pondichéry, était le centre des établissemens anglais. Le lieu avait été assez mal choisi; la rade, qui n'est abritée ni des vents ni des courans, est surtout dangereuse durant la mousson d'hiver, d'octobre à janvier. Le pays d'alentour ne dédommage pas de ces inconvéniens : le sol est sec et stérile, la population rare. Nonobstant, cette ville, fondée depuis un siècle et gouvernée avec prudence, s'était peuplée à la longue d'une grande quantité d'indigènes qui venaient vivre en paix ou faire fortune à l'abri du pavillon britannique. Le gouverneur, Morse, vieil employé de la compagnie, avait été occupé toute sa vie d'opérations commerciales, et se souciait peu des affaires politiques, auxquelles il n'entendait rien. Entre lui et Dupleix, la partie n'était pas égale; mais le gouvernement britannique avait bien pris ses mesures. Tandis que Pondichéry était presque dégarni et que nul vaisseau de guerre de notre nation n'était en état de se montrer sur la côte de Coromandel, une escadre anglaise croisait dans les mers de l'Inde et menaçait d'y anéantir la marine française. Si l'ennemi se présentait en forces devant Pondichéry, la place, fortifiée à la hâte, était incapable d'offrir une longue résistance. Dupleix fit appel aux sentimens d'estime et d'amitié que le nabab du Carnatic avait témoignés de tout temps aux immigrans français. Ce souverain était alors un certain Anwaroudin; il se souvint des services que Dumas avait rendus au

pays lors de l'invasion des Mahrattes; il était prévenu d'ailleurs en faveur du nabab Dupleix par ce titre honorifique qui rangeait le commandant français au nombre des officiers du Grand-Mogol. Tout bien considéré, il vint s'interposer entre les deux nations ennemies : il notifia au gouverneur de Madras, qui était trop faible et trop peu entreprenant pour passer outre, une défense formelle d'attaquer les établissemens français.

La situation allait changer bientôt par l'entrée en scène d'un homme qui, non moins que Dupleix, mérite d'être compté parmi les créateurs de notre puissance coloniale. Au commencement de 1746, Mahé de La Bourdonnaye arrivait de l'Ile de France à la tête d'une nombreuse escadre. Rien de plus accidenté que la vie de ce vaillant navigateur. Embarqué à dix ans pour les mers du sud, lieutenant à vingt ans dans la flotte de la compagnie des Indes, il avait trouvé le loisir, tout en parcourant les mers, d'étudier tantôt la navigation avec ses compagnons de bord, tantôt les sciences exactes avec un jésuite, ou l'art des constructions avec un ingénieur du roi. En 1725, — il avait vingt-cinq ans, — nous le retrouvons commandant d'une frégate dans l'escadre qui, sous les ordres de M. de Pardailhan, s'empare de la petite ville de Maïhi sur la côte de Malabar. Il s'y conduisit avec tant de bravoure que l'amiral donna à la nouvelle conquête le nom du jeune capitaine. C'est la colonie de Mahé, qui appartient encore à la France. Après ce brillant fait d'armes, réduit par la paix à l'inactivité, La Bourdonnaye achète un navire et fait le commerce pour son compte sur les côtes de l'Arabie; puis il passe au service du roi de Portugal, et dirige une expédition contre le Mozambique; enfin il rentre en France et repart en 1735 pour les mers de l'Inde en qualité de commandant de l'Ile de France et de Bourbon.

Ces deux îles avaient été peuplées, comme on sait, par des colons revenus ruinés de Madagascar, ainsi que par les déserteurs des navires qui s'y arrêtaient en se rendant aux Indes et par d'anciens pirates dégoûtés de leur métier. Le climat était sain, le sol fertile, ces établissement avaient prospéré. Ils s'administrèrent longtemps eux-mêmes, et l'on ne dit pas que leurs affaires en allassent plus mal. En 1723, Dumas en devint gouverneur. Douze ans plus tard, quand cet intelligent officier fut nommé directeur-général des colonies situées sur le continent, il eut pour successeur Mahé de La Bourdonnaye. La population était turbulente; La Bourdonnaye sut lui inspirer du respect en même temps que de la confiance. La main-d'œuvre faisait défaut pour les cultures du sucre et du café, que l'on avait introduites; il y suppléa par des esclaves noirs recueillis sur les côtes d'Afrique et de Madagascar. Les ports furent

améliorés et fortifiés, des chantiers de construction s'ouvrirent, le commerce prit de l'essor. Lorsque La Bourdonnaye reparut dans sa patrie au bout de cinq ans, la guerre était imminente. Il eut l'éloquence de convaincre le cardinal Fleury, alors ministre tout-puissant, et les directeurs de la compagnie des Indes que rien ne serait plus avantageux, en cas de collision avec l'Angleterre, que de se montrer avec des forces supérieures dans les mers de l'Asie, et d'y ruiner les établissements anglais. On eut confiance en lui, il repartit pour l'Ile de France avec une flotte de cinq navires armés et équipés pour la guerre; mais à peine avait-il eu le temps de faire voir à cette escadre la côte de Coromandel que le timide cardinal, effrayé d'un armement qui ressemblait à une manifestation belliqueuse, lui expédia l'ordre de renvoyer ses navires en Europe. Peu de mois après, la guerre était déclarée; les croiseurs anglais saisissaient les bâtimens français dans toutes les directions. Dupleix, menacé dans Pondichéry, réclamait avec instance l'aide de La Bourdonnaye. L'amiral, posté sur la route de l'Inde, se voyait avec douleur hors d'état de secourir ses compatriotes. On eut alors l'exemple de ce qu'un gouverneur habile et énergique est capable de faire dans les circonstances les plus défavorables. Les guerres duraient longtemps au XVIIIe siècle. La Bourdonnaye improvisa une flotte, partie en construisant lui-même des navires, partie en retenant, bon gré, mal gré, ceux qui relâchaient à l'Ile de France. Par bonheur, du renfort lui vint de la métropole. Au mois de mars 1746, il mit à la voile avec neuf bâtimens; les canons n'étaient pas en nombre suffisant pour garnir les sabords, les vivres manquaient, les équipages étaient composés de nègres pour un tiers; en dépit de ces contre-temps, La Bourdonnaye se dirigeait vers Pondichéry, comptant sur la fortune pour suppléer à ce qui lui manquait. A peine a-t-il perdu de vue l'Ile de France, qu'un de ces effroyables ouragans, comme on en éprouve trop souvent dans l'Océan indien, disperse la flotte; elle se rallie dans la baie d'Antongil, au nord-est de Madagascar. Après quarante-huit jours perdus en réparations, elle met de nouveau à la voile; au large de Négapatam, elle livre un combat indécis aux Anglais; ceux-ci, mal commandés et trop prompts à perdre courage, se replient sur Trincomalé. La route de Pondichéry est libre: l'escadre aux ordres de La Bourdonnaye mouille devant cette ville le 8 juillet 1746.

Voilà Dupleix et La Bourdonnaye réunis; que vont-ils faire? Les événemens qui suivent méritent d'être racontés avec quelque étendue, parce que le récit qu'en présente M. Malleson diffère notablement des idées courantes. Les historiens incriminent la conduite de Dupleix; c'est au contraire à La Bourdonnaye que l'auteur anglais,

après une étude attentive des documens authentiques, inflige un blâme. Pour en bien juger, il importe d'abord de se pénétrer de la situation relative de ces deux hommes. La Bourdonnaye était seul maître sur la flotte et seul responsable des opérations navales; mais les instructions qu'il avait reçues lui prescrivaient de s'entendre avec Dupleix pour la défense de Pondichéry. Ce dernier, en qualité de gouverneur des établissemens de l'Inde, avait la haute main sur les opérations dont la côte de Coromandel devait être le théâtre. Il n'était, il est vrai, qu'un administrateur civil, le représentant d'une compagnie commerciale. Or les militaires ont à toute époque supporté avec impatience le contrôle d'un homme étranger à leur profession; mais par compensation Dupleix s'appuyait de l'avis d'un conseil supérieur qui se composait des principales autorités de la colonie, et dans lequel l'élément militaire était convenablement représenté. L'amiral avait deux partis à prendre, ou se mettre à la recherche de l'escadre anglaise et la détruire dans un combat naval, ou s'emparer de Madras. Après quelques jours d'une croisière infructueuse, convaincu que les vaisseaux ennemis refusaient le combat, il résolut d'entreprendre le siége de Madras. Les arsenaux de Pondichéry donnèrent les canons de gros calibre qui manquaient à l'armement de la flotte; la garnison de cette ville fournit des troupes de débarquement. La colonie anglaise était de son côté assez mal défendue; le fort Saint-George, qui la protége, se trouvait en mauvais état, les soldats étaient peu nombreux; ce qu'il y a de pis, le gouverneur Morse n'avait aucune velléité belliqueuse. Au bout de six jours, la place capitula sans que les assaillans eussent perdu un seul homme.

On ne doit pas perdre de vue que La Bourdonnaye était au service d'une compagnie de marchands qui agissait en temps de guerre à la façon des corsaires, et que d'ailleurs les usages du temps admettaient des compromis qui nous paraissent aujourd'hui contraires au droit des gens. Voici les termes de la capitulation : la garnison devenait prisonnière de guerre; les officiers civils et employés de la compagnie anglaise étaient libres de se rendre où bon leur semblait, même en Europe, sur leur parole de ne pas porter les armes contre la France. Quant à la place elle-même, marchandises, approvisionnemens, navires, arsenaux et établissemens de tout genre qui s'y trouvaient étaient le butin du vainqueur; le tout passait à l'actif de la compagnie victorieuse. Qu'allait-on faire de cette conquête? Devait-on transformer Madras en colonie française ou bien en raser les murs, ou encore revendre cette ville moyennant rançon aux négocians anglais, qui ne demandaient pas mieux que de la racheter. Dupleix, en fin politique, avait déjà tranché la ques-

tion. Le nabab Anwaroudin, qui s'était si complaisamment interposé deux ans plus tôt en faveur des Français, lorsque ceux-ci n'étaient pas en état de se défendre, prenait à cette heure, quoique avec plus de mollesse, les intérêts de la partie adverse. Le nabab aimait peu les Anglais, chez qui il ne rencontrait pas les qualités chevaleresques de nos compatriotes. Toutefois il lui déplut de laisser les Français se poser en triomphateurs sur un terrain qui dans ses idées était le domaine de leur maître à tous, le Grand-Mogol. Dupleix ne put l'apaiser qu'en promettant de lui livrer Madras; mais l'habile administrateur ne fit cette promesse qu'en se réservant, par une restriction implicite, de détruire auparavant les fortifications qui rendaient la place redoutable. Dupleix faisait en ce moment un beau rêve : il voyait La Bourdonnaye se diriger avec sa flotte victorieuse vers l'embouchure de l'Hougly, ruiner les établissemens naissans de Calcutta. Les Anglais expulsés du Bengale aussi bien que de la côte de Coromandel, la compagnie française restait seule maîtresse du commerce de l'Inde. Si ce plan, dont l'exécution était alors possible, avait été suivi, qui sait si les progrès de la Grande-Bretagne en Asie n'eussent pas été à jamais enrayés?

Par malheur, La Bourdonnaye n'avait ni tant d'ambition ni des vues si lointaines; il songeait au profit actuel. Aussi Madras ne fut pas plus tôt en son pouvoir qu'il traita avec le gouverneur Morse de la rançon de cette ville. Le prix, à vrai dire, en valait la peine : il s'élevait à 1,100,000 pagodes, ce qui équivaut à environ 11 millions de francs. Dupleix protesta énergiquement contre cet acte de vente; l'amiral n'en tint aucun compte. Dupleix, fort de l'avis conforme du conseil supérieur, envoya des employés civils à Madras en leur déléguant le pouvoir d'administrer cette conquête; La Bourdonnaye mit aux arrêts les fonctionnaires de la compagnie. Qui pouvait trancher le conflit entre les deux commandans? Il eût fallu quinze mois pour demander et recevoir les instructions du gouvernement français. Cependant le temps s'écoulait, et la mauvaise saison arrivait à grands pas. La Bourdonnaye n'ignorait pas que l'escadre ne pouvait sans danger prolonger son séjour sur la rade mal abritée de Madras. Il ne sut pas céder à temps. Le 15 octobre, un effroyable ouragan vint assaillir ses vaisseaux; les uns, jetés à la côte, se perdirent corps et biens; d'autres éprouvèrent les plus graves avaries; 1,200 hommes de ses équipages périrent dans cette tempête. Quinze jours après, il repartait à la hâte pour l'Ile de France avec les débris d'une flotte qu'il avait eu tant de peine à organiser.

Il faut dire que M. Malleson explique la conduite de La Bourdonnaye en cette circonstance par un acte qui entacherait le nom de l'amiral d'une honte indélébile. Les partisans de Dupleix ne s'étaient

pas fait faute d'attribuer le traité de restitution de Madras à des sentimens cupides; ils n'en avaient produit aucune preuve. M. Malleson prétend qu'il existe dans les archives de *India-House* un témoignage certain que La Bourdonnaye reçut des Anglais à cette occasion un présent personnel de 100,000 pagodes. En eut-on quelque soupçon en France? Il serait possible, car La Bourdonnaye fut enfermé à la Bastille dès son retour, sous l'accusation assez vague d'avoir employé à son profit les fonds de la compagnie. Il y resta trois ans au secret, réduit, faute d'encre et de papier, à écrire sa justification sur un mouchoir avec du marc de café; il en sortit comme il y était entré après un semblant de jugement qui proclama son innocence, et mourut peu après, le 9 septembre 1753. Il nous répugne de croire que ce grand homme fut aussi coupable que le dit l'historien anglais. Du moins on peut affirmer que, s'il a passé dans l'histoire de l'Inde comme un brillant météore, il n'y a rien accompli d'utile pour les intérêts de sa patrie.

Le départ de l'amiral mettait fin à un dangereux conflit : les Anglais étaient abattus, Dupleix était maître de la situation ; mais de nouveaux dangers menaçaient la colonie française. Le nabab Anwaroudin n'avait consenti à laisser les Français entrer à Madras que sur la promesse qui lui avait été donnée que cette conquête lui serait remise. Pendant un mois entier que La Bourdonnaye fut maître de la ville, Dupleix ne put tenir ses engagemens. Le nabab s'impatientait de ce retard. Se croyant bravé, il réunit une armée de 10,000 hommes sous les murs de Madras, et prit une attitude menaçante envers les Européens. Rien n'était plus contraire à la politique du gouverneur que l'idée d'entrer en lutte avec les natifs. Fidèle aux traditions de ses prédéceseurs, il avait toujours manifesté le désir de n'étendre les possessions françaises qu'en conservant une entente intime et cordiale avec les monarques indigènes. Cependant, en présence d'une attaque imminente, il eût été imprudent de conserver un rôle purement défensif. Un des meilleurs officiers de la colonie, le capitaine Paradis, se porta à la rencontre de l'armée ennemie avec un détachement de 230 Européens et 700 cipayes. La lutte était singulièrement disproportionnée, car le général Marphuz-Khan, fils d'Anwaroudin, s'était retranché près de Saint-Thomé dans une excellente position couverte par plusieurs batteries de canon, tandis que Paradis n'avait pas même une pièce d'artillerie. Néanmoins ce vaillant officier eut l'audace d'attaquer un adversaire dix fois supérieur en nombre. Secondé par une sortie opportune de la petite garnison de Madras, il culbuta les indigènes, qui s'enfuirent dans le plus complet désordre.

Ce combat fut livré le 4 novembre 1746. C'est une date mémorable dans l'histoire de l'Inde, M. Malleson le remarque avec raison.

Ce jour-là en effet, les positions respectives des colons et des souverains asiatiques se trouvèrent tout à coup renversées. Jusqu'alors Portugais et Hollandais, Anglais et Français ne s'étaient établis sur la côte de Coromandel qu'avec l'autorisation du nabab du Carnatic, dont ils s'avouaient les vassaux. On avait bien quelque raison de soupçonner que les soldats européens possédaient, grâce à leur armement et à leur discipline, une énorme supériorité sur les troupes de l'Asie; mais les aventuriers qui venaient dans l'Hindoustan pour faire le commerce et non pour se battre n'avaient pas encore eu l'idée d'entrer en lutte contre les armées innombrables que l'empereur de Delhi ou ses lieutenans pouvaient mettre en ligne. La victoire de Saint-Thomé leur montra qu'il n'était plus besoin de trembler devant les indigènes. Ceux-ci commencèrent à reconnaître de leur côté que ces étrangers devaient plutôt être des maîtres que des sujets.

Une fois l'armée du nabab taillée en pièces, Dupleix devenait libre de traiter Madras à sa guise. Il n'eut rien de plus pressé que de rompre l'engagement pris par La Bourdonnaye pour la rançon de cette ville. Les historiens ont voulu voir un manque de foi dans cette rupture d'un traité déjà conclu et en partie exécuté. M. Malleson n'a pas de peine à démontrer que le gouverneur n'était tenu à rien par une convention conclue sans son aveu, bien plus, malgré son opposition. Dupleix déclara au gouverneur Morse et aux autres officiers civils ou militaires de la compagnie anglaise qu'ils étaient prisonniers de guerre, et il expulsa tous les habitans qui ne voulaient pas se soumettre à l'autorité française. Il ne crut pas avoir encore assez fait pour anéantir l'influence de ses adversaires dans le Carnatic. Il restait aux Anglais deux comptoirs sur la côte, le fort Saint-David et la ville de Cuddalore. Le rêve de Dupleix était de leur enlever ces dernières places de refuge afin de les exclure complétement. Par malheur, le commandant en chef des troupes de Pondichéry était alors le général de Bury, vieil officier incapable. Le capitaine Paradis, à qui revenait l'honneur des premiers succès, occupait un rang si secondaire qu'il était impossible de lui donner la direction de l'armée active. Les trois ou quatre vaisseaux qui étaient demeurés dans l'Inde obéissaient à l'amiral Dordelin, qui n'avait également ni audace ni activité. Plusieurs attaques dirigées contre Cuddalore avec toutes les forces disponibles de la garnison échouèrent. Quand la flotte anglaise, qui s'était réparée et renforcée au Bengale, apparut sur la côte de Coromandel au mois de mars 1747, Dupleix fut contraint de rappeler autour de Pondichéry tous les détachemens épars. Lorsque peu de temps après une seconde escadre, sous les ordres de l'amiral Boscawen, l'un des meilleurs marins de la Grande-Bretagne, arriva d'Europe avec d'importans

renforts d'hommes et d'argent, les Français se trouvèrent dans la situation précaire où ils avaient mis leurs adversaires alors que La Bourdonnaye dominait sur mer. Bientôt après, Boscawen mit le siége devant Pondichéry; il avait une armée nombreuse et bien approvisionnée; par compensation, il était assez ignorant, dit-on, en opérations militaires. De son côté, le gouverneur français perdit dans une sortie le capitaine Paradis, le seul officier en qui il eût confiance; mais Dupleix avait, en dépit de son éducation civile, le tempérament militaire. Il dirigea si bien les travaux de défense que l'amiral anglais fut réduit à lever le siége au bout de sept semaines. Ce fut la dernière opération de cette longue guerre qui se poursuivait depuis cinq ans avec des résultats bien divers. La paix était faite en Europe. La France et l'Angleterre convinrent par le traité d'Aix-la-Chapelle de se restituer réciproquement les conquêtes qu'elles avaient faites. Madras fut donc rendu aux Anglais; mais les aventuriers des deux nations avaient trop de motifs de rivalité pour se calmer ainsi sur un signe venu de Paris et de Londres. Nous les verrons maintenant continuer les hostilités sous une forme indirecte en même temps qu'ils convieront à leurs luttes les souverains de tout l'Hindoustan.

III.

Lorsque la paix survint, les deux compagnies anglaise et française possédaient chacune un assez grand nombre de soldats en Asie; elles en avaient en réalité beaucoup trop pour la défense de leurs intérêts et pour l'équilibre de leurs budgets. Aussi elles trouvèrent tout naturel de prêter leurs troupes aux princes qui voulaient bien consentir à en payer l'entretien. Les indigènes avaient eu maintes occasions d'éprouver la valeur des Européens; ils étaient disposés à faire intervenir ces ambitieux alliés dans leurs querelles intestines. Or ces querelles étaient fréquentes, car, l'autorité lointaine du Grand-Mogol ayant perdu beaucoup de son efficacité et par conséquent de son prestige, les petits vassaux du Deccan et du Carnatic se débattaient en de perpétuels conflits. Il arriva naturellement que les Anglais et les Français, au lieu de s'entendre afin de rendre le calme au pays, prirent toujours parti pour des prétendans opposés. Le fameux Nizam Oul-Moulk, vice-roi du Deccan, était mort au mois de juin 1748, laissant une nombreuse famille; mais deux de ses enfans étaient seuls en état d'aspirer au trône qu'il laissait vacant : c'était Mozuffer-Jung, son petit-fils, qu'il avait désigné lui-même comme son héritier, et Nadir-Jung, l'un de ses fils, homme violent et débauché qui avait tenté plus d'une fois de s'emparer du pouvoir du vivant même du vieux Nizam. Nadir-Jung était seul présent à la

mort de son père; sans perdre de temps, il saisit ses trésors et se fit proclamer par l'armée vice-roi ou soubhadar du Deccan au préjudice de son neveu Mozuffer-Jung. Ce dernier eut aussitôt l'idée d'invoquer l'appui des Mahrattes; il se rendit donc à la cour de Pounah, et y fit la rencontre d'un ancien compétiteur à la royauté du Carnatic, Chunder-Sahib, qui était resté prisonnier depuis sept ans, faute de pouvoir payer une rançon. Ce Chunder-Sahib était, on s'en souvient, un fidèle ami des Français; sa femme et ses trésors étaient même en dépôt à Pondichéry depuis le commencement de cette longue captivité. A l'arrivée de Mozuffer-Jung, il s'en fit un allié et prévint Dupleix que deux fugitifs, deux compétiteurs, l'un au trône du Deccan, l'autre à la seigneurie du Carnatic, sollicitaient l'appui de la compagnie française. Le gouverneur de Pondichéry comprit tout de suite quel avantage il y aurait à faire arriver sur les principaux trônes de la péninsule deux prétendans qui seraient ses obligés et les défenseurs des idées françaises; mais il se souciait médiocrement de ramener les Mahrattes dans une contrée où leur souvenir était abhorré. Il s'empressa donc de payer une rançon de 700,000 roupies pour la mise en liberté de Chunder-Sahib. Ce chef fut bientôt en marche sur Arcot à la tête de 6,000 hommes; Mozuffer-Jung le rejoignit avec 30,000 soldats. Comme sur ces entrefaites la paix avait été conclue entre les deux puissances européennes, Dupleix, ayant des forces disponibles, fit appuyer Chunder-Sahib par une troupe de 400 Européens et 2,000 cipayes que commandaient de Bussy et d'Auteuil, les meilleurs officiers de la colonie. Le Carnatic appartenait encore à Anwaroudin, envers qui Dupleix se croyait dégagé de tout lien de reconnaissance depuis les hostilités qui avaient suivi la prise de Madras. Ce vieux nabab, âgé de cent sept ans, dit-on, attendait l'armée ennemie près d'Ambour avec 20,000 soldats natifs et un renfort de quelques aventuriers européens. Le 3 août 1749, une grande bataille fut livrée. Anwaroudin périt dans la mêlée; ses partisans s'enfuirent en désordre, laissant aux vainqueurs éléphans, chevaux, bagages et toute leur artillerie.

Cette victoire fut décisive. Mozuffer-Jung et Chunder-Sahib devenaient par le fait maîtres du Carnatic; mais Nadir-Jung tenait encore la campagne avec des forces considérables, et Mahomed-Ali, fils d'Anwaroudin, échappé au désastre d'Ambour, s'était réfugié dans la citadelle de Trichinopoly. Les alliés se mirent à la poursuite de ce dernier. Par malheur, les deux conjurés indigènes n'étaient ni l'un ni l'autre à la hauteur de leur situation, et Dupleix ne trouvait dans la garnison de Pondichéry aucun officier capable de mener avec vigueur les opérations militaires. L'un était trop vieux, un autre succombait aux atteintes du climat, un troisième manquait tout

à la fois de capacité et d'énergie. Certain jour, à la veille de livrer une grande bataille, d'Auteuil se vit abandonné par la moitié de ses soldats, qui se plaignaient de n'avoir pas obtenu une part suffisante dans le butin de la précédente victoire. Appuyés par un contingent anglais, les partisans de Nadir-Jung ramenèrent les Français jusque sous les murs de Pondichéry. Cette guerre était assez bizarre. Les deux principaux compétiteurs, Chunder-Sahib et Mahomed-Ali, disposaient chacun de 15 ou 20,000 soldats; quelques centaines d'Européens, des Français d'un côté, des Anglais de l'autre, n'avaient qu'à paraître sur les champs de bataille pour donner une supériorité temporaire à l'un ou l'autre parti. Sur les derrières, Nadir-Jung, soubhadar du Deccan, tenait en réserve une innombrable armée; seulement ce prince paresseux et débauché se tenait tranquille dans Arcot. Ajoutons que la lutte était confinée dans le triangle que forment les trois villes d'Arcot, Madras et Pondichéry, sur un espace qui mesure à peine 150 kilomètres dans sa plus grande dimension. Les petits souverains du voisinage, hindous, mahrattes ou mahométans, s'y mêlaient tour à tour au gré de leur ambition, et passaient d'un parti à l'autre suivant l'inspiration du moment. Dupleix s'avisa de faire attaquer la forteresse de Gingee, qui passait pour imprenable parmi les indigènes. Bussy, dont la réputation naissante allait grandir bien vite, emporta cette place d'assaut malgré les 12,000 hommes que Mahomed-Ali lui opposait. Alors Nadir-Jung se décida enfin à intervenir avec toutes ses forces. Ayant convoqué tous ses vassaux à Arcot, il entra en campagne avec 60,000 fantassins, 45,000 cavaliers, 700 éléphans et 300 pièces de canon. Le général français ne pouvait lui opposer que 800 Européens et 3,000 cipayes façonnés à l'européenne; mais Dupleix avait bien pris ses mesures. La discorde était au camp des ennemis. Au jour de la bataille, quelques petits rajahs abandonnèrent la cause de Nadir-Jung, qui périt dans la mêlée. Mozuffer-Jung, à qui revenait sans conteste le trône du Deccan, se proclama l'ami des Français, et leur promit toutes les faveurs qu'ils pouvaient désirer.

Au commencement de 1751, Dupleix avait enfin réussi à faire triompher les deux prétendans auxquels il s'était intéressé. Régner sur le Deccan, c'était être le maître de 35 millions de sujet. La reconnaissance de Mozuffer-Jung se traduisit par des avantages appréciables : il fit cadeau de 500,000 roupies aux troupes françaises qui l'avaient soutenu; une somme d'égale importance fut versée dans les caisses de la compagnie en compensation des subsides qu'elle avait fournis; les villes de Masulipatam, Yanaon, Karikal, avec des territoires de grande étendue, furent abandonnées en toute propriété à la compagnie. Les vainqueurs promettaient de se conduire dorénavant par les conseils et les avis de Dupleix. Ce fut en

vérité le beau moment de ce grand administrateur; il avait atteint le but de ses désirs, qui était de dominer dans la péninsule sous le couvert des monarques natifs; du cap Comorin jusqu'à Delhi, l'influence française était toute-puissante; en regard, les Hollandais et les Portugais conservaient à peine quelques ports de relâche, et les Anglais, bloqués dans Madras et Saint-Thomé, n'avaient plus de partisans sérieux. Après avoir passé quelques jours à Pondichéry et conféré à son allié Chunder-Sahib le gouvernement du Carnatic, Mozuffer-Jung voulut se rendre dans les provinces septentrionales du Deccan afin d'y consolider son pouvoir et d'en réorganiser l'administration, que la guerre avait jetée dans une grande confusion; mais il n'osait se livrer tout seul à ses sujets indigènes, dont la soumission était trop récente pour mériter une entière confiance. Il représenta donc à Dupleix qu'il ne pouvait entreprendre un si long voyage avec sécurité à moins d'emmener une escorte de soldats français. La paix paraissait assurée sur la côte de Coromandel. Les directeurs de la compagnie reprochaient à Dupleix de maintenir l'armée sur un pied de guerre ruineux pour les finances. Le gouverneur vit dans la demande de Mozuffer-Jung un excellent moyen d'alléger les charges d'entretien des troupes en même temps que d'affermir la prépondérance française au centre de la péninsule. Une petite armée de 300 Européens et 2,000 cipayes fut mise à la disposition du vice-roi; elle était commandée par Bussy. Ce général s'était déjà distingué en plusieurs affaires importantes. Il était jeune encore. Né en 1718, près de Soissons, d'une famille noble, mais pauvre, le marquis de Bussy avait été chercher fortune à l'Ile de France au temps où La Bourdonnaye en était gouverneur. Il avait pris part à l'expédition dirigée contre Madras en 1746, et avait alors quitté l'amiral pour se mettre sous les ordres de Dupleix, qu'il admirait beaucoup. C'était un homme ardent sur le champ de bataille, calme dans le conseil, rompu aux finesses de la diplomatie indigène. A peine était-il depuis trois semaines avec Mozuffer-Jung, que ce prince périt par accident dans une querelle avec un vassal dont son armée traversait les états. Bussy choisit aussitôt dans la famille du vice-roi défunt un certain Salabut-Jung, dont les droits au trône étaient peut-être contestables, mais dont la docilité ne devait rien laisser à désirer. Ce nouveau souverain confirma toutes les faveurs que son prédécesseur avait accordées aux Français; ce point réglé, Bussy reprit avec lui sa route vers le nord. Sous l'escorte des Européens, Salabut-Jung atteignit Hyderabad le 12 avril; après un court séjour, il se remit en marche, fit le 29 juin 1751 une entrée triomphale à Aurengabad, capitale du Deccan, et reçut dans une cérémonie solennelle l'investiture, que l'empereur de Delhi n'osa lui refuser.

Salabut-Jung, menacé d'un côté par les Mahrattes, de l'autre par des intrigans de sa propre famille, ne se serait pas maintenu longtemps sur le trône, s'il n'avait eu l'appui de Bussy. Les prétendans, nombreux comme dans tous les états musulmans, avaient des partisans jusque dans le palais et les conseils du vice-roi. Quant aux Mahrattes, leur chef, Badji-Rao, pouvait mettre en ligne une armée de 100,000 hommes, cavaliers pour la plupart, d'une bravoure à toute épreuve, d'une sobriété exemplaire, habitués à se mouvoir sans les énormes bagages dont les troupes mahométanes s'embarrassaient. Les bandes du Grand-Mogol et de ses vassaux, mal conduites et encore plus mal organisées, tremblaient d'avance à la pensée d'une rencontre avec ces terribles adversaires. Dès qu'il fut à Aurengabad, Bussy eut le talent de se faire respecter par tous les partis. Il n'était pas difficile de persuader au faible monarque du Deccan que les Français étaient ses plus fidèles défenseurs; mais comment avec quelques centaines d'hommes influer d'une manière sérieuse sur les affaires du pays? Bussy se fit livrer une forteresse qui commandait la ville; il y caserna ses soldats et les soumit à la plus rigoureuse discipline, si bien que les riches Hindous, exposés aux ravages de la guerre, et le menu peuple, opprimé par les seigneurs, s'habituèrent vite à considérer ces Européens comme des protecteurs. On les aimait pour leur sagesse en même temps qu'on les redoutait à cause de leur énergie. Lorsque les Mahrattes menacèrent de trop près les possessions du vice-roi, Bussy porta la guerre, par une manœuvre hardie, au cœur des états de Badji-Rao; grâce au tir perfectionné de l'artillerie française, il battit les cavaliers mahrattes et leur imposa une paix avantageuse. Après trois ans de séjour au centre du Deccan, il avait rendu de tels services que Salabut-Jung reconnaissant concédait à la compagnie un vaste territoire, la province des Circars, qui s'étend le long de la mer, de l'embouchure de la Cristnah aux frontières du Bengale. Les Français pouvaient se croire alors les maîtres de presque toute la péninsule, car tout leur obéissait ou subissait leur influence.

Cependant, depuis le départ de Bussy pour Aurengabad, les affaires étaient en mauvaise voie dans le Carnatic. Après le grand désastre où Nadir-Jung avait péri, Mahomed-Ali s'était réfugié dans la ville de Trichinopoly. On espéra quelque temps qu'il serait forcé de se rendre à merci, car il paraissait n'avoir plus ni soldats ni argent; mais les Anglais, auxquels il eût été trop pénible de voir des partisans de la France occuper tous les trônes de l'Inde méridionale, se décidèrent bientôt à le soutenir. La guerre reprit donc avec un nouvel acharnement entre Chunder-Sahib et Mahomed-Ali, appuyés l'un par Dupleix, l'autre par le gouverneur de Madras. Le premier avait plus d'audace et d'intelligence, le second était mieux secondé.

Les directeurs de la compagnie française, qui assistaient de loin à ce long conflit, n'aimaient pas la guerre, parce qu'il en résultait de grosses dépenses; ils auraient préféré que le chef des établissemens français se livrât à de tranquilles et fructueuses opérations commerciales qui auraient produit de gros dividendes. Ainsi, lorsque Dupleix demandait des soldats, la métropole lui envoyait le rebut des casernes; s'il réclamait des officiers habiles, on expédiait des coureurs d'aventures. D'Auteuil, qui s'était quelque peu distingué les années précédentes, était retenu par la goutte; de La Touche, à qui l'on avait dû de beaux succès, revenait de l'Ile de France avec un renfort de 700 hommes : le navire qui le portait, incendié en pleine mer, périt corps et biens. Un nouveau général venait d'arriver de France, c'était Law, un neveu du fameux financier; mais il ne sut que perdre les troupes qui lui étaient confiées. Du côté des Anglais au contraire, on comptait plusieurs officiers de mérite, entre autres le major Lawrence, qui resta, sauf un court intervalle, à la tête de l'armée, et surtout le jeune Robert Clive, en qui l'on discernait déjà les grands talens dont il donna plus tard tant de preuves. Clive était venu aux Indes en qualité de commis de la compagnie anglaise vers 1744; il était à Madras lorsque cette ville fut prise par La Bourdonnaye. Au bruit des armes, il sentit naître sa vocation belliqueuse et troqua bientôt son emploi de commis contre un brevet d'enseigne. Il n'était encore que lieutenant; mais il montrait une bravoure et une intelligence de la guerre que les chefs de la colonie anglaise ne méconnaissaient pas.

Pendant trois ans, Trichinopoly fut le centre des opérations stratégiques. Située à 150 kilomètres de la côte, à peu près par la latitude de Karikal, cette ville occupe le milieu d'une large plaine couverte de villages et de plantations, et commande le cours d'une rivière, le Cauveri. Elle était protégée à cette époque par deux enceintes flanquées de tours et des fossés profonds; à l'intérieur de la forteresse se dressait un rocher de 100 mètres de haut, et sur la cime de ce rocher il y avait une pagode d'où les vigies observaient sans cesse les mouvemens de l'ennemi. C'était en somme une place qui pouvait être défendue longtemps avec une artillerie bien servie et une garnison disciplinée à l'européenne. Il y avait toujours à l'intérieur d'assez gros détachemens de troupes anglaises, la force principale de l'assiégeant consistait surtout dans les contingens que Dupleix fournissait avec générosité à Chunder-Sahib. Une première fois, Trichinopoly fut serrée de si près que la reddition semblait inévitable. Clive eut l'audace de se jeter avec une poignée d'hommes sur Arcot, la capitale du Carnatic, une cité de 100,000 âmes, et il s'y maintint avec tant de persévérance que cette

diversion fit lever le siége de Trichinopoly. L'année d'après, Law, qui était revenu devant cette ville, commit la sottise de se laisser envelopper par le major Lawrence, auquel il fut contraint de se rendre avec 800 soldats européens et 2,000 cipayes. Cette fois Chunder-Sahib tomba entre les mains de son compétiteur, qui le fit mettre à mort. Après chacun de ces désastres, Dupleix réparait avec une nouvelle énergie les fautes de ses ineptes généraux. Que n'avait-il Bussy pour l'opposer à Clive et à Lawrence! mais rappeler Bussy, c'eût été renoncer à la position magnifique que cet officier avait conquise au cœur de la péninsule. Il eût été facile de terminer la lutte par un traité, puisque l'un des prétendans à la souveraineté du Carnatic avait disparu. Les Anglais s'y seraient prêtés volontiers; ils demandaient seulement que Dupleix voulût bien reconnaître les droits de leur protégé, Mahomed-Ali; ce point obtenu, ils ne se seraient pas inquiétés des avantages très réels que la compagnie française avait obtenus en d'autres parties de l'Inde. Par malheur, Dupleix était animé d'une haine violente contre ses adversaires; le but qu'il poursuivait au fond était de les expulser de tous leurs établissemens, ou tout au moins de leur retirer tout contrôle sur les affaires indigènes. Il refusa la paix honorable qui lui était offerte.

En France, les ministres du roi aussi bien que les directeurs de la compagnie s'impatientaient de cette interminable guerre. Dupleix remportait-il quelque avantage, on l'en félicitait; mais au premier revers on lui faisait entendre que la compagnie avait été instituée pour réaliser des bénéfices, non pour faire des conquêtes. Les actionnaires eussent préféré de gros dividendes à la gloire que faisait rejaillir sur eux la création d'un grand empire français en Asie. La compagnie des Indes dont le siége était à Londres ne désirait pas moins la paix que celle de Paris; de part et d'autre on convenait qu'il serait sage de ne plus s'ingérer dans les affaires intérieures des souverains hindous, et l'on s'accordait des deux côtés, à Paris comme à Londres, à rendre Dupleix responsable de la prolongation des hostilités. C'était, disait-on, l'ambition du gouverneur de Pondichéry, son humeur belliqueuse, son esprit d'intrigue, qui maintenaient les deux compagnies rivales, mais non ennemies, en un état de guerre permanent. La plupart de ces accusations pouvaient être rétorquées avec presque autant de vérité contre le gouverneur Saunders, commandant dé Madras; mais Dupleix avait contre lui le défaut d'être un homme supérieur et, ce qui est pis encore, le crime de le faire sentir à ceux dont il dépendait. On était jaloux de lui; sa perte fut résolue.

Le 1er août 1754, un navire mouillait en rade de Pondichéry,

ayant à bord le nouveau gouverneur-général des établissemens français dans l'Inde, Godeheu, qui portait en outre une commission du roi pour rétablir la paix et vérifier la gestion de son prédécesseur. Ce Godeheu était un ancien membre du conseil de Chandernagor devenu l'un des directeurs de la compagnie depuis son retour en France. D'un naturel faux et envieux, il avait longtemps affiché une complète admiration pour Dupleix, auquel il avait de grandes obligations, et néanmoins il avait recherché et accepté la mission de le supplanter. Il annonçait en débarquant que plusieurs gros navires avec 2,000 hommes de troupes fraîches le suivaient à peu de jours de distance. On craignait en effet que Dupleix ne voulût résister à l'autorité du commissaire du roi. Toutefois Godeheu fut reçu avec toute la pompe et la déférence que comportait sa double dignité. Il prit tout de suite la direction des affaires; pour commencer l'enquête dont on l'avait chargé, il mit sous le séquestre la fortune personnelle de son infortuné prédécesseur. Il est vrai de dire qu'il existait une singulière confusion entre la caisse particulière de Dupleix et le trésor de la compagnie. Passionné dans ses entreprises jusqu'au point de leur sacrifier sans mesure ses propres intérêts, Dupleix, qui possédait une fortune princière, payait au besoin de ses deniers la solde des troupes, et faisait d'énormes avances aux alliés de la compagnie. A l'époque où il fut rappelé en Europe, il lui était dû 7 ou 8 millions de francs par le trésor public et 22 millions par des princes indigènes. Lorsqu'il reparut en France, triste et ruiné, les ministres regrettaient déjà de l'avoir sacrifié à d'injustes rancunes. Ils lui laissèrent quelque temps l'espérance d'être remis à la tête des colonies qu'il avait gouvernées avec tant d'éclat, et qui dépérissaient depuis son retour; mais à la fin ses réclamations incessantes, les mémoires justificatifs qu'il écrivait, impatientèrent le gouvernement frivole de Louis XV. Il mourut dix ans plus tard, pauvre et presque oublié, après avoir régi des millions d'hommes et avoir vu en rêve l'immense empire que les Anglais devaient, moins d'un siècle après, fonder sur le même terrain par les procédés dont il leur avait donné l'exemple.

IV.

Au moment où Dupleix s'éloignait pour la dernière fois des rivages de l'Inde, la politique française était plus que jamais en veine de réussir; en réalité, le moindre détachement de la petite armée de 2,000 hommes que Godeheu amenait avec l'intention de ne s'en pas servir eût suffi pour assurer à jamais la suprématie de Pondichéry sur Madras. Le Deccan subissait l'ascendant de Bussy, les Mahrattes étaient devenus de fidèles alliés, le nabab de Mysore, Hyder-Ali,

qui devait plus tard devenir si redoutable, marchait sous notre drapeau. Le brusque rappel de Dupleix produisit un étrange effet sur l'esprit des souverains indigènes. « Les Français n'ont pas autant de puissance qu'ils voulaient nous le faire croire, se dirent-ils. Le roi d'Angleterre a enjoint au roi de France de faire revenir Dupleix en Europe, et celui-ci a obéi. » Ce fut bien pis lorsqu'ils virent la conduite que tenait le nouveau gouverneur. Par bonheur, Godeheu n'osa pas rappeler Bussy d'Hyderabad; mais il mit à la tête de l'armée du Carnatic un nouveau commandant, homme timide et irrésolu, en lui recommandant d'éviter autant que possible une rencontre avec l'ennemi. De ce coup, la forteresse de Trichinopoly, qui était assiégée pour la quatrième fois, fut encore sauvée. Au reste, Godeheu croyait très fin d'agir ainsi : il était venu avec la mission de conclure la paix à tout prix, et il s'acquittait de sa mission. D'autre part, le gouverneur Saunders, qui commandait toujours à Madras, eut l'esprit de deviner quelle bonne fortune c'était pour l'Angleterre que le départ de son illustre adversaire. Deux ans plus tôt, Saunders ne demandait à Dupleix que de renoncer au titre de nabab, qui lui conférait une sorte de vague primauté dans toute l'étendue du Carnatic. Cette condition admise, il eût volontiers conclu la paix en reconnaissant la souveraineté des Français sur les vastes territoires dont ils étaient devenus maîtres. Le traité conclu par Godeheu dans les derniers jours de 1754 n'était pas, tant s'en faut, aussi favorable. Les deux compagnies renonçaient pour l'avenir à toute dignité conférée par le Grand-Mogol; chaque nation ne conservait que des districts de très faible superficie autour des comptoirs de commerce, et les Français abandonnaient les belles provinces des Circars, que Dupleix et Bussy étaient si fiers d'avoir arrachées au vice-roi du Deccan. « Le but de notre compagnie, pensait Godeheu, est le commerce; nous devons nous abstenir de toute ingérence dans les affaires intérieures des royaumes indigènes. » Abdiquer toute influence morale sur les populations de l'Inde, renoncer au prestige de supériorité que les Européens avaient acquis si vite sur ces royaumes en dissolution, c'était saper par la base l'empire franco-indien que Dupleix et ses prédécesseurs s'étaient flattés d'édifier. Deux mois après avoir signé ce traité honteux, Godeheu repartit pour la France. Sa mission était accomplie.

De Leyrit, qui vint le remplacer, était un ancien employé civil de la compagnie, bon négociant peut-être, mais à coup sûr mauvais diplomate et faible administrateur. Le traité de paix n'était pas définitif, car il devait s'écouler plus d'un an avant qu'il n'eût été soumis en Europe à la ratification des deux compagnies, et déjà on commençait à l'enfreindre. C'est qu'au fond la politique de non-

intervention dans les affaires indigènes que Godeheu s'était vanté de faire prévaloir était une chimère. Les deux puissances rivales établies sur la côte de Coromandel, possédant l'une et l'autre des troupes éprouvées et des places fortes, sollicitées à toute heure par les princes indolens dont elles étaient entourées, ne pouvaient faire autrement que de prendre un parti dans les querelles intestines de la péninsule. Malgré la convention récente, les Anglais soutenaient Mahomed-Ali contre des vassaux rebelles; Bussy conservait sa position à la cour du soubhadar. Une nouvelle rupture était imminente, lorsqu'au mois de mai 1756 la guerre éclata en Europe entre la France et l'Angleterre. En même temps que la nouvelle en arrivait à Pondichéry, le gouvernement métropolitain notifiait à de Leyrit l'intention de tenter un énergique effort pour rétablir l'influence française dans l'Inde et en expulser définitivement les Anglais. En attendant que l'expédition projetée parût dans les mers de l'Inde, de graves événemens survenaient dans le nord de la péninsule. A Hyderabad, une révolution de palais avait failli coûter la vie à Bussy et à ses compagnons; toutefois, après quelques mois de disgrâce où il eut l'occasion de déployer la bravoure et l'habileté dont il était doué, ce brillant officier reprenait auprès du soubhadar le poste d'un favori et d'un ministre tout-puissant. Au Bengale, le nabab Seurajou-Doulah avait enlevé aux Anglais la factorerie de Kassimbazar et la ville de Calcutta; mais Clive, non content d'avoir écrasé le nabab à la sanglante bataille de Plassy, avait repris Calcutta, enlevé Chandernagor aux Français, et se disposait à recommencer la lutte avec le prestige que lui donnaient le souvenir de ses anciens succès et les ressources de ces nouvelles conquêtes.

Depuis près d'un siècle que les Français avaient pris pied dans l'Inde, les gouvernemens successifs de Louis XIV et de Louis XV n'avaient vu dans ces colonies naissantes que des stations de commerce et des repaires d'aventuriers. Elles étaient régies par une compagnie financière dont les actionnaires étaient mus par le désir du lucre, elles étaient administrées par des employés de l'ordre civil chez qui les ministres ne s'inquiétaient guère de trouver des capacités diplomatiques ou militaires. Cependant, par la force des circonstances et grâce à deux ou trois gouverneurs de génie, les événemens dont cette région du globe était le théâtre s'imposaient tellement à l'attention publique que personne ne doutait plus que la côte de Coromandel ne fût à l'avenir l'un des principaux champs de bataille de la France et de l'Angleterre. Dupleix, à qui il n'avait manqué pour réussir que de recevoir le moindre secours de la métropole, Dupleix n'avait jamais été en état d'opposer un millier d'hommes à l'ennemi. On ne lui avait même jamais accordé quelques officiers de mérite. Les temps étaient changés. En 1756, le

gouvernement du roi résolut d'envoyer en une fois une armée de 3,000 hommes appuyée d'une escadre nombreuse. C'était l'élite de l'armée française; les noms les plus aristocratiques de la noblesse figuraient dans les cadres de cette petite expédition. Le commandement en chef était dévolu au comte de Lally-Tollendal, l'un des généraux les plus remarqués de l'Europe. Fils d'un Irlandais réfugié, Lally avait fait ses premières armes en Espagne et sur le Rhin; l'opinion publique attribuait la victoire de Fontenoy à une manœuvre hardie dont il aurait eu l'inspiration au milieu de la bataille. Chargé d'une mission diplomatique en Russie, il s'en était acquitté avec bonheur. M. Malleson manifeste pour ce héros infortuné une admiration rétrospective qu'il nous serait difficile de partager. Raide, arrogant, confiant en lui-même, Lally avait l'aplomb superbe des gens heureux qui n'ont jamais lutté contre les difficultés de la vie, et se font honneur de triomphes dus à des circonstances propices. Il y a comme cela des favoris de la fortune pour lesquels l'épreuve décisive vient tard; quelquefois elle ne vient jamais. Ignorant des affaires de l'Inde autant qu'homme du monde, ce général partait avec la double qualité de commandant en chef et de commissaire du roi pour toutes les possessions françaises de l'extrême Orient. La seule idée nette qu'il nourrît sur la contrée où il allait faire la guerre était un profond sentiment de défiance contre tous les représentans et fonctionnaires de la compagnie des Indes; à l'en croire, c'étaient des agens infidèles, ineptes et négligens, qui ne songeaient qu'à s'enrichir par des voies illicites. Leur expérience des hommes et des choses du pays, il n'en parlait qu'avec dédain, persuadé que l'on réussissait sous tous les climats à la condition d'agir promptement et de bien se battre. Il paraît au reste que les directeurs de la compagnie en France avaient contribué à le maintenir dans cette opinion. Par un contraste étrange, le comte d'Aché, qui commandait l'escadre, était aussi timoré que Lally était présomptueux.

Partie de France le 2 mai 1757, l'expédition ne débarquait à Pondichéry que le 28 avril de l'année suivante, après avoir perdu plusieurs mois par des relâches prolongées et des erreurs de route impardonnables. Une partie de l'armée avait précédé le gros de l'escadre; mais le chevalier de Soupir, qui était à la tête de ce détachement, était dépourvu d'initiative, le gouverneur de Leyrit n'en avait qu'une dose médiocre, et ces deux hommes en eussent eu davantage qu'ils se seraient encore abstenus d'agir, tant le caractère ombrageux de Lally les effrayait. Bien plus, ils n'avaient préparé ni vivres, ni munitions, ni bêtes de somme ou de trait, et le trésor était vide. Il n'y avait donc pas moyen d'entrer tout de suite en campagne. Cet ajournement était regrettable, car les Anglais n'é-

taient pas prêts à soutenir la lutte : toutes leurs forces se trouvaient alors dans le Bengale sous les ordres de Clive. Seulement une de leurs escadres tenait la mer. D'Aché en fit la rencontre au large de Négapatam, et en revint avec de telles avaries que, déjà trop prudent, il se promit de ne plus exposer aux hasards d'un combat naval les vaisseaux qui lui étaient confiés. Lally, qui arrivait avec l'intention de trouver en faute les officiers de la compagnie, ne se gênait pas pour leur faire des reproches de leur négligence; dès les premiers jours, il se les aliéna. Néanmoins il voulut marcher en avant. Se trouvant dépourvu de moyens de transport, n'ayant aucun soupçon des préjugés de caste qui dominent la société hindoue, il fit une levée en masse des natifs pour assurer le service de ses équipages. Dès lors il n'eut plus seulement contre lui les autorités de Pondichéry; la population indigène lui fut aussi hostile que la société coloniale.

Cependant, grâce au nombre et à la vigueur des troupes fraîches qu'il avait amenées, il obtint d'abord quelques succès en dépit de la malveillance ou de l'inertie du gouvernement local et de sa propre ignorance des affaires du pays. Il prit sans trop de résistance l'avant-poste de Cuddalore. Cinq semaines après être débarqué, il enlevait encore aux Anglais le fort Saint-David, l'un des plus anciens et des mieux défendus de leurs établissemens. Il voulait alors marcher sur Madras, profiter de ce que l'ennemi n'avait pas encore reçu de renforts, et par un coup de main hardi les expulser de cette ville, qui était le siége de leur gouvernement. S'il réussissait cette fois, les Anglais étaient par le fait exclus du Carnatic. Par malheur, il n'y avait plus d'argent pour payer la solde des troupes; les magasins étaient vides, les arsenaux dégarnis. De Leyrit et ses collègues, les membres du conseil de la compagnie, répondaient à toutes les réquisitions du général en chef en alléguant l'impossibilité de lever de nouveaux impôts ou de réunir des approvisionnemens. On vit alors se produire un fait sans précédent dans l'histoire de la compagnie : Dupleix et ses prédécesseurs avaient soutenu la lutte pendant de longues années sans recevoir aucun subside de la mère-patrie; le pays fournissait à tous leurs besoins. Lally au contraire, qui avait apporté de France des sommes considérables et qui en recevait encore de temps à autre, se voyait menacé par la famine. Lorsqu'un détachement de ses troupes était en marche, les natifs fuyaient de toutes parts et faisaient le vide devant les Français par crainte du pillage et de mauvais traitemens, tandis que les Anglais trouvaient partout à se nourrir. Tant bien que mal, Lally parvint enfin à organiser un corps expéditionnaire composé de 2,000 Européens et 5,000 cipayes. Ce fut avec cette armée qu'il vint mettre le siége devant Madras, que défendait une garnison presque d'égale

force. Bussy, récemment rappelé du Deccan, avait l'un des principaux commandemens de l'armée; mais, mécontent d'avoir reçu l'ordre de quitter la cour de Salabut-Jung, où il jouait le premier rôle depuis dix ans, lié par d'anciennes et étroites relations avec les membres du conseil colonial, qui étaient déjà en état de sourde hostilité contre Lally, enveloppé comme eux tous dans le commun dédain que Lally manifestait pour les Franco-Indiens qui avaient su faire fortune et gérer avantageusement leurs affaires en même temps que celles de la compagnie, cet officier n'était pas en veine de prêter un entier concours au général en chef. D'un autre côté, d'Aché, dont l'escadre avait été endommagée dans deux ou trois rencontres, refusait avec obstination de soutenir l'armée de terre; il osait à peine montrer son pavillon sur la côte de Coromandel. Aussi, après trois mois de siége, Madras tenait encore. A la première apparition d'une flotte anglaise, Lally se vit obligé de rétrograder sur Pondichéry; cette ville, dégarnie de troupes, était en effet à la merci d'un coup de main.

Ainsi s'était passée la campagne de 1758-1759. A l'automne de 1759, comme la lutte allait reprendre, l'armée française, que les désertions, les maladies et les pertes sur les champs de bataille avaient déjà bien affaiblie, fut menacée d'un danger plus grave. L'esprit d'hostilité contre Lally dont le gouverneur et les conseillers de Pondichéry avaient donné l'exemple avait également pénétré les troupes de la compagnie et surtout les anciens bataillons franco-indiens, qui servaient avec les troupes du roi sous les ordres immédiats du général en chef. Le gros de nos forces était alors campé près de Wandewash, à moitié chemin entre Arcot et Pondichéry. Les soldats n'avaient rien reçu depuis dix mois. Le 17 octobre, ils se mutinèrent, sortirent du camp en prenant la direction de Madras et firent dire à leurs officiers qu'ils allaient passer à l'ennemi, si l'arriéré de solde ne leur était payé sans délai. Le trésor était vide, comme il était toujours arrivé depuis deux ans. Néanmoins on réunit par des souscriptions particulières une somme suffisante pour satisfaire les révoltés; mais on comprend quels sentimens de défiance de tels incidens faisaient naître entre les généraux et les soldats. Le 21 janvier 1760, Lally fut attaqué dans son camp de Wandewash par des forces supérieures que commandait le colonel Coote. Les Français, battus et mis en déroute, ne se rallièrent que sous les murs de Pondichéry.

Bien qu'il n'y ait eu de chaque côté que 15 ou 1800 Européens en ligne, la bataille de Wandewash doit être comptée comme l'une des plus décisives du XVIIIe siècle; elle a donné l'Inde aux Anglais et ruiné à jamais l'empire franco-indien, qui avait été le rêve de Dupleix et de Bussy. A la suite de cette fatale journée, les Français

perdirent l'une après l'autre toutes les places qu'ils occupaient. Arcot, Davicotta, Karikal, tombèrent au pouvoir de l'ennemi presque sans résistance. Nul renfort n'arrivait d'Europe. D'Aché, que l'on savait s'être réfugié à l'Ile de France pour y réparer ses avaries, persistait à ne plus revenir sur le Coromandel. Pondichéry fut investi au mois de septembre 1760. Les habitants de cette ville étaient plus divisés que jamais. Tandis que Lally et les officiers venus dans l'Inde à sa suite s'occupaient avec un grand courage d'organiser la défense, les représentans de la compagnie et les colons ne songeaient qu'à sauver du naufrage la fortune amassée dans des temps plus prospères. Les finances publiques étaient ruinées sans ressources, mais les habitans étaient riches, et ils n'avaient pas le patriotisme de soutenir au moment suprême un général qu'ils avaient toujours abhorré. Lally attribuait tous les désastres des deux dernières campagnes à l'apathie, à l'indifférence et aux concussions du gouverneur civil et de ses collègues du conseil. Ceux-ci rejetaient la faute sur l'ignorance et la maladresse de Lally. La famine sévissait au dedans; les assiégeans resserraient leurs attaques. La situation était désespérée. Le 15 janvier 1761, Pondichéry capitula; la garnison et les habitans se rendaient sans conditions.

On connaît la fin de Lally. Revenu en France un an après, il fut en butte aux représailles de tous ceux qu'il avait accusés: Bussy, de Leyrit, d'Aché, se réunirent contre lui. On lui fit un procès qui traîna en longueur, car on ne savait trop quel crime lui reprocher; condamné à la fin par la justice sommaire de l'époque, il expia sur l'échafaud la faute de ceux qui l'avaient choisi pour une entreprise à laquelle il ne convenait pas et la négligence des ministres qui l'avaient abandonné. Cette sanglante expiation ne rendait pas l'Inde à la France. A la paix de Paris, en 1763, Pondichéry fut restitué, mais avec des fortifications démantelées, un commerce anéanti. Les Anglais reprirent encore cette ville sans peine à chacune des guerres qu'ils soutinrent contre nous, et lorsqu'elle nous fut laissée définitivement en 1815, les exploits de Bussy et de Dupleix n'étaient plus qu'un souvenir; il n'y avait plus place pour l'influence que ces deux grands hommes avaient voulu exercer au profit de leur patrie, car Hyder-Ali, le dernier partisan des Français, avait succombé depuis longtemps, et nos adversaires commandaient en maîtres dans le Deccan, aussi bien que sur les côtes de Coromandel et de Malabar.

Et maintenant, après avoir vu l'issue de cette longue lutte qui s'était prolongée pendant dix-sept années sans interruption et avec les succès les plus divers, on peut terminer, comme M. Malleson, en se demandant quelles sont les causes qui ont empêché la France

de partager avec sa rivale l'immense empire de l'Inde. Sont-ce les hommes qui ont fait défaut? Non, les Anglais n'ont pas eu en Asie à cette époque un administrateur qui fût l'égal de Dupleix ni un officier qui fût supérieur à Bussy. Le gouverneur Saunders n'avait guère d'autre qualité que la persévérance; Lawrence ne fut si souvent victorieux que parce que les généraux qu'on lui opposait manquaient de nerf et d'habileté. La compagnie anglaise n'eut qu'un homme de génie, Robert Clive, et encore il ne paraissait que par occasion sur le théâtre de la guerre, et les actes qui ont fait sa réputation ont tous été accomplis sur un autre terrain. Faut-il attribuer au caractère propre des deux nations les désastres de l'une et la victoire de l'autre? Encore moins; nul n'a mieux compris que Dupleix et Bussy comment il convient de manier les populations natives. Les indigènes se sentaient attirés par l'esprit chevaleresque, le désintéressement et la bravoure de nos compatriotes, qui devinèrent, bien avant que les Anglais n'en aient eu l'idée, que les royaumes de l'Hindoustan avaient besoin d'un appui extérieur, et que les Européens, sans exercer en apparence aucun pouvoir, par le seul fait d'un protectorat bénévole, pouvaient régner en maîtres sur la péninsule tout entière. C'est en France même, et non ailleurs, que nous découvrirons les motifs de l'échec que la politique française a subie dans l'extrême Orient au XVIIIe siècle. Depuis la fondation de Pondichéry en 1674 jusqu'à la prise de cette ville en 1761, le gouvernement royal ne s'occupa des affaires de l'Inde que pour y intervenir d'une manière funeste. Les premiers directeurs de la colonie ne recevaient rien de la mère-patrie, ni troupes ni subventions. Leurs petites armées se composaient de soldats d'aventure; elles étaient commandées par des officiers incapables : à l'exception de Bussy, jamais Dupleix ne put mettre à leur tête un général de quelque talent. Lorsque les ministres daignèrent porter leur attention sur ces établissemens lointains, ce fut pour restituer aux Anglais Madras, que La Bourdonnaye avait conquis, pour remplacer Dupleix par Godeheu, pour y envoyer Lally, un général brave sans contredit, mais d'une inexpérience déplorable; encore Lally fut-il abandonné à lui-même en face d'un adversaire dont les ressources se renouvelaient sans cesse. Cette histoire est triste. Cependant, si la politique française fut à cette époque de notre vie coloniale faible et maladroite, on s'en console en songeant à ces brillans aventuriers qui représentèrent leur pays avec tant d'éclat pendant près d'un siècle, et qui ont laissé dans la mémoire des peuples de l'Hindoustan le souvenir durable de leurs infructueuses entreprises.

H. BLERZY.

LES

DERNIERS MARINS

DU RÈGNE DE LOUIS XIV

L'histoire des derniers marins du règne de Louis XIV est l'histoire de la marine elle-même de 1700 à 1715. Dès la fin du XVIIe siècle en effet, elle commence à n'être plus un corps organisé, elle se fractionne par degrés, et, pour ainsi dire, s'individualise. Sous le coup d'événemens divers et de causes latentes, elle perd sa cohésion, son homogénéité, ses traditions. Lors de la splendeur d'un corps militaire, la masse de ses officiers est tellement unie dans les mêmes qualités de vaillance, d'expérience et de soumission, la hiérarchie est établie si solidement, la discipline si entière, que les hommes les mieux doués, les plus originaux d'aspect et de courage, tranchent à peine sur ceux qui les entourent. Leur éclat se confond dans l'éclat commun, leur personnalité disparaît dans cette personnalité collective qui est celle de leur arme. Cela n'existe point aux époques de revers et de trouble. La masse, que ne soutiennent plus les grandes lois d'ordre, que la fortune favorable ne fortifie plus, que les difficultés abattent, se désagrége, s'amoindrit, se disperse. Le niveau moral s'abaisse à mesure que la prospérité décroît. Pour employer une comparaison maritime, il semble que la marée montante des circonstances contraires recouvre d'oubli tous ceux qui n'étaient que de taille ordinaire, et qu'il n'émerge de cet affaissement général, pareils à des rochers inaccessibles aux flots, que quelques hommes au-dessus du découragement et des faiblesses de leur temps, parce qu'ils ont au plus

haut point l'amour de leur carrière et de leur patrie. Ce sont les efforts et la vie de ces hommes que nous allons essayer de raconter.

I.

En 1700, au moment où allait s'ouvrir la guerre de la succession d'Espagne, la marine française était déjà sur une pente fatale. Créée par Colbert, née de son génie persévérant, de son intelligente économie et de toutes les ressources de la politique qu'il sut faire adopter à Louis XIV, elle avait promptement atteint sous cette administration habile et vigoureuse une puissance extraordinaire. Au début, n'ayant point de vaisseaux, Colbert avait fait venir des constructeurs de la Hollande, acheté du bois et du fer dans les contrées du nord, établi sur des bases durables les arsenaux de Toulon et de Brest, qui existaient à peine, écrit ces admirables ordonnances qui, après deux cents ans, se sont conservées presque entières, fondé la compagnie des Indes, encouragé le commerce par toutes les faveurs imaginables, défendu et augmenté nos colonies, et à la paix d'Aix-la-Chapelle il pouvait déjà présenter au roi un état imposant des forces maritimes de la France. Allié tour à tour de la Hollande contre l'Angleterre et de l'Angleterre contre la Hollande, allié inutile, mais habile, il sut emprunter à l'une ses ressources matérielles, à l'autre sa tactique, et, les laissant mutuellement s'affaiblir, assit fortement sur leurs pertes communes les fondemens de la marine française, qui devait être bientôt leur rivale heureuse. Sous Seignelay, son fils, elle brilla du plus vif éclat. Elle couvrit l'Océan et la Méditerranée avec des flottes de 100 vaisseaux commandées par des hommes tels que Tourville, d'Estrées, Duquesne, Coetlogon, Chateau-Regnault. Elle ajouta dans ses fastes aux victoires de Messine, d'Agosta et de Palerme les noms du cap Beveziers, de Beachy-Head, de la baie de Bantry. Elle n'eut qu'un revers, aussi beau qu'un triomphe, La Hogue. De là cependant date sa décadence. Ce n'est pas que les pertes subies à La Hogue fussent irréparables, car l'année suivante, en 1693, Tourville reparut dans la Manche avec 98 vaisseaux de ligne; mais les finances s'étaient obérées par la longueur de la lutte, et l'on ne put dès lors fournir à la marine les ressources qu'elle eût exigées. En même temps le fils de Colbert, dont le génie eût peut-être grandi avec les circonstances, vint à mourir, et son successeur, Jérôme Phélippeaux, comte de Pontchartrain, homme froid, calculateur et méthodique, la laissa s'engourdir et la livra impuissante, sans ressort, à son fils quand il quitta le ministère en 1700.

Toutefois cette belle création de Colbert n'était point encore

anéantie. Tous les élémens de ce grand corps étaient épars, mais ils vivaient, et pouvaient d'autant mieux se rapprocher et se reconstituer sous la main d'un homme de talent, que la marine avait à son service des officiers tels que Jean Bart, d'Estrées, le bailli de Lorraine, Coetlogon, Forbin, Du Guay-Trouin, Ducasse. Marins excellens, caractères d'une trempe peu commune, ces hommes ont jeté un reflet d'héroïsme sur les dernières péripéties d'une lutte inégale. La France, sans autre appui que quelques vaisseaux d'Espagne montés par de mauvais équipages et de plus mauvais capitaines, avait à tenir tête sur toutes les mers aux deux marines les plus solides d'Europe, celles de l'Angleterre et de la Hollande. La tactique consommée des chefs d'escadre, les faits d'armes des capitaines de bâtimens armés en course, allaient rétablir jusqu'à un certain point l'égalité des conditions du combat.

Parmi ces figures originales se détache dès le début de la lutte celle du chevalier de Forbin. Il avait alors près de cinquante ans, et malgré ses remarquables qualités d'homme de mer, ses longues campagnes, son aventureuse intrépidité, il n'était encore que capitaine de vaisseau. Sa hauteur, son arrogance, son indiscipline, ses querelles avec le ministre, surtout le scandale de sa vie et de ses mœurs dans ces dévotes années du règne de Louis XIV, en étaient la cause. Doué des passions les plus vives et les plus diverses, il avait eu une existence fort agitée, toute remplie de duels, de faits de guerre et d'amours faciles. A quatorze ans, il s'était échappé de la maison paternelle et s'était réfugié à Marseille sur une galère du commandeur de Forbin-Gardanne, son oncle, qui l'accueillit, le fit habiller, et le retint à son bord comme cadet. Depuis lors il avait successivement fait la campagne de Messine avec le duc de Vivonne, celle d'Amérique avec le comte d'Estrées, celle d'Alger avec Duquesne et Petit-Renau. Ce fut à cette époque que les ambassadeurs du roi de Siam vinrent en France; Forbin fit partie de l'ambassade que Louis XIV envoya pour nouer des relations avec ce pays. Ce voyage à Siam, dont il faisait des récits merveilleux, posa fort bien à la cour le chevalier de Forbin. Le roi, Seignelay, le père La Chaise, voulurent le voir et l'entretenir. A la reprise de la guerre en 1689, il eut à Dunkerque le commandement d'une frégate de 16 canons, et alla croiser dans la Manche. Ce fut là qu'il fut fait prisonnier avec Jean Bart, et que tous deux s'évadèrent en traversant la mer dans un bateau pêcheur.

Jusqu'en 1700, il croise tour à tour, soit dans la Manche soit dans le nord avec Jean Bart, ou sert sous le maréchal de Tourville et le comte d'Estrées, sur les côtes d'Angleterre et d'Espagne. Il gagne la croix de Saint-Louis et le grade de capitaine de vaisseau.

Cependant il n'a pas changé en vieillissant, et lorsqu'en 1702 il obtient le commandement de deux frégates dans le golfe Adriatique, il est sous le coup d'une double accusation de rapt et de meurtre: attaqué à coups de bâton dans les rues de Toulon par un homme du peuple, le père d'une jeune fille qu'il avait enlevée, il s'est dégagé en le perçant de son épée. Il prend la mer pendant que son procès s'instruit, afin d'échapper à tous les ennuis de sa vie privée, qu'il ne supporte plus si légèrement qu'autrefois. On dirait qu'avec toute la conscience de ce qu'il vaut il se lasse de n'être encore qu'un brillant aventurier et presque un « forban gentilhomme, » comme l'appellera bientôt, en jouant sur son nom, un envoyé du sénat de Venise. Il y a en effet jusque-là dans la vie et les allures du chevalier un étrange composé de grand seigneur et de flibustier.

Forbin avait été envoyé avec ses deux frégates dans l'Adriatique afin d'empêcher que le prince Eugène, qui opérait en Lombardie contre Catinat, ne pût se ravitailler sur les côtes de Dalmatie. Cette mission était délicate, car les Vénitiens, qui se prétendaient souverains du golfe, ne voyaient qu'avec mécontentement des navires du roi entreprendre quoi que ce fût contre les impériaux, qu'ils favorisaient secrètement. Forbin l'accepta néanmoins avec des instructions très restreintes, partit de Toulon et alla mouiller à Brindes, où il fut rejoint par deux bâtimens que le comte d'Estrées lui envoya de Naples. A chaque pas que le chevalier allait faire dans le golfe, la mauvaise volonté de la république de Venise devait lui apparaître. Arrivé à Durazzo, où il se trouvait sur le territoire du Grand-Turc, il avait envoyé Clairon, qui montait un de ses bâtimens, faire une reconnaissance à l'île de Querché, qui était aux Vénitiens. Bien qu'il y eût sur l'île un parti d'impériaux, le commandant Clairon, se fiant à la neutralité de la république, crut pouvoir descendre à terre avec un certain nombre de ses hommes pour entendre la messe; mais les impériaux eurent à peine appris son arrivée qu'ils l'entourèrent et le massacrèrent, ainsi que ses compagnons. Son navire sans capitaine leva l'ancre et se sauva vers Ancône. Quand Forbin se plaignit de cet attentat au gouverneur de Querché, celui-ci répondit simplement qu'il n'avait pu l'empêcher. Forbin se rendit alors à Venise, fit part des faits à l'ambassadeur de France, en écrivit à la cour, et se plaignit du peu d'étendue de ses instructions, qui ne lui permettaient de rendre aucun service au roi. Les impériaux n'avaient ni assez de navires ni assez de matelots pour approvisionner convenablement l'armée du prince Eugène, et elle se fût trouvée dans le plus grand dénûment, si les Vénitiens ne se fussent chargés de tout. Il fallait donc que Forbin, ne respectant plus une neutralité dérisoire,

pût arrêter, visiter et brûler, fussent-ils vénitiens, les navires qui faisaient ouvertement la contrebande. Il exigeait que la république donnât au moins des patentes aux vaisseaux qui sortaient de ses ports afin qu'on pût les distinguer des ennemis; mais le sénat, arguant de sa souveraineté sur l'Adriatique, d'où venait pour lui l'habitude de ne pas donner de patente aux bâtimens qui ne quittaient pas le golfe, refusa de renoncer à un usage qui favorisait les impériaux. L'ambassadeur de France se trouvait soumis au cardinal d'Estrées, venu exprès de Rome à Venise pour y faire observer la neutralité. Le cardinal, flatté et séduit par la république, blessé d'ailleurs que Forbin ne se fût pas adressé directement à lui, non-seulement ne fit pas droit à ses réclamations, mais lui enjoignit de ne pas embrasser tant d'affaires à la fois et d'exécuter ses instructions.

L'ombrageux Forbin s'irrita des reproches, et il ne songea qu'à éluder les ordres. Sa position devenait d'ailleurs intolérable. Tous les ports de la république avaient ordre de lui refuser l'entrée, il mouillait chaque soir en pleine côte. Depuis le commencement de la croisière, ses quatre navires n'avaient brûlé qu'un bateau aux impériaux et capturé deux barques chargées de sel. Il se mit dès lors à jeter à la mer les cargaisons des bâtimens suspects. Venise jeta les hauts cris. Le cardinal transmit ses plaintes à la cour, mais celle-ci, comprenant enfin que, si on ne mettait pas obstacle aux fraudes des Vénitiens, leur neutralité causerait autant de dommage que la guerre, tout en faisant désapprouver par le cardinal ce qu'avait fait Forbin, n'adressa aucun reproche direct à ce dernier. C'était l'autoriser à continuer.

Forbin, le prenant ainsi, brûla bâtiment sur bâtiment, visita jusqu'à la plus petite barque, et arrêta une flotte de 80 voiles qui se rendait à Trieste. Persuadé qu'elle allait y charger un grand convoi pour les impériaux, il n'osa toutefois la brûler sans l'agrément du cardinal, qui le lui défendit expressément, mais il eut soin de l'escorter jusqu'à Trieste et de l'y bloquer. Cependant, l'armée du prince Eugène ayant le plus grand besoin de secours, les Vénitiens permirent aux impériaux d'armer dans leur port un vaisseau de 50 canons acheté aux Anglais et une frégate de 26. Ces bâtimens devaient aller débloquer Trieste. Le cardinal, commençant à ouvrir les yeux, se plaignit de cet armement. « Faites retirer, lui répondit le sénat, le chevalier de Forbin de ces mers, et nous nous chargeons d'empêcher les impériaux de porter aucun secours au prince Eugène. » Le chevalier reçut l'ordre de se retirer à Brindes. A peine y était-il que le vaisseau de 50 canons et la frégate, sortant du port, saluaient le pavillon de Venise, ralliaient le convoi de Trieste, et l'accompagnaient à destination. L'heure de se venger était à la fin

arrivée. Précisément M. de Resson Deschiens était venu mettre à la disposition de Forbin un vaisseau de 50 canons. Le chevalier le monta immédiatement et donna sa petite frégate à M. Deschiens. Dès lors il domina complétement le golfe, empêcha toute communication des impériaux avec leurs villes de secours, enleva deux convois, et brûla, bien qu'il eût une patente de la république, un gros navire vénitien qui allait à Boucari. Quant au vaisseau anglais, après avoir escorté le convoi, il s'était réfugié à Venise, où il avait mouillé dans le port à quatre amarres. Par un clair de lune superbe, Forbin descend avec 50 hommes dans une chaloupe et deux canots, demande à un pêcheur où est le vaisseau en se faisant passer pour une embarcation de service, va droit à lui au milieu de mille petits bâtimens qui le voient faire sans se douter de rien, monte à l'abordage, surprend l'équipage endormi, le massacre ou le fait prisonnier, et se retire en mettant le feu au navire. Peu d'instans après, Venise s'éveillait à la lueur de l'incendie, aux détonations de l'artillerie, qui, toute chargée, envoyait çà et là ses boulets, et à l'explosion du bâtiment lui-même, dont le feu avait gagné les poudres.

Après cette exécution, les Vénitiens se tenant tranquilles, Forbin reprit un projet auquel il avait d'abord pensé, et qui consistait à détruire les ports de l'empereur, généralement dégarnis de troupes et mal fortifiés. Il commença par Trieste, accommoda en galiotes à bombes deux bâtimens qu'il avait pris, et alla reconnaître, en sondant près de la côte, l'endroit où elles seraient le mieux placées. Cette reconnaissance s'exécuta malgré un grand feu de mousqueterie et de canon qui partait des remparts. Presque aussitôt d'ailleurs le feu des vaisseaux français s'ouvrit sur la ville à l'entrée de la nuit, et, à la lueur de l'incendie que les bombes allumaient, on pouvait voir la population s'enfuyant dans les montagnes. Restait sur le môle une batterie barbette de 14 pièces de canon. Craignant d'être attaqué de ce côté, Forbin fit faire de sa chaloupe et de son canot deux demi-lunes flottantes, les couvrit de matelas, les remplit de fusiliers, y descendit lui-même, et, débarquant au môle, qu'il trouva désert, y encloua les canons. L'épouvante qu'il causait dans le golfe était extrême. Ayant envoyé sa chaloupe à Venise pour y porter ses lettres à l'ambassadeur de France, le bruit que lui-même était de retour avec son vaisseau se répandit dans la ville, et le sénat envoya deux de ses membres pour s'en assurer. De Trieste, il se rendit à Fiume; mais avant d'y diriger la principale attaque il voulut s'emparer du petit bourg de Lourano. A la fin du jour, il se porta sur Lourano avec quatre bâtimens à rames, ses canots et une bombarde. Il espérait n'avoir pas été vu, il se trompait. La porte

qui donnait sur la campagne était fermée, les bourgeois étaient su les remparts. La nuit se passa à jeter quelques bombes. Au matin, voulant savoir à quel genre de troupes il avait affaire, Forbin descendit dans un canot et alla ranger le rivage à une portée de fusil afin de trouver un lieu de débarquement. A la confusion et à l'inégalité du tir, Forbin reconnut des bourgeois; ils étaient à peu près quatre cents. Ayant rencontré un endroit convenable pour débarquer, il balaya la plage par un feu nourri de mousqueterie et de pierriers, et, mettant à terre un officier avec 80 hommes, il le chargea de pénétrer dans le bourg par la porte de la campagne. Lui-même, avec ses embarcations, alla forcer le port. Ils entrèrent en même temps. Pendant que Forbin, dans une sorte d'armistice, posait des corps de garde, et que les bourgeois se consultaient pour racheter le bourg, les soldats et les matelots commencèrent le pillage. Il ne fallait plus songer à une capitulation. Forbin organisa le pillage, rembarqua ses hommes, et dans la journée même se présenta devant Fiume, tout épouvantée du sac de Lourano. Immédiatement l'on convint du rachat pour 40,000 écus et 1,000 sequins de cadeau à Forbin; mais le lendemain, au moment où les embarcations françaises se rendaient à terre pour un traité définitif, et y portaient en outre les aumôniers chargés de rendre les vases sacrés que l'on avait pris à Lourano, elles furent reçues par un feu tellement vif qu'elles revinrent à bord en toute hâte. Un officier-général de l'empire, qui était arrivé pendant la nuit, n'avait pas voulu reconnaître la capitulation, et avait fait mettre la ville en état de défense. Forbin alla lui-même sonder, mais il trouva quatre-vingts brasses de fond, et fut accueilli par une canonnade si nourrie qu'il craignit d'exposer ses bombardes en pure perte. Il prit le parti de la retraite, non sans avoir envoyé quelques volées à la ville.

Tandis que ces incidens avaient lieu dans l'Adriatique, des événemens plus sérieux déjà se passaient au golfe du Mexique. La guerre semblait s'essayer aux deux extrémités du vaste théâtre qu'elle allait bientôt remplir. Dès 1701, l'amiral anglais Benbow avait été envoyé en Amérique pour convertir de gré ou de force à la cause de l'archiduc Charles, désigné par les alliés pour être roi d'Espagne, les gouverneurs des colonies espagnoles. Il y avait échoué, car Château-Regnault et Ducasse, expédiés chacun avec une escadre, l'un pour convoyer en Europe les galions du Mexique, l'autre pour lui faciliter cette opération, avaient fait proclamer la royauté de Philippe V. Pendant que Château-Regnault ralliait ses galions, Ducasse et Benbow allaient se trouver en présence. Les circonstances de leur rencontre caractérisent si bien le temps et les hommes, elles nous transportent dans un ordre de sentimens telle-

ment en dehors de notre manière d'envisager les conditions de la guerre, qu'il est nécessaire d'esquisser ces singulières physionomies. Les deux adversaires se valaient. Tous deux avaient fait leur apprentissage nautique dans les périlleuses aventures de la marine de course. On va voir quels capitaines se formaient à cette rude école, où les escadres d'Angleterre et de France commençaient à recruter des auxiliaires et souvent des chefs. Ducasse avait en Amérique le nom le plus populaire et le plus aimé. Fils d'un marchand de jambons de Bayonne, il s'embarqua jeune, et se fit flibustier. Son audace, son intelligence, son humanité, une sorte de probité chevaleresque, le firent remarquer de ses terribles camarades. Plus tard Ducasse entra dans la marine royale. C'était à lui et à ses anciens compagnons enrôlés à sa voix qu'en 1697 Pointis avait dû en grande partie la prise de Carthagène. Nommé après le départ de Pointis gouverneur de Saint-Domingue, il fit la prospérité de cette île; les divers établissemens anglais et la Jamaïque tremblaient au souvenir de ses descentes. Puissamment riche, il maria sa fille au marquis de Roye, capitaine de vaisseau et beau-frère de Pontchartrain. Ce fut peut-être à ce mariage qu'il dut de pouvoir défendre les colonies sans être gêné dans sa liberté d'action. Il devait plus tard recevoir du roi d'Espagne la Toison d'or, peu habituée, dit Saint-Simon, à tomber sur de pareilles épaules.

Quant à Benbow, les débuts heureux de cet amiral dans la marine anglaise se rattachaient à un fait qui annonçait autant d'audace que d'excentricité. En 1686, Benbow, qui ne commandait encore qu'un bâtiment marchand, fut attaqué par un corsaire barbaresque plus fort que lui. Il se laissa aborder; mais les assaillans furent bientôt forcés d'abandonner son navire, où ils laissèrent treize des leurs. Le capitaine anglais fit jeter les treize cadavres à la mer après en avoir fait couper les têtes, qu'il conserva soigneusement dans de l'eau salée. A son arrivée à Cadix, il les fit mettre dans un sac. La douane voulut visiter le sac, Benbow s'y refusa, disant qu'il ne contenait que des provisions pour son usage. Force lui fut alors de se rendre devant les magistrats, qui vinrent aisément à bout de sa feinte résistance. On juge de la stupéfaction des Espagnols quand les treize têtes roulèrent sur le plancher. Cette aventure fit du bruit et arriva jusqu'au roi d'Espagne, qui désira voir Benbow, lui fit un riche présent et en écrivit au roi d'Angleterre. Jacques II donna aussitôt à Benbow le commandement d'un navire. Depuis cette époque, la fortune du hardi capitaine ne se démentit pas. Il se distingua successivement dans les expéditions contre Dunkerque et Saint-Malo, et fut tenu en singulière estime par le roi Guillaume III. Ce prince le choisit quand il fut question d'envoyer un amiral aux

Indes occidentales; mais, craignant pour « l'honnête Benbow, » ainsi qu'il l'appelait, la fatigue de deux campagnes consécutives, il le fit venir et lui déclara qu'il ne lui en voudrait nullement d'un refus, s'il avait besoin de repos. Benbow lui répondit avec cette abnégation et ce sentiment du devoir qui distinguaient déjà les marins anglais que « pour lui tous les climats étaient les mêmes, qu'il ne pensait pas qu'un officier eût le droit de choisir sa station, et qu'il serait toujours prêt à se rendre sur n'importe quel point du globe quand le service de sa majesté l'exigerait. » Il arbora donc son pavillon à bord du *Breda*, de 70 canons, et partit avec 10 vaisseaux pour la Jamaïque. Le 19 juillet 1702, les escadres anglaise et française se rencontraient à la hauteur du cap Santa-Martha. Ducasse, avec 5 vaisseaux et 3 frégates, longeait la côte sous voiles légères, et se dirigeait vers l'ouest. Benbow, formant aussitôt sa ligne avec le *Breda* au milieu, s'efforça de prolonger l'escadre française. Il avait l'intention de ne commencer le combat que lorsqu'il serait complétement par le travers de celle-ci; mais, Ducasse ayant ouvert le feu, Benbow se vit forcé d'y répondre, et l'action s'engagea. Toutefois c'est moins à un combat naval que nous allons assister qu'à l'étrange spectacle d'un amiral abandonné trois jours de suite par ses capitaines, et continuant jusqu'à la mort une lutte disproportionnée que la générosité seule de son adversaire lui rendit possible.

A peine les vaisseaux de tête de Benbow eurent-ils échangé quelques boulets avec l'arrière-garde française, qu'ils tinrent le vent et se mirent hors de portée du canon. Le *Breda*, qui les suivait de près, prit leur place; mais, n'étant point soutenu par le reste de l'escadre, qui avait diminué de voiles, il resta seul au feu jusqu'à la nuit, et souffrit beaucoup. L'obscurité mit fin au combat. Le 20 au matin, indigné de la conduite de ses capitaines, l'amiral anglais prit la tête de la ligne, espérant que son exemple les forcerait à remplir leur devoir; mais il en fut ce jour-là comme la veille. Arrivé à portée de canon du *Saint-Louis*, Benbow s'aperçut qu'un seul de ses vaisseaux, le *Ruby*, obéissait à ses signaux. Ducasse, le voyant si peu soutenu, eut, de l'avis des Anglais eux-mêmes, la courtoisie de ne pas faire feu. Benbow toutefois n'accepta point cette sorte de grâce, et lorsqu'à deux heures de l'après-midi l'escadre française, profitant de la brise du large, mit toutes voiles dessus, il s'opiniâtra à la suivre. Un peu retardés d'abord, les deux vaisseaux anglais firent feu de leurs sabords de chasse, et se placèrent bientôt par le travers du *Saint-Louis* et du *Duc d'Orléans*. L'escadre anglaise, malgré les signaux de Benbow, qui lui ordonnait de venir au feu, restait hors de portée, et semblait simplement

l'escorter. Le combat de la veille recommença; mais cette fois le *Ruby* fut tellement maltraité que Benbow passa pour le couvrir entre lui et le *Saint-Louis*, et le fit remorquer au large par ses embarcations. Malgré la perte de son compagnon, le *Breda* ne cessa son feu que vers le soir. Ducasse, soit magnanimité, soit calcul, paraissait fuir jusqu'au fond du golfe cette escadre ennemie dont l'amiral seul s'acharnait à le poursuivre.

La nuit venue, Benbow se recueillit. Il eût pu renoncer à la lutte, mais il eût craint de justifier ainsi l'abandon de ses capitaines. Après avoir fait partir le *Ruby* pour Port-Royal et s'être réparé de son mieux, il continua de suivre l'ennemi. Le 21, à deux heures du matin, il l'avait rejoint. A cinq ou six milles en arrière se tenait l'escadre anglaise, qui ne se fatiguait point d'assister à sa propre honte. C'était sur le *Duc d'Orléans* que Benbow voulait diriger ses coups. Il avait en effet remarqué que ce vaisseau, maltraité dans les actions précédentes, marchait avec peine. A trois heures, il était par son travers, et lui lançait une bordée à double projectile; mais presque au même instant, déjà blessé au bras et au visage, il avait la jambe emportée par un boulet ramé. Après s'être fait descendre à la cale pour qu'on le pansât et avoir exigé qu'on le remontât sur le pont, il assista au combat étendu dans son cadre. Il eût été heureux de mourir alors, car il eût au moins en mourant pu croire à la défaite d'un de ses ennemis. Le *Duc d'Orléans* avait sa grande vergue en pièces, ses huniers emportés, son mât d'artimon brisé, ses flancs labourés de boulets. Si l'escadre anglaise arrivait, elle pouvait le couper et l'enlever. Benbow voulut tenter un nouvel effort, faire un dernier appel à ses capitaines. Il leur envoya dire par son chef d'état-major de se conduire enfin comme des hommes. Le capitaine Kirby de la *Défiance* vint alors à bord et pressa instamment l'amiral de cesser l'action. Celui-ci eut, dans son mépris, la curiosité de connaître l'avis des autres commandans, et les fit venir à l'ordre. Ce fut un spectacle tristement imposant que celui de cet amiral perdant la vie par trois blessures, pâle de souffrance, mais l'œil animé du feu de l'indignation et du combat, en face de ces hommes que la crainte seule rendait pâles et émus en sa présence. Il leur montra l'escadre française endommagée par le feu seul du *Breda* et cédant en apparence le champ de bataille à l'escadre anglaise, que leur pusillanimité avait du moins conservée intacte. Il leur parla d'honneur, de devoir, et n'obtint que les réponses incohérentes de la faiblesse ou le silence de la peur. Il les congédia, et laissa porter sur la Jamaïque. Ducasse, dont le noble cœur était fait pour comprendre tout ce qu'avait dû souffrir l'intrépide Benbow, lui envoyait quelques jours après la lettre suivante :

« Monsieur,

« Lundi dernier, je pouvais craindre de souper dans votre cabine; la volonté de Dieu a été qu'il en fût autrement, et je lui en adresse mes actions de grâces. Quant à ces capitaines qui vous ont lâchement abandonné, faites-les pendre sans scrupule, c'est tout ce qu'ils méritent.

« Je me donne l'honneur d'être, etc.

« DUCASSE. »

Benbow n'avait pas besoin du conseil de Ducasse. Le 6 octobre, il fit assembler une commission militaire présidée par le contre-amiral Whetstone pour juger les capitaines Kirby de la *Défiance*, Constable du *Windsor*, Wade du *Greenwich*, Hudson du *Pendennis*. Ils étaient accusés de lâcheté, d'inexécution d'ordres et de négligence dans leur devoir. Kirby, jugé le premier, fut condamné à mort; mais l'époque de l'exécution de la sentence fut réservée au bon plaisir de l'amirauté. Pour Constable, l'imputation de lâcheté fut écartée, toutefois, les autres charges étant prouvées contre lui, il fut cassé et emprisonné. Wade, jugé le troisième, reconnu coupable comme Kirby des trois chefs d'accusation et convaincu de plus d'avoir été ivre pendant toute la durée de l'action, fut condamné à mort. Hudson mourut peu de jours avant son jugement. Au printemps suivant, Kirby et Wade arrivèrent en Angleterre et subirent immédiatement leur sentence, la reine ayant expédié dans chaque port l'ordre de ne pas différer d'un instant la punition de gens qui avaient porté atteinte à l'honneur de leur patrie. Telles furent dans la marine anglaise les premières exécutions militaires : elles n'étaient que justes; le pays avait profondément ressenti le déshonneur que la conduite de ces capitaines jetait sur le pavillon. C'est de leur supplice que date cette inflexible sévérité qui, à côté d'honneurs extrêmes accordés au vainqueur, fit au vaincu un crime de son malheur, sévérité qui passa dans les lois et dans les mœurs de la nation, et que put à peine tempérer pour l'avenir la mort de l'illustre et infortuné amiral Byng.

Arrivé à la Jamaïque, Benbow fut obligé de se faire amputer, et mourut des suites de cette opération le 4 novembre 1702, regrettant jusqu'au dernier instant de n'avoir point remporté une victoire qu'il avait crue certaine. Ducasse cependant, avec un nombre égal de vaisseaux, était de tous points en état de lui tenir tête. Peut-être même s'étonnera-t-on qu'il n'ait pas mieux profité de la pusillanimité de ses ennemis pour les accabler. C'est qu'alors on ne faisait pas la guerre comme aujourd'hui. Il y avait dans tout combat un côté chevaleresque et courtois que chacun tenait à honneur de respecter en

faisant, pour ainsi dire, à son opposant sa part d'ombre et de soleil. Ducasse n'ouvrit point son feu sur le *Breda* et le *Ruby* quand il les vit s'avancer seuls contre toute son escadre. Il y avait de plus les instructions positives du ministre de ne pas aventurer sans absolue nécessité les vaisseaux du roi, que le délabrement des finances n'eût pas permis de remplacer. D'ailleurs, en attirant Benbow au fond du golfe du Mexique, Ducasse avait dégagé de tout obstacle le départ de Château-Regnault pour l'Europe avec les galions du Nouveau-Monde.

Ces galions toutefois ne devaient pas échapper aux Anglais. Arrivés sur les côtes d'Espagne, où l'amiral Rooke croisait avec 50 vaisseaux, ils furent obligés de se réfugier à Vigo. Bientôt après les 15 vaisseaux de Château-Regnault qui les escortaient y furent attaqués, enveloppés et pris. Ils ne succombèrent, il est vrai, que sous le nombre; mais ces 15 bâtimens perdus faisaient une brèche irréparable au vaste système de défense que le roi avait organisé et auquel toutes les forces de sa marine ne pouvaient que strictement suffire. La France et l'Espagne offraient dès lors un côté vulnérable qu'à force d'activité et de courage l'on pouvait dérober ou déplacer quelque temps, mais que la haine de l'Angleterre ou son bonheur devait tôt ou tard lui faire découvrir. En outre, et devançant le désastre de Vigo, la mort avait frappé un des plus grands hommes de mer que nous eussions à cette époque. Au retour d'une campagne dans le nord, Jean Bart était mort à Dunkerque le 27 avril 1702, à l'âge de cinquante-deux ans. Tourville l'avait précédé dans la tombe le 28 mai 1701.

II.

Ces deux hommes qui mouraient avec le XVIIe siècle et qui semblaient ainsi se refuser à voir les malheurs de cette marine qu'ils avaient tant aimée, doués de génies différens, mais pénétrés d'un égal dévoûment pour elle, en avaient été les représentans les plus illustres, quoique les plus opposés. Tourville, né grand seigneur, avait commencé à servir comme chevalier de Malte dans la marine de l'ordre; de là il avait passé dans la marine française, et s'y était distingué dès son début par un courage à toute épreuve, une politesse rare presque inconnue des marins de ce temps et une connaissance aussi exacte des moindres détails de son métier que s'il eût été le pilote de son navire au lieu d'en être le commandant. Simple capitaine de vaisseau, il avait érigé en système la nécessité pour tout officier de marine de posséder ces connaissances pratiques. Assu-

jettissant son bord aux plus minutieuses précautions d'hygiène et de propreté, il avait ouvert à la marine cette voie de bonne tenue et de salubrité où elle allait bientôt marcher sous ses ordres. Quand l'intelligence d'un homme ne s'use pas dans les détails, elle s'élève du même coup aux plus vastes conceptions; elle n'a fait en quelque sorte, par cette sollicitude puérile aux yeux du vulgaire, qu'asseoir la base où elle doit opérer plus tard. Tourville, nommé amiral, embrassa une flotte d'un coup d'œil aussi sûr et aussi prompt qu'il l'avait fait pour un seul vaisseau, il la courba sous une discipline exacte, l'instruisit aux manœuvres théoriques, et en obtint ce qu'il voulut en lui donnant pour guides l'obéissance et l'honneur, ces deux grandes vertus qu'il possédait lui-même et dont il offrit à La Hogue un si mémorable exemple en combattant, sur un seul ordre du roi, une flotte double de la sienne. Il créa de plus l'esprit de corps par l'homogénéité et l'émulation. La marine royale lui dut d'être ce qu'elle s'est toujours montrée depuis malgré d'apparentes transformations, brave, instruite et polie.

Jean Bart est le premier marin de cette époque que sa naissance n'ait point protégé et qui soit arrivé par son seul mérite. Aussi son nom a-t-il été alors et est-il resté célèbre parmi nos populations maritimes. Ce fut en effet le premier enfant du peuple qui, selon l'expression qu'employa plus tard Napoléon, partit pour la guerre avec le bâton d'amiral dans sa giberne. Fils d'un corsaire de Dunkerque, il s'engagea d'abord dans l'escadre de Ruyter, quand ce grand homme de mer commandait contre l'Angleterre les flottes alliées de la France et de la Hollande. Il n'y fit qu'un médiocre matelot : ce n'était ni l'intrépidité ni l'intelligence qui lui manquaient; mais, habitué dès l'enfance à la camaraderie des armemens privés, il ne put jamais se ployer qu'imparfaitement à la discipline, cette nécessité du navire de guerre qui fait son unité et sa force. Redevenu libre aussitôt qu'il lui fut possible, il recommença ces courses qui lui étaient si chères, et laissa se développer ses qualités de marin sur ce théâtre de son choix. Vivant de la même vie que ses rudes compagnons, se les attachant par sa facile humeur, par son insouciance du butin, par son laisser-aller dans le service lors des circonstances ordinaires de la navigation, il les dominait à l'heure du danger par un courage de lion uni à un merveilleux sang-froid et en toute occasion par sa rare finesse, que couvraient les dehors d'une naïve bonhomie. Il arriva une époque dans la vie de Jean Bart où sortir son navire du port, le faire passer au travers d'une flotte ennemie par un temps de brume ou de tempête, et le rentrer quelques jours après avec un bâtiment capturé à la remorque, ne fut plus qu'un jeu pour l'intrépide cor-

saire. Il eût été, son courage et son talent à part, le plus habile pilote des côtes de France, d'Angleterre et de Hollande. Arrivé à cette première limite, son génie se transforme. Il songe à ce qu'il pourrait faire en tenant dans sa main plusieurs navires comme il y tient le sien, les groupant autour de lui sans ordre, presque à l'aventure, mais sûr qu'ils ne sortiraient pas du cercle d'action où s'exercerait sa puissante initiative, échauffant du feu de son âme des capitaines, tous ses admirateurs ou ses amis, et à qui, une fois l'affaire engagée, cette seule devise : « tous pour un et un pour tous! » tiendrait lieu de discipline et de tactique. Il fut donné à Jean Bart de se révéler au moment où la grande marine de flotte s'amoindrissait entre les mains du successeur de Seignelay. Le commerce commençait à se protéger lui-même, il organisait des armemens particuliers sur une vaste échelle. Il lui fallut un chef, un organisateur; ce fut Jean Bart. Entrant dans la marine royale comme commandant de ces grands armemens autorisés par le roi en qualité de capitaine de frégate, de capitaine de vaisseau, puis de chef d'escadre, il stipula toujours néanmoins son indépendance, tant l'illustre marin conservait, même au comble de sa gloire, une instinctive aversion pour toute hiérarchie militaire. Ce furent ces escadres de corsaires qui, par les pertes immenses qu'elles firent subir aux alliés, déterminèrent en partie la paix de Ryswick, et elles eussent peut-être changé le cours des événemens de la guerre de la succession d'Espagne, si Jean Bart eût vécu.

Il était mort après avoir créé la guerre de course comme Tourville avait créé la guerre d'escadre. Tous deux laissèrent des fils; mais Jean Bart devait être plus heureux que Tourville. François-Cornil Bart perpétua un jour en effet, revêtu de la dignité d'amiral, le nom de son père, tandis que le jeune Tourville tomba dès sa première campagne noblement frappé, mais ignoré. Plus heureux encore à un autre point de vue, pendant que Tourville jusqu'à une époque bien avancée du siècle n'eut que de pâles imitateurs, Jean Bart laissait derrière lui pour héritiers de son génie et de son bonheur Duquesne Mosnier, le chevalier de Saint-Pol, Forbin, Ducasse, Cassard et surtout Du Guay-Trouin, qui devait illustrer Saint-Malo comme Jean Bart avait illustré Dunkerque.

Du Guay-Trouin venait d'être nommé capitaine de vaisseau lorsqu'il obtint du roi la permission de faire construire à Nantes deux bâtimens de 50 canons chacun, le *Jason* et l'*Auguste*. C'est sur le *Jason* qu'il apparaît dans la pleine originalité de son héroïsme et de ses ressources d'homme de mer. En 1704, il part avec le *Jason*, l'*Auguste* et une corvette de 8 canons, la *Mouche*. Sa première croisière est pour les Sorlingues, où atterrissent d'ordinaire les flottes

marchandes. Étant à trois lieues de ses camarades, il rencontre la *Revenge*, garde-côte anglais de 72 canons, se présente pour l'aborder avec sa civadière prolongée, l'intimide au point de lui faire prendre chasse vers les Sorlingues, et ne l'abandonne qu'à ce port après trois heures de poursuite où les vitesses des deux vaisseaux ont été si égales qu'on a toujours pu combattre à portée de fusil. Quelques jours plus tard, la *Mouche*, s'étant séparée pendant la nuit, est prise par cette même *Revenge*, dont le capitaine se vante d'être sorti avec le *Falmouth*, vaisseau de 54, pour chercher les deux vaisseaux français et se mesurer avec eux. Du Guay-Trouin n'oubliera ni la perte de sa corvette ni la bravade de celui qui l'a prise. En attendant, il découvre en sortant de la Manche une flotte de 30 voiles escortée par un vaisseau anglais de 54 canons, le *Coventry*. Pendant que le *Jason* enlève en trois quarts d'heure le *Coventry* à l'abordage, l'*Auguste* donne au milieu de la flotte et amarine douze navires. En conduisant ces prises à Brest, Du Guay-Trouin reconnaît dans deux gros vaisseaux et une corvette qui arrivent vent arrière et mettent en travers à une lieue la *Revenge*, le *Falmouth* et « sa pauvre *Mouche*. » Malgré les avaries de son dernier combat et l'embarras de ses prises, Du Guay-Trouin pousse à l'ennemi, qui, au lieu de soutenir la lutte, prend la fuite.

Pendant que s'achève à Brest une frégate de 26 canons, la *Valeur*, dont il confie le commandement à son jeune frère, Du Guay-Trouin reprend la mer avec le *Jason*, l'*Auguste* et deux frégates de 20 à 26 canons. Pour la première fois il va éprouver l'inconstance de la fortune et, ce qui est plus pour un noble cœur, se voir abandonné par ses « camarades, » nom de solidarité et d'affection qu'il ne cesse dans ses mémoires de donner à ses capitaines. Il semble, quand on le lit, qu'il éprouve à parler de cette défection une sorte de honte personnelle. Il avait fait trois prises à la hauteur du cap Lézard lorsqu'il est surpris presque à l'improviste par deux vaisseaux anglais. Il court aussitôt au plus gros, le *Rochester*, de 66 canons, pour l'aborder; mais ce vaisseau lui lâche si à propos toute sa bordée au moment où il allait le prolonger à portée de pistolet, que toutes les manœuvres du *Jason* sont hachées et que ses voiles sans boulines ni bras se coiffent sur les mâts et le font virer vent devant. Dans cette évolution, le *Jason* reçoit une bordée en enfilade de l'arrière à l'avant, perd sa vergue de grand hunier, dont les deux morceaux crèvent la grand'voile en tombant, et n'a d'autre ressource que de laisser porter vent arrière sur l'*Auguste*, afin de se réparer à son abri et de revenir ensuite avec lui à la charge; mais l'*Auguste*, au lieu de l'accompagner, ne fait nulle attention à ses signaux, et s'éloigne de plus en plus. Du Guay-Trouin, ayant

réparé quelques voiles, prend le parti d'aller le chercher lui-même, seulement il y va escorté par les deux vaisseaux anglais, qui se sont placés l'un à bâbord, l'autre à tribord, et avec lesquels il échange de continuelles décharges. Pour que sa retraite n'eût pas l'air d'une fuite, et bien que l'*Auguste* pour marcher plus vite ait appareillé son foc d'avant, la seule voile qui lui restât à mettre, Du Guay-Trouin ne fait pas ajouter un morceau de toile et défend de couper le câblot de sa chaloupe, qu'il traîne à la remorque. Comme cependant, même avec ses débris de voilure, il gagne l'*Auguste*, il en profite pour appuyer d'un coup de canon à boulet le signal inutile qu'il a fait à ce vaisseau de venir lui parler, décidé, au cas où il ne répondrait pas, à diriger tout son feu sur lui. L'*Auguste* ayant enfin cargué ses basses voiles et les deux vaisseaux français étant réunis, les Anglais cessèrent le combat. Les deux frégates ne lui montrèrent pas d'ailleurs une meilleure volonté que l'*Auguste*. On n'usa pas en France pour le capitaine de ce bâtiment de la même sévérité qu'on avait déployée en Angleterre pour les capitaines de l'amiral Benbow. Le commandant du port de Brest le couvrit de sa protection, lui conserva même son navire, et Du Guay-Trouin indigné acheva la campagne de cette année sous les ordres de M. de Roquefeuille, aimant mieux servir « sous un si brave homme » que de commander à des gens sur lesquels il ne pouvait pas compter.

Une grande douleur l'attendait à Brest. Il y trouva son frère mourant. Ce jeune homme, sorti sur la *Valeur*, avait fait la rencontre d'un corsaire de Flessingue, et avait été mortellement blessé d'une balle à la hanche. C'était le second frère que Du Guay-Trouin perdait ainsi. Il ne s'en consola que par un redoublement d'activité, puisant sa résignation à deux belles sources, l'amour de son pays et une sorte de respectueuse affection pour son roi, prêt pour tous les deux à tous les sacrifices et à toutes les douleurs. Ce dévoûment de Du Guay-Trouin pour Louis XIV a quelque chose de touchant dans son humilité. Recevant chaque grade, chaque commandement avec la plus entière reconnaissance, jamais il ne lui arrive de se plaindre, si une faveur qui d'ailleurs ne serait qu'une justice ne vient pas assez vite pour lui. « Le roi trouve que je ne l'ai pas méritée, » dit-il, et il court la conquérir par de nouveaux combats et de nouvelles fatigues. Ce sentiment, que l'on voit chez Du Gay-Trouin dans toute sa pureté, est un des caractères particuliers des marins de cette époque. La royauté résumait pour eux toutes les idées de devoir, de patrie et d'honneur, et cette croyance en un seul homme était le mobile des dévoûmens à la fois les plus modestes et les plus sérieux.

Quand il reprit la mer, il lui survint d'avoir affaire à toute une flotte anglaise, et c'est l'aventure de sa vie où il déploya le plus de courage, de sang-froid et d'heureuse sagacité. Un vaisseau passa la nuit entre le *Jason* et l'*Auguste*. Les deux navires de Du Guay-Trouin virèrent alors et voguèrent de conserve avec ce vaisseau. Il fut reconnu au matin que c'était le *Chatham*, et, celui-ci s'étant également aperçu qu'il avait devant lui le *Jason*, le combat s'engagea joyeusement entre les deux adversaires. Du Guay-Trouin, qui voulait l'aborder sans coup férir, avait fait coucher tous ses hommes sur le pont lorsque ses vigies signalèrent l'escadre anglaise. Il prit chasse aussitôt et ordonna à l'*Auguste* de l'imiter et de jeter à la mer tout ce qui pouvait l'embarrasser, ancres, chaloupes, mâts, vergues de rechange. Ce fut en vain, l'escadre anglaise les avait rejoints à cinq heures du soir. Du Guay-Trouin, espérant que, dans la crainte de l'escadre de Coetlogon, qu'ils savaient à Brest, les Anglais ne se sépareraient point, ordonna à l'*Auguste* de tenir le vent, ce qui était sa meilleure allure, pendant que le *Jason* au contraire laisserait un peu arriver. Ses prévisions furent trompées. Six des bâtimens ennemis se détachèrent sur l'*Auguste*, et les quinze autres le poursuivirent lui-même. Le *Honster* de 64 canons fut sur lui en un instant. Étonné de cette vitesse, Du Guay-Trouin raconte qu'il eut la curiosité de savoir le nom de ce vaisseau et qu'il le fit demander par un interprète; mais le capitaine anglais, jugeant sans doute la question indiscrète, ne répondit qu'en lâchant sa bordée. Heureusement elle ne fit aucun mal à l'équipage, car les hommes étaient couchés à plat ventre. Ils se relevèrent tout à coup, et, faisant feu en criant *vive le roi!* jonchèrent de cadavres le pont anglais. Le *Honster* eût été enlevé d'emblée, si plusieurs vaisseaux ne fussent venus à son secours. Il s'établit alors un grand calme avec la nuit; le *Jason* était cerné par ses quinze ennemis. Sans aucun espoir de se sauver, Du Guay-Trouin prend la résolution suprême d'aller tête baissée, à l'instant où le combat recommencera, s'attaquer au commandant anglais et de périr en luttant contre lui plutôt que d'amener son pavillon. Plus tranquille alors, il s'assied sur sa dunette et regarde l'horizon. Ce furent de longues heures où le héros malouin, ne voyant pas d'issue à ce cercle qui l'enfermait, dut repasser sa vie et penser avec un mélancolique orgueil qu'elle se terminerait du moins glorieuse comme elle s'était écoulée. Déjà venaient les premières lueurs du matin et avec elles l'instant décisif où sa destinée allait s'accomplir, lorsque, regardant une dernière fois ces vaisseaux encore immobiles autour de lui, il s'aperçut « au milieu de cette morne occupation » qu'une tache noire se formait au loin. Ce nuage encore indécis, c'était son salut, il lui apportait la brise.

Appareillant ses basses voiles, brassant ses huniers, préparant tout et mettant avec quelques avirons son navire dans la position nécessaire pour recevoir le premier souffle de cette brise, il attendit et espéra. Du Guay-Trouin ne s'était pas trompé: bientôt ses voiles se gonflèrent, son navire marcha, et, pendant que les Anglais surpris perdaient un temps considérable en disposant leurs voiles et en se dégageant les uns des autres, car la brise avait fraîchi, le *Jason* était hors de portée. Le *Honster* seul le joignit encore et échangea avec lui quelques coups de canon. Du Guay-Trouin, qui se considère comme « un homme ressuscité, » se hâte de rentrer dans un port de France, car, suivant lui-même le conseil qu'il a donné à l'*Auguste*, il a jeté à la mer ses ancres et ses mâts de rechange. Néanmoins il s'empare d'un corsaire flessinguois, et ne rentre qu'avec lui à Lorient. Moins heureux, l'*Auguste* avait été capturé par les Anglais.

Les croisières aventureuses de ces vaillans hommes qui continuaient l'école de Jean Bart montrent comment se pratiquait cette guerre de course qui se signalait d'une façon si brillante à côté de la guerre d'escadre, et qui bientôt devait lui succéder. Elle n'a peut-être été aussi heureuse que parce qu'elle fut une première explosion du courage et de l'activité populaires, relégués jusque-là au second plan dans tous nos événemens politiques. Ce fut la bourgeoisie qui la paya et s'y enrichit, ce fut le peuple qui la servit et s'y distingua. Elle signa les lettres de noblesse de Du Guay-Trouin comme elle avait signé celles de Jean Bart. Par l'ardeur avec laquelle s'y portèrent nos populations maritimes, elle présagea l'élan d'enthousiasme que souleva en France, quelques années plus tard, en 1709, la lettre où Louis XIV, à bout de ressources, faisait pour la première fois appel à son peuple. Néanmoins, en marine surtout, l'enthousiasme ne suffit point à sauver un pays, et si de 1705 à 1715 la marine d'armateurs jeta seule quelque éclat sur les événemens de la guerre, elle le dut à des ressources d'exception, à la vente par l'état de ses vaisseaux et des objets d'armement contenus dans les arsenaux. On put voir au traité d'Utrecht de quel déplorable prix pour notre marine en général ces succès partiels avaient été payés. Ils l'étaient déjà de la perte de Gibraltar, que les Espagnols n'avaient point su garder, et dont l'amiral Rooke, qui croisait à son gré dans la Méditerranée ou l'Océan sans que notre marine de guerre le surveillât, s'était emparé par un hardi coup de main.

III.

Le retentissement de la prise de Gibraltar fut tel en Europe que Louis XIV résolut de le reprendre immédiatement. Dédaignant cette fois les conseils timides de Pontchartrain, il mit toute sa marine en ligne. Le maréchal de Tessé et le chevalier Petit-Renau reçurent des ordres pour assiéger la place par terre, pendant que la flotte du comte de Toulouse, sortant de Toulon, marcherait à la rencontre de l'amiral Rooke, l'écarterait de Gibraltar et commencerait l'investissement par mer. La marine d'escadre, jusque-là retenue dans les ports, allait enfin avoir une tâche digne d'elle à remplir, et la bataille de Velez-Malaga marque pour elle un moment décisif. Elle allait opposer aux Anglais ses plus beaux vaisseaux et ses derniers capitaines. Déjà expirante, elle allait avoir une dernière et belle journée avant de laisser pour longtemps son héritage à la marine de corsaires. C'est cette suprême démonstration d'énergie de notre puissance navale que nous allons raconter.

Auparavant toutefois il est intéressant de dire rapidement où en était alors la tactique dans les combats de mer et de quelle façon s'était développée la marine anglaise, que nous n'avions point cessé depuis un demi-siècle d'avoir pour adversaire ou pour émule. L'Angleterre n'avait eu que sous le règne d'Élisabeth ses premiers marins et ses premiers vaisseaux; mais ces marins furent Drake, Hawkins, Forbisher, et ces vaisseaux furent la flotte qui battit l'invincible Armada. Cette victoire révélait à l'Angleterre le secret de sa force. Aucun des souverains qui succédèrent à Élisabeth ne négligea la marine. Ce fut la seule préoccupation sérieuse du faible Jacques Ier, et Charles Ier y attacha assez d'importance pendant toute la durée de son règne pour vouloir s'en faire un soutien politique dans les dernières luttes civiles que sa mort termina. Quand Cromwell publia l'acte de navigation, il rendit à sa patrie un service aussi grand que celui que Thémistocle avait rendu aux Athéniens en leur persuadant de se jeter dans des maisons et des citadelles de bois. L'acte de navigation forçait le commerce anglais aux plus nobles et aux plus féconds efforts en exigeant que tout navire de commerce fût construit dans un port anglais, frété par un Anglais, monté par des Anglais; il favorisait les manufactures nationales en frappant de droits énormes tout produit étranger, et laissait enfin entrevoir au commerce qu'à défaut du droit la force serait toujours là pour le protéger.

Sous Cromwell et Charles II, cette marine déjà forte et compacte fit l'apprentissage des grandes guerres en luttant tour à tour contre la Hollande et la France, et un système nouveau sortit de ces com-

bats. Jusque-là on s'était à peu près battu de la même façon sur mer que sur terre. L'élément seul était changé, le champ de bataille était l'Océan. Les flottes, disposées en croissant, s'avançaient à force de rames ou vent arrière l'une contre l'autre; les archers lançaient leurs flèches, et lorsque l'abordage avait eu lieu, les hommes d'armes se chargeaient sur le pont ou s'assiégeaient dans ces lourds châteaux élevés aux deux extrémités du navire, et que l'on appelait château d'avant et château d'arrière. Avec des hommes tels que Ruyter, Van Tromp, Blake, Albemarle, Tourville, cette tactique toute féodale devait changer. A ces sortes de combats singuliers entre navires succédèrent les combats d'escadre à escadre. A la place d'une valeur absolue, le vaisseau n'eut plus qu'une valeur relative. L'on se mit en ligne de manière à prêter à l'ennemi le flanc, c'est-à-dire le côté le plus fort et garni de canons; chaque adversaire s'efforça de gagner le vent afin d'éviter à son gré ou d'engager le combat. Une vive canonnade le commençait; on y employait le boulet rond et le boulet ramé, on y ajoutait des flèches à artifices qu'on lançait dans les agrès et les voiles de l'ennemi. Si l'on était plus près, on employait les grenades et les pots à feu pour nettoyer les ponts et cela jusqu'au moment où l'une des deux lignes venait à plier; alors sur cette ligne à demi rompue on dirigeait des brûlots qui s'attachaient aux flancs du navire et le dévoraient, de sorte que chaque combat naval finissait par un incendie. Sous Jacques II, qui fut amiral avant d'être roi, et sous Guillaume d'Orange, ce fut cette tactique qui prévalut; mais, bien que nous devions la voir en honneur une grande partie du XVIIIe siècle, nous allons déjà saisir en germe, dès Velez-Malaga, le mouvement décisif qui, beaucoup plus tard, sous Suffren et sous Nelson, la modifiera profondément, et deviendra l'objet principal de la tactique contemporaine.

La flotte du comte de Toulouse, partie de Toulon vers le milieu d'août 1705, mouilla le 22 à l'est de Velez-Malaga. Le 23, elle appareilla et s'éleva pour avoir des nouvelles de la flotte anglo-hollandaise de l'amiral Rooke. On la découvrit fort loin, ayant le vent sur la flotte française, et le reste du jour fut employé à se préparer au combat. Le 24 au matin, on aperçut distinctement la flotte des alliés venant d'Afrique et arrivant sur celle du roi. La pensée de livrer bataille ce jour-là, qui était l'anniversaire de la Saint-Louis, remplissait d'enthousiasme les officiers et les matelots. Le comte de Toulouse, ayant serré avec le plus grand soin sa flotte sur une seule ligne, continua de courir sur la perpendiculaire du vent, et attendit l'ennemi avec une contenance pleine de fierté.

Cette bataille, qui du lieu où elle se livra reçut le nom de bataille de Velez-Malaga, était la première du XVIIIe siècle. La France

avait à effacer le désastre de La Hogue et à reconquérir cette prépondérance maritime qu'elle avait été si longtemps à obtenir et que depuis quelques années la faiblesse de son gouvernement, l'épuisement de ses ressources et des revers partiels lui avaient ravie. Héritière de cette suprématie, l'Angleterre n'avait qu'à la faire constater par un nouveau triomphe aux yeux de l'Europe. Enfin, si la Hollande n'était plus que l'alliée soumise de son ancienne rivale, elle allait risquer bravement ses derniers capitaines et ses derniers vaisseaux. L'attente était immense dans les deux flottes. L'on sentait d'ailleurs que cette grande lutte serait la dernière, car les intérêts continentaux qui se débattaient en Europe et l'épuisement général des finances qui en était la suite ne permettraient pas de longtemps à la puissance vaincue de reparaître dans la lice avec de pareilles forces. Il semblait enfin, par un singulier hasard, que les plus illustres capitaines des trois nations se fussent donné rendez-vous sur ce champ de bataille qui ne pouvait être disputé par de plus nobles rivaux.

La flotte française présentait un effectif de 49 vaisseaux de ligne portant 3,543 canons et 24,155 hommes, de 8 frégates portant 149 canons et 1,025 hommes, 9 brûlots, 2 transports et enfin 24 galères, dont 5 espagnoles. Elle était divisée en trois escadres. Au centre, sur le vaisseau amiral le *Foudroyant*, de 104 canons, était le comte de Toulouse. Alors âgé de trente ans, ce fils naturel de Louis XIV et de Mme de Montespan était le premier prince du sang qui, destiné à cette périlleuse carrière du marin, s'y fût livré avec franchise et avec goût, espérant dans cette position exceptionnelle trouver un peu de l'initiative et de la liberté qui manquaient complétement à la cour compassée du grand roi. Cependant, malgré sa prédilection pour la marine, ce qu'il pouvait faire pour elle était peu de chose. Louis XIV en effet n'aima jamais ses enfans, auxquels il supposait une arrière-pensée d'ambition, et, jaloux de leurs succès, il les retint constamment dans la dépendance ou dans l'inaction. La haine et l'envie de Jérôme de Pontchartrain étaient ainsi admirablement servies par ce sentiment instinctif du roi, qui traita toujours de folies les tendances généreuses du prince et de sagesse les criminelles hésitations du ministre. Cependant le caractère du comte de Toulouse, moins froid et moins flegmatique que comprimé et retenu par les habitudes de son éducation, se développa au milieu de cette sympathique race de marins que la grandeur charme et séduit quand la grandeur fait au-devant d'elle les premiers pas. L'escadre l'aimait généralement. Il était d'un courage tranquille, et envisageait froidement le danger. Peut-être aurait-il été plus audacieux, si une plus longue pratique de son métier lui

avait enlevé la timidité de l'inexpérience. Cette défiance de lui-même le rendait plein de réserve et de modestie, et il suivait volontiers, en les couvrant de son nom et de sa responsabilité, les conseils du guide que le roi lui avait donné dans d'Estrées.

Le *Foudroyant* avait pour matelot d'avant le *Vainqueur*, commandé par le bailli de Lorraine, pour matelot d'arrière le *Terrible*, commandé par M. de Relingue. Le vice-amiral de cette escadre du centre était le marquis de Coetlogon sur le *Tonnant*, et le contre-amiral était de Pointis sur le *Magnanime*. L'avant-garde avait pour amiral de Villette-Mursai, monté sur le *Fier*. Les matelots d'avant et d'arrière étaient Saint-Maur sur le *Content*, et Ducasse sur l'*Intrépide*. Le vice-amiral de cette seconde escadre était d'Amfreville sur le *Saint-Philippe*, et le contre-amiral de Belle-Isle-Erard sur le *Magnifique*. L'arrière-garde enfin était commandée par de Langeron sur le *Soleil-Royal*, ayant pour ses matelots d'avant et d'arrière MM. de Tourouvre et d'Aligre sur l'*Invincible* et sur l'*Ardent*. Le vice-amiral était de La Harteloire sur le *Triomphant*, et le contre-amiral M. de Sepville sur l'*Admirable*.

La flotte anglaise présentait un effectif de 45 vaisseaux de ligne portant 3,254 canons et 20,045 hommes, de 6 frégates, 7 brûlots, 5 autres bâtimens et 12 vaisseaux hollandais. Comme la flotte française, elle était divisée en trois escadres. Au centre était l'amiral sir George Rooke sur le *Royal-Catherine*, ayant pour amiraux le chevalier Jean Leake sur le *Boyne*, et Thomas Dilkes sur le *Kent*. A l'avant-garde, sir Cloudesly Shovel montait le *Barfleur*, et avait sous ses ordres comme officiers-généraux George Buch sur le *Ranelagh* et le chevalier André Leake sur le *Grafton*. Enfin à l'arrière-garde étaient les Hollandais, commandés par les amiraux Kallembourg, Wassenaer et Vanderdussen.

L'amiral sir George Rooke n'eut pas plus tôt aperçu la flotte du comte de Toulouse qu'il comprit qu'elle venait reprendre Gibraltar. Il se résolut dès lors à la combattre. C'était le seul moyen de sauver sa conquête, car la garnison qu'il y avait laissée, insuffisante en nombre, mal approvisionnée, peu faite aux ressources et aux moyens de défense de la place, devait céder à un vigoureux coup de main, comme avaient cédé les Espagnols. Il réunit immédiatement son conseil, moins pour lui demander un avis que pour lui faire comprendre la nécessité de la résolution qu'il adoptait et le besoin qu'il y avait de vaincre. Cependant la situation était alarmante, car dans une récente et vaine tentative pour s'emparer de Ceuta la flotte s'était encombrée d'un certain nombre de blessés, et avait usé une partie de sa poudre et de ses boulets. Aussi, ne pouvant jusqu'au bout dominer son inquiétude et admettant la

possibilité d'un désastre, Rooke remit à ses capitaines des plis confidentiels qu'ils ne devaient ouvrir qu'au dernier instant, et dans lesquels il leur ordonnait de brûler leurs vaisseaux, si, après avoir épuisé toutes leurs munitions, ils se croyaient en danger d'être pris par les Français. Tous ses capitaines étaient partis lorsque sir Cloudesly Shovel, qui se retirait le dernier, rentra tout à coup dans la chambre de l'amiral et lui proposa un plan tout nouveau pour la tactique de cette époque. L'objet de l'escadre anglaise ne pouvait être de brusquer le combat, car c'était une espérance hasardée que de croire décider promptement l'action avec très peu de munitions, en ayant devant soi une flotte telle que la flotte française. Son but unique devait être de couvrir Gibraltar. La brise soufflait du sud, la flotte anglaise courait en ligne oblique sur l'avant-garde du comte de Toulouse. Il fallait continuer le plus longtemps possible cette route, qui permettait aux vaisseaux de se servir de tous leurs canons, puis, parvenu à une certaine distance, lui, Shovel, arriverait vent arrière avec son avant-garde, couperait de force la ligne française, et, suivi du corps de bataille de l'amiral Rooke, la doublerait sous le vent, la mettant ainsi entre deux feux pendant toute la durée de l'évolution. La bataille serait alors gagnée, ou dans le cas contraire la flotte anglaise, se trouvant entre l'ennemi et Gibraltar, pourrait toujours lui en intercepter le chemin et s'y réfugier au cas où les munitions manqueraient. Ce plan adopté, l'amiral Shovel se rendit à son poste pour le réaliser. Ce fut l'exécution qui le trahit. Les vaisseaux de son escadre, marchant mieux sous l'impulsion du vent arrière, se séparèrent rapidement de ceux qui les suivaient. Un vide se fit entre l'avant-garde anglaise et le corps de bataille. Villette-Mursai, apercevant cet espace libre, conçut le projet, analogue à celui de l'amiral Shovel, de serrer le vent, de couper la ligne anglaise, de virer après l'avoir coupée, et, la prolongeant de l'autre bord, de la mettre entre deux feux. Signalant aussitôt ce mouvement au comte de Toulouse, qui l'imita, il commença sa manœuvre. L'amiral anglais, se voyant alors devancé, redressa sa ligne. Rooke se hâta de combler le vide, et les deux flottes ennemies, toutes deux alors au plus près du vent et aux mêmes allures sur des lignes parallèles, engagèrent l'action.

Le rôle des amiraux était fini. Ce ne fut plus qu'un duel immense où chaque vaisseau choisit son adversaire, où l'intrépidité et le coup d'œil de chaque commandant eurent à décider le succès. Au corps de bataille, le *Royal-Catherine* attaque par deux fois le *Foudroyant*, et deux fois est obligé de plier. Le feu est terrible. D'Estrées, sans cesse aux côtés du comte de Toulouse, sur lequel il a promis de veiller, est admirable de sang-froid. Son maître d'équi-

page, qu'il a fait appeler sur la dunette pour lui donner quelques ordres, a la tête emportée par un boulet. Rivalisant de bravoure et d'impassibilité avec son amiral, le comte de Toulouse voit tomber à côté de lui l'intendant de l'armée, et empêche qu'on ne jette son cadavre à la mer avant d'avoir visité ses vêtemens et s'être assuré qu'il ne porte sur lui aucun papier important. L'*Eagle*, que commande lord Hamilton, s'attaque au *Foudroyant* et est repoussé comme l'a été le *Royal-Catherine*. Ces deux vaisseaux, dépassant le *Foudroyant*, s'attaquent alors successivement à son matelot d'avant, le *Vainqueur*, dont le commandant, le bailli de Lorraine, mortellement frappé, doit expirer la nuit suivante. Son vaisseau avait déjà eu affaire à trois vaisseaux de 60 canons qui l'avaient abandonné. M. de Grandpré, qui vient d'en prendre le commandement, reçoit si vigoureusement le *Royal-Catherine* et l'*Eagle*, qu'il les force à s'éloigner. A bord du *Terrible*, de Relingue expirant se fait porter sur le pont, et de son cadre suit et dirige encore le combat. Le capitaine du *Sérieux*, Champmelin, aborde trois fois le *Monk*, que commande le capitaine Mills, et est sur le point de l'enlever quand le feu s'y déclare en trois endroits. Il l'abandonne alors, mais il a le temps de se saisir d'une flamme qu'il envoie au comte de Toulouse comme trophée de sa victoire. Les Anglais, qui ont l'avantage du vent, évitent avec soin l'abordage, que les Français au contraire recherchent avec ardeur.

A l'avant-garde, Shovel, se laissant dépasser par Villette-Mursai, engage avec Ducasse un vif combat d'artillerie. Le brave Ducasse, quoique atteint de deux blessures, reste sur le pont de l'*Intrépide* et force à la retraite le *Barfleur*, dont le nom perpétue chez les Anglais leur triomphe de La Hogue. Villette-Mursai force au bout d'une demi-heure le matelot de Shovel, qui l'a attaqué, à se retirer derrière son amiral. Trois autres vaisseaux qui engagent l'action avec lui ont successivement le même sort. Le vice-amiral Thomas Dilkes, qui monte le *Kent*, prend leur place; mais Villette-Mursai est en train de vaincre, et il va forcer ce quatrième vaisseau à plier lorsqu'une bombe tombe sur la dunette du *Fier*, pénètre jusqu'à la première batterie, fait sauter l'arrière du vaisseau et met le feu dans toute sa poupe. Le désordre de cet accident fut d'autant plus grave qu'il y avait dans la galerie 50,000 cartouches de fusil qui partirent avec les armes de rechange chargées. Deux officiers sont tués, quelques autres blessés, le marquis de Villette est renversé et contusionné par les éclats. Le *Fier* se voit alors contraint d'arriver de deux aires de vent pour éteindre le feu de sa poupe. Malheureusement cette manœuvre tout indépendante est imitée par les vaisseaux qui le suivent, et l'avant-garde cesse un combat avantageux. Le

Magnifique aurait pu arrêter le mouvement, mais il l'exécute dans un premier moment de stupeur, car il vient d'avoir son contre-amiral, M. de Belle-Isle-Érard, mortellement blessé. Le fils et le neveu de Château-Regnault sont aussi, à l'avant-garde, les victimes de ce combat. Les Anglais, trop maltraités pour tirer avantage de cette fausse manœuvre, profitent avec joie du répit qu'elle leur donne, et d'un commun accord le feu cesse à l'avant-garde à cinq heures du soir. A sept heures, le comte de Toulouse forçait sir George Rooke à plier avec tout son corps de bataille.

A l'arrière-garde, le combat ne finit qu'à la nuit. Plusieurs vaisseaux français furent obligés de sortir de la ligne pour se réparer; mais M. de Langeron, sur le *Soleil-Royal*, força l'amiral Kallembourg d'abandonner son vaisseau l'*Albemarle*, qui sauta quelques momens après. De 800 hommes qui le montaient, l'amiral et 10 matelots seulement furent sauvés. Sur la flotte anglaise, les capitaines André Leake, John Cow et 687 hommes furent tués. Les capitaines Mings, Baker, Jumper et 1,632 hommes furent blessés. Les Hollandais eurent un capitaine et 400 hommes tués ou blessés. Outre les pertes du bailli de Lorraine, de Relingue, de Belle-Isle-Érard, des Château-Regnault, les Français eurent 1,500 hommes tués ou blessés.

La bataille avait duré dix heures. Elle était terminée, au moins pour ce jour-là. Le comte de Toulouse rassembla son conseil, et là, en présence de tous ses capitaines, se jeta dans les bras du comte d'Estrées et lui dit, en le remerciant de ses services, qu'il lui devait toute la gloire de cette journée. Il s'agit alors de savoir si l'on recommencerait le combat le lendemain. Chacun arrivait avec cette diversité de sentimens qui résulte d'une bataille indécise, les uns encore inquiets des dangers que la flotte avait courus, les autres fiers des succès qu'elle avait remportés. Cependant au milieu de l'incertitude générale des avis une pensée de prudence, presque de timidité, se faisait jour. C'était déjà dans notre marine un triste symptôme de cette démoralisation qui devait exercer une si fatale influence cent ans plus tard, et qui provenait à cette époque de dix années d'inaction presque totale, d'appauvrissement, de revers malheureusement trop certains et de succès toujours contestés. Nos marins n'avaient plus de confiance en eux, cette première garantie de la victoire. Le matin de la bataille de Malaga, chaque capitaine avait fait d'avance le sacrifice de sa vie et de ses espérances; aussi, surpris par l'issue de l'événement, plus heureuse qu'ils n'eussent osé la rêver, oubliant qu'on n'obtient le plus souvent les faveurs de la fortune qu'en les lui arrachant, tous hésitaient à la tenter davantage et désiraient en rester là. Le comte de Toulouse, dominé par sa modestie et son inexpérience, s'applaudissant d'être sorti avec

bonheur de sa première grande bataille, n'avait pas assez d'initiative pour imposer une résolution aux membres d'un conseil qui se composait de l'élite de la marine royale, et son avis devait être celui de la majorité des voix. Le comte d'Estrées de son côté, fier d'avoir assuré la gloire de son élève, enchaîné par ses instructions secrètes, qui lui recommandaient le plus grand ménagement de ses forces, songeant que la flotte qu'il avait entre les mains était la dernière que pourrait armer Louis XIV, le comte d'Estrées inclinait à la prudence. Ce fut alors qu'on apporta un message de M. de Relingue. Après avoir félicité le comte de Toulouse sur le succès de la journée, de Relingue le suppliait de le poursuivre, l'assurant d'après des avis certains que les Anglais, qui avaient épuisé presque toutes leurs munitions, n'avaient plus que quelques coups de canon à tirer par pièce. A entendre cette lettre pleine d'énergie, il semblait que de son lit de mort de Relingue voyait la victoire plus encore qu'il ne la prédisait. En même temps, comme pour venir en aide aux avis du héros expirant, la brise, sautant pendant la nuit au nord et le matin à l'ouest, nous donna l'avantage du vent. Il y eut dans le conseil un instant d'enthousiasme et de résolution, et l'on put croire, quand le comte de Toulouse leva la séance, que le soleil du lendemain éclairerait à la fois une nouvelle lutte et un triomphe.

Il n'en fut rien. Les hésitations reparurent. Plusieurs capitaines demandèrent le temps de réparer leurs avaries; on le leur accorda. La journée se passa dans l'inaction en vue de l'ennemi. Le surlendemain, la flotte était réparée, les équipages demandaient à grands cris le combat. Peut-être se fût-on à la fin décidé, lorsque vers le soir le vent changea au profit des Anglais. Pendant ces deux jours, on les avait insensiblement laissés s'éloigner de quatre ou cinq lieues. Maintenant qu'ils étaient au vent, il était inutile de les poursuivre. Se résignant à ce changement de la fortune, qui s'était lassée de nous être propice, le comte de Toulouse fit voile vers la France; mais, comme s'il eût pu prévoir tout ce que cette occasion manquée de vaincre entraînerait à sa suite de tristes résultats, il rentrait à Toulon avec un sentiment pénible dans le cœur.

L'amiral Rooke pendant ces deux jours était resté plein d'anxiété, mais en même temps de calme et d'énergie. Ce que de Relingue avait annoncé était vrai, chacun des vaisseaux anglais n'avait plus que cinq décharges à faire. Rooke comprit que la hardiesse seule de sa contenance pouvait le sauver; aussi resta-t-il à portée de la flotte française sans l'approcher ou s'en éloigner, attendant ce que déciderait le comte de Toulouse, prêt, s'il le fallait, à combattre et à périr. Ce furent deux jours d'angoisses au bout desquels la fortune couronna enfin une patience qui ne s'était pas démentie. Quand la flotte française se fut éloignée, l'amiral Rooke fit voile

vers le détroit, se répara à la hâte à Lisbonne, et passa en Angleterre. Là, on avait cru d'abord à une victoire; on fut détrompé en voyant dans quel état revenait la flotte qui avait combattu à Malaga, et quelques jours plus tard, en pleine chambre des pairs, lord Haversham disait qu'il fallait féliciter l'amiral Rooke sur son heureuse délivrance. Malgré l'inestimable service que l'amiral avait rendu à sa patrie par la prise de Gibraltar et le beau sang-froid dont il avait fait preuve après Malaga, l'Angleterre ne lui pardonna point cette bataille incertaine. Elle préférait déjà se montrer ingrate à se montrer indulgente et n'admettait pas de demi-succès. On ôta la flotte de la Méditerranée à l'amiral Rooke. Il ne servit plus dès lors à la mer; mais il emporta dans sa retraite l'estime et l'affection des hommes les plus intègres et les plus illustres de l'Angleterre. Il mourut à cinquante-huit ans le 24 janvier 1709, et, malgré les hauts commandemens qu'il avait exercés pendant toute sa carrière, ne laissa qu'une fortune assez médiocre. Comme ses amis s'en étonnaient au moment où l'amiral écrivait son testament: « C'est vrai, dit celui-ci, je laisse peu de chose; mais ce peu de chose a été honnêtement gagné, et n'a jamais coûté une larme à un matelot ni une obole à la nation. »

Lorsque le comte de Toulouse revint à Toulon, il n'y trouva ni ressources, ni approvisionnemens, ni rechanges. Néanmoins, ne pouvant se résoudre à laisser tout à fait infructueuse une expédition qui avait coûté tant de sang et tant de peine, il dégarnit ses propres vaisseaux de leurs mâts et de leurs agrès, et parvint à composer à Pointis une escadre de 10 vaisseaux et de 9 frégates avec laquelle celui-ci dut concourir au siége de Gibraltar, qui se continuait par terre. Le comte de Toulouse eût pu faire un meilleur choix. Pointis, aigri par les accusations qui l'avaient poursuivi depuis Carthagène, peu heureux dans son commandement de l'escadre de Flandre, partait avec le pressentiment d'un malheur alors que, pour l'éviter, ce n'eût point été trop de la plus énergique résolution. Les forces qu'on lui donnait étaient d'ailleurs insuffisantes. En partant de Lisbonne, l'amiral Rooke y avait laissé sir John Leake avec 23 vaisseaux pour veiller sur Gibraltar. Ces 23 vaisseaux, réparés dans un port ami, bien approvisionnés, bien commandés, étaient prêts à sortir. Pointis, en apprenant cette nouvelle, alla s'enfermer à Cadix. Il espérait y compléter l'armement de ses vaisseaux; mais les ports d'Espagne étaient encore plus pauvres que ceux de France. Il se vit condamné à l'inaction et eut le tort de s'y résigner.

Ce fut seulement au mois de mars 1705 que, sur les instances réitérées du maréchal de Tessé, il se décida enfin à partir pour Gibraltar avec ses dix vaisseaux. On était prêt à donner l'assaut lorsqu'un orage épouvantable se déclara pendant la nuit. Cinq vaisseaux, sous

peine de périr sur leurs ancres, durent appareiller; les cinq autres, parmi lesquels était celui de Pointis, le *Magnanime*, se remettaient à peine de l'ouragan de la nuit lorsqu'ils aperçurent tout à coup l'escadre anglaise. La brume, ordinaire à cette époque de l'année, avait été si épaisse que les tours des signaux établies depuis Cadix jusqu'à Gibraltar n'avaient pu distinguer aucun navire. De plus, par une de ces négligences qui préparent les revers, Pointis avait oublié de faire croiser au détroit ou au cap Saint-Vincent quelques bâtimens légers qui fussent venus l'avertir de l'approche de l'ennemi. Mouillée sous le cap Carnero, l'escadre coupa immédiatement ses câbles et courut sur la côte d'Afrique; mais, promptement rejointe par les vaisseaux anglais, qui étaient carénés de frais, elle revira et chercha un abri sur celle d'Espagne. Un premier bâtiment encombré de malades se rendit presque aussitôt. Les capitaines Patoulet et de Mons repoussèrent trois abordages et ne se rendirent qu'au quatrième. Pointis seul sur le *Magnanime* et Lauthier sur le *Lys* se firent jour à travers la flotte anglaise; mais ce fut pour aller s'échouer à Marbella, à l'ouest de Malaga. Le *Magnanime* échoua avec tant de force que sa mâture tomba. Les commandans français, pour empêcher ces vaisseaux d'être capturés, y mirent le feu après en avoir retiré leurs équipages. Le désastre de Marbella fit abandonner le siége de Gibraltar, et l'on ne devait en reprendre la pensée que bien longtemps après.

C'est ainsi que s'accomplit en moins de cinq années l'anéantissement de cette marine royale qui, chancelante déjà, il est vrai, au commencement de la guerre de la succession d'Espagne, présentait encore cependant tant de vitalité. L'une des causes auxquelles il faut attribuer cette rapide décadence est l'immensité de la tâche qu'on lui donnait à remplir, et dont le désastre de Vigo, la bataille de Velez-Malaga et l'affaire de Marbella furent les inévitables conséquences. La seconde et la principale fut l'absence à sa tête, non point d'un homme de génie, mais seulement d'un homme probe et sincère qui, accueillant et protégeant ses capitaines, resserrant les ressorts de son administration relâchée, eût fait pénétrer dans les moindres rameaux l'influence réparatrice d'un pouvoir fécond et organisateur. C'est surtout le ministre que choisit Louis XIV qu'il faut accuser de nos revers. La physionomie de Jérôme de Pontchartrain, arrivé au ministère presque par droit de naissance, est une des plus tristement saillantes du XVIIIe siècle. Accusé par les mémoires du temps d'avoir eu toutes les mauvaises passions du cœur, la servilité, l'avidité, l'injustice et l'envie, il sut, par un secret privilége des natures perverses, les faire concourir au but qui fut la seule pensée de sa vie, se rendre indispensable au roi et garder le pouvoir. D'une profonde incapacité pour les choses de la marine, mais

loin d'être dépourvu d'intelligence et d'esprit, il comprit que le premier ennemi qu'il avait à combattre était la marine elle-même, que le premier effort qu'il ferait pour la sauver dévoilerait son inexpérience, et, semblable à un médecin qui aimerait mieux tuer son malade que d'avouer son ignorance, il la laissa périr faute de soins. L'inertie, cette arme si puissante des faibles, fut la règle constante de son égoïsme. Le second ennemi qu'il eût à redouter était l'homme qui, réunissant sur lui les sympathies de cette marine et fort du privilége de sa naissance, devait être tenté de se faire le soutien et le propagateur des réformes. Le comte de Toulouse aurait pu être pour le ministre un rival. Pontchartrain épousa les préventions du roi contre ses enfans. En apparence, il adopta les plans du grand-amiral; mais, les contrariant par le choix d'agens inintelligens, par des contre-ordres calculés, par des retards perfides, il leur fit perdre dans l'exécution toute efficacité. Sa capacité et son influence comme ministre étant sauvées, il lui fallait assurer sa fortune et sa réputation. L'affaiblissement de notre marine avait favorisé les armemens particuliers. Pontchartrain s'y associa, et, mettant à leur disposition nos arsenaux et nos marins, assura d'immenses succès à une guerre de course organisée avec de pareils élémens. Maître d'une immense fortune, oubliant volontairement que ces prêts usuraires de nos approvisionnemens et de notre personnel tarissaient les plus réelles de nos richesses maritimes, il présenta à Louis XIV comme une de ses créations cette manière de faire la guerre, et telle fut l'adresse avec laquelle il sut laisser dans l'ombre les anciens représentans de notre marine, qu'il passa presque pour un novateur de génie auprès du monarque et de la France. A cette époque en effet, la masse de la nation ne l'accusa point. Il se conserva ainsi tout-puissant pendant quinze années, jusqu'au dernier soupir du roi; mais avoir l'habileté de se perpétuer au pouvoir, cela n'absout pas un ministre. Jérôme de Pontchartrain non-seulement annula la puissante marine des deux Colbert, que le ministère de son père n'avait fait qu'affaiblir, mais, cachant sa ruine sous des succès trompeurs, il l'amena à ce point de décadence où elle fut tout entière à reconstituer, presque à créer. Il accomplit sciemment, pas à pas, conservant sa fortune et son influence, en ruinant son pays, l'œuvre d'un mauvais citoyen, et fut d'autant plus coupable que, vivant sous Louis XIV, possédant toute sa confiance, disposant, s'il l'eût voulu, d'énormes ressources, sans entraves et sans contrôle d'aucune sorte, il eût pu conduire la marine dans une voie certaine de grandeur et de prospérité.

HENRI RIVIÈRE.

LA RÉGION

DU BAS DE LA LOIRE

LES PALUDIERS DES MARAIS SALANS ET LES PÊCHEURS DES CÔTES.

Le travail d'assimilation qui se poursuit sous nos yeux entre les différentes régions de la France est produit surtout par les intérêts économiques. C'est sur ce terrain que les métamorphoses sont les plus rapides et les plus frappantes. Des groupes de population qui s'étaient jusqu'ici maintenus dans un isolement séculaire s'ouvrent de ce côté à l'action du dehors. De leur propre mouvement, ils la provoquent, la sollicitent, témoin ces vœux sans cesse renouvelés pour obtenir des routes, des chemins de fer, des voies navigables, enfin tout ce qui peut stimuler le développement de la production et l'élan commercial. Si les vieilles coutumes, les mœurs originales, les caractères tranchés de telle ou telle province tendent à se fondre dans une unité homogène, c'est la lutte industrielle qui est l'agent le plus actif de ces changemens. Sans doute les conditions de cette lutte ne sont pas les mêmes pour tous, sans doute aussi dans certains coins de notre pays on retrouve quelques-uns des élémens les plus intimes de l'ancienne nationalité française; mais ces petits mondes à part ressentent déjà les préoccupations et reçoivent le sceau de la civilisation contemporaine. Faut-il donc s'attendre à voir entièrement disparaître les types locaux, les traditions particulières? L'unité deviendra-t-elle l'uniformité? ou bien le mouvement qui s'accomplit laissera-t-il subsister dans les mœurs

ces mille variantes provenant des legs du passé, du milieu, du genre d'occupations? Pour éclaircir ces questions, il faut rechercher de quelle façon et dans quelle mesure des populations jusqu'ici obstinément immobiles sont enfin entrées dans le courant de l'activité générale. Ce mode d'envisager le progrès social, nous l'avons développé déjà ici même dans des études concernant plusieurs groupes industriels ou agricoles (1); nous voudrions appliquer les mêmes procédés d'analyse à cette partie de la Bretagne qui avoisine le bas de la Loire. Nous y sommes attiré par certaines questions récemment soulevées et qui réclament d'urgentes solutions. On y rencontre d'ailleurs dans les intérêts un mélange d'affinités et de contrastes qui prête au tableau un attrayant relief. Plusieurs catégories de travailleurs s'y présentent à l'observation : d'une part ceux qui profitent du voisinage de la mer, comme les paludiers des marais salans et les pêcheurs de la côte, puis les matelots qui montent nos bâtimens de guerre et de commerce, enfin les populations attachées à la terre et vivant de la terre, les cultivateurs, les ouvriers employés dans les vastes exploitations tourbières si singulièrement organisées dans ce pays. Les deux premiers groupes nous occuperont seuls aujourd'hui.

La région où nous nous transportons s'étend d'Indret et des forges de la basse Indre à la mer. Sur la rive gauche de la Loire, la petite cité du Pellerin, justement fière de sa position pittoresque et de ses riantes perspectives, sur la rive droite les vertes prairies et les nombreuses villas de Saint-Étienne-de-Montluc, en marquent les premières limites. Les extrémités opposées s'avancent dans l'Océan par les pointes de Mesquer, du Croisic, de Painchâteau et de Saint-Gildas. Occupant à peu près le tiers du département de la Loire-Inférieure, ce bassin remonte au nord, vers le Morbihan, jusqu'aux rives escarpées de la Vilaine, et descend au sud, vers la Vendée, jusqu'aux épais taillis du Bocage. Le groupe des pêcheurs et celui des paludiers s'entremêlent le long des côtes, à droite et à gauche du grand cours d'eau qui coupe cette région en deux parties à peu près égales.

I.

La production du sel marin, qui avait enrichi pendant longtemps nos provinces de l'ouest, en est arrivée aujourd'hui à un état des plus critiques. Après avoir traversé, surtout depuis une vingtaine

(1) Voyez en dernier lieu, dans la *Revue* du 1er juin 1867, *le Métayage et la Culture dans le Périgord.*

d'années, les épreuves les plus dures, elle subit en ce moment même une détresse qui anéantit un capital énorme et jette dans la misère des milliers de familles. L'importance des questions d'économie sociale et financière qui se trouvent liées à cette industrie n'est que trop hautement proclamée par l'*Enquête sur les sels* récemment publiée. Néanmoins les résultats de cette enquête ne fournissent pas sur l'état des choses toutes les lumières qu'on était en droit d'en attendre. Les lacunes semblent tenir surtout à un programme primitivement mal conçu et à des moyens d'investigation sur place insuffisans. En nous servant de ce document administratif, nous chercherons à le compléter par des renseignemens personnels.

Les marais salans faisaient vivre dans la région du bas de la Loire environ dix mille personnes. Ils y occupent sur les deux rives deux bassins comprenant ensemble près de 3,000 hectares : c'est à peu près le huitième de l'étendue qu'ils recouvrent sur les côtes de l'ouest à partir de la Gironde jusque dans la Manche. Le marais de la rive droite se divise en deux branches distinctes, le salin de Guérande, de Batz, du Croisic, du Pouliguen d'une part, celui de Mesquer, de Saint-Molf et d'Assérac de l'autre. Centre commercial de tout ce pays, la ville de Guérande le domine du haut du coteau sur lequel elle est bâtie. C'est une cité d'un autre âge, entourée de remparts élevés, ne communiquant avec le dehors que par quatre portes où l'on aperçoit encore la trace des ponts-levis. Des arbres gigantesques la cachent complétement à l'extérieur, et de la plaine elle apparaît moins comme une ancienne place de guerre des temps féodaux que comme un nid de verdure. Les collines environnantes contrastent tout à fait avec les bords des marais salans, les vignes et les céréales y réussissent à merveille; les terres touchant aux salines sont au contraire dépouillées de toute parure végétale. Il ne faudrait pas croire cependant que l'aspect général soit triste. De nombreux villages animent le paysage, et la vue est agréablement bornée du côté de l'Océan par les monticules verts et les allées d'arbres qui égaient les abords du Croisic et du Pouliguen. Au centre, le Bourg-de-Batz, édifié sur un fond de solides rochers, montre la haute tour de son église et les murailles ruinées d'une ancienne abbaye. Son petit port, presque toujours désert, est un coin des plus pittoresques. La mer s'y montrant terrible dans ses jours de furie, la nature semble avoir voulu y rassembler tous les moyens de défense. Ce sont d'énormes rochers de formes capricieuses, tantôt se dressant comme des faisceaux de lances, tantôt couchés comme d'énormes sphinx que le flot polit sans cesse, tantôt ressemblant à des vagues qui auraient été subite-

ment pétrifiées un jour de tempête. Sur la rive gauche de la Loire, le caractère du pays est tout différent. La ville de Bourgneuf domine les plaines salicoles à peu près comme Guérande sur la rive droite, mais de moins haut. Le rivage est partout plat et vaseux, les bords des marais se recouvrent chaque année d'une riche moisson de fèves ou de froment. Jadis fort malsain, ce territoire a beaucoup gagné par suite de desséchemens heureusement accomplis; mais les causes qui ont presque ruiné l'industrie saline dans l'ouest se sont fait sentir ici d'une manière non moins désastreuse que sur la rive droite.

Des deux côtés de la Loire, l'installation et le régime des exploitations salicoles sont à très peu de chose près les mêmes. Rien de plus facile à se représenter qu'un marais salant. Qu'on se figure un jardin maraîcher dont les carrés seraient pleins d'eau, et où les allées, au lieu de se trouver un peu au-dessous du sol cultivé, le domineraient de 10 ou 12 centimètres. Ces carrés s'appellent *œillets*. Ils sont remplis par l'eau de la mer, introduite à marée haute et préalablement concentrée pendant quinze ou trente jours dans des réservoirs attenant à chaque marais. Elle est après cela conduite dans les *œillets* à travers un système assez compliqué de canaux. La production du sel marin constitue ainsi une branche d'agriculture d'un genre spécial, où le concours visible de l'homme s'unit à l'œuvre mystérieuse de la nature. La terre a besoin d'être travaillée et disposée d'après certaines conditions pour que le sel s'y coagule, comme le champ pour que le blé y germe et y mûrisse. Ainsi on ne fabrique pas le sel marin, on le récolte. Rien d'étonnant dès lors que les paludiers empruntent aux agriculteurs une partie de leurs termes professionnels. A certains momens, dans leur langage, « le marais est en fleur, » et ils disent du sel qu'on le « cueille, » comme on le dit des fruits des vergers.

C'est dans l'*œillet*, où l'eau n'a guère qu'un centimètre de profondeur, que le sel se forme, grâce à l'évaporation que produit le soleil et que favorise le courant qui circule lentement entre les divers compartimens de la saline. Il tombe de lui-même au fond du bassin; le paludier, armé d'une espèce de long râteau, n'a plus qu'à le ramener sur des ronds en terre ménagés au bord de distance en distance. La récolte se fait tous les jours ou tous les deux jours. L'art consiste à bien ramasser tout le sel sans entraîner de vase en même temps. Dans le salin de Guérande, on retire séparément un sel blanc qui cristallise à la surface de l'œillet sous l'apparence d'une écume. Ce produit est employé pour la salaison des sardines. Faute de cette destination spéciale, il est à Bourgneuf mêlé avec le reste.

On conçoit sans peine que la production salicole dépend de l'état du ciel; il lui faut avant tout la chaleur des rayons solaires. Par un temps brumeux, point de cristallisation. Les étés pluvieux sont pour les paludiers des saisons désastreuses. La récolte peut donc varier énormément d'une année à l'autre; mais l'expérience enseigne qu'en calculant les produits pour une période de dix ans on arrive à une moyenne annuelle de 1,000 kilogrammes de sel par œillet. Le travail commence dans le courant du mois de juin, et il finit au plus tard au mois d'octobre. En 1868, année très favorable, les opérations avaient pu s'ouvrir dès le 12 mai (1). Le sel recueilli est porté chaque soir sur quelque point du talus aussi voisin que possible de la saline. On l'y entasse en *mulons* de forme conique, ressemblant assez bien de loin aux tentes d'un camp. Au salin de Guérande, le transport de la saline au mulon est exécuté par des femmes; autour de Bourgneuf, il est laissé aux hommes. Les femmes portent le sel sur la tête, dans de larges jattes en bois nommées *geddes* et contenant de 25 à 30 kilogrammes. Les hommes se servent de paniers d'osier qu'ils chargent sur l'épaule. Quand le sel doit être bientôt vendu, on se contente de recouvrir le mulon d'une mince enveloppe de terre. Si, comme il arrive parfois quand la récolte est bonne et les prix bas, des spéculateurs achètent de grandes masses de sel afin de le conserver plusieurs années, on forme des amas de 200,000, 300,000 kilogrammes, et on les abrite sous une épaisse couche de terre.

La propriété des marais salans est partout extrêmement divisée. On compte dans le salin de Guérande plus de 3,000 propriétaires ne possédant souvent que deux ou trois œillets disséminés entre plusieurs salines. Cette propriété est désormais fort peu recherchée. Les ventes sont presque impossibles. Le régime du travail constitue presque toujours une sorte d'association ou de métayage dont les fruits se divisent entre le paludier et le propriétaire. Leurs parts varient suivant les lieux. Dans le salin de Guérande, le premier reçoit communément le quart de la récolte; mais le propriétaire supporte les frais du portage des bords de l'œillet jusqu'au mulon. Les porteuses sont payées à raison de 1 franc par an et par œillet; elles profitent en outre du sel blanc formé à la surface. A Bourgneuf, l'usage attribue au paludier la moitié du produit et quelquefois plus, mais le portage s'opère à ses frais.

Dans l'un et l'autre cas, le gain du travailleur est bien minime. Les œillets de chaque propriétaire étant le plus souvent dispersés,

(1) Le salin de Guérande renferme 24,986 œillets répartis dans 800 salines, sans parler de 422 œillets plus rapprochés de Saint-Nazaire; celui de Mesquer compte 7,193 œillets; celui de Bourgneuf à peu près autant.

le paludier ne peut guère en cultiver que cinquante, pour lesquels sa part, année commune, atteint à peine le chiffre de 100 francs. S'il fait porter le sel par deux femmes de sa famille, il peut toucher, outre le prix du sel blanc, une somme d'environ 75 fr. Il réalise, il est vrai, quelques profits accessoires. Lors de la vente, il concourt moyennant paiement à la conduite de la marchandise jusqu'aux bateaux qui viennent la prendre dans les étiers, canaux naturels que la mer inonde à marée haute. Les réparations appelées *mises*, qu'il exécute durant l'hiver, et dont, par une vicieuse organisation du travail excluant tout contrôle, il est en fait l'unique juge, donnent lieu à une rétribution additionnelle. Si l'on évalue à 80 francs la somme provenant de ces deux dernières sources, on est plutôt au-dessous qu'au-dessous de la limite ordinaire. Voilà donc, en forçant les chiffres, un total de 255 francs par an. C'est bien peu, et la situation du paludier est d'autant plus précaire qu'il ne peut, en raison du temps qu'il doit consacrer aux *mises*, augmenter ses ressources que dans une proportion insignifiante en s'employant durant l'hiver à d'autres travaux. Ces chiffres se rapportent au salin de Guérande; dans celui de Bourgneuf, c'est pis encore. Ici les frais d'exploitation excèdent parfois le produit du marais. On ne trouverait pas de paludier, si en même temps que la saline on ne louait des terres labourables, et il arrive que des fermiers offrent d'augmenter le prix de leur bail, si on consent à les décharger de la culture du sel. Aussi l'œillet, qui à Guérande se vendait, il y a peu de temps, de 400 à 450 francs, est tombé à 100. La valeur totale du salin est descendue de 7 millions à 1,500,000 francs. A Bourgneuf, où l'œillet valait de 100 à 150 francs, il est arrivé au prix désastreux de 15 et de 10 francs, tandis que les terres voisines doublaient et triplaient de valeur. Si la dépréciation est sur la rive gauche de la Loire beaucoup plus marquée que sur la rive droite, cela tient à des circonstances particulières. La pêche de la sardine et des établissemens de lavage et de raffinage établis sur les côtes assurent au sel du bassin de Guérande un certain écoulement local qui a empêché les prix de s'avilir autant que de l'autre côté du fleuve.

Aucun genre de propriété territoriale n'a traversé en France, depuis 1789, d'aussi nombreuses, d'aussi cruelles péripéties. Les possesseurs de salines ont eu à supporter d'abord le chiffre exorbitant de l'impôt sur le sel. Aboli au commencement de la révolution, rétabli en 1806 sous un autre nom et sur des bases toutes différentes, cet impôt est resté écrasant. Fixé dans le principe à 20 francs, puis à 40 les 100 kilogrammes, il fut en 1814 mis à 30 francs. Supprimée au mois d'avril 1848, la taxe fut de nouveau

rétablie au mois de décembre suivant et limitée à 10 francs. A ce taux-là, on devait payer cet été à Guérande 300 francs d'impôt pour le muid de sel valant 20 francs, et 360 francs à Bourgneuf pour la charge valant 12 ou 15 francs, sous la seule déduction de 5 pour 100 pour cause de déchet, chiffre fort inférieur au déchet réel. 360 francs pour une marchandise qui en vaut à peine 15! On peut voir que, dans le prix commercial du sel, c'est l'impôt qu'on rembourse; le prix de la matière première est insignifiant en comparaison.

Jusqu'ici cependant c'est la consommation ordinaire, ce sont les industries employant ou pouvant employer le sel qui se trouvent directement affectées. Des changemens ayant un tout autre caractère sont venus plus tard réagir indirectement et de la façon la plus désastreuse sur l'industrie du sel marin dans la région du bas de la Loire et dans tout l'ouest de la France. Ces changemens tiennent à diverses causes et surtout aux moyens rapides de transport qui ont modifié si profondément toutes les conditions antérieures de la concurrence. La production du sel en France se partage en trois larges zones, celles de l'est, du midi et de l'ouest. Dans l'est, le sel provient de sources salifères ou de mines; mais aujourd'hui, sauf sur un seul point, on traite les mines de sel comme les sources salées elles-mêmes. Au lieu d'en extraire la matière à coups de pioche, on remplit d'eau les galeries pratiquées à travers les gisemens, et quand cette eau est saturée de sel au degré voulu, on l'amène à la surface, et on la fait passer par des chaudières d'évaporation. Le soleil n'intervient pas, on n'a pas à compter avec le beau ou le mauvais temps, c'est une fabrication industrielle régulière. Dans le midi, on utilise le soleil, mais non plus tout à fait comme sur les bords de l'Océan. La Méditerranée n'ayant pas de flux et de reflux, c'est à l'aide d'appareils mécaniques qu'on fait monter l'eau de la mer ou celle des étangs de concentration dans d'immenses carrés formant les salines. On n'est pas forcé d'accélérer l'évaporation par une circulation continuelle. Avec une température toujours chaude, sous un ciel sans nuages, on n'a besoin que de renouveler l'eau de temps en temps, et l'on recueille le sel en une seule fois, à la fin de l'été. Les obstacles opposés à l'évaporation par un climat brumeux rendent la production plus intermittente, plus laborieuse et moins rémunératrice sur les rivages de l'Océan; en revanche, la qualité du sel y est supérieure.

Le sel de l'ouest et celui du midi s'étaient longtemps partagé l'approvisionnement de la France; l'exploitation des salines de Lorraine et de Franche-Comté ne date que des premières années de la restauration. Après avoir appartenu à l'état, qui les affermait à une

compagnie en lui concédant le monopole de la vente dans dix départemens, les mines furent aliénées en vertu de la loi du 1er juin 1840. Elles furent achetées par la reine d'Espagne Marie-Christine; mais depuis lors elles ont été revendues, de nouvelles concessions ont été faites, et les salines appartiennent aujourd'hui à des sociétés particulières, toutes très fortement constituées. Dans le midi, de puissantes associations se sont également créées. Après avoir éprouvé diverses tribulations, elles sont restées maîtresses de la production et de la vente. Aussi les salines de l'est et du midi ont-elles pu traiter de puissance à puissance avec les compagnies de chemins de fer quand il s'est agi d'établir les tarifs qui devaient leur être appliqués pour les transports. Les voies ferrées desservaient d'ailleurs les bassins du Rhin et du Rhône longtemps avant de pénétrer jusqu'aux extrémités de celui de la Loire. La région salicole qui s'étend au-dessous de Nantes attend encore d'être reliée au réseau de la compagnie d'Orléans. Aussi le marché s'est-il resserré de plus en plus. Tandis que le sel de l'ouest se vendait jadis sur toutes les côtes de la Manche et à l'intérieur jusqu'à Amiens, Clermont-Ferrand, Tulle, Mont-de-Marsan, il a bien de la peine à venir aujourd'hui à Caen, à Orléans, à Poitiers. Le débouché si important qu'offrait la capitale est perdu. En dehors du cercle étroit des provinces limitrophes, la basse Loire n'expédie plus que des masses peu importantes et pour des emplois où les qualités spéciales du sel marin de l'ouest sont absolument réclamées.

Qu'il fût impossible de songer à réagir contre les conséquences naturelles des perfectionnemens réalisés dans les voies de transport, c'est trop évident. Personne n'a eu cette idée. C'est donc ailleurs qu'il faut chercher les moyens de soulager l'industrie du sel marin dans l'ouest et de lui permettre de soutenir la lutte avec des armes moins inégales; mais ces moyens, il faut les chercher et les trouver sans retard. Propriété avilie et presque sans revenu, travail découragé et sans rétribution suffisante, tel est le terme où l'on est arrivé. Appliquer un remède prompt et efficace ou assister à la ruine complète d'une industrie qui est l'unique gagne-pain d'une population éprouvée et méritante, voilà l'alternative à laquelle se trouvent réduits le législateur et les intéressés.

On a parlé même, en dehors du pays, d'abandonner purement et simplement l'exploitation des marais salans. La solution à coup sûr serait sommaire; seulement elle deviendrait une véritable calamité publique. Les marais délaissés compromettraient gravement la salubrité de toute la contrée, et cela pendant longtemps, car il n'y a point de culture possible sur le sol des salines avant un terme diversement évalué, mais toujours considérable. Dans l'intervalle,

comment empêcherait-on les habitans de mourir de faim? Mieux vaut encore la pénurie actuelle qu'un manque de travail absolu. Heureusement il est possible de découvrir des solutions moins radicales et qui ne suppriment pas à la fois le mal et le malade.

L'effort doit venir surtout de l'industrie privée, cela va sans dire. Elle n'est pas jusqu'à ce jour demeurée complétement inactive. Un incontestable mouvement d'idées s'est produit depuis vingt ans dans le sein de l'industrie salicole du bas de la Loire. Il s'est manifesté sous diverses formes, surtout par de nombreuses publications faites dans le pays et attestant des connaissances approfondies. Les réclamations formulées devant les pouvoirs publics ont constitué parfois de véritables traités sur la matière. A côté de ces travaux de plume, des innovations heureuses ont été introduites dans la culture et le traitement du sel. On a fondé des usines où on le blanchit, le lave et le raffine; ce sont là autant de perfectionnemens sans lesquels il serait déjà impossible d'exploiter les salines de Guérande. Pratiqué aujourd'hui dans quatre usines au Croisic et au Pouliguen, le raffinage y avait été importé, il y a une vingtaine d'années, par des industriels habiles et entreprenans, MM. Benoît frères, originaires du Jura. Quant au lavage, il date de plus loin; mais il a reçu en 1852 dans l'usine de M. Maillard une transformation complète. Jusque-là on lavait le sel à la main dans des baquets; c'est tout au plus si une usine possédait un manége mû par un cheval. Un praticien fort ingénieux, M. Le Gall, introduisit alors le lavoir à hélice qu'il avait vu fonctionner pour le traitement du noir animal dans les raffineries de sucre de la Flandre. Ce n'est pas là sans doute le dernier mot des applications de la mécanique aux manipulations industrielles du sel. On arriverait sans trop de peine en persévérant dans cette voie à réduire beaucoup les frais de main-d'œuvre. Pour encourager les inventeurs, il faudrait d'abord que la récolte de la matière première dans les salines fût plus abondante et mieux dirigée. C'est d'améliorations de ce genre que cette industrie doit attendre une vigoureuse impulsion. L'obstacle le plus sérieux qui les empêche de se produire tient à l'extrême division de la propriété, à l'absence d'unité dans la direction des travaux; cela ralentit la besogne et paralyse l'esprit de progrès. Les inconvéniens de cette multitude d'exploitations distinctes ne sont pas moins visibles quand il est question de vendre les produits. Le commerce, concentré dans quelques mains, domine aisément le marché, et fait la loi à tous ces petits propriétaires.

Pour remédier à cette cause d'affaiblissement, on propose en ce moment même, à la saline de Guérande du moins, de former un syndicat chargé de gérer l'exploitation dans l'intérêt de tous. Un tel

arrangement serait facilité, au point de vue topographique, par l'état si compacte et si homogène des marais de la rive droite de la Loire. Sur la rive gauche même, il ne serait point irréalisable. Une nécessité pressante doit triompher ici de l'esprit d'inertie ou des répugnances des propriétaires. Les objections faites à ce projet ne sont pas sérieuses. Les uns expriment la crainte de se voir dépouiller ainsi de la libre disposition de leurs biens. Il est à peine besoin de montrer combien cette appréhension est chimérique, car chacun garderait la faculté d'en transmettre à son gré la propriété, et aurait un droit proportionnel sur les produits; on n'aliénerait que l'impuissance d'une exploitation isolée. D'autres redoutent l'immixtion administrative, qui serait certainement très fâcheuse, mais qu'il est bien facile d'éviter. Un pareil syndicat, constitué par les parties intéressées, ne relèverait que d'elles-mêmes. On peut relater cent exemples d'institutions analogues, fondées pour le desséchement de marécages, pour la construction d'écluses, de canaux d'irrigation, et qui ont conservé une parfaite indépendance. L'association profiterait aux paludiers aussi bien qu'aux propriétaires. C'est à l'avantage des uns et des autres que le syndicat pourrait mieux répartir le travail en confiant aux mêmes mains les marais contigus, mieux calculer la production en consultant les besoins de la consommation, rendre la vente plus fructueuse en choisissant mieux le moment de l'effectuer. Enfin un syndicat se trouverait dans une bien meilleure position que chacun des propriétaires pour traiter des conditions du transport avec les compagnies de chemins de fer, pour lutter contre la concurrence des salines de l'est, pour former auprès du gouvernement tous les vœux qui relèvent de sa compétence immédiate. Si des syndicats étaient installés pour la gestion des différens groupes, ce système appellerait une mesure complémentaire. On pourrait créer pour tout l'ouest un comité supérieur purement consultatif où siégerait un délégué de chaque syndicat. Destiné à discuter les questions intéressant l'ensemble des marais salans, ce comité pourrait se rassembler une ou deux fois par année en fixant lui-même le lieu de ses réunions, qu'il choisirait alternativement dans chaque groupe. L'industrie salicole de l'ouest serait ainsi constituée pour la défense et pour l'action. Le public n'aurait qu'à y gagner, car la concurrence entre les divers centres producteurs deviendrait plus sérieuse.

De son côté, sans empiéter sur le domaine de l'initiative privée, le gouvernement possède des moyens de réagir sûrement contre les causes de la détresse. Parmi les mesures qu'on attend de lui, il y a d'abord celles qui touchent l'impôt; nous examinerons ce point à part. Il y a d'autres remèdes encore pour l'application des-

quels on doit réclamer le concours de l'administration, par exemple l'expansion de l'enseignement professionnel. Rien de plus propre à combattre la routine, à préparer le perfectionnement des méthodes d'exploitation, à faciliter au besoin l'expérimentation des procédés nouveaux. On trouverait des avantages d'une autre espèce, mais non moins évidens, dans la construction sur les marais mêmes des routes « salicoles » analogues aux routes « agricoles » de la Sologne et des Landes. On commence à s'en occuper. On pourrait aussi curer et creuser les étiers, afin de les rendre plus accessibles à la navigation. En fait de transports, ce qui doit passer avant tout, c'est le prompt achèvement du chemin de fer de Saint-Nazaire à Guérande et au Croisic, dont l'exécution a été récemment résolue. Sur la rive gauche de la Loire, le salin de Bourgneuf aurait à solliciter le même avantage, qui profiterait à toute la région comprise entre le fleuve et la Vendée, laissée dans un regrettable oubli.

Tous ces projets cependant manqueraient leur but, si le régime actuel de l'impôt devait être conservé. L'illusion ne tarderait pas à s'évanouir devant l'expérience. Il serait d'abord équitable de modifier les dispositions qui placent les marais salans, pour la perception de la taxe foncière, au rang des terres de première classe. Il n'y a plus rien de vrai dans cette supposition. On s'écarte encore bien plus de la vérité et de la justice par la disposition qui fixe à 5 pour 100 la remise accordée pour cause de déchet. Des expériences officielles servant de base à l'administration dans ses propres achats ont démontré que les sels de l'ouest renferment dès l'abord un poids d'eau équivalant à 12 ou 15 pour 100. Cette déliquescence, qui en favorise l'emploi dans certains cas, les assujettit en réalité à une surtaxe pour une matière dépourvue de toute propriété saline, et qui disparaît dans le transport. L'injustice paraît plus choquante, si l'on songe aux avantages dérivant au contraire d'une remise de 3 pour 100 attribuée aux sels de l'est et à ceux du midi. A l'état brut, ces deux sels sont absolument secs; mais ils peuvent absorber pendant le transport une humidité qui en augmente le poids au profit du vendeur. Il en résulte en réalité pour lui un allégement des droits. On arriverait, en révisant ces taxes que rien ne justifie, à procurer aux salines de l'ouest un traitement égal à celui qu'ont obtenu les salines rivales. Il ne faut pas se dissimuler toutefois que ce ne seraient là que des palliatifs. La véritable solution économique, la seule qui ne laisserait plus aux plaintes le droit de se produire, consisterait dans le retour à la mesure prise déjà deux fois, c'est-à-dire à la suppression de l'impôt. Au point de vue fiscal, la réduction à 10 francs est insuffisante pour permettre à l'industrie d'étendre largement l'emploi du sel

à de nouvelles applications. Il aurait fallu pour amener ce résultat l'absence complète d'impôt. L'accroissement de la consommation qui suivrait une telle mesure, soit dans l'agriculture, soit dans d'autres branches de la production, au grand profit de la richesse publique, ne saurait être l'objet d'un doute. L'accroissement de la consommation a été de plus de 300 pour 100 en Angleterre depuis la suppression des droits en 1825. On ouvrirait ainsi aux marais salans de l'ouest des perspectives assez larges pour écarter toute inquiétude relativement à la concurrence des autres centres de production. La perte du trésor serait moins lourde qu'il ne semble, si l'on retranche du produit annuel de l'impôt, évalué à 33 millions, le chiffre des frais de perception qu'occasionne une surveillance difficile, exercée par un très nombreux personnel. On peut croire, sans se montrer téméraire, que le sacrifice serait amplement compensé par l'essor de plusieurs autres branches du revenu public. Il est malheureusement à craindre que l'état présent de nos finances ne fournisse contre l'abolition immédiate de cet impôt une objection de circonstance. Si l'on se trouve forcé d'ajourner le remède véritable, c'est une raison de plus d'appliquer tout de suite ceux qui, sans supprimer la gêne, peuvent du moins empêcher la crise de devenir tout à fait irréparable.

II.

Il suffit de jeter les yeux sur la carte et de considérer les rivages de l'Océan à droite et à gauche de la basse Loire pour juger que la topographie locale s'adapte merveilleusement aux exigences de la pêche côtière. Entre les nombreuses pointes hérissées de récifs qui semblent lui jeter un défi, la mer a pénétré plus ou moins profondément dans les terres, échancrant la côte de la façon la plus capricieuse. Ce ne sont que baies, rades, anses, criques, refuges prédestinés pour les barques. Aussi les pêcheurs sont-ils nombreux; cependant une pêche spéciale, celle de la sardine, y domine toutes les autres. Elle règne à peu près exclusivement au Croisic, à la Turballe, au Pouliguen, à Piriac. Elle occupe dans ces ports près de deux cents bateaux, la plupart dans les deux premiers, qui sont en même temps de grands marchés ouverts au commerce de la sardine.

Cette pêche commence en mai et dure six ou sept mois par an. Chaque printemps, la sardine arrive à époque fixe sur les côtes méridionales de la péninsule armoricaine. L'armée émigrante vient du sud; mais quel est son point de départ? On l'ignore. Dans l'arrière-saison, quelques colonnes descendent aussi du nord le long des

côtes du Finistère; ce sont, d'après l'opinion la plus accréditée, les mêmes bandes qui, après avoir touché l'Angleterre, reparaissent vers les îles d'Ouessant. Durant l'été, les phalanges se succèdent sans cesse, ne faisant guère que passer. A mesure que la saison avance, le poisson, d'abord fort exigu, grossit et se fortifie. Il atteint son développement normal vers le milieu d'août.

Les bancs de sardines sont parfois tellement compactes qu'ils semblent ne former qu'un seul corps obéissant à une même impulsion. Ils se présentent alors sur un front de 8 ou 10 mètres de large, avec une longueur variable que l'œil ne peut pas toujours calculer. L'eau disparaît presque sous les écailles argentées de ces agiles voyageurs. D'autres fois, par suite de certaines circonstances atmosphériques, les blocs se divisent, et les poissons dispersés courent à l'aventure. Il arrive en outre après des bourrasques un peu fortes ou même sans cause apparente que les phalanges se cachent complétement pendant plusieurs jours, laissant le pêcheur découragé à ses inutiles poursuites. La sardine se tient le plus souvent à 3 ou 4 kilomètres du rivage; point de règle absolue néanmoins à cet égard, la pêche réussit parfois à quelques encâblures de la côte. A la fin de la saison, quand le poisson s'apprête à s'éloigner, on est contraint de s'élancer après lui jusqu'à sept ou huit lieues du côté de Belle-Isle. L'époque à laquelle ces hôtes temporaires recherchent nos rivages est celle de la reproduction. Les œufs sont déposés sur des roches ou des plantes marines, toujours à de grandes profondeurs. Aussitôt après l'éclosion, on aperçoit suivant les bancs des armées de jeunes sardines extrêmement petites qui s'enfuient avec les autres au mois de novembre ou de décembre. Sont-ce celles-là qui reviendront l'année suivante aux lieux où elles sont nées? Doivent-elles en attendant entreprendre une lointaine pérégrination, ou s'enfoncent-elles seulement dans les gouffres de l'Océan? Autant de points obscurs dans l'histoire naturelle de la sardine. Seulement on peut être assuré que la moisson ne manquera point sur ces rivages à l'heure accoutumée.

Le mode suivi pour recueillir cette espèce de manne marine offre certaines particularités assez curieuses. Les embarcations, munies d'une très grande voile, sont montées par quatre ou cinq hommes accompagnés d'un mousse. Ce personnel, sur les côtes les plus voisines de la Loire, forme un total de 800 à 900 individus. Cela représente, en y comprenant les familles des pêcheurs, une population de 3 à 4,000 âmes dont l'existence est liée aux hasards de cette rude et aléatoire poursuite des sardines. Quant au matériel, en dehors de la barque, qui en est la partie principale, il ne comprend que les filets destinés à prendre le poisson et les appâts

pour l'allécher. Les procédés mis en œuvre diffèrent essentiellement de ceux des autres pêches. Lorsque le pêcheur a reconnu le voisinage d'un banc, il laisse tomber perpendiculairement son filet, dont l'extrémité inférieure est entraînée vers le fond par des plaques de plomb, tandis que des carrés de liége retiennent le bord supérieur à la surface des eaux. On se borne ensuite à jeter l'amorce d'un des côtés du filet. Les sardines, en se précipitant de l'autre pour la saisir, s'engagent dans les mailles, et ne peuvent ni avancer, parce que leur corps est plus gros que leur tête, ni reculer, parce que les ouïes entr'ouvertes s'embarrassent dans le fil. Elles sont assez solidement retenues pour qu'on puisse continuer la pêche avec un autre filet avant de relever le premier.

Le haut prix de l'amorce généralement employée pèse très lourdement sur le budget de la pêche, il absorbe plus du tiers du produit brut. Cette amorce consiste dans les rogues ou œufs de morue provenant en général des côtes de Norvége, et qu'on expédie en barils de 130 kilogrammes environ. Le prix en est très variable; mais la moyenne doit être fixée au moins à 50 francs le baril (1). On calcule que 17 barils ou environ 850 francs de rogue sont nécessaires pour l'approvisionnement annuel de chaque bateau. Le frai d'autres poissons, surtout celui du maquereau, pourrait être également employé; mais on n'y trouve pas d'économie. Il est vrai que, pour réduire la dépense, on se sert aussi de la chevrette grise pilée nommée *gueldre*, et qu'on mélange avec la rogue. Les pêcheurs prétendent que le poisson ne mange pas la *gueldre*, qui offre seulement l'avantage d'obscurcir l'eau environnante. Quoi qu'il en soit, cet expédient est adopté. Ce sont des femmes désignées sous le nom de *chevrettières* qui sont chargées d'approvisionner la barque de *gueldre*. Elles vont pêcher les chevrettes dans les marais salans ou dans les petits cours d'eau que la mer montante creuse sur les plages : dure besogne qui les oblige à marcher des journées entières, portant sur la tête une charge pesante, dans une eau vaseuse et trouble trop souvent semée de morceaux de verre ou de cailloux aigus. Dans le port de la Turballe, les chevrettières ne sont point rémunérées par un salaire fixe, elles ont droit à une part dépendant du résultat de la pêche. Au Croisic, les femmes ont repoussé ce mode de paiement, bien qu'elles n'eussent qu'à y gagner. La résistance à ce système est d'autant plus difficile à expliquer qu'on devrait être familiarisé dans les ports de pêche avec l'idée d'association. Chaque bateau présente en effet le spectacle d'une

(1) En 1867, le prix était de 110 francs. La France tire de l'étranger pour plus de 2 millions de francs de rogue par an.

petite société. Défalcation faite du prix des appâts et de quelques menues dépenses, le produit se divise en trois parts égales dont deux reviennent à l'équipage, l'autre au propriétaire du bateau. On n'a donc fait à la Turballe que mettre au rang des coopérateurs les deux femmes qui préparent la gueldre, et dont la part égale celle d'un pêcheur.

Le salaire est peu en rapport avec les périls qu'affrontent ces intrépides marins, qui, sur leurs embarcations légères, exposés à de subits et terribles coups de vent, courent peut-être plus de risques le long de ces côtes que les baleiniers dans les mers australes. Il est en moyenne d'environ 300 francs pour sept mois de navigation. Comptez en outre 80 francs, et c'est beaucoup, pour la pêche durant l'hiver, jusqu'à présent fort mal organisée, et vous aurez la maigre somme sur laquelle doit vivre le plus souvent au Croisic la famille du pêcheur. A la Turballe, deux circonstances améliorent un peu la situation : les femmes trouvent plus fréquemment à s'employer dans les *confiseries* de sardines, qui sont là plus nombreuses qu'au Croisic, en outre les familles ont presque toutes un morceau de terre à cultiver, ce qui manque absolument de l'autre côté de la rade, et ce qui serait d'ailleurs en dehors des goûts des Croisicais. Si la part du travail est faible, ce n'est pas que celle du capital soit trop forte. Le tiers net revenant au bateau, déduction faite des prélèvemens qu'il subit, monte au plus à 650 ou 700 francs, sur lesquels il faut prendre les frais de l'entretien annuel de la barque et des filets, l'intérêt et l'amortissement du prix d'achat. La faiblesse de ces résultats tient surtout à la défectueuse organisation de la pêche durant l'hiver, au mauvais état des ports d'armement et à la cherté de la rogue.

Le système suivi dans le commerce même de la sardine n'est pas non plus à l'abri de toute critique. Comme on est forcé de vendre les produits aussitôt que la barque arrive au port, les prix changent presque chaque jour. De 2 fr. 50 c. le mille aujourd'hui, ils pourront monter demain à 25 ou 30 fr. et même plus haut. L'usage traditionnel est d'ailleurs pour un millier de sardines d'en donner 1,260, qui se comptent avec une extrême rapidité par six à la fois. Les achats ont lieu soit pour la consommation immédiate, soit pour les *confiseries*. Le petit cabotage, les chemins de fer, les voitures, les chevaux, les mules, les porteurs à pied, sont utilisés selon le rayon à parcourir pour la prompte expédition d'un produit qui ne saurait attendre au-delà de 10 ou 12 heures. La vente se fait littéralement à la course jusqu'à 12 et 15 kilomètres de distance. Les revendeurs, avec leur *gedde* de bois sur la tête, ne prennent pas le temps de respirer. Les chemins de fer ont naturellement fort étendu le cercle

du marché quotidien, d'autant plus qu'on se montre un peu moins difficile sur la qualité à mesure qu'on s'éloigne des côtes. Quant aux *confiseries*, elles s'abstiennent d'acheter quand les embarcations reviennent avec un trop minime butin et que les prix s'élèvent. Elles ne marchent pas constamment, même pendant l'été; les ateliers se vident ou se remplissent selon les alternatives de la pêche. Les opérations devant d'ailleurs s'exécuter d'urgence, on ne perd pas un moment pour compter les sardines, pour les laver, les saler, les plonger dans l'huile bouillante, les faire sécher sur des treillis en fil de fer, enfin pour les ranger dans les boîtes de fer-blanc, qui sont mises en dernier lieu durant quelques heures dans des chaudières d'eau en ébullition. Le succès de l'opération dépend surtout de la qualité de l'huile employée. Si l'huile est mauvaise, ou si l'on utilise trop longtemps la même huile sur les fourneaux, les produits laisseront forcément à désirer. Depuis quelques années, des boîtes préparées avec négligence, même d'une façon peu loyale, ont abondé en France et surtout ont été exportées outre-mer en quantité innombrable. Le commerce, il faut bien le dire, a poussé le premier à la mauvaise fabrication; il a réclamé avant tout des conserves à bas prix. C'était peu scrupuleux, et c'était imprudent. Le résultat le plus clair a été jusqu'à présent de restreindre la consommation des sardines en boîtes et de compromettre ainsi les destinées de la pêche de la sardine, qui sont liées à la faveur que rencontreront désormais dans le public les conserves à l'huile. Celles-ci en effet ont notablement réduit le marché ouvert aux poissons préparés d'après l'antique et moins efficace méthode qui consistait à encaquer et à presser les sardines dans des barils. Les premières confiseries remontent à une vingtaine d'années tout au plus. A ce moment, la découverte de l'or en Californie suscitait la convoitise de milliers d'émigrans, qui avaient besoin d'approvisionnemens faciles à transporter. Le débouché était vaste, l'essor de la nouvelle industrie fut des plus rapides. Telle grande fabrique de la Turballe qui ne mettait en boîtes, en 1851, que 5 millions de sardines en conservait en 1866 près de 40 millions. Cette prospérité a cessé de grandir et même décline; on sait pourquoi. Il dépend des fabricans de la faire renaître.

Ce qui n'est pas moins urgent pour que la pêche de la sardine sorte de la période un peu languissante qu'elle traverse, c'est de provoquer l'abaissement du prix des appâts. On peut chercher une amorce moins coûteuse et aussi sûre que la rogue, on peut également enlever aux Norvégiens l'espèce de monopole qu'ils ont accaparé sur notre marché, et dont ils se prévalent. La Norvége n'est pas seule en mesure de nous fournir de la rogue. On en a envoyé,

mais irrégulièrement et par petites quantités, de Saint-Pierre, de Terre-Neuve, du Danemark. Il s'agit de favoriser le courant d'importation par des demandes suivies. Les prix baisseront à mesure que s'établira la concurrence. Ici le gouvernement peut aider l'industrie en utilisant pour l'éclairer les moyens d'information qu'il possède au dehors. Il lui appartient encore d'une manière plus immédiate d'améliorer les voies de transport propres à faciliter le prompt écoulement de la marchandise. Pour les produits de la pêche comme pour ceux des salines, la construction du chemin de fer de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande figure au nombre des mesures qui promettent les résultats les plus significatifs.

Un intérêt non moins évident commanderait d'améliorer les petits ports des côtes avoisinant l'embouchure de la Loire, et dont l'état laisse tant à désirer. Après des ouvrages si multipliés et peut-être un peu trop luxueux exécutés dans les ports commerciaux de premier et de second ordre, il est grand temps de songer aux ports de moindre importance, dont dépend parfois la prospérité de tout un district. A la Turballe, par exemple, où règne une si grande activité, où l'on a vu en douze ou quinze ans s'édifier une petite cité sur un point à peine habité jadis, il n'existe qu'une sorte de digue très courte, insuffisante pour abriter dans la mauvaise saison les barques pressées contre ce rempart, où elles se heurtent les unes les autres. Pourtant nous sommes ici devant une rade splendide, où l'eau abonde et permet tous les arrangemens désirables. Égale insuffisance d'abri ou absence totale de travaux de défense à Léra, à Piriac, à Mesquer, au Cormier, à Saint-Michel-Chef-Chef, à Saint-Brévin, aux Moutiers. Au Croisic, au Pouliguen, à Pornic, les ports ont besoin d'être curés, creusés, élargis ou débarrassés de roches dangereuses. Sur plusieurs de ces points, il est vrai, à la suite des vœux exprimés par les conseils généraux, diverses constructions ont été décidées; quelques-unes même sont en voie d'exécution. Elles serviront sans doute à faire reconnaître l'étendue des lacunes existant encore après un si long délaissement et la nécessité de pousser les travaux avec activité.

Quand s'ouvrirent les lignes ferrées de La Rochelle, de Lorient, des sables d'Olonne, les barques de la côte armoricaine furent aussitôt attirées vers ces ports par la facilité des expéditions. Le Croisic vit tomber à rien la riche clientèle qu'il possédait auparavant. Dans l'arrondissement de Saint-Nazaire, les transactions sur le poisson tombèrent en six ans de 654,000 à 60,000 francs. Lorsque le chemin de fer reliera ce port au réseau de la compagnie d'Orléans, on aura donc à réagir contre des habitudes prises. Pour réussir à les modifier, il importe que la pêche puisse prendre dans

le pays toute l'extension dont elle est susceptible. Cette condition est indispensable. Grâce à une initiative individuelle résolue et persévérante, on a déjà vu s'introduire au Croisic pendant l'hiver la pêche de la crevette, qui s'exécute, non sans périls, dans de très petits canots, et donne environ pour 40,000 francs de produits annuels. C'est un chiffre bien minime sans doute; mais c'est un exemple utile pour stimuler la grande pêche côtière sur de fortes barques pontées, telle que la pratiquent dans le voisinage avec tant de profit les pêcheurs de l'île de Groix. Ainsi comprise, la pêche devient une industrie progressive, tandis que la pêche de la sardine, réduite à elle-même, semble devoir rester stationnaire.

Il ne suffirait pas néanmoins aux pêcheurs du Croisic, de la Turballe et des autres points de cette partie des côtes, d'obtenir l'amélioration de leurs ports et d'accroître le cercle de leurs opérations. Il faut encore qu'ils puissent compter sur des conditions favorables pour les envois et pour le commerce à l'intérieur de la France. La consommation du poisson devrait trouver une place beaucoup plus large dans l'alimentation publique. C'est un vrai malheur que l'on ait entassé chez nous comme à plaisir toutes les mesures tendant à ranger parmi les alimens de luxe ce produit sain, nourrissant, et qui pourrait être vendu à bon marché. L'obstacle principal à un accroissement de consommation propre à stimuler l'activité de la pêche provient de l'exagération des taxes d'octroi et des conditions de transport par les voies ferrées. Les chemins de fer n'ont jamais considéré le poisson frais comme un objet de première nécessité ; ils lui ont appliqué leurs tarifs les plus onéreux. Toutes les lignes ne possèdent pas même un matériel suffisamment approprié aux exigences de ces expéditions. On allègue qu'il n'y a pas assez d'envois, et on les empêche précisément ainsi de se multiplier. Longtemps certaines compagnies ne consentaient à recevoir le poisson que dans les voitures fermées de la messagerie ordinaire, ce qui rendait presque impossible le transport durant l'été. A un expéditeur qui demandait l'usage des voitures aérées servant au transport des animaux vivans, on a fini par accorder l'usage de *trucs* entièrement découverts, qui valent mieux sans doute que les voitures fermées, mais qui laissent le poisson, malgré la bâche qui le recouvre, trop exposé aux rayons du soleil. Quant à l'octroi, il y aurait sur ce sujet beaucoup à dire, et ce n'est pas seulement à propos de poisson que l'on peut relever une tendance générale et très fâcheuse qui se manifeste dans les administrations municipales. On dirait que la plupart puisent leurs inspirations dans cette fausse économie politique qu'on pourrait appeler l'économie de la cherté. Beaucoup d'industries en souffrent, la pêche côtière

peut-être plus que toute autre. On ne saurait trop vivement souhaiter que l'on cesse de la comprimer sous des taxes qui restreignent si considérablement le débouché de ses produits.

Un autre vœu qu'il reste à faire pour elle, c'est que le gouvernement apporte la plus grande réserve dans son intervention par voie réglementaire. On a pu juger plus d'une fois des inconvéniens de la réglementation. Telle mesure prise jadis en vue de favoriser la reproduction du poisson avait provoqué des plaintes si générales et si fondées qu'on dut reconnaître la nécessité d'en suspendre l'exécution. Le ministère de la marine, de qui relèvent ces questions, n'incline pas de lui-même, c'est justice de le reconnaître, vers la réglementation exagérée; il se considère plutôt comme le protecteur de la population maritime. On peut l'engager seulement à résister aux sollicitations que des intérêts aveugles ou trop craintifs sont portés à lui adresser. Dans les cas mêmes où il serait reconnu indispensable de prescrire certaines conditions, on peut lui demander que les formalités soient simplifiées, et que les décisions arbitraires cèdent la place à des règles nettes et précises. Dans la périlleuse industrie qu'exercent les intrépides pêcheurs des côtes, il est bien rare qu'on rencontre, je ne dirai point la fortune, mais même une aisance modeste. On livre chaque jour sa vie aux hasards des vents et des flots sans le moindre espoir, au bout d'une navigation poursuivie durant de longues années, d'arracher le moindre lambeau de la toison d'or. C'est bien le moins que le gagne-pain des familles ne soit pas subordonné à la recherche d'une inutile homogénéité.

Pour les pêcheurs comme pour les paludiers, nous aboutissons donc en fin de compte au même mot de liberté, soit par rapport à l'impôt, soit par rapport à la réglementation. Certes, dans l'industrie des uns et des autres, les conditions journalières sont absolument dissemblables. Au fond cependant, le fait commun qu'ils dépendent de la mer et qu'ils ont besoin d'écouler leurs produits vers l'intérieur établit entre eux une certaine communauté d'intérêts qui les place sous l'égide des mêmes principes. Tandis qu'au point de vue économique leurs situations ont tant de rapports, les habitudes, les mœurs, les caractères, diffèrent profondément dans chacun des deux groupes, et y conservent, malgré les points de contact dus au voisinage, une originalité distincte.

III.

Chez les paludiers et les pêcheurs du bas de la Loire, on ne s'attend point sans doute à découvrir de ces traits de caractère gran-

dioses et saisissans qui captivent l'imagination. L'intérêt du tableau tient à d'autres circonstances, il tient surtout à la simplicité de vie de ces robustes travailleurs. Grâce à la salubrité du pays, la population des côtes, soit qu'elle s'adonne à la pêche, soit qu'elle exploite les marais salans, se fait remarquer par une constitution vigoureuse. Les hommes sont grands et bien découplés, les femmes ont une fraîcheur de teint mainte fois célébrée. Elles y joignent une force remarquable et qui n'exclut point la souplesse. Il suffit de voir, pour en juger, les paludières du salin de Guérande portant sur la tête leurs lourds fardeaux, les pieds nus, en courts jupons, courant plutôt que marchant sur le bord des salines. Dans les familles cependant la vie est dure et parcimonieuse : presque jamais de viande, le matin et le soir une soupe maigre, à midi des pommes de terre mal assaisonnées, — tel est le menu ordinaire du paludier. Le voisinage de la mer permet d'y ajouter la sardine et quelques coquillages très vulgaires qui ne valent pas la peine d'être transportés dans les villes et qui ne s'y vendraient pas. La détresse dont souffre l'industrie locale a rendu cette chétive alimentation de plus en plus précaire. Cruel ou badin, le vieux dicton, « qui dort dîne, » a trouvé plus d'une fois ici sa triste application. Durant le dernier hiver, quelques pauvres gens restaient au lit tout le jour afin de s'épargner un repas. Les paludiers qui en sont réduits à leur seule profession, et c'est la grande majorité, traînent une existence malheureuse. Il en est de même pour les pêcheurs de sardines, car dans les deux états, sous le rapport des intermittences du travail, l'analogie est complète : on ne travaille communément que durant un laps de temps trop court pour produire un gain suffisant, et hors de son métier le paludier, comme le pêcheur, ne trouve que bien rarement de l'occupation. Les terrains cultivables sont extrêmement restreints autour du salin de Guérande. Quelques paludiers du Bourg-de-Batz, mais peu nombreux, joignent au labeur ordinaire et aux travaux dans les marais de petites opérations de colportage et de commerce. De même pour les pêcheurs de sardines, point ou peu de besogne l'hiver. Leurs ressources si rigidement circonscrites, surtout au Croisic, où le travail agricole est inconnu, ne pourront s'accroître que par les développemens de la grande pêche côtière.

Rapprochés sous le rapport des interruptions du travail, comme sous celui des conditions de la vie matérielle, les paludiers et les pêcheurs le sont encore dans leur commun attachement aux mœurs traditionnelles; mais l'empire de la coutume se révèle fréquemment chez les uns et chez les autres par des traits dissemblables. Les premiers avaient toujours montré des goûts sédentaires, un vif attachement au foyer de la famille, où le père exerçait une sorte d'au-

torité patriarcale. S'écartait-on du pays, ce n'était que pour de courtes pérégrinations commerciales dans un rayon de quinze ou vingt lieues; on allait vendre de porte en porte le sel et la sardine. Conduisant devant eux leurs mules infatigables qui faiblissaient au départ sous le poids d'une charge trop pesante, mais à chaque station allégée, ces muletiers connaissaient tous les chemins des campagnes; ils pénétraient jusqu'au moindre hameau, loin des sentiers battus. La plupart arrivaient du Bourg-de-Batz, où l'entente d'un tel négoce peut être regardée comme un don natal. Si le nombre des colporteurs de sel et de sardines a notablement diminué aujourd'hui, si la zone parcourue s'est restreinte, il n'en faut pas conclure que les goûts et les aptitudes aient changé. Les dispositions sont les mêmes, on aime toujours les courses mercantiles; mais il faut céder devant les transformations qui les rendent moins fructueuses. Avec les chemins de fer, le commerce à dos de mulet a vu de jour en jour s'affaiblir ses chances de succès. Jamais ces déplacemens éphémères n'avaient ébranlé l'amour du foyer domestique; mais lorsqu'on a été poussé dans ses derniers retranchemens par la crise du travail, il a bien fallu chercher au dehors les moyens de vivre. On est allé louer ses bras dans les villes voisines, on a pris de nouveaux métiers. Frappante marque des rigueurs subies : à Batz, où l'on répugnait absolument de temps immémorial à la profession de marin, on a vu depuis quelques années un certain nombre de jeunes gens, exilés des marais paternels, demander un refuge à la grande navigation.

Cette population de Batz, issue, dit-on, de quelque rameau de la famille saxonne et jalouse de conserver intacts sa race et son sang, n'admettait point de mariages contractés hors de son sein. Une telle union eût passé pour une mésalliance. L'obligation de se dépayser a forcément fait succéder une certaine tolérance à l'esprit exclusif d'autrefois, sans détruire néanmoins le fond des préférences locales. D'autres témoignages attestent que l'attachement aux coutumes demeure toujours un des traits les plus saillans du caractère local. Quelques usages, legs visibles du paganisme gaulois, s'étaient perpétués presque jusqu'à nos jours. Il y a moins de trois quarts de siècle qu'au Croisic on célébrait encore tous les ans au mois d'août, par des démonstrations grotesques, la fête d'*Hirmen*, divinité païenne figurée sous la forme d'une pierre à large base érigée près de la mer. Les femmes exécutaient autour de cette pierre une sorte de danse sacrée, et toute fille qui en dansant touchait la pierre était assurée de ne point se marier dans l'année. Voici un exemple très significatif de cette ténacité à observer les pratiques traditionnelles. Il y a près du Croisic une antique chapelle de Saint-Goustan qui, depuis plus de soixante-dix ans,

n'est plus affectée au service du culte et sert de magasin pour l'artillerie. Cette chapelle fut jadis le but d'un pèlerinage, elle l'est encore malgré les transformations qu'elle a subies. Des habitans de Batz en particulier viennent chaque année, le lundi de la Pentecôte, prier auprès de ces murs jadis sacrés.

Le fond des mœurs apparaît au grand jour dans les habitudes religieuses. Ici, point de manifestations équivoques. A travers les diverses modifications locales qui ont pu s'accomplir de nos jours, ce côté du tableau est demeuré à peu près intact, parmi les paludiers comme parmi les pêcheurs. Rien de plus significatif que la solennelle bénédiction donnée tous les ans, le jour de l'Assomption, à la baie du Croisic, du haut d'une des promenades qui dominent cette ville, fête touchante à laquelle les vastes horizons de la mer servent de cadre. Des cérémonies analogues s'appliquent dans le voisinage à tel ou tel bras de mer habituellement fréquenté par les embarcations de la pêche. Aussi l'interruption du travail le dimanche est-elle partout observée. La récolte du sel et la pêche de la sardine ont dû être autorisées en raison de l'urgence que présentent ces deux opérations. Le sel ne peut attendre, et les poissons en marche doivent être saisis au passage; mais tous les autres travaux cessent rigoureusement, y compris le portage du sel sur les bords des marais, moins pressé que la récolte proprement dite. L'influence salutaire que cette coutume exerce est d'ailleurs facile à constater dès qu'on pénètre un peu dans la vie de la population. Le dimanche est le jour où chacun prend quelque soin de sa personne. Chez le plus pauvre comme chez le plus aisé, les grossiers habits de travail font place à des vêtemens propres. On se repose du fatigant labeur quotidien. C'est aussi le jour des réunions. Dès le matin, on voit les familles se rendre par groupes à l'église; personne n'y manque, les hommes pas plus que les femmes. Ceux que leur besogne avait séparés durant la semaine se trouvent ainsi rapprochés. L'usage de se visiter dans l'après-midi profite aux relations de parenté ou de voisinage. L'âme et le cœur semblent se ressouvenir de leurs droits. Dès que l'homme n'est pas une machine qui puisse fonctionner sans relâche, dès qu'il ne ressemble pas non plus aux bêtes de somme qui n'éprouvent aucun besoin de l'esprit et de la conscience, cet attachement à la tradition si bien constaté dans ce pays s'accorde avec l'intérêt matériel comme avec l'intérêt moral de l'individu.

Jusque dans ces derniers temps, on pouvait considérer comme un signe visible et un gage extérieur de l'empire des mœurs la conservation du costume héréditaire, principalement dans certaines localités où l'originalité en est surtout frappante. Aujourd'hui l'ancienne rigidité s'est affaiblie sous ce rapport; ce n'est pas aux

goûts des populations qu'il faut s'en prendre, c'est à la difficulté des temps. Le Bourg-de-Batz peut nous servir d'exemple. L'habillement traditionnel des paludiers y étant coûteux, la gêne croissante des familles a dû nécessairement amener des modifications plus ou moins notables. Ce costume est ce qu'on appelle le costume des mariés. Les femmes ne le revêtent pour la première fois que le jour de leurs noces. On le ménage soigneusement ensuite, de manière qu'il puisse durer toute la vie. On ne le porte plus qu'aux grandes solennités ou bien dans des fêtes de famille. Pour le marié, il consiste en une chemisette de drap brun, une collerette de mousseline, une culotte courte bouffante et deux camisoles, l'une blanche et l'autre bleue. Un grand manteau de drap noir recouvre le tout. Un chapeau à trois cornes avec ganse de velours, des bas blancs brodés et des souliers en daim blanc complètent la parure. La mariée porte une coiffe brodée et un fichu blanc bordé de dentelle, un corsage et une ceinture en fils d'or, un jupon violet, une robe blanche, les manches rouges ou blanches, le tablier de soie jaune ou rouge, les bas rouges brodés et les sandales violettes. Ni le soin ni une certaine élégance ne manquent dans l'arrangement de la toilette des femmes. On peut en juger même les dimanches ordinaires, où elles ne prennent pas leur grand costume, et où elles se contentent d'en mêler quelques parties à des atours tout modernes. L'habillement et surtout la coiffure diffèrent de village à village. Du reste les principaux articles du costume ordinaire, chez les hommes comme chez les femmes, se justifient par les nécessités du travail ou par la nature du climat. Le soleil brûlant de l'été, dont les rayons sont renvoyés par les marais salans comme par des lentilles, nécessitait les chapeaux à larges bords. Les doubles ou triples vêtemens de laine, les bandelettes ramenées sur les joues, s'expliquent par les grands vents qui règnent sur les côtes et par les rapides changemens qui font passer la température d'un extrême à l'autre. Quant aux culottes serrées aux genoux, elles ont l'avantage de permettre de détacher facilement les bas ou les guêtres lorsque la besogne oblige à marcher dans l'eau. D'après ces exigences, on peut croire que, tant que dureront les occupations actuelles, l'ancien costume gardera quelque chose de son caractère primitif.

Il ne faudrait pas se figurer que, sous l'influence des usages anciens, les esprits restent plongés dans l'engourdissement. Rien ne serait plus faux. L'instruction primaire, par exemple, est en progrès dans ce milieu autant qu'ailleurs. Quand la progression est le moins sensible, c'est qu'elle est entravée par des circonstances indépendantes de la volonté des individus. Les parens en général se montrent très disposés à envoyer leurs enfans à l'école; mais la difficulté la plus sérieuse qu'ils rencontrent provient des distances

à franchir pour s'y rendre, de la dispersion des villages sur un territoire étendu et de la configuration d'ordinaire si fâcheuse des communes elles-mêmes. Pour les familles de pêcheurs, les nécessités du travail à la mer éloignent trop vite les enfans de l'étude. Dès que les jeunes garçons commencent à grandir, une seule pensée les anime, une pensée que leur famille partage, que la situation suggère, celle de s'embarquer au plus vite pour gagner leur vie. A voir leur impatience, on dirait que la plante des pieds leur brûle sur le sol. Ils se sont de bonne heure familiarisés avec le spectacle des tempêtes, et n'en sont pas effrayés; puis la mer n'a-t-elle pas ce qui tente le plus le cœur de l'homme, l'immensité et l'inconnu? Les écoles se voient donc désertées de bonne heure. On a même été obligé de hâter ici l'époque de la première communion. Elle se fait à onze ans, afin de permettre le départ des enfans dès la douzième année. Pour les jeunes filles, ces motifs d'interrompre les études n'existent pas, il est vrai; cependant l'influence de l'exemple réagit sur l'emploi de leur temps. Il n'y aurait en pareil cas que l'établissement d'écoles d'adultes convenablement appropriées au besoin local pour entretenir le germe primitif et en assurer les fruits. C'est du reste un trait à signaler ici que l'aptitude assez générale pour les travaux intellectuels. Le voisinage de l'Océan, les perspectives qu'il ouvre sur des pays lointains, les relations qu'il facilite au dehors, ont servi à propager une foule de notions utiles peu communes dans d'autres contrées, notions de hasard, mais qui stimulent le désir d'en acquérir d'autres. La situation éveille en outre sur les côtes un besoin d'instruction spéciale. Tous les jours, on voit sortir des diverses couches de la population des jeunes gens se livrant à des études qui leur permettent de se faire recevoir maîtres au cabotage ou capitaines au long cours.

Cette naturelle disposition des esprits prête aux relations privées un attrait qu'entretiennent encore la bonne humeur et la franchise ordinaire des habitans. De ces dernières qualités résulte une solidité précieuse dans les rapports de la vie courante. Ces dispositions n'ont pas été entamées par les changemens économiques réalisés sous nos yeux; les caractères restent en général ce qu'ils étaient, ouverts et accueillans. Un esprit de mutuelle confiance, dont l'honnêteté avait dès longtemps formé la base, peut passer à juste titre pour un des signes de la physionomie de ces populations. Çà et là sans doute l'insuffisance du gain annuel dans les marais salans a porté, paraît-il, quelque atteinte à la probité traditionnelle. On a mis sous nos yeux certains comptes où après les prélèvemens ordinaires, après la réparation et l'entretien des marais, le propriétaire se trouvait en définitive redevable envers son subordonné. Ce fait lui-même ne serait pas toujours un indice de fraude,

et puis des exemples isolés n'altèrent pas le fond du tableau. Il y a chez le paludier une fierté native qu'on juge parfois excessive, mais qui le relèverait bien vite au besoin d'un affaissement accidentel. Cette fierté des caractères domine jusque dans la gêne la plus cruelle. Si malheureux qu'on soit, on ne se plaint guère; silencieuse et résignée, la misère cherche à se dissimuler au dehors. Elle se voile tant qu'elle peut. En voyant les familles le dimanche, on ne se douterait jamais de ce qu'elles peuvent endurer de privations pendant la semaine. A l'intérieur des habitations, on cherche également par la bonne tenue des ménages à sauver les apparences. Les économies portent sur l'alimentation, parce que de cette manière l'amour-propre au moins n'a point à souffrir. « Cache ton bonheur, » disait un philosophe de l'antiquité; mais ici c'est le malheur qui s'efforce de se dissimuler aux regards.

Un autre trait saillant, c'est que dans son travail le paludier aime mieux les grands coups de main, les rudes poussées, comme on dit, interrompues par des repos plus ou moins longs, que des efforts moindres, mais constans. Ce goût provient visiblement du genre de sa tâche journalière, qui n'est pas continue. Il en est à peu près de même pour la pêche. Presque toujours le pêcheur hors de sa barque semble incapable de toute besogne. Ce qui l'éloigne de la mer existe à peine devant ses yeux. La mer, voilà son champ, sa vigne, son atelier. Il restera de longues heures assis au pâle soleil de l'hiver, abrité contre le vent le long d'un mur, ou debout sur un quai, regardant d'un œil distrait le flot qui s'élève ou s'abaisse, sans se demander si le temps qu'il dépense ainsi stérilement ne pourrait pas recevoir quelque emploi avantageux. Que la mer seule doive le nourrir, telle est sa conviction la plus habituelle. Cette commune pensée semble d'autant plus profondément enracinée que les hommes restent plus longtemps embarqués. Sur certains points des côtes, ce sont les femmes qui cultivent les lambeaux de terre ensemencés. Voyez-vous des hommes travailler dans les champs, ce sont les invalides de la navigation, ou bien ceux que la mer a d'elle-même repoussés de son sein. Si dans les récits du foyer, comme dans les premiers exemples qu'il a sous les yeux, l'enfant du Croisic et de la Turballe apprend à aimer la mer, ce n'est point cependant la pêche qui captive d'abord sa jeune imagination. Il dirige sa préférence vers la navigation lointaine, qu'entoure plus de mystère et d'imprévu. Il ne reste guère sur les embarcations des côtes; au bout de peu de temps, il s'en échappe et s'engage comme novice pour le grand cabotage ou pour les voyages au long cours. Ce n'est que beaucoup plus tard, vers l'âge de quarante ou de quarante-cinq ans, alors que le navire long-coursier dédaigne son âge mûr, qu'il se consacre à la pêche. Sur les rivages du bas de la Loire, la pêche

de la sardine devient communément le dernier asile et le dernier gagne-pain du matelot. Ne serait-ce point de la communication constante avec les forces indomptables de l'Océan que viendrait la résignation si ordinaire chez ces populations dans les épreuves de la misère? Peut-être s'est-on accoutumé sans le savoir à l'idée de l'impuissance individuelle devant les irrésistibles forces de la nature. Cette docilité, qui n'exclut point l'énergie particulière, mais concentrée, qu'une rude existence tend à développer, a l'inconvénient de laisser subsister un fonds d'insouciance difficile à vaincre. Que le mal dérive de là ou d'ailleurs, il existe : sur ces côtes, on manque d'initiative; chacun, tout en ayant conscience de sa valeur et de sa force, ose à peine la produire. Il suffirait d'une impulsion intelligente et vigoureuse pour ranimer des instincts d'indépendance et d'action qui ne sont qu'engourdis.

Paludiers et pêcheurs aiment leur travail, leur lot dans la vie, sentiment qui devient de plus en plus rare ailleurs. Ils peuvent se plaindre de l'insuffisance du salaire, jamais de la besogne elle-même. Cette fidélité dans une tâche héréditaire met parfois obstacle à certaines réformes que semblent commander des considérations du plus grand poids. On est en droit, par exemple, de trouver que le labeur attribué à la femme dans les marais salans l'écarte trop longtemps du foyer domestique, qu'il l'oblige à un trop large déploiement de forces. Les porteuses de sel n'ont pour ainsi dire pas le temps de dormir dans la saison de leur grande besogne. Le travail commence l'après-midi, se prolonge souvent fort avant dans la nuit, et n'exempte pas la femme des soins ordinaires du ménage, ni même de l'exercice de certain métier accessoire. D'aussi durs travaux sont d'ailleurs acceptés sans amertume, les femmes s'y dévouent avec un courage que rien n'ébranle. Cette passive soumission ne saurait empêcher de former des vœux pour que l'abus disparaisse des pratiques locales. Cela serait tout à l'avantage des enfans, qui seraient mieux surveillés et mieux dirigés. C'est ainsi que des réformes de l'ordre économique réagissent souvent de la façon la plus avantageuse sur l'ordre moral.

Il en est d'autres au contraire, purement morales, dont les intérêts matériels profiteraient dans une large mesure. L'une des plus désirables touche à un défaut qu'on peut appeler la plaie des côtes, et dont il faut peut-être attribuer la cause première aux privations excessives de la vie journalière, j'entends parler de l'abus du vin. Pour les pêcheurs, certains usages liés à l'exercice de leur industrie semblent favoriser des excès trop fréquens. La stipulation d'un pot-de-vin, et il faut ici prendre le mot dans son sens le plus littéral, accompagne toute vente de sardines à raison de un ou deux pots par millier. Il existe encore des pots-de-vin supplémentaires

dans diverses occasions, pot-de-vin payé par le vendeur quand on achète la rogue, par l'armateur quand la pêche atteint un certain chiffre, quand on règle les comptes. Le vin est l'inséparable condition de tous les contrats, et il est consommé tout de suite; on ne l'emporte pas chez soi. On dirait qu'au sortir de sa barque le pêcheur, qui n'avait pris avec lui le matin que du pain sec et de l'eau, veut se récompenser de l'abstinence subie. Le soir, les libations sont accompagnées d'un repas, le repas de l'équipage, qui se fait à l'auberge et qu'on appelle *gaudriade*, peut-être du mot latin *gaudere*, se réjouir. Chaque homme fournit son vin, il fournit aussi son poisson, car dans la pêche des sardines tous reçoivent une part en nature de 40 sardines par millier. En fait de vin, les hommes regardent leur droit comme si exclusif qu'à la Turballe, où l'on admet les femmes chargées de préparer la *gueldre* sur un pied de parfaite égalité pour le partage du gain, on réduit leur salaire en vin à une demi-bouteille. Il est rare qu'on mette en réserve des bons de vin, même quand ils sont le plus nombreux, grâce à la réussite de la pêche. Ce n'est pas cependant que dans ces cas le chef de famille ne pense qu'à lui, et vive dans l'abondance au dehors, tandis qu'on jeûne au logis. L'argent ne lui tient pas plus dans la main chez lui qu'à l'auberge. Ce qui est sacrifié, ce qui est complétement mis en oubli, c'est la pensée du lendemain. On ne se préoccupe ni du temps où la pêche cessera, ni des éventualités qui en peuvent paralyser les résultats. En fait de prévoyance, on a presque tout à apprendre.

Au milieu de cette population vivant au jour le jour, on avait songé à établir une société de secours mutuels d'un genre particulier. L'institution aurait fait des avances pour des constructions nouvelles, pour le remplacement des bateaux perdus à la mer, pour secours aux familles dont les chefs auraient péri victimes de leur dangereux métier. En ce qui concerne les visites de médecin et la vente des médicamens à prix réduits, elle aurait rempli la tâche d'une société mutuelle ordinaire. Cette idée, excellente sous tous les rapports, avait été mise en avant par le commissaire de marine du Croisic, si bien en mesure de connaître la situation des pêcheurs. Le projet cependant n'a pu sortir de la phase des pourparlers. S'il n'a pas trouvé les pêcheurs favorables, ce n'est point parce qu'on leur demandait une cotisation de 25 centimes par semaine durant la saison de la pêche des sardines; c'est plutôt parce qu'on réclamait en outre l'abandon d'un pot-de-vin par jour, abandon désirable, puisqu'il aurait indirectement profité à la famille. Le refus sur ce dernier article venait moins toutefois d'une résistance aveugle que d'un raisonnement erroné. On craignait qu'il ne

résultât, un peu plus tôt ou un peu plus tard, de la concession demandée une réduction de gain. Lorsqu'il paiera tout en argent, se disait-on, l'acheteur n'aura plus qu'une seule préoccupation, ramener les prix à leur chiffre actuel; le sacrifice serait dès lors consenti en pure perte. Illusion complète, quoique dérivant d'une apparence spécieuse! Quand l'acheteur prend un millier de sardines pour un certain prix, il est impossible qu'il en sépare dans sa pensée le supplément payé pour le vin. Qu'il paie avec la main droite et avec la main gauche ou seulement d'une seule main, la dépense reste la même pour lui. Avec le système en vigueur, il est obligé de voir le total, et il fait nécessairement subir d'un côté une réduction équivalente à la surcharge qu'il subit de l'autre. Point de doute possible sur l'intérêt des pêcheurs; ils ne pouvaient rien perdre. L'institution projetée, en fortifiant leur situation, n'aurait fait que rendre plus difficile un abus comme celui qu'ils redoutaient. Si pour le moment de récentes divisions dans le groupe le plus nombreux, celui de la Turballe, peuvent entraver la reprise du projet, ce n'est pas une raison pour y renoncer. Un jour ou l'autre il reparaîtra, car il répond à la généralité des besoins. C'est une bonne semence qu'on a jetée et qui produira ses fruits.

Jusqu'à présent, l'idée et la pratique de l'aide mutuelle, quand elles se traduisent par des institutions collectives, sont fort éloignées des habitudes de la population. Il suffit d'ouvrir les yeux pour s'en convaincre. Cela n'empêche point que dans les rapports entre parens ou même entre voisins on ne soit disposé à se prêter réciproquement assistance. Les bons exemples en ce genre ne manquent pas. Qu'une circonstance malheureuse vienne mettre un chef de famille dans l'impossibilité de remplir sa tâche habituelle, on s'en charge volontiers pour lui; on écarte ainsi de sa demeure un dénûment absolu. Un essai qui exigeait l'accord de volontés multiples a même réussi à Guérande pour une institution un peu distincte, il est vrai, des sociétés mutuelles : il s'agit d'une boulangerie commune. L'établissement fonctionne régulièrement depuis près de deux années. Durant l'année 1867, où le blé a été si cher, il a rendu de réels services. Non-seulement il a pu vendre le pain un peu au-dessous du prix courant, mais encore il a mis moralement obstacle à une surélévation qui n'aurait pas manqué de se produire dans le commerce ordinaire. Il y a bien eu certains mécomptes quant à la constance de quelques-uns des premiers adhérens : il en est qui ont faibli au dernier moment par suite de l'obligation de payer comptant et de renoncer aux facilités de crédit, si coûteuses d'ailleurs, qu'ils trouvaient chez les boulangers. Déjà cependant les résultats obtenus ont ramené plusieurs de ces dis-

sidens trop tôt découragés. Le chiffre de la fabrication importe beaucoup dans une telle entreprise. Si l'on emploie seulement 200 kilogrammes de farine par jour, ce qui donne environ 270 kilogrammes de pain, le bénéfice ne peut s'élever, d'après les comptes mêmes de la société, qu'à 2 ou 3 francs, tandis qu'avec 400 kilogrammes il monterait à une somme quadruple. De tels exemples en disent plus aux yeux des masses que tous les raisonnemens de la théorie, et ils préparent la voie dans le même ordre d'idées à des applications plus étendues. La récente organisation d'un comice salicole et agricole qui a eu sa première exposition à Guérande au mois de septembre 1868 mérite aussi d'être citée comme un utile essai de manifestations collectives.

Dans un milieu où le travail manque de régularité, où le revenu de chaque famille ouvrière, chez les paludiers comme chez les pêcheurs, reste presque toujours plus ou moins au-dessous des plus stricts besoins de la famille, il n'est pas surprenant que l'esprit de prévoyance ait tant de peine à s'acclimater. Il n'en devient que plus nécessaire de donner promptement suite aux mesures destinées à améliorer l'exploitation des marais salans et les conditions de la pêche côtière. Aux considérations purement économiques se joignent, pour les conseiller, les considérations morales les plus décisives. L'intérêt privé y concourra principalement par l'union des volontés en ce qui concerne les salines, et par le développement des opérations durant l'hiver en ce qui concerne la pêche.

Quant au gouvernement, en dehors de la suppression de l'impôt, son rôle porte avant tout sur l'élévation de la remise pour cause de déchet, et sur l'amélioration des voies de transport. Dans ce dernier ordre d'idées, le prompt établissement du chemin de fer projeté est une question vitale pour le pays. Seulement le tracé à suivre n'importe pas moins que la construction elle-même. Telle direction pourrait ravir à la ligne ferrée la plus grande part de son utilité. Le nouveau chemin de Saint-Nazaire au Croisic doit être le chemin des côtes. Si l'on veut que l'entreprise puisse à la fois se suffire à elle-même et rendre les services attendus, deux conditions sont indispensables : il faut d'une part que le chemin touche à Guérande, centre commercial de tout ce pays, et de l'autre qu'il longe le rivage. Les ressources les plus fécondes du trafic tiennent au voisinage de la mer. Là se trouvent les points recherchés durant la belle saison. A Saint-Nazaire, à mesure que se prononcera davantage l'inévitable progression que doit prendre cette ville, on tendra de plus en plus, comme dans d'autres cités maritimes, à fixer au dehors le siége de sa vie de famille et de son installation domestique. Déjà le mouvement s'accomplit en ce sens-là. Il n'y a qu'à

voir comme la côte se couvre d'habitations. Si le chemin de fer s'écartait du rivage, cette perspective de développement s'évanouirait. Les transports provenant des salines et de la pêche ne peuvent pas suffire à l'alimentation d'une route ferrée. Certes l'appoint provenant de ces deux sources n'est point à dédaigner; mais ce n'est qu'un appoint. Pour la pêche, le transport périodique n'occupera jamais que peu de place sur les véhicules. Quant au sel, on ne hasarde rien en disant qu'année moyenne toute la récolte pourrait, s'il le fallait, être transportée en moins de douze jours. Ce n'est que sur le mouvement des personnes et celui des marchandises que ce mouvement même implique, qu'il faut compter pour alimenter la traction. Pays à vivifier, essor à donner aux affaires, possibilité de vivre pour la voie ferrée, tout milite en faveur du tracé le long de la mer. Quant à la nécessité d'aboutir à Guérande, elle n'est pas moins manifeste. C'est vers cette ville que sont dirigés tous les produits d'un pays fécond en vin, en céréales, en bétail, et dont il importe de ne pas troubler arbitrairement les habitudes. Laisser Guérande à l'écart, ce serait se priver de gaîté de cœur des avantages inhérens à un marché dont la clientèle est faite. D'ailleurs le chemin de fer récemment voté appelle un prolongement du côté de la Vilaine pour aller par les marais salans de Saint-Molf et de Mesquer et par le district agricole d'Herbignac rejoindre à Redon la voie ferrée de Nantes vers le Morbihan et le Finistère. Indispensable pour compléter de ce côté le système des chemins de fer départementaux, cet embranchement ne peut avoir son point de départ qu'à Guérande.

On peut juger désormais des conditions dans lesquelles s'accomplissent au bas de la Loire les modifications économiques dont nous parlions en commençant. On le voit, l'attachement au sol natal, le respect des traditions, le culte du passé, n'ont pas empêché les habitans des côtes occidentales de ressentir les effets de l'esprit d'entreprise et des aspirations vers le progrès qui sont un des signes et une des nécéssités de notre temps. Leur situation et même leurs habitudes aggravent pour eux par certains côtés les conditions de la lutte industrielle dans laquelle il faut, sous peine de périr, que ce pays reprenne son rang. Heureusement les qualités morales de ces populations les mettent dans une situation plus favorable que ne le feraient les ressources matérielles de la région qu'elles ont à exploiter. En les examinant à ce point de vue, on reconnaîtra qu'elles forment un rameau vigoureux dans le grand faisceau des forces nationales, et que leur plus grand tort sans doute est de s'être laissé trop oublier.

A. Audiganne.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 octobre 1868.

Il y a un singulier problème qui devient maintenant notre affaire de tous les jours, dont nous traînons avec ennui l'insipide fardeau, et qui finirait par être presque plaisant, s'il ne s'agissait pas de tout ce que nous sommes et de tout ce que nous serons demain, si nous étions les simples spectateurs d'une destinée qui ne serait pas la nôtre. Comment se fait-il que le temps où on multiplie le plus les protestations pacifiques soit justement celui où on croit le moins à la paix, où l'opinion, saisie de crédulités et d'effaremens étranges, reste à la merci de tous les incidens grands ou petits qui se succèdent dans la politique? Et comment se fait-il aussi d'un autre côté que le temps où l'on parle le plus de stabilité dans le gouvernement, dans les institutions, de fixité dans la direction des affaires, soit précisément celui où l'on semble le plus disposé à mettre en doute cette fixité, à chercher partout les signes de crises intimes, où l'on passe sa vie à attendre chaque matin la révélation d'une politique nouvelle, quelque coup de théâtre qui va tout changer? C'est notre déplorable et agaçante histoire de tous les jours. C'est un bulletin aussi invariable que celui de ces deux généraux espagnols du temps de la guerre civile dont on disait tous les matins : « Alaix poursuit Gomez! » Alaix n'atteignit jamais Gomez, — pas plus que l'homme n'atteint le bonheur, ajoutait un mordant humoriste. Nous, nous poursuivons la paix et la liberté, nous saisissons des ombres et nous recommençons. A vrai dire, on aurait déjà gagné beaucoup, si on finissait par se donner un peu de fermeté et de tenue au milieu de cette crise universelle que nous traversons, si on en venait à ne pas prendre feu sur tout, et si on se disait qu'en définitive c'est la loi des situations difficiles de flotter sans cesse dans ces irritantes oscillations, entre tous les bruits contradictoires. Nous devrions bien pourtant y être accoutumés; nous en avons vu

bien d'autres, et nous devrions au moins garder la bonne contenance des conscrits qui ne saluent plus les boulets à leur seconde bataille. Nullement, nous ne nous accoutumons pas à cette poursuite dans le vague et dans l'inconnu à travers toutes ces fusées qui s'appellent les mauvais bruits. Nous perdons patience en face d'une situation dont nous entrevoyons la gravité sans en connaître d'une façon précise les conditions, et qui ne se manifeste que par des recrudescences périodiques d'incertitude. Mais aussi que fait-on pour remédier à ces dispositions maladives, pour rassurer ou pour conduire l'opinion? On ne fait rien, ou ce qu'on fait ne répond pas au mal réel, et n'a le plus souvent qu'un résultat absolument opposé à celui qu'on attendait. Quand on ne prononce pas des discours énigmatiques, on garde un silence qui provoque plus d'interprétations encore, et ce qu'on ne veut ni dire ni taire, on le met dans une carte de géographie qui ne laissera certainement pas échapper le grand secret.

Au premier coup d'œil sans doute, la situation de l'Europe, si tendue qu'elle soit toujours, ne s'est point aggravée dans ces derniers temps. Les relations apparentes des gouvernemens n'ont pas changé sensiblement de caractère, et même un instant l'opinion avait été agréablement surprise par le bruit d'une diminution des forces militaires de la Prusse et de la France. Depuis quelques jours, on n'en est plus là, on revient à toutes ces perspectives d'un conflit possible. Encore une fois un souffle est passé dans l'air, réveillant le sentiment de la gravité des choses, et c'est tout juste à ce moment que vient de paraître cette carte d'une origine mystérieuse qui a la prétention d'illustrer une politique en représentant dans une image parlante la situation stratégique de la France à trois époques, après 1815, après 1830 et aujourd'hui. On avait annoncé l'apparition de la carte ou des trois cartes en une seule, sans oublier les légendes, comme un événement destiné à rasséréner l'atmosphère et à remettre le calme dans les esprits par l'image rassurante de nos prospérités, si bien qu'on se pressait pour avoir la révélation, l'évangile géographique. L'invention n'est pas heureuse. C'est une puérilité en couleurs, un jeu inoffensif dont pourront s'amuser ce premier de l'an les enfans qui ont des dispositions à la stratégie, pour peu qu'on songe à piquer ces frontières si ingénieusement décrites de petits soldats et de petits drapeaux afin de rendre l'image plus jolie. On aura soin surtout de varier les uniformes pour compléter l'effet. — Sérieusement qu'a-t-on voulu faire par cette démonstration politico-géographique en trois cartes? Quelle impression a-t-on cru laisser dans les esprits qui ne se paient ni de mots ni d'images? A-t-on voulu se persuader à soi-même et persuader aux autres qu'en effet la situation de la France s'est trouvée singulièrement améliorée par la transformation récente de l'Europe centrale, par les événemens qui ont fait il y a deux ans de la Prusse la puissance mai-

tresse de l'Allemagne? Cette idée au reste, ce n'est pas la première fois qu'elle se produit. Imaginée deux mois après Sadowa comme le dédommagement d'un mécompte inavoué, elle se déployait avec hardiesse dans une circulaire diplomatique qui ne trompait personne, pas même ceux qui cherchaient à se faire illusion, puisque le lendemain ils avouaient leurs angoisses patriotiques, et demandaient à la France d'accepter le fardeau d'un état militaire proportionné aux circonstances nouvelles. Elle avait disparu depuis, on n'y revenait qu'avec une timidité désabusée; elle semble reparaître aujourd'hui, et en réalité la carte qui vient d'être livrée au public est l'illustration de la circulaire de M. de Lavallette. Aujourd'hui comme il y a deux ans, mise en carte de géographie ou en circulaire diplomatique, l'idée n'est pas de nature à détourner le courant des impressions publiques, par la raison bien simple qu'elle ne touche pas au vif des choses, qu'elle ne répond pas à la vraie question qui s'agite, qu'enfin, eût-elle pour le moment quelque apparence de vérité, elle ne résout rien et laisse l'avenir de demain dans sa menaçante obscurité.

Le gouvernement français, nous le croyons bien, ne nourrit pas des préméditations belliqueuses; il a la bonne volonté de la paix, il désire la paix pour beaucoup de raisons, et la première de toutes, c'est qu'il y est intéressé, c'est qu'il y a des moments où on ne se jette plus volontiers dans ces hardies entreprises où il faut de l'audace et du bonheur. Malheureusement il est sous le poids de deux ou trois préoccupations qui l'entraînent à des démarches contradictoires nées de la position qu'il s'est faite en laissant s'accomplir des événemens qui ont déconcerté toutes ses prévisions. Il est un peu comme tout le monde, il veut la paix sans y croire; mais à coup sûr la plus dangereuse manière de la vouloir, et probablement la plus inefficace pour l'assurer, c'est de reculer devant la vérité des situations, c'est de chercher à se faire illusion et à faire illusion aux autres par des billevesées géographiques qui, pour panser une blessure d'amour-propre, jettent un voile sur ce qui est le vrai danger du monde européen tel que l'a laissé la guerre d'Allemagne. Une carte n'y peut malheureusement rien. L'artifice de cette composition de géographie repose sur une combinaison de couleurs distribuées d'après cette idée qu'autrefois l'Allemagne était une puissance agglomérée et compacte, liant ensemble 80 millions d'hommes commandés par l'Autriche et la Prusse, ayant ses avant-postes dans les Pays-Bas, nous enserrant dans un cercle de forteresses occupées par le même ennemi, touchant par tous les points à notre frontière béante du nord, et pesant sur nous de son poids gigantesque, tandis que maintenant tout est changé, l'œuvre de 1815 a disparu pour le plus grand bien de l'équilibre européen. Aujourd'hui l'Autriche est sortie de l'Allemagne et s'enfuit vers l'Orient avec sa couleur verte. La Prusse, agrandie, il est vrai, ne compte que 30 millions d'hommes avec la confédération du nord,

tandis que l'Allemagne du sud, prenant une autre couleur, devient une puissance distincte. D'un autre côté, les Pays-Bas ont cessé d'exister, il n'y a plus que la Belgique et la Hollande; le Luxembourg lui-même a échappé à l'Allemagne. Autrefois, depuis Liége jusqu'à Trieste, la confédération germanique ne formait qu'un tout uni contre la France; elle disposait de toutes les forteresses qui nous enfermaient dans un cercle de fer dont une seule puissance avait la clé. Aujourd'hui, si les Prussiens sont toujours et plus que jamais à Mayence, Landau et Germesheim n'appartiennent plus qu'à la Bavière, et ne sont gardés que par elle; Rastadt est occupé par les troupes de Bade, Ulm par la Bavière et le Wurtemberg réunis. Notre frontière du nord, autrefois béante, s'est fortifiée et dégagée dans ses points de contact avec l'Allemagne, à laquelle nous ne touchons que par une bande de territoire, et dont le poids écrasant ne paralyse plus tous nos mouvemens. Nous sommes en face d'une variété d'états des plus rassurantes. Voyez les couleurs!

Tout cela est merveilleux, ingénieux et bien trouvé. Il n'y a qu'un malheur, c'est qu'autrefois la confédération germanique était une puissance organisée pour la défense, n'ayant rien de menaçant et d'agressif; c'était une machine compliquée, lourde à mettre en branle; avant qu'elle n'eût pris ses résolutions, ses dispositions, elle avait à tenir compte de tous les intérêts qui concouraient à une délibération; avant qu'elle ne fût prête, une guerre était presque finie, et elle l'a bien prouvé dans ces événemens où il s'agissait d'elle-même, où elle a disparu. Maintenant l'Allemagne, c'est la Prusse énergique, ambitieuse, alerte, toujours prête à marcher, et quand on la relègue dans le nord avec ses 30 millions d'hommes, on n'oublie qu'une chose, les traités d'alliance offensive et défensive qui mettent dans ses mains et sous sa direction toutes les forces des états allemands du sud, de telle sorte qu'au point de vue stratégique la Prusse, c'est l'Allemagne tout entière. Voilà l'irrésistible vérité qui éclate à travers ce bariolage de couleurs destiné à créer l'illusion d'une variété d'états et d'intérêts que la marche des choses tend de plus en plus à faire disparaître. Nous ne recherchons pas si c'est un mal ou un bien pour l'Allemagne, si les Allemands ont tort de se concentrer, de poursuivre une organisation différente, ce n'est là qu'une question allemande. Ce qui est certain, c'est que les traités de 1815 ont disparu, oui, sans doute, mais sans créer pour les intérêts français des garanties nouvelles, — c'est que la situation a changé, et que, malgré ces chiffres artificiellement combinés et des couleurs plus vaines encore, elle n'a point changé au profit de la France. Et si les événemens ne nous avaient pas créé une faiblesse relative au lieu de nous assurer des garanties nouvelles, s'ils n'avaient pas rompu le rapport des forces au centre de l'Europe, que signifierait la politique du gouvernement français depuis deux ans? S'il n'y avait eu rien de nouveau dans l'état du monde, il ne

se serait pas attaché à multiplier les armemens, à augmenter notre puissance militaire au point de la rendre onéreuse, à organiser nos forces de façon à leur donner ce caractère de disponibilité qui doit effectivement faire réfléchir ceux qui seraient tentés de soulever de mauvaises querelles. Il ne pouvait avoir qu'une pensée, comme on l'a dit, celle de rétablir par l'équilibre militaire l'équilibre politique rompu; mais cette pensée même est ce qui détruit le plus complétement d'avance toutes ces petites et vaines démonstrations par des cartes de géographie; c'est la révélation saisissante des changemens qui se sont accomplis, de la nouveauté d'une situation où la paix ne tient plus qu'au respect de la force pour la force. C'est ce qui domine tout aujourd'hui, et c'est même ce qui fait que tous ces bruits de désarmemens partiels qui courent quelquefois ont si peu de succès et si peu d'efficacité pour réveiller la confiance publique. Il importe assez peu en vérité de congédier quelques soldats dans des pays où les chefs militaires se vantent eux-mêmes d'avoir organisé leurs forces de manière à les avoir sous la main et à pouvoir faire marcher leurs armées en une dizaine de jours. Le danger n'est point dans la présence de quelques hommes de plus ou de moins sous les drapeaux de la France et de la Prusse, le danger est dans le caractère même de ces armemens nouveaux à l'abri desquels toutes les politiques vont se placer, dans des institutions militaires qui ne sont elles-mêmes que l'expression permanente, redoutable, de deux situations contraires qui se menacent sans cesse par une invincible logique, même quand on affecte le plus de prodiguer cette monnaie courante des protestations pacifiques.

La vérité est que dans cette situation pleine de dissonances et d'intimes orages, on risque toujours de se heurter à quelque complication imprévue. Il y a quelque chose qui semble neutraliser sans cesse les efforts qu'on a l'air de faire, et rendre la paix, cette malheureuse paix qu'on poursuit, plus laborieuse et plus problématique. Au moment où on se croit plus rapproché ou moins éloigné du but, tout est remis en question par une sorte de fatalité qui n'a pourtant rien que de simple, puisqu'elle tient à tout un ordre d'événemens. Un jour, c'est cette question du Slesvig qui reparaît à l'horizon du nord, et qui, réduite à ce qu'elle est, à la rétrocession de quelques districts, n'a plus certes qu'une médiocre importance, mais qui peut garder sa gravité, ne fût-ce que comme prétexte, comme le dernier signe d'une situation anormale entre le Danemark et l'Allemagne, surtout s'il est vrai, ainsi qu'on l'a dit à Berlin, que la Prusse se montre peu disposée à exécuter cette partie du traité de Prague en présence de la possibilité d'un conflit européen. Un autre jour, c'est de Vienne que part le signal d'inquiétude, nouveau coup de fouet donné à l'opinion. Que la proposition faite au *reischrath* de relever l'état militaire de l'Autriche et de le porter au chiffre de 800,000

hommes n'ait rien qui ne soit assez naturel dans cette fureur de préparatifs guerriers qui s'est emparée de l'Europe, on le sait bien; ce n'est pas le fait lui-même qui est extraordinaire. Que de plus M. de Beust ait pu se laisser aller à exagérer un peu les couleurs pour hâter la discussion et enlever le vote de la commission du *reischrath*, ce serait encore possible. Il n'est pas moins vrai que les motifs invoqués par le chancelier d'Autriche pour qu'on ne disputât pas les moyens militaires au gouvernement étaient de nature à avoir un singulier retentissement.

M. de Beust s'est expliqué avec d'autant plus de liberté qu'il parlait dans l'intimité d'une commission en recommandant le secret. Naturellement le secret a été bien gardé, puisque toute l'Europe le connaît. Or la situation de l'Autriche, telle que le chancelier de l'empire l'a peinte, n'est rien moins que rassurante pour l'empire et pour l'Europe elle-même. Un conflit toujours imminent et presque prévu entre la France et l'Allemagne nouvelle, la Prusse ne répondant point parfaitement aux tendances bienveillantes et à la réserve du cabinet de Vienne, la Russie froide et expectante, paraissant être la première des puissances qui trouvent que « l'Autriche a le tort d'exister, » l'Italie amicale, mais n'ayant pas toujours les mains libres, les principautés danubiennes transformées en un vaste arsenal de guerre par on ne sait qui et pour l'exécution de projets inconnus, ce sont là quelques-uns des traits du tableau que M. de Beust a tracé de l'Europe. L'Autriche, en restant libre, impartiale et réservée, doit, selon lui, se tenir en mesure de se défendre contre toute pression extérieure, d'exercer aussi sa part d'influence dans les événemens qui peuvent éclater. Quel que puisse être l'entraînement d'un discours presque familier, il est difficile d'admettre qu'un homme aussi exercé, un chancelier d'Autriche, ait pu parler ainsi par une simple fantaisie d'imagination. S'il a cru devoir accentuer les traits, c'est que sans doute il le jugeait utile. Son discours, même atténué, a évidemment de la portée dans les conditions actuelles, à moins qu'il n'ait fait de la diplomatie en parlant de ce ton, et que nous n'en fassions à notre tour en nous amusant à des cartes modestes et pacifiques. Rien ne peint mieux assurément l'instabilité profonde et chronique de cette situation européenne où les incidens se succèdent, où la lumière éclate par intervalles, et où l'opinion déroutée finit par croire à tout parce qu'elle ne peut plus croire à rien.

Il se reproduit quelque chose de semblable dans nos affaires intérieures. On parle de la stabilité comme de la paix, et l'on n'y croit pas. On est toujours porté à soupçonner des crises intimes, des chocs d'influences qui après tout existent peut-être quelquefois, à prédire des changemens qu'on croit inévitables parce qu'ils sont nécessaires. Le fait est que sous une apparence de calme monotone l'opinion reste incertaine et sceptique; elle n'est ni satisfaite ni confiante. D'où vient cette dispo-

sition au malaise et à l'incrédulité, cette attente toujours trompée? Nous ne voulons pas aller chercher en ce moment les grandes causes, les causes générales. Il y en a peut-être de plus simples, de plus directes, prises dans la donnée actuelle de choses, et la première, la plus sensible, c'est qu'après une longue expérience, semée de bien des déceptions, l'opinion en est venue à ne plus croire à l'efficacité de l'organisation des forces exécutives telle qu'elle est aujourd'hui. Il manque à cette organisation qui garde toujours l'empreinte d'un gouvernement tout personnel, il manque la lumière, la responsabilité, cette sûreté qui naît d'elle-même quand les personnages publics exercent le pouvoir par la confiance du pays ou des mandataires du pays en même temps que par la délégation du chef de l'état. De là, malgré le talent des hommes, l'affaiblissement de l'autorité ministérielle, réduite d'un côté à se défendre quelquefois contre des influences insaisissables, et de l'autre n'ayant pas sur l'opinion l'ascendant qu'elle devrait avoir, qu'elle aurait naturellement, si elle offrait par elle-même une garantie. Ces vérités si simples font leur chemin, et il y a peu de jours, dans une réunion publique à Saint-Calais, un député de la majorité du corps législatif, M. Haentjens, se trouvant en présence de ces inquiétudes générales qu'aucune parole officielle ne peut dissiper, en venait lui-même comme par une logique naturelle à cette conclusion. Dans sa conviction, l'empereur, éclairé par l'expérience, ne pouvait manquer de reconnaître « que le seul remède possible à ces incessantes inquiétudes, c'était de placer en face des assemblées un ministère responsable qui subirait directement l'influence de la nation. » Et si des membres de la majorité du corps législatif en arrivent eux-mêmes à subir l'empire de cette vérité, il faut bien certainement qu'ils sentent l'impossibilité d'aller plus loin dans cette voie de perpétuelles incertitudes.

Une autre cause de ce malaise qui se manifeste sous tant de formes diverses, c'est que le gouvernement ne s'est peut-être pas rendu compte de l'élan qu'allaient prendre les esprits le jour où ils voyaient se rouvrir une issue vers un régime plus libéral. Les uns et les autres n'ont plus marché du même pas. L'opinion, vivement réveillée, s'est reprise à toutes les espérances libérales, et est devenue plus pressante, plus exigeante même, si l'on veut; la politique officielle au contraire, après avoir fait acte d'initiative, a semblé hésiter devant son œuvre; elle s'est arrêtée au moment où elle donnait l'impulsion autour d'elle, elle a semblé plus d'une fois préoccupée de diminuer dans les détails d'exécution des réformes dont elle reconnaissait le principe. Elle a resserré le cercle autour de l'opinion après l'avoir à demi rendue à elle-même. Il en est résulté une disproportion intime, croissante, entre les aspirations des esprits et les actes du gouvernement, entre l'élan de l'opinion et le champ qu'on a ouvert devant elle. De là ce mal de la déception et de

la défiance qu'une demi-liberté aggrave, qu'une liberté vraie peut seule guérir.

S'il est un spectacle fait pour ajouter aux démonstrations du temps présent et pour réveiller parmi les hommes tous les goûts libéraux, c'est celui des époques et des régimes qui n'ont rien de libéral. On parle souvent, et c'est un argument bien vain, des faiblesses et des erreurs de la liberté ; mais ce qui est plus éclatant encore, c'est la faiblesse du despotisme lui-même. Il a beau faire, il ne peut pas durer, il ne peut pas heureusement aller jusqu'au bout de ses entreprises, il est arrêté en chemin par une puissance invisible. Quand il croit avoir dompté tous ses ennemis, sa force échoue contre un dernier ennemi plus dangereux que tous les autres, la nature des choses ; quand il pense avoir vaincu toutes les résistances matérielles, il se trouve en face d'une résistance morale qu'il n'avait pas prévue, dont il se figure rester maître, et qui finit par avoir raison de lui. Un jour de 1808, — on touchait à la guerre d'Espagne et on allait prendre Rome, — le cardinal Fesch, qui n'était pourtant pas un démagogue ni même un idéologue, écrivait à l'empereur son neveu : « Sire, vous couvrez la terre de vos armes et de votre puissance, mais vous ne sauriez commander aux consciences. » C'est le résumé de l'histoire des démêlés de Napoléon et de la papauté, de cette histoire que M. d'Haussonville déroule dans ces études sur *l'Église romaine et le premier empire* qui excitent un si vif intérêt à mesure qu'elles se succèdent ici même, et dont le troisième volume, publié aujourd'hui, conduit jusqu'à la captivité de Pie VII. Le livre instructif, substantiel et neuf sous plus d'un rapport de M. d'Haussonville touche à bien des problèmes; il a toute sorte d'opportunités à un moment où s'agitent plus que jamais ces questions du pouvoir temporel, de l'indépendance de l'église et de l'état, qui marchent à grands pas vers leur solution, pourvu qu'on ne prétende pas les trancher par des procédés renouvelés d'autrefois. Certes, à un point de vue supérieur, ces luttes elles-mêmes montrent le peu de défense qu'un pape trouve dans une souveraineté politique, et le danger qui résulte pour son autorité religieuse de cette confusion de pouvoirs et d'intérêts; mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit pour le moment. Cette histoire si impartialement racontée par M. d'Haussonville a un intérêt d'un autre genre, d'un ordre moral et politique.

Il y a dans l'âme humaine mise en présence de certains faits de tels réveils d'équité naturelle, un tel instinct de résistance aux dominations abusives, que malgré tout, même quand Napoléon aurait raison quelquefois, même quand il semblerait se faire le champion d'une idée destinée à vaincre dans l'avenir, il trouve le moyen de gâter sa cause, et toutes les sympathies suivent invinciblement ce vieux pape qu'il arrache du Quirinal pour le traîner de Rome à Grenoble, de Grenoble à Savone, de Savone à Fontainebleau. Dans ce duel étrange, Pie VII n'est plus seule-

ment un chef de la religion en lutte avec l'esprit de la société civile, c'est le représentant désarmé de toutes les indépendances foulées aux pieds ou menacées, c'est la conscience aux prises avec la brutalité despotique, c'est la faiblesse contre la force, et ce vieux pape dans sa prison est en vérité plus embarrassant que lorsqu'il était sur son vieux trône, sans alliés et sans secours. Ce qu'il y a de plus étonnant et de plus triste encore que le fait lui-même, c'est la puérilité cauteleuse et violente avec laquelle l'empereur s'ingénie à cerner, à étouffer et à déjouer cette résistance qui lui échappe. Napoléon croit réussir en décourageant le pape par les menaces et par l'isolement, en faisant le silence autour de lui, et en séquestrant, pour ainsi dire, la question. Il ne réussit qu'à se perdre dans un système de ruses et de persécutions sans nom, allant jusqu'à faire crocheter les bureaux du captif de Savone pendant ses promenades. Le malheur de Napoléon, c'était de croire qu'il pouvait tout, qu'il avait droit de haute et basse justice sur tout, qu'il n'avait qu'à vouloir pour se faire pape lui-même, que son pouvoir ne connaîtrait pas de colonnes d'Hercule, comme il le disait un jour à son frère Joseph dans le paroxysme secret d'un orgueil solitaire. Il s'accoutumait ainsi à tout braver, à tout mépriser, à ne pas tenir plus de compte de ses ennemis que de ses amis, d'un vieillard sans défense que de l'honneur de ceux qui l'entouraient, témoin cette scène du conseil d'état où, dépassant toutes les bornes de l'infatuation et de la dureté calculée, il chassait M. Portalis comme un infime serviteur pris en faute, — parce que M. Portalis avait connu un bref du pape! Et puisque nous sommes sur ce point des procédés de l'empire, il faudrait citer aussi une récente brochure publiée à La Haye sur *Napoléon Ier et le roi de Hollande*. Ce récit intéressant de M. Jorissen sur un épisode de la politique impériale est un document de plus dans l'histoire, qu'il rectifie en l'éclairant de révélations nouvelles. Napoléon traitait ses frères comme le pape, comme ses serviteurs les plus dévoués. Le jour vient cependant où toutes ces forces, ces faiblesses, si l'on veut, ces dignités et ces sentimens humiliés ou enchaînés se relèvent et retombent sur celui qui a cru qu'il suffisait de mépriser les hommes pour les gouverner. C'est assurément le plus grand exemple du déréglement du despotisme, mais aussi en fin de compte de son impuissance.

Il faut que les peuples, à cette école de l'histoire comme sous l'influence de leurs intérêts les plus immédiats, s'accoutument à se gouverner, à ne chercher qu'en eux-mêmes les moyens d'assurer leur indépendance et leur prospérité, et de tous les moyens d'échapper aux dictateurs, aux sauveurs qui naissent toujours dans les temps de révolution, le meilleur c'est de les rendre d'avance inutiles par une politique de forte et libérale modération qui retienne un pays sur le penchant des agitations indéfinies. L'Espagne aujourd'hui, à la suite de sa dernière

révolution, est entrée dans une de ces crises où elle peut très bien un jour ou l'autre, si elle n'y prend garde, aboutir à la dictature, comme elle peut aussi, si elle le veut, s'arrêter à temps dans un régime régulier réalisant toutes les libertés nécessaires sans rompre violemment et soudainement avec les plus vivaces instincts, ou, si l'on veut, avec les habitudes du peuple espagnol. Elle est venue à propos, cette énigmatique révolution espagnole, pour nous donner le spectacle d'une comédie bizarre, qui devient pourtant un peu monotone en se prolongeant, et qu'on pourrait appeler la comédie des conseils inutiles. Depuis qu'elle est accomplie, tous les médecins consultans de l'Europe, mais particulièrement de la France, médecins monarchistes, mais particulièrement républicains, se sont mis en campagne pour offrir à l'Espagne leurs conseils et leurs recettes, toutes également infaillibles. Chaque matin et chaque soir, la république est expédiée à Madrid sous la forme de consultations historiques ou de dithyrambes, de proclamations, de manifestes, d'allocutions démonstratives, et parmi les donneurs de conseils prêchant la république à l'Espagne l'accord le plus parfait ne règne pas toujours : il y a les purs, les vieux, se redressant et rappelant à l'ordre les néophytes, les conscrits, en leur disant : De quoi vous mêlez-vous? Vous empiétez sur nos droits. La république fédérale en Espagne, qu'est-ce à dire? Il n'y a que la république une et indivisible sous tous les climats et sous toutes les latitudes, sous peine d'excommunication majeure! — Viennent ensuite ceux qui rappellent la révolution française de 1848 à l'Espagne pour l'enflammer par un si bel exemple, et ceux qui l'en font souvenir pour l'effrayer. De leur côté, les chefs de la révolution espagnole, Serrano aussi bien que Prim, entretiennent un petit commerce épistolaire qui ne laisse pas d'avoir son prix dans la comédie.

Ce qu'il y a de clair, c'est que l'Espagne reçoit froidement les conseils, et renvoie la monarchie constitutionnelle à ceux qui lui envoient la république. Nous ne voulons pas dire qu'il n'y ait pas en ce moment des républicains au-delà des Pyrénées, et que ceux qui existent ne puissent rallier des adhérens à la faveur d'un interrègne dont on n'entrevoit pas la fin, où tout devient par cela même possible. M. Orense, marquis d'Albaïda, après avoir tenu des *meetings* pour la république à Madrid, voyage à travers l'Espagne, promenant son programme et faisant des discours. Un des chefs les plus jeunes et les plus brillans du parti démocratique, M. Emilio Castelar, après un exil de deux ans, vient de rentrer à Madrid au milieu des ovations que lui ont préparées les étudians, et se dispose sans doute à soutenir la cause républicaine. Dans quelques provinces, il y a eu des manifestations assez républicaines et peut-être encore plus inspirées par l'esprit fédéraliste. Ce qui est certain, c'est que l'idée fait peu de progrès. Les *meetings* tenus à Madrid ont été froids et n'ont guère échauffé la population. M. Orense a été invité un

peu ironiquement par les journaux à établir la république dans ses terres d'Albaïda; on le trouve un peu jeune avec ses soixante ans passés.

Chose plus grave, les chefs de la révolution eux-mêmes se sont prononcés l'un après l'autre pour une royauté constitutionnelle, et M. Olozaga, qui, après avoir résisté pendant quelques jours aux plus pressans appels, a fini par se rendre en Espagne, M. Olozaga, le plus implacable ennemi de la dynastie qui vient de tomber, a manifesté, lui aussi, des opinions favorables à la monarchie dans les discours qu'il a semés sur son chemin, à Saragosse, à Guadalajara, à Madrid. M. Olozaga n'a qu'une faiblesse, c'est de trop laisser voir le ressentiment satisfait d'une vieille injure personnelle qu'il n'a pu s'empêcher de rappeler. Son opinion n'est pas moins celle d'un homme considérable, et assurément, si quelque chose peut prouver à quel point l'Espagne est encore imbue de l'idée traditionnelle de la royauté, c'est le peu de disposition qu'elle montre à se laisser séduire par une autre forme de gouvernement lorsqu'il lui serait si facile de céder à la tentation; nous dirons plus, c'est en quelque sorte le train monarchique qui se conserve dans un état républicain de fait. N'a-t-on pas déjà créé des ducs? On l'a dit du moins. La monarchie garde donc toutes les chances au-delà des Pyrénées; mais alors où est le roi qui sera appelé à régner sur l'Espagne?

Ici l'obscurité recommence, et la question en vérité ne semble point avoir fait un pas depuis un mois, si ce n'est que le chef du parti carliste, le jeune infant don Carlos, vient de notifier à tous les souverains étrangers l'abdication de son père, qui le fait roi *in partibus* — en attendant que les Espagnols lui donnent une royauté. Or les Espagnols n'ont nullement l'air d'être disposés à se tourner vers l'infant don Carlos, si libéral qu'on le représente à leurs yeux, et, d'après toutes les apparences, il faudrait que l'Espagne fût lancée dans de singulières aventures de guerre civile, qu'elle fût étrangement éprouvée et fatiguée, pour rétrograder jusque-là. Parmi toutes les autres candidatures princières, les unes ont déjà disparu, comme celle du prince Alfred d'Angleterre, les autres ne se dessinent pas distinctement. Le roi dom Fernando, père du roi de Portugal, serait toujours probablement le candidat préféré de quelques-uns des personnages tout-puissans à Madrid, de M. Olozaga en particulier; seulement le roi dom Fernando, qui aime la vie facile et les arts, semble peu envieux d'une couronne; s'il se laissait tenter, il trouverait peut-être l'opposition de son fils, le roi dom Luiz, et si l'un et l'autre se laissaient entraîner, ce seraient peut-être les Portugais qui verraient avec ombrage une combinaison apparaissant à leurs yeux comme un acheminement vers cette union ibérique pour laquelle ils professent un médiocre enthousiasme. Reste le duc de Montpensier, dont le nom ne laisse pas d'être toujours prononcé, et il serait certainement bizarre que ce fût la révolution de 1868 qui vînt justifier les pressentimens de l'ancien ambassa-

deur d'Angleterre à Madrid, M. Bulwer, qui était en 1846 si vivement opposé au mariage du duc de Montpensier avec l'infante Luisa Fernanda parce qu'il voyait en lui un futur roi d'Espagne. Sur tous ces points d'ailleurs, les chefs de la révolution ne s'expliquent point, ils ne laissent pas entrevoir leurs préférences. Ils ne disent rien, eux, pas plus que M. Olozaga lui-même, et ils ne disent rien peut-être parce qu'ils ne savent absolument rien, parce qu'ils partagent l'incertitude de tout le monde, parce qu'après tout il est plus facile de renverser une royauté que d'en élever une nouvelle.

Au milieu de tout cela cependant, un certain ordre s'établit au-delà des Pyrénées. On revient à toutes les apparences de la vie régulière. Les juntes révolutionnaires qui s'étaient formées dans les provinces se dissolvent l'une après l'autre, suivant en cela l'exemple de celle de Madrid. La plus récalcitrante de toutes, la junte de Barcelone, a fini elle-même par abdiquer. Il n'y a plus aujourd'hui cette multitude de petites souverainetés s'exerçant avec une complète indépendance dans leur sphère locale sans s'informer de ce qui se faisait ailleurs. Le gouvernement provisoire établi à Madrid sous la forme d'un ministère présidé par le général Serrano est à peu près universellement reconnu. Il administre autant qu'il peut, il fait des lois autant qu'il veut, il nomme des généraux, il change des employés, il adresse des manifestes à la nation espagnole, et notifie son avénement à l'Europe par une circulaire habilement conçue du nouveau ministre des affaires étrangères, M. Lorenzana. Au fond, à travers les incohérences qui l'assiégent, il représente évidemment une honorable pensée de conciliation, une politique assez modérée pour que la France, l'Angleterre, l'Italie, le Portugal, aient cru pouvoir entrer avec lui en relations régulières, et ce qu'il y a de mieux, c'est que le nonce du pape lui-même, sans se laisser émouvoir par bien des mesures qui touchent l'église, comme les suppressions de couvens et d'ordres religieux, n'a pas été le dernier à nouer des rapports avec le nouveau ministre des affaires étrangères. Ainsi, à peu près obéi à l'intérieur, reconnu par quelques-unes des principales puissances dès aujourd'hui et probablement demain par les autres, le gouvernement provisoire de Madrid a tous les dehors d'un pouvoir régulier en attendant la réunion des cortès constituantes, qui ne sont pas encore convoquées, et l'Espagne jouit de l'ordre au sein de la révolution la plus complète qu'elle ait traversée depuis longtemps : elle a la tranquillité matérielle, elle a échappé jusqu'ici à la guerre civile; mais il serait puéril de se fier entièrement à ce calme extérieur.

Ce qui existe au-delà des Pyrénées est un certain état maintenu par une sorte de neutralisation de partis, par la réserve que tout le monde s'impose pour ne pas glisser dans quelque effroyable crise, par une trêve volontairement consentie. Sous cette surface paisible, il y a des symp-

tômes quelquefois menaçans et des difficultés de toute sorte qui ne font que commencer. Ces juntes qui ont fonctionné pendant un mois laissent un dangereux héritage d'anarchie; elles ont usé de leur indépendance en changeant les lois générales du pays, en abolissant des impôts, en faisant tout ce que font les juntes en Espagne dans une révolution. Il y a même des provinces du midi où on a confisqué des propriétés privées, notamment celles du général Manuel de la Concha et d'un autre ancien ministre, M. Canovas del Castillo, qui était pourtant de l'union libérale. A Malaga tout récemment encore, un industriel qui refusait de subir la loi des ouvriers en cédant à une demande d'augmentation de salaires a été assailli dans sa maison à main armée, menacé dans sa vie, traîné révolutionnairement à la junte populaire, et on n'a pu le sauver qu'en le faisant évader de la ville. Sur plus d'un point, il y a eu des désordres aussi crians, quoique partiels et passagers. En même temps le gouvernement provisoire se trouve en face de difficultés financières sans mesure et qu'il aggrave lui-même. D'un côté il hérite d'un déficit de près de 3 milliards de réaux, de l'autre il supprime des impôts d'un produit certain pour les remplacer dictatorialement par un impôt de capitation difficile à établir et destiné sans doute à provoquer de terribles répugnances. D'un jour à l'autre, il devait être dans la nécessité de recourir au crédit, et effectivement il vient de décréter un emprunt d'un milliard; mais, à moins de subir toutes les conditions usuraires, pour faire un appel sérieux au crédit, il faudrait offrir certaines garanties, il faudrait s'établir, traverser les premières heures d'incertitude et d'agitation, éviter de glisser dans l'anarchie. L'Espagne, on ne peut s'y méprendre, reste dans une situation dangereusement précaire tant que des cortès constituantes n'auront pas décidé de son avenir, tant qu'il n'y aura qu'un pays livré à lui-même, sans direction, et un gouvernement remuant plus de questions qu'il n'en résout, réduit en définitive à ne pas perdre sa popularité, à céder beaucoup pour vivre. C'est là qu'on en est au-delà des Pyrénées pour le moment.

CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE ET DRAMATIQUE.

Cette fois le public ne dira pas comme Louis XIV : « J'ai failli attendre! » Nous ne sommes qu'au début de la saison, et déjà le Théâtre-Italien a passé en revue le meilleur de son répertoire. Fraschini, comme Licinius dans *la Vestale*, « devance l'aurore, » et l'étoile elle-même s'est levée si matin que personne de son monde n'était encore là pour accla-

mer sa présence avec l'enthousiasme consacré et lui jeter le bouquet de la mariée. Mme Patti n'a qu'un moment à nous donner, Saint-Pétersbourg avant un mois va nous la prendre; il a donc fallu se hâter et tout de suite entrer *in medias res*. La *Lucia*, *Rigoletto*, *la Traviata*, puis *le Barbier* et *Don Pasquale* nous l'ont montrée sous ses divers aspects de cantatrice dramatique, sentimentale et légère. Les curieux, — on sait combien dans les théâtres de musique cette engeance abonde autour de certaines personnalités féminines, — les curieux étaient de toutes parts sur le qui-vive : ne s'agissait-il pas de se rendre compte à nouveau de cette voix si rare, d'étudier les modifications que le mariage pouvait avoir apportées dans ses timbres? Nous aimons à reconnaître que sur ce point délicat la brillante virtuose n'a rien à regretter. Sa voix reste aujourd'hui ce qu'elle était hier, et même, s'il y a quelque chose de changé, ce quelque chose est à son avantage. Il semble qu'elle ait gagné en plénitude, en chaleur, en étendue. A la vérité, je suis porté à craindre qu'elle n'ait perdu en justesse. Dans la *Lucia*, le soir de la représentation d'ouverture, elle a constamment chanté *haut*, et cet accident s'est renouvelé le surlendemain dans *Rigoletto*, dans le quatuor du dernier acte surtout, où de malencontreuses vibrations venaient à chaque instant contrarier l'effet de ce sublime morceau. Il conviendrait pourtant d'ajouter que Mme Patti ne méritait pas tout le reproche, et que la plus grande part en doit être imputée à Fraschini, très fatigué cette année, et qui, de son chef, avait dès les premières mesures engagé l'affaire au-dessus du ton : une grande artiste, une musicienne se fût tirée de là, et pendant le cours du morceau eût trouvé moyen de rétablir l'ordre; mais nous ne sommes plus au temps de la Frezzolini, il faut bien qu'on se le dise sans trop maugréer contre le présent, et tout en rendant pleine justice aux virtuoses qu'il nous montre.

Y a-t-il seulement l'étoffe d'une virtuose chez cette jolie Lissa Ricci, fille et nièce des deux compositeurs de *Crispino*, et qui paraissait l'autre soir pour la première fois dans l'opéra de la famille? On se plairait à le souhaiter en voyant tant de gentillesse et de dispositions théâtrales; par malheur la voix manque, et ce défaut n'a fait que s'affirmer davantage à la reprise de la *Contessina*, un de ces ouvrages d'allure preste et dégagée dont la plume du prince Poniatowski emprunte le secret à la tradition du bouffe italien. C'est de l'improvisation, si l'on veut, mais à la manière des Fioravanti, des Ricci : une grande faculté d'occuper la scène, du mouvement, un entrain facile, trop facile peut-être sur le choix des motifs, et avec cela de la musique par momens excellente, comme dans le chœur d'introduction, le quatuor sans accompagnement et cette symphonie de l'orage, décidément traitée de main de maître. La main du maître, disons mieux, la main de l'homme qui sait son affaire, voilà ce que jusqu'à la fin une certaine critique ne cessera de contester à l'auteur de *Pierre de Médicis*. Il est ainsi nombre de ces organisa-

tions artistes jusqu'au plus intime de l'être, et dont les produits doivent fatalement porter la peine d'un préjugé qui s'attache aux œuvres des gens du monde. Musique de prince et d'amateur, s'écrient les envieux, et la masse d'applaudir à cet ostracisme et d'accepter sans effort un jugement qui flatte ses mauvaises pasions. Au cas où l'exemple du prince Poniatowski ne suffirait pas, j'en citerais un autre non moins frappant. Il existe de par le monde une partition de *Roméo et Juliette* actuellement en train de faire son chemin, et qui malgré vents et marée arrivera à son jour, à son heure, par cette irrésistible force d'impulsion que toute œuvre remarquable porte en elle. L'auteur, dont le moindre tort est de s'appeler le marquis d'Ivry, s'était d'abord contenté d'imprimer sous un nom d'emprunt son ouvrage, connu seulement et apprécié de ces quatre-vingt-dix ou cent individus dont l'opinion est comme le foyer où le public vient tôt ou tard allumer sa lanterne. Le hasard fit que M. Capoul rencontra cette partition égarée sur un piano. Il l'emporta chez lui en curieux, la lut en musicien, s'en éprit en chanteur, en artiste, et trouva là tant d'inspiration vraie, de passion ressentie et rendue, qu'il se fit à lui-même le serment d'être ce Roméo, n'importe à quelle période de sa carrière et n'importe sur quel théâtre. Être le colonel de Maillepré et plaire aux dames, c'est déjà un fort joli rêve; mais aborder le drame lyrique par l'une de ses plus idéales créations, venir de son propre mouvement témoigner devant le public en faveur d'une œuvre qui vous a convaincu, c'est tendre à des succès plus dignes.

En attendant, l'Opéra s'occupe de monter le *Faust* de M. Gounod, sans trop d'enthousiasme et avec cette sage lenteur qui préside aux combinaisons d'un échiquier. Il avait d'abord été résolu qu'on reprendrait *Armide* cet hiver; puis, la distribution faite et les études déjà même engagées, sont arrivés les différends avec Mme Marie Sasse, qui semble mettre au renouvellement de son engagement des conditions auxquelles le théâtre hésite à satisfaire. Et comme il est assez d'usage que dans le doute on s'abstienne, l'œuvre de Gluck a disparu du programme, et s'est vue aussitôt remplacée par la question de *Faust*, question pleine de promesses et peut-être aussi d'illusions, à coup sûr pleine d'embarras.

On raconte que l'ancien directeur du Théâtre-Lyrique contesterait à l'Académie impériale le droit de disposer de cette partition, qu'il se réserverait, lui, d'exploiter un jour ou l'autre et tout à son aise à la *Renaissance*, espèce de théâtre *in partibus* toujours en passe d'ouvrir demain. Nous ne possédons sur les titres de cette revendication que les données les plus imparfaites; mais que l'acte qu'elle invoque existe ou non dans la teneur qu'on lui prête, il y a là un fait moral très délicat et qui ne saurait manquer d'être apprécié par des juges tels que les nôtres. N'est-ce pas en effet aux efforts persistans, à la sollicitude imperturbable de l'ancien directeur du Théâtre-Lyrique, que ce *Faust* doit une bonne partie de son renom? Rappelons-nous les débuts de M. Gounod à l'Opéra, et les

chutes fameuses par lesquelles ces débuts furent marqués. Prendre en main la fortune de l'auteur de *Sapho*, de *la Nonne sanglante*, mettre à la disposition du chantre de *la Reine de Saba* toutes les ressources d'un théâtre, lui donner d'emblée pour sa Marguerite Mme Carvalho, il se peut que ce fût là une spéculation habile; convenons cependant que de pareilles initiatives, eussent-elles d'ailleurs cent fois réussi, demeurent un titre imprescriptible à la reconnaissance des amis du grand art, d'autant que la campagne, une fois engagée sous ces auspices, ne s'arrêta plus. Pour moi, je me sens transporté d'admiration en présence de ces patronages militans, de cette lutte énergique, indomptable en l'honneur de la plus noble des causes, celle d'un talent que le public répudiait, et qu'il s'agissait de faire prévaloir à tout prix. J'ignore absolument quels sont les motifs que M. Carvalho compte développer devant ses juges, si le procès s'entame; mais, à défaut de titres ayant cours en droit, il en possède un, son dévoûment, pour lequel l'opinion lui donne d'avance cause gagnée. Revendiquer est en certaines occasions plus qu'un droit, c'est un devoir, et, s'il arrive à l'ex-directeur de perdre son procès, on ne lui marchandera pas du moins de reconnaître que sa femme et lui ont furieusement bien mérité de cette partition dont on les déshérite. D'ailleurs qui pourrait dire ce que vaudra dans un avenir plus ou moins rapproché l'objet du litige?

Ce *Faust*, qu'on paraît se disputer en ce moment, se jouait à Ventadour, il y a quelques mois, devant des salles vides, et c'était Mme Carvalho qui chantait Marguerite. A l'Académie impériale, ce sera Christine Nilsson. Eh bien! après? Tous ceux qui l'ont vue à Londres dans ce rôle savent comme nous qu'elle y est au-dessous du médiocre. Allons-nous encore avoir affaire aux cheveux blonds de la jolie Suédoise? et l'assommante ritournelle tant modulée à propos d'Ophélie recommencera-t-elle au sujet de Marguerite? Il serait temps d'en finir avec ces mignardises de *keepsake*. Mlle Nilsson a déjà fourni plus de la moitié de la carrière qu'elle devait traverser à l'Opéra, et le public ne connaît d'elle que son écrin de gammes chromatiques. N'avons-nous donc rien autre chose à savoir de son génie de grande artiste? Toujours les mêmes niaiseries, toujours : « Hamlet est mon époux, moi, je suis Ophélie! » Gracieux sourire, mais trop connu, sur une vieille chanson qui radote!

Lord Palmerston, déclarant un jour que l'air de la reine Hortense ne suffisait plus à la situation, demandait un peu de *Marseillaise*. Les abonnés de l'Opéra commencent, eux aussi, à trouver que cette note prodiguée à outrance pourrait bien avoir fait son temps. Comment! on reprend *les Huguenots*, on remet à neuf le chef-d'œuvre qui de partout s'effilochait, et Mlle Nilsson n'est pas de la fête! Qui l'empêchait donc de chanter la reine de Navarre? Est-ce que par hasard cette Marguerite-là ne serait point assez blonde pour ses cheveux? Dans moins de six semaines que l'aimable Suédoise passe à Londres, elle en donne plus aux Anglais

qu'elle ne nous en aura donné, à nous, dans tout le cours de son année. Nous avons eu de la belle Ophélie à satiété, et voilà maintenant que nous allons voir Marguerite descendre de son cadre! Je me demande où se trouve en Europe un public qui se laisserait faire de la sorte. Il y a pourtant un répertoire à l'Opéra, un grand répertoire où les noms de Gluck, de Mozart, de Weber, de Rossini et de Meyerbeer sont tenus en quelque honneur. Pourquoi alors pas une seule note de ces maîtres? Ces gosiers qu'on paie un prix si fabuleux n'ont-ils à nous chanter que des intermèdes, et n'y a-t-il donc rien à espérer en dehors de toutes ces chinoiseries musicales qui d'ailleurs vont se démodant? La pure et simple virtuosité ne saurait toujours suffire. Elle est de ces choses dont un poète du dernier siècle a dit qu'elles ont la fragilité du verre, comme elles en ont l'éclat. Fragilité, ton nom est voix! Que d'exquises délicatesses dont il semble que par lassitude Christine Nilsson ait aujourd'hui perdu le secret! Qu'est devenu, par exemple, dans le fabliau que roucoule Ophélie au second acte ce renflement de son d'un travail si adroit jadis, si rare et si prestigieux? Soit distraction, soit que l'effort désormais coûte trop à sa voix ennuyée, le trait ne se reproduit plus dans son incomparable précision. Ainsi d'une infinité de charmans détails que votre dilettantisme éveillé se rappelle, attend, et qui vous manquent. En revanche, on s'arrange de manière à tuer le temps, à tromper cette désuétude dont se sent à la longue accablé tout chanteur qui n'a point en lui de grandes convictions d'artiste. On envoie un petit signe de main, un sourire d'intelligence à ceux de ses amis qu'on reconnaît dans la salle, on cause en scène, on marivaude pour son propre compte; la belle Ophélie et le prince Hamlet se font des niches, et laissent M. Belval et Mme Gueymard, — les grands-parens, — croire seuls que « c'est arrivé! » Ce n'est pas encore tout à fait, si l'on veut, comme aux Bouffes-Parisiens, mais c'est déjà peut-être un peu plus qu'il ne conviendrait à l'Opéra.

Après des vicissitudes prolongées, le Théâtre-Lyrique vient enfin d'ouvrir ses portes avec *le Val d'Andorre* et une *nouvelle* troupe qui ressemble trop à l'ancienne pour qu'on en puisse encore beaucoup parler. Au train dont vont les choses, le métier de directeur de théâtre d'ici à quelques années ne sera plus tenable. Le public a bientôt fait de dire aux gens : « Procurez-vous des chanteurs, arrangez-vous de manière à composer un ensemble qui m'intéresse, et vous me verrez peupler vos déserts. » Où sont les sujets à cette heure? Sur quel marché d'Italie ou d'Allemagne trouverez-vous cet oiseau merveilleux qui s'appelle un ténor, et dont l'espèce de plus en plus rare tend à disparaître tout à fait? Enfin, c'est à n'y pas croire, tel grand théâtre d'un pays voisin allait en être réduit tantôt à suspendre ses représentations, si le directeur de l'Académie impériale ne lui fût gracieusement venu en aide en lui prêtant M. Warot et Mlle Godefroid! Qu'est-ce que Mlle Godefroid? Qui la connaît chez nous autrement que pour l'avoir vue jouer Inès dans *la Favorite?* Et penser

qu'il y a quelque part des capitales auxquelles on peut offrir cet agrément d'entendre Mlle Godefroid chanter la Valentine des *Huguenots!* L'illusion ne fut pas de longue durée, il n'importe; ce fait seul donne la mesure et de la disette absolue où sont presque toutes les scènes, et de ce qu'est aujourd'hui la troupe de l'Opéra, capable encore, tout en se suffisant à elle-même, de ravitailler çà et là les nécessiteux. Quant aux lacunes, chacun sans doute peut les dire : point de ténor que M. Villaret, chose fort triste, surtout lorsqu'on voudrait frapper un coup d'éclat avec la reprise des *Huguenots!* Et cependant cette troupe de l'Opéra fonctionnant, manœuvrant d'ensemble et de commun accord, n'a pas son égale en Europe! Si les premiers trop souvent laissent à désirer, les seconds partout ailleurs prennent la tête. Quand je dis les seconds, je n'entends point parler des coryphées, et je mets hors de jeu les exploits récens de Mlle Godefroid à Bruxelles.

Cette première soirée du Théâtre-Lyrique n'a pas répondu à tout ce qu'on en attendait. Était-on bien en droit de beaucoup attendre? Au dehors, l'illumination annonçait la fête; au dedans, c'était froid, morose; la musique d'Halévy n'éveillait que de sourds échos. C'est pourtant un ouvrage rempli d'intérêt que ce *Val d'Andorre,* une partition très proche parente des *Mousquetaires de la reine.* Même style travaillé, alambiqué, inquiet, toujours en passe de changer ses mouvemens, et par instant beaucoup d'élévation, de pathétique. La romance de Rose de mai, au second acte, est un chef-d'œuvre d'expression tendre et désolée. Cet Halévy, qui cependant fut un maître, n'a jamais eu dans sa vie qu'une note, une note de hautbois, que depuis l'admirable *adagio* de l'air d'Éléazar dans *la Juive* vous retrouvez partout, mais si intense, si douloureusement ressentie, qu'elle éveille en vous des vibrations irrésistibles. D'ailleurs quel musicien n'a été plus ou moins l'homme d'une note et d'un instrument? Weber n'a de prédilection que pour la clarinette; l'âme d'Hérold, elle est dans le violon, comme l'âme d'Halévy dans le cor anglais. — Il faudrait, pour traduire le beau morceau dont je parle, un autre talent et d'autres moyens que n'en possède la jeune artiste qu'à défaut de celle à qui d'abord on avait pensé le Théâtre-Lyrique vient de faire débuter. Grande, élancée, d'une physionomie agréable, avec de jolis yeux très capables d'expression, Mlle Fidès Devriès sait jouer, s'émouvoir, et déjà s'entend à passionner la scène. Elle a de vrais instincts de comédienne, et c'est fort dommage qu'une intelligence qui s'annonce si bien au théâtre ne soit point servie par une voix meilleure. Cette voix d'une personne de dix-huit ans a l'accent usé, vieillot; les timbres, qui séparément ont parfois du bon, au lieu de se lier, de se fondre ensemble, se contrarient; on dirait des cassures de cristal. Je veux bien que la nature y soit pour quelque chose, mais ce défaut-là se rencontre aussi trop souvent chez les élèves de Duprez pour qu'on n'en rende pas un peu l'école responsable. A ces premières soirées d'essai du Théâtre-Lyrique,

d'autres bientôt succéderont qui sans doute initieront davantage le public au programme de la nouvelle administration, car évidemment on doit tenir en réserve des spectacles moins surannés que celui auquel nous venons d'assister, et tout ceci ne saurait être que l'avant-scène de ce qui va maintenant se passer. Dans *Martha,* qui depuis s'est montrée sur l'affiche, l'aînée des deux sœurs Devriès a dit avec un vrai talent le rôle de la servante-duchesse. Combien sont-elles aujourd'hui celles qui en dehors de la Patti chanteraient la cavatine du troisième acte avec cette justesse dans la note et cette précision dans le trait! Et personne n'applaudit, et toute cette voix, tout cet art, se dépensent en pure perte. A quoi tient donc le succès au théâtre? *Le Barbier* de Rossini s'apprête aussi à faire une galante apparition. Pendant qu'à la place du Châtelet les débuts vont leur train, les jeunes s'essaient à l'Opéra. M. Devoyod, qui s'était, on le sait, d'abord fait remarquer dans le Nélusko de *l'Africaine,* prend *Guillaume Tell,* et Mlle Mauduit entre dans *Hamlet* par la porte que laissait ouverte l'absence de Mme Gueymard, partie en congé de deux mois pour Madrid.

Avoir vingt ans, être la svelte Alice et s'embéguiner dans l'appareil de la reine Gertrude, c'est assurément faire passer son art avant sa coquetterie; d'autre part, et de si bonne grâce que le public se prête au jeu, il lui sera toujours bien difficile d'admettre que Mlle Mauduit puisse être la mère de M. Faure. Aussi la jeune artiste en a tout de suite bravement pris son parti, et sans chercher à se vieillir, à se *grimer,* sans avoir recours à cette mèche grisonnante dont Rachel jadis fit usage dans *Athalie,* n'a demandé l'illusion qu'à la dramatique énergie de sa voix et de son talent, et à ce compte elle a vaillamment réussi. Un des plus grands esprits de l'Angleterre contemporaine, démontrant que lady Macbeth doit être blonde et de complexion frêle et délicate, Carlyle, a très ingénieusement ridiculisé ce préjugé de notre ancien théâtre qui ne voulait pour représenter ses héroïnes que des matrones corpulentes. La reine Gertrude avec ses troubles de conscience, ses nocturnes épouvantes, appartient à cette classe d'organisations où le système nerveux prédomine, et rien ne montre que ce rôle impose à l'actrice de si fortes conditions d'embonpoint. Pour traduire Shakspeare, un comédien intelligent vaut tous les commentateurs du monde; la grande mistress Siddons jouait lady Macbeth en blonde et *féminisait* le personnage. C'est qu'il ne s'agit point simplement pour une actrice de comprendre un rôle, elle doit encore l'approprier à sa nature, à sa physionomie. De là ces éternelles contradictions entre la théorie et le fait, au bout desquelles il se trouve que tous ont raison, selon la circonstance. Dans cet *Hamlet* de l'Opéra où chacun tire à soi, où M. Faure représente un prince de tragédie classique à côté de la romantique Nilsson, qui poétiquement se détache en vignette anglaise, Mme Gueymard s'est composé une excellente figure de Clytemnestre bourgeoise qui peut manquer de

relief, mais suffit au drame, à la musique. Mlle Mauduit, elle, joue d'instinct, comme l'intelligence lui en dit, et chante en cantatrice assez sûre d'elle-même pour ne craindre personne et triompher des difficultés d'une musique très souvent écrite trop bas. Dans le finale du second acte, sa belle voix s'est déployée avec une aisance, une vigueur dont le public l'a tout de suite récompensée, et ceux qui l'attendaient au grand duo avec Hamlet n'ont pu qu'applaudir à l'autorité parfaite de son geste et de son accent. Remplacer de la sorte, c'est créer à son tour. Il n'y a peut-être pas quatre ouvrages du répertoire où Mlle Mauduit n'ait ainsi figuré à son heure. Quel fonds il faut avoir de musicienne et d'artiste pour se prêter, suffire à toutes les combinaisons et toujours avec honneur, c'est ce que ceux-là seuls peuvent savoir qui ont vu de près les choses de théâtre, et connaissent la vraie valeur des services rendus.

Le nouveau directeur du Théâtre-Lyrique est un des plus actifs et des plus convaincus protagonistes des ouvrages de Richard Wagner. Nul doute qu'il n'ait hâte maintenant de compléter par la mise en scène ce qu'il a fait pour la musique de l'avenir dans ces fameux concerts populaires dont quelques très remarquables fragmens des *Maîtres chanteurs de Nuremberg* ont déjà cette année illustré la première séance. J'entends parler du *Rienzi;* ce ne serait là qu'une demi-mesure. Lorsqu'on s'attache à la gloire d'un compositeur, ce n'est point ses œuvres de jeunesse qu'il faut aller ainsi compulser. Je me souviens d'avoir jadis, à Dresde, entendu ce *Rienzi*. Cela pourrait être tout aussi bien du Marschner, et vous chercheriez inutilement dans ce style composite ouvert à toutes les influences du dehors, dans ce cosmopolitisme musical, l'originalité *voulue* et le grand parti-pris qui depuis ont si vigoureusement appelé, forcé la discussion sur l'auteur. *Lohengrin,* voilà l'œuvre à faire connaître, l'œuvre d'attraction! Et l'initiative devrait ici plutôt appartenir à l'Académie impériale, qui d'ailleurs ne demanderait pas mieux que de la prendre. Une chose acquise pourtant, c'est que, de ce *Lohengrin,* aujourd'hui tout le monde en veut. A Bade, cet été, la seule annonce de l'ouvrage de Richard Wagner avait suffi pour amener des quatre coins de l'Europe la plus intelligente des cohues, et quel dommage qu'on ne puisse nommer tant de directeurs de théâtre qui, sous prétexte d'aller étudier le champ de bataille de Sadowa, se sont rendus incognito sous la tente du maître chanteur de Nuremberg! Action et réaction, ainsi va le monde. Il y a dans l'histoire de l'art, comme dans la vie des peuples, certaines heures où tels noms qui d'abord avaient paru invraisemblables et presque risibles s'imposent avec autorité. Les rodomontades littéraires de Richard Wagner, en aidant immensément à sa popularité, avaient commencé par faire beaucoup de tort à sa musique. Pour combien la mauvaise humeur du public, excitée par cette arrogante et systématique démonétisation de tout ce qu'on admire, n'est-elle pas entrée dans la chute du *Tannhäuser* à l'Opéra! Aujourd'hui le scandale de pareilles soirées ne serait plus pos-

sible. L'homme qui a écrit la partition de *Lohengrin* peut être discuté; mais, les rieurs feront bien d'en prendre leur parti, à présent il faut qu'on l'écoute. Rossini, qui n'est ni un sot ni un envieux, et dont, à tout prendre, l'enthousiasme qu'on peut lui supposer pour l'auteur de *Tristan und Iseult* ne saurait, j'imagine, égarer le jugement, Rossini disait naguère : « Avant dix ans, Wagner sera maître de toutes les scènes de l'Europe; c'est là un fait qui peut plaire ou ne pas plaire, mais que nul de nous ne saurait empêcher. » Et pourquoi tenter de l'empêcher? Quel génie voyons-nous poser sa candidature? Sans vouloir diminuer la valeur personnelle des deux seuls maîtres qui à l'heure qu'il est règnent au premier rang, n'est-il pas permis d'avancer que Verdi et Richard Wagner doivent en somme une bonne partie de leur influence à la médiocrité de ce qui les entoure, que leur force profite de la commune faiblesse, et qu'en d'autres temps ils n'eussent peut-être pas été tout ce qu'ils sont? Relative ou non, leur supériorité n'en est pas moins reconnue, et ce n'est pas un signe du temps médiocrement caractéristique de voir tous les directeurs de théâtre, même au plein du succès que leur vaut tel opéra d'occasion, tenir toujours leurs yeux fixés sur les deux maîtres.

Je n'ai point à faire ici l'éloge du livre de *Cadio*, une des plus originales et assurément des plus vigoureuses conceptions de ce grand esprit toujours au travail, à la peine, et qui semble avoir pour tâche de montrer aux générations nouvelles comment, à force d'activité, de volonté, on se perpétue au premier rang sans fléchir. Ce qui me charme surtout dans *Cadio*, c'est l'intérêt particulier de la forme; vous n'avez affaire ni à un roman dialogué, ni à un drame historique, vous êtes dans l'histoire même, dont les événemens reproduisent le côté pittoresque, et dont la conscience parle par la bouche des personnages. Ce livre m'a donné par momens de ces sensations qu'on n'éprouve qu'en lisant certaines chroniques de Shakspeare. Je citerais telle page de la dernière partie, — la scène des soldats s'apprêtant à fusiller les condamnés, — qui, pour le naturel, touche au sublime. C'est vrai, *réel*, avec un rayon d'idéal que la présence de l'auteur toujours et partout communique. Il discute avec ses caractères, anime et commente son paysage, ce qui fait que la plupart du temps ses personnages, de son propre aveu, sont des abstractions. Marie Hoche, par exemple, « c'est l'âme de la France, l'ange de la révolution. » Saint-Gueltas, le comte Henri de Sauvières, chacune de ces figures représente une idée. Nous en connaissons même une, et ce n'est certes pas la moins belle de ce tableau de maître, qui, à force de tendre vers l'absolu, finit par devenir un être de raison pure, pour lequel il n'y a point de nom dans la pièce, et qui s'appelle tout simplement le délégué! On comprend tout de suite quels avantages la forme dialoguée en un pareil sujet offrait à l'activité d'un artiste tel que George Sand. Elle avait aussi ses inconvéniens, car si d'une part nulle

autre forme littéraire ne saurait mieux traduire la pensée de l'écrivain résolu à laisser les divers personnages qu'il met en jeu plaider librement leur cause, de l'autre le dialogue, il faut bien le reconnaître, favorise terriblement les grands écarts vers la tirade. Or Saint-Gueltas, quand on lui donne la réplique, n'est point homme à se refuser la satisfaction d'entonner sa cavatine de bravoure. Une fois lancé, il s'analyse lui-même, se raconte sans mesure. « Tu vois bien que je suis une de ces puissances fatales qui doivent tout traverser et tout vaincre... Cet être qui t'appartient a été prédestiné aux travaux d'Hercule d'une époque de monstres et de prodiges! » Les scènes entre amant et maîtresse tourneront à la politique sociale, on se charmera par les contrastes.—Vous, vous appelez l'ancien régime, et je vous déteste. — On vous nomme la révolution, et je vous hais! — Quant au reste, rien ne nous empêche de nous aimer. — N'importe, dans un roman de George Sand ces côtés critiques disparaissent. Il ne vous déplaît même pas d'oublier par instant le héros et l'héroïne pour ne songer qu'au grand écrivain couvrant tout de son éloquence, habile à se passionner à tour de rôle, et jamais en peine de trouver des argumens pour tout le monde.

Autre chose est le théâtre, où l'action veut qu'on la respecte, où le style, pour peu qu'il déclame, fatigue. D'ailleurs, de cette suite d'épisodes, comment dégager la pièce, où la trouver parmi ces dialogues, et surtout pourquoi l'avoir cherchée? Le mariage de Mlle de Sauvières avec Cadio, que dans le roman tant de préliminaires motivent, ici n'est amené par rien. Pour ceux-là mêmes à qui le livre est familier, cette scène *ex abrupto* perd toute sa physionomie originale; quant au farouche délégué, il n'en reste plus qu'une ombre, et quelle ombre! Cette mâle et rude figure du poème, ne se montrant en quelque sorte que pour paperasser des registres d'état civil entre deux rustres d'occasion, dépouille à l'instant son prestige. Vous vous dites : Voilà une abstraction qui se déclasse. Vous lui en voulez de son plumet, de son écharpe si tricolore, de ses bottes si fortes et de ses paremens si rouges, et quand elle prend des airs tragiques en s'écriant de sa plus grosse voix : « La république ne veut pas que nous mêlions nos petites querelles à ses grandes guerres! » vous seriez tenté de lui répliquer à votre tour : Eh! s'il vous plaît, où donc avez-vous vu que les hommes aient jamais fait autre chose que de mêler leurs petites querelles aux grandes guerres de la patrie? Les Gracques et les Brutus, vos fiers modèles dans les temps antiques, s'en sont-ils beaucoup privés, et dans ce moment même où vous nous haranguez, les Robespierre, les Saint-Just, les Couthon, et leur proconsul à Nantes, Carrier, s'en gênent-ils?

J'imagine que le nouveau directeur de la Porte-Saint-Martin, en train de balayer ses planches, et pressé d'acclienter son théâtre à la littérature, se sera tout naturellement adressé à George Sand. On était sous l'impression toute récente du grand succès de *Cadio :* rien de plus simple

que de découper en drame ce roman. La pièce viendrait ou ne viendrait pas, mais en attendant on avait un titre sur son affiche et un nom illustre pour se recommander près du public. Il n'y aurait point à s'étonner que George Sand n'eût pas goûté d'abord outre mesure l'idée d'un pareil ravaudage; toutefois le génie a de ces indifférences, et ce qu'il ne ferait pas, trop souvent il le laisse faire. C'est un tort, car, besogne pour besogne, mieux vaudrait encore le remaniement de l'artiste que la manipulation de l'ouvrier. Il eût été difficile en effet d'agir plus maladroitement. On a coupé sans recoudre, à la hâte, à la diable, et ce n'est certes pas la faute du metteur en scène si de ce beau livre quelque chose subsiste encore dans son drame. Les caractères eux-mêmes y revivent effacés, amoindris; à peine les reconnaît-on. A ce joueur de biniou, « artiste et poète, » amoureux des grands bois, des grandes bruyères, des étoiles de la nuit, « du bruit des ruisseaux et du vent dans les feuilles, » à cette Korigane démoniaque, à ce Lovelace de la guerre civile, il faut, pour vivre, agir et s'espacer, les idéales campagnes du roman. Le théâtre, avec son brutal réalisme, détruit tout, et quel théâtre, cette Porte-Saint-Martin, où les apostrophes n'épargnent personne, où des milliers d'haleines au moins suspectes soufflent d'en haut sur la *gentiane bleue!* — La pièce est bien jouée, mais par des sujets qui manquent de jeunesse. Tout ce monde a ses chevrons dûment gagnés sur les champs de bataille, et dans une troupe qui se recrute on aimerait à voir plus de sang nouveau. Mlle Thuillier, au dénoûment, fait une belle mort, une mort très pathétique. Elle réussit moins, à mon sens, dans le côté capricant et fantasque du rôle. Son ironie n'a point assez d'éclat strident, et ses soubresauts sont d'une simple et vulgaire sabotière. Ajoutons aussi, pour être juste, qu'il y a de ces effets qui, sous certains costumes, ne se peuvent rendre. Le romancier crée, façonne, habille son personnage comme il l'entend, et le lecteur accepte la fiction sans trop de peine, car il lui en coûte moins en somme de croire que d'y aller voir. Au théâtre, les conditions changent: nous voyons, nous touchons, et lorsque ces figures d'une poésie déjà si aventureuse dans le livre nous apparaissent sous un bonnet de coton, en casaque de flanelle, en sabots, notre imagination recule épouvantée devant ce prosaïsme, et volontiers s'en prendrait au comédien de la déconvenue. Très embarrassé au début, et cela se conçoit quand on songe à l'âge et au caractère du personnage qu'il s'agit pour lui de représenter, M. Mélingue se relève plus tard, et c'est alors le véritable officier de la république française. Dignité froide et sévère, intelligence des moindres détails, chaleur intense, mais sachant se gouverner, goût parfait dans la manière de se mettre; du capitaine Buridan, rien ne reste que la fière stature et l'imperturbable aplomb scénique.

Maintenant parlerai-je de M. Roger? Il en coûte à mes sympathies pour le talent, pour les honnêtes gens qui du moins en ont eu, d'avoir à par-

courir cette élégie. Schiller, parlant un jour sur la tombe de je ne sais plus quel Roscius de son temps, commençait ainsi son oraison funèbre: « Hélas! messieurs, de l'art du comédien rien ne reste! » Plût à Dieu que cette opinion fût vraie, car mieux vaudrait cent fois que tout périt que de voir ce que trop souvent nous voyons survivre. M. Roger fut certainement un des artistes les mieux doués de cette période, un de ceux que le succès a le plus légitimement récompensés de leurs efforts. Il fut à l'Opéra le dernier de ces chanteurs lettrés, intelligens, distingués en dehors des choses de leur art, dont Nourrit reste le modèle. Qui ne se souvient des triomphes obtenus par M. Roger dans le Fernand de *la Favorite,* dans le Jean de Leyde du *Prophète,* qu'il eut l'honneur de créer? Qui ne l'a cent fois regretté dans ce Raoul des *Huguenots* dont il fut, après Duprez et Mario, la plus brillante et la plus complète incarnation? De cruelles infortunes l'ont atteint; c'est un fait, et le public s'y est associé selon la mesure de son caractère, lequel, il faut bien le reconnaître, ne sera jamais très sentimental, quoi qu'on fasse. A tort ou à raison, le public se dit qu'il paie assez cher ses chanteurs de leur vivant pour n'avoir plus à s'occuper d'eux lorsqu'ils sont morts ou passent pour tels. Mlle Nilsson perdrait sa voix demain que pas un de ceux qui lui jetaient, il y a six mois, tant de bouquets n'irait seulement s'enquérir de ses nouvelles. *Dura lex, sed lex;* le public use et abuse du droit qu'il s'arroge d'être ingrat, et les chanteurs comme les cantatrices, prévoyant de loin cette ingratitude, réclament des appointemens de cent vingt et cent quatre-vingt mille francs; public et chanteurs, tout le monde est dans son droit, tous ont raison, excepté les directeurs, lorsqu'il leur arrive de se soumettre à ces ridicules prétentions. L'erreur complète, absolue, serait donc de croire que le public, quand vous revenez à lui après la défaite, puisse jamais vous tenir compte d'un passé dont il se tient résolûment quitte. Les tristesses profondes, les douloureuses réactions qu'au spectacle de ces grandes décadences les honnêtes gens ressentent en particulier, la masse ne les connaît pas : elle est impitoyable, féroce, et devant ses grossiers quolibets et ses lazzi il n'y a pas de gloire qui tienne. Pourquoi aussi venir se fourvoyer dans cette galère? Toutes les belles raisons que donne M. Roger dans les longues lettres qu'il écrit aux journaux ne nous feront point croire qu'il n'eût point agi plus sagement en déclinant dès l'abord toute espèce de relations avec ce terrible Saint-Gueltas. A l'Opéra-Comique, à l'Opéra, tous lui avaient trop dit qu'il était un grand comédien, et n'avait nul besoin de sa cavatine pour continuer à réussir. Aux jours de défaillance, il a voulu tenter l'épreuve et s'est perdu. Je sais quelqu'un à qui Frédérick Lemaître, plus avisé, répondait : « Vous me demandez pourquoi je ne joue pas Molière; mais c'est peut-être pour que les gens comme vous m'adressent cette question. Si je le jouais, vous ne me la feriez plus, et c'est là une curiosité qui flatte trop vivement l'amour-propre pour qu'on ne se garde

pas d'y satisfaire! » C'est se tromper d'ailleurs étrangement que de croire que l'art du comédien qui chante soit le même art que celui du comédien qui joue. Une voix d'opéra conserve toujours et partout des intonations musicales auxquelles, dans le dialogue de *la Dame Blanche* ou de *Zampa,* peut se faire, à tout prendre, une oreille échauffée par le bruit des violons, mais qui contrarient horriblement l'atmosphère ambiante d'une salle de drame. On a dit que l'oiseau, même quand il marche, laisse apercevoir qu'il a des ailes. Il semble qu'un acteur d'opéra, lorsqu'il parle, n'attende qu'un appel d'orchestre pour s'enlever, et c'est vraisemblablement sous l'empire de cette illusion que les amateurs aristophanesques des troisièmes galeries s'écriaient l'autre soir à la Porte-Saint-Martin en saluant le panache blanc et les bottes à glands d'or de Saint-Gueltas : « Attention là-bas! faites silence, il va chanter! »

S'il y a des drames, *la Reine Margot* par exemple, qui, toujours repris avec succès, ont finalement prévalu sur le roman d'où ils étaient sortis, *Cadio* ne sera pas du nombre, et longtemps après que la pièce aura disparu de l'affiche, on relira ce roman pour sa forme éloquente et ses nobles tendances, œuvre de conciliation et d'apaisement, comme il sied au génie d'en écrire au soir de l'existence, et que la mise en scène, avec ses suppressions forcées, ses exigences anti-philosophiques, devait gâter. A Dieu ne plaise que je veuille ici le moins du monde contester à George Sand son droit au théâtre. L'auteur du *Marquis de Villemer,* de *Victorine* et de *François le Champi* n'a pas besoin qu'on lui dise comment il faut s'y prendre. Toutes ces distinctions de genre ne sont bonnes que pour le menu peuple des intelligences. Le génie, quand il se mêle de vouloir à son tour *faire du théâtre,* ne craint et n'envie personne; toutefois il faut qu'il s'en mêle, et qu'il s'en mêle seul. F. DE LAGENEVAIS.

Sénac de Meilhan et l'intendance du Hainaut et du Cambrésis sous Louis XVI,
par M. Louis Legrand, 1 vol. in-8°; Thorin.

L'ancien régime est séparé de nous par deux générations à peine, cependant il est peu connu, c'est M. de Tocqueville qui le constate. Les hommes qui avaient pu le voir à l'œuvre se sont plus attachés à le détruire qu'à le décrire, et les historiens qui ont les premiers entrepris de nous raconter les causes et les résultats de la révolution de 1789 se sont contentés d'esquisser à grands traits la physionomie de la société française à ce moment solennel. Ces tableaux, forcément un peu sommaires, mais tracés parfois de main de maître, ont suffi pour fixer la signification générale de ce grand mouvement. Il reste aujourd'hui, si l'on veut le bien connaître, une tâche plus obscure et plus ingrate à remplir. Il faut reconstituer l'organisation compliquée de l'ancienne France, analyser ses tendances, dénombrer les résistances sourdes et les forces latentes dont la terrible explosion étonna le monde. Cette nécessité a été parti-

culièrement comprise dans ces dernières années. Des chercheurs persévérans, explorant sans se rebuter les volumineux cartons des archives départementales, ont mis en pleine lumière une foule de détails jusqu'à présent dédaignés et qui n'en forment pas moins la base solide de l'histoire. C'est dans leurs publications plus consciencieuses que brillantes que les annalistes futurs viendront puiser les matériaux du monument définitif qu'ils élèveront à la révolution française.

L'étude que M. Legrand vient de consacrer à Sénac de Meilhan prendra un rang honorable parmi ces utiles travaux. On y saisit sur le fait la vie administrative d'une province sous le règne de Louis XVI, on y touche du doigt chacun des rouages de la machine gouvernementale sous l'ancien régime, mécanisme bizarre où une concentration de pouvoir excessive n'excluait pas une complication qui paralysait presque le mouvement. Le Hainaut et le Cambrésis sont d'autant plus intéressans à étudier de près que certains historiens avaient mis en circulation au sujet de cette intendance des opinions qu'un examen plus attentif des faits ne justifie point. Elle avait, d'après eux, conservé malgré la conquête française un régime empreint d'un libéralisme relatif. Leur illusion se comprend : le simulacre des institutions antérieures à l'annexion avait été conservé en effet, seulement elles ne fonctionnaient plus. Valenciennes avait comme autrefois un prévôt, douze échevins, un conseil de surveillance de vingt-cinq membres, un grand-conseil de deux cents qu'on aurait dû réunir tous les trois mois. Malheureusement tous ces magistrats, nommés par l'intendant, étaient à sa discrétion, et quant au grand-conseil, dont il y avait lieu de redouter les velléités d'indépendance, il ne fut jamais convoqué. Aussi la ville, administrée d'une manière pitoyable, finit-elle par faire banqueroute. Il faut dire à la décharge de la municipalité que la charge écrasante des impôts était pour beaucoup dans cette situation précaire. Valenciennes avait à verser tous les ans au trésor royal une somme si forte, et avait si bien élevé ses octrois pour arriver à la réunir, que la ville était devenue presque inhabitable. Au moment de la conquête, c'était une cité de 30,000 âmes, industrieuse et prospère; quarante ans plus tard, l'industrie avait disparu, et la population était réduite à 19,000 habitans, dont un tiers vivait d'aumônes. C'était bien pis dans les campagnes environnantes, la famine y était en permanence.

Survinrent les tentatives de décentralisation de Necker et de Turgot. On comprend que des gens encore mal remis de la secousse de 89 éprouvent quelque douceur à se figurer que la convocation des assemblées provinciales aurait pu devenir le point de départ d'une ère de transition douce entre l'ancien régime, qui s'écroulait, et le nouveau, qui se cherchait encore. Alors la face du monde était changée. La révolution, qui dans ce système serait née de circonstances toutes fortuites, se réduisait à une série de progrès réguliers et paisibles. Il a suffi à M. Legrand de compulser d'une manière exacte et complète les documens authentiques relatifs à l'assemblée provinciale du Cambrésis pour montrer que ces demi-mesures ne pouvaient pas aboutir. Ces tentatives de conciliation ne devaient servir qu'à faire éclater le dissentiment qui existait entre le gouvernement et la nation. Ce que celle-ci commençait à réclamer, c'était

la liberté de droit commun, l'égalité légale. Ce que naïvement le gouvernement lui offrait comme une panacée efficace, c'était une réforme tout imprégnée de théories féodales. Il réunissait des assemblées qui pussent le conseiller, le surveiller au besoin; mais les membres en étaient nommés par lui, il choisissait les juges qu'il voulait bien consentir à se donner. Doit-on être surpris après cela que les députés investis par la faveur royale d'un droit de contrôle énervé d'avance aient perdu leur temps en de mesquines querelles?

Une autre cause contribuait à paralyser les assemblées provinciales, on la distingue nettement dans le Hainaut et dans le Cambrésis. Cette cause, c'est l'hostilité sourde avec laquelle les représentans du pouvoir accueillaient les instructions libérales qu'on leur expédiait de Versailles. C'est le sort et le châtiment des gouvernemens qui ont substitué comme base de leur autorité la force à la justice de voir le haut personnel de leurs fonctionnaires, les instrumens principaux de leur action, être les premiers à les entraver quand ils veulent chercher dans une autre voie la stabilité que l'arbitraire ne leur donne plus. Les dévoûmens qu'ils ont façonnés se refusent à cette application nouvelle. Il est curieux de voir ici quelle habileté déploie l'intendant de la province pour rendre illusoire l'influence de l'assemblée. Cet intendant n'était pourtant ni un pédant ni un sot. C'était un homme distingué à tous égards, un personnage dont il avait été maintes fois question comme candidat au ministère, un de ces gentilshommes disciples des économistes et des philosophes qui savaient avec tant de verve mettre à nu les vices du temps, c'était Sénac de Meilhan, qui s'est fait un nom honorable dans les lettres, et eût pu dans d'autres temps s'en faire un dans la politique; mais c'était un intendant. Cet homme d'esprit, cet administrateur habile, borna son rôle à ruser avec le pouvoir pour faire échouer les combinaisons de ses chefs. A tous les degrés de la hiérarchie, il en était à peu près de même. Les privilégiés se défendaient. Sénac de Meilhan et les politiques égoïstes et sceptiques qu'il représente en cette affaire disparaissent de la scène dès que le tiers-état y fait son entrée. On commence à voir apparaître le peuple dans la grande enquête qui précéda la convocation des états-généraux, et M. Legrand a été bien inspiré de consigner à la fin de son livre, solide et nourri de faits, les vœux exprimés dans les cahiers de l'intendance qu'il étudie. On ne saurait mettre en lumière avec trop de soin ces cahiers où revit l'âme de la France de 89, et où le programme de la France nouvelle est encore contenu. ALFRED ÉBELOT.

Les Promenades de Paris, par M. A. Alphand; — Rothschild.

L'un des bienfaits de la civilisation moderne est la création hygiénique des jardins publics. Ces jardins, ces *squares*, ces *poumons*, comme les appellent nos voisins d'outre-Manche, étaient devenus indispensables pour nos grandes villes. On a compris qu'un ensemble de transformations dont l'effet inévitable était de faire disparaître tous les jardins particuliers devait faire une large part aux jardins publics. N'en déplaise

à nos souvenirs romantiques, les ruelles gothiques ont fait leur temps, et le soleil n'est de trop nulle part. Dans les villes futures, que nul de nous ne verra, mais que peuvent rêver déjà les imaginations fécondes, villes dont toutes les rues seront bordées par un jardin, qui ressembleront à un grand parc habité et non à une carrière en exploitation, il y aura plus de poésie, quoi qu'on en dise, que dans ces amoncellemens de maisons grimaçantes, nauséabondes cités du « bon vieux temps » qu'on a spirituellement dépeintes d'un mot : des gargouilles contemplant un cloaque.

Jusqu'au XVIIIe siècle, il n'y eut en France d'autres promenades publiques que certains emplacemens spéciaux dans les grandes villes, tels que la Place-Royale de Paris, le Cours la Reine et quelques jardins appartenant soit aux rois ou aux princes, soit à de grands seigneurs qui daignaient de temps en temps les livrer aux vilains pendant quelques heures; puis vint la transformation graduelle des anciennes fortifications en larges avenues plantées d'arbres auxquelles est demeuré attaché le nom guerrier de boulevards. La révolution française a livré à la foule plusieurs résidences princières qu'avaient enfermées jusqu'alors des murailles jalouses. Vers la fin de la restauration, l'insuffisance des promenades commença pourtant de se manifester : on vit en peu d'années des constructions envahir les deux jardins de Tivoli, ceux de Beaujon, de Marbeuf, une grande partie des Champs-Élysées. Dès lors on comprit que la création des jardins publics, des *squares* et des boulevards devait être une conséquence logique et trop différée de l'agrandissement des villes. C'est l'histoire de ces transformations diverses qui nous est racontée dans *les Promenades de Paris*. Cet important recueil, qui s'adresse aux ingénieurs, aux architectes, aux horticulteurs, non moins qu'aux amateurs de fleurs et de jardins, comprendra, outre la description des nouveaux boulevards et des *squares*, bois ou parcs créés ou remaniés par M. Alphand, les détails les plus précis sur l'entretien et les frais de premier établissement de ces ouvrages et de ces plantations.

Un chapitre spécial sera consacré à la description de la belle collection des végétaux exotiques que possède la ville de Paris. C'est dans les serres de l'administration municipale que l'on étudie la difficile question de l'acclimatation de ces plantes. Les plus remarquables d'entre elles sont dans *les Promenades de Paris* l'objet de magnifiques chromolithographies qui font de ce recueil un véritable album dont l'introduction renferme une monographie de l'art des jardins. C'est donc un traité complet sur la matière que nous promettent les premières livraisons de cette publication, à laquelle on ne peut adresser qu'un reproche, celui de paraître dans un format dont les proportions énormes créeront de véritables difficultés aux futurs lecteurs de ce recueil. ED. GRIMARD.

L. BULOZ.